

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

LIVRE PREMIER

Notice introductive



MARIE D'AGRÉDA est née dans la ville de Castille dont elle porte le nom, le 2 avril 1602.

1. La religieuse extatique.

- A l'éveil de sa raison elle entend une voix intérieure qui lui dit : Revenez à moi, quittez les choses terrestres; à huit ans, elle a l'inspiration d'offrir à Dieu sa virginité; à douze ans, elle fait connaître à ses parents sa vocation religieuse. Sa mère reçoit la mission de fonder dans sa maison un monastère où elle entre le 16 août 1618 avec Marie et son autre fille; le père est reçu avec ses fils chez les franciscains. On fait profession de religieuses déchaussées de la Conception immaculée de la Mère de Dieu, le 2 février 1620, devant le père devenu le Frère du très Saint-Sacrement. Alors commence pour Marie une existence de visions presque continuelles : d'abord, la Reine des anges lui apparaît tenant son Fils sous la forme d'un très bel enfant; à la Pentecôte suivante, une colombe toute rayonnante se montre à elle; Notre-Seigneur est vu d'elle dans l'appareil de sa Passion. Le démon lui livre des assauts continuels; mais, quand elle communie, elle sent sur la langue une saveur exquise, elle voit le Saint-Sacrement environné d'une splendeur miraculeuse. A partir de l'âge de dix-huit ans, les extases et les ravissements sont si fréquents qu'elle ne peut plus les dissimuler; souvent, après la communion, elle tombe en extase : Notre-Seigneur la ravit, attire son âme et laisse son corps insensible soulevé de terre, si léger que par un souffle on le remuait même de loin comme une plume; cela dure souvent deux ou trois heures.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

2. La Cité mystique de Dieu.

- Elle dit avoir reçu en 1627 l'ordre du Très-Haut d'écrire ce grand ouvrage qui est en réalité une vie de la très sainte Vierge, depuis le moment où la future Mère du Verbe incarné est conçue dans le plan divin jusqu'à son couronnement dans le ciel. Elle appelle elle-même son livre Histoire divine et semble vouloir exprimer par là qu'il est inspiré et révélé de Dieu dans toutes ses pages. C'est Dieu lui-même et la sainte Vierge par son ordre qui sont censés parler : Cette vie, dit-elle, est manifestée dans ces derniers siècles pour être une nouvelle lumière du monde, une joie nouvelle à l'Eglise catholique. Elle expose très bien la théorie scotiste de l'incarnation : « L'union hypostatique... fut le premier objet par lequel l'entendement et la volonté divine se manifestèrent au dehors. »

L'ouvrage eut la destinée la plus extraordinaire : d'abord un confesseur ordonna à Marie de le brûler, elle le recomposa en 1651, à peu près semblable à la copie qu'avait conservée Philippe IV; il parut à Madrid en 1670 avec de nombreuses approbations; en 1681, l'Index le censura, mais, sur la demande du roi d'Espagne, le décret ne fut pas inséré. Quand le livre eut été traduit en français, en 1691, Bossuet le critiqua vivement : « La prétention d'une nouvelle révélation de tant de sujets inconnus doit faire tenir le livre pour suspect... Tous les contes qui sont ramassés dans les livres les plus apocryphes sont ici proposés comme divins et on y en ajoute une infinité d'autres avec une affirmation et une témérité étonnantes. » La Faculté de Paris censura plusieurs propositions en 1697; par contre, en 1715, l'Université de Louvain « y trouve ce qu'il y a de plus sublime dans la théologie ».

Marie d'Agréda mourut le 21 mai 1665; en 1718, le pape Benoît XIV ordonna l'examen de son livre en vue de la reprise du procès de béatification commencé en 1668, qui n'a pas abouti.

La Cité mystique de Dieu, par Marie de Jésus d'Agréda, traduite de l'espagnol par le P. Crozet, 7 vol., Paris, 1862.

Bossuet. Remarques sur le livre intitulé : La mystique cité de Dieu. Controverse.

Article tiré du Dictionnaire pratique des connaissances religieuses, Paris 1926.

Pour le compléter, on se référera au Dictionnaire de Spiritualité, un article est consacré à Marie d'Agréda.

Mentionnons que le procès de béatification est actuellement relancé.

On trouvera à cette adresse le site de son 400ème centenaire : <http://www.mariadeagreda.org>

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

MARIE D'AGRÉDA

Note de l'éditeur sur Marie d'Agréda

La Sœur Marie de Jésus d'Agréda, universellement connue sous le nom de Marie d'Agréda, naquit en 1602, à Agréda (Vieille Castille), et elle y mourut en 1665.

Ses parents, François Coronel et Catherine d'Arena, de petite noblesse, eurent quatre enfants : deux garçons et deux filles. En 1618, toute la famille embrassa la vie religieuse, le père et ses deux fils entrant dans l'ordre franciscain, la mère et ses deux filles dans celui de l'Immaculée Conception, placé sous la juridiction des Frères Mineurs. A peine âgée de vingt-cinq ans, notre conceptionniste fut jugée digne, par son jugement et sa vertu, d'être choisie comme abbesse de sa communauté.

Pendant trente-cinq ans, ses consœurs la réélurent à cette charge.

Dès le début de sa vie religieuse, Marie d'Agréda fut favorisée de grâces extraordinaires.

L'opinion s'en émut; la voyante obtint alors du ciel d'être délivrée des extases, lévitations et autres prodiges extérieurs ; mais Dieu continua de la visiter en secret. En 1627 la Sainte Vierge lui apparut pour lui raconter sa vie et la charger de l'écrire. Six années durant, par humilité, la Sœur crut devoir résister à cette Invitation. Mais, en 1637 son confesseur, le Père André de la Torre, franciscain, lui enjoignit d'obéir, et ce fut alors qu'elle écrivit La Cité mystique. Un nouveau confesseur, ne voyant en tout cela qu'artifices diaboliques, lui ordonna de jeter son écrit au feu. Elle obéit. Cependant, en 1650, un autre franciscain, le Père André de Fuenmajor, devenu son directeur spirituel, lui commanda de reconstituer entièrement l'ouvrage anéanti.

Quand, le 24 mai 1665, Marie d'Agréda mourut, une telle foule entourait le monastère pour vénérer sa dépouille, que le gouverneur de la ville dut employer la force afin de le dégager. Devant les prodiges dus à son intercession, sa cause fut introduite en cour de Rome, le 21 novembre 1671. Le procès apostolique eut lieu en 1679, et la servante de Dieu fut alors déclarée « vénérable ».

Dès que parut la Cité Mystique, l'ouvrage, objet de la curiosité universelle, fut attaqué dans certaines écoles théologiques. Le 4 août 1681, un décret d'Innocent XI en interdit la lecture ; il est vrai qu'à cette date les censeurs compétents ne l'avaient pas encore examiné; trois mois après, un autre décret du même Innocent XI suspendit l'effet du précédent. Et en 1729, avec l'approbation de Benoît XIII, la Congrégation des Rites déclara à l'unanimité des votes, « qu'il était permis de lire et de garder par-devers soi la Cité Mystique ». Par cette décision, l'Église ne garantit pas l'authenticité des révélations de Marie d'Agréda,

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

mais elle nous est caution que rien n'y est contraire à la foi ou aux mœurs.

L'œuvre de Marie d'Agréda a été traduite dans toutes les langues et on en publia de nombreux abrégés. La meilleure traduction française de la Cité Mystique est celle que fit, en 1694 le Père Thomas Crozet, récollet de la province de Saint-Bernardin d'Aquitaine. Elle fut entreprise sur l'ordre du Ministre général des Frères Mineurs et reçut l'approbation des autorités religieuses de l'époque.

Les extraits que nous en donnons sont tirés de l'édition authentique publiée à Bruxelles en 1715 sous le titre : *La Cité Mystique de Dieu, miracle de toute puissance, abyme de la grâce. Histoire divine et vie de la très Sainte Vierge Marie manifestée par la même sainte Vierge à la Vénérable Mère Marie de Jésus d'Agréda, de l'ordre de saint François, abbesse du monastère de l'Immaculée Conception de la ville d'Agréda* (3 vol, in-4°). La traduction du Père Crozet est très fidèle et pour ainsi dire littérale. Ceux qui trouveront son style un peu naïf, il les invite lui-même à l'améliorer : « Je ne prétends pas, écrit-il dans son Avertissement, enseigner les délicatesses de la langue française dans cette traduction, il me suffit d'y exprimer fidèlement ce que la vénérable Mère Marie de Jésus a écrit pour le profit spirituel de ceux qui liront cet ouvrage, et quand on s'en sera pénétré l'esprit, on pourra ensuite le mettre mentalement dans le style que l'on voudra, et suppléer à mon ignorance. » Mais le Père Crozet était très humble, et son élocution charmante n'a besoin d'aucune retouche.

SOMMAIRE

LIVRE PREMIER	1
SOMMAIRE	5
CHAPITRE I.	15
CHAPITRE II.	21
CHAPITRE III.	26
CHAPITRE IV.	29
CHAPITRE V.	34
CHAPITRE VI.	40
CHAPITRE VII.	44
CHAPITRE VIII.	49
CHAPITRE IX.	53



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

CHAPITRE X.	59
CHAPITRE XI.	63
CHAPITRE XII.	71
CHAPITRE XIII.	76
CHAPITRE XIV.	81
CHAPITRE XV.	87
CHAPITRE XVI.	92
Instruction que la Reine du ciel me donna sur le chapitre précédent.	97
CHAPITRE XVII.	99
CHAPITRE XVIII.	108
CHAPITRE XIX.	115
Instruction que la Reine du ciel me donna sur ces chapitres.	124
CHAPITRE XX.	125
Instruction et réponse de la Reine du ciel.	129
CHAPITRE XXI.	131
Réponse et instruction de la Reine du ciel.	136
CHAPITRE XXII.	138
Réponse et instruction de la Reine du ciel.	141
CHAPITRE XXIII.	144
Instruction que la Reine du ciel me donna.	148
CHAPITRE XXIV	149
Instruction de la Reine du ciel.	151
CHAPITRE XXV.	153
Instruction de la Reine du ciel.	159

INTRODUCTION A LA VIE DE LA REINE DU CIEL.

Des raisons qu'on a eues de l'écrire, et de plusieurs autres avis sur ce sujet.

1. Si dans ces derniers siècles quelqu'un entend dire qu'une simple fille, qui n'est par son sexe qu'ignorance et que faiblesse, et par ses péchés que la plus indigne de toutes les créatures, se soit hasardée et déterminée d'écrire des choses divines et surnaturelles, je ne serai pas surprise qu'il me traite de téméraire, de présomptueuse et de légère; singulièrement dans un temps auquel notre mère la sainte Église est remplie de docteurs, d'hommes très savants, et éclairés de la doctrine des saints Pères, qui ont développé tout ce qu'il y a de plus caché et de plus obscur dans les mystères de la religion. Il y a pourtant des personnes prudentes, savantes et pieuses, qui, ne pénétrant pas les voies spirituelles et



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

suraturelles, par lesquelles Dieu conduit extraordinairement les âmes, fatiguent leurs consciences, et les mettent dans le trouble et dans la perplexité, suivant en cela le sentiment du commun du monde, qui croit que ces voies, qu'il ne comprend pas, sont dans le christianisme des voies incertaines et dangereuses; mais si ces personnes considèrent sans préoccupation les motifs surnaturels qui m'ont nécessitée d'écrire sur des matières si sublimes et infiniment au-dessus de ma faiblesse et de ma capacité, elles trouveront la justification de ma témérité dans mon obéissance aveugle aux ordres si souvent réitérés du Ciel, et dans les douces violences qu'il m'a faites pour vaincre mes répugnances intérieures. Mais ce qui peut beaucoup mieux servir de garant à tout ce que je viens de dire, pour excuser mon entreprise, c'est la matière dont je traite dans cette divine histoire, qui étant au-dessus de l'esprit humain, doit faire conclure qu'une cause supérieure en est le principe, et qu'il n'y a que l'Esprit divin qui en ait dicté les conceptions et les vérités sublimes qu'elle renferme.

2. Les véritables enfants de la sainte Église doivent avouer que tous les mortels sont incapables, ignorants et muets, non seulement par leurs forces naturelles, mais même ces forces étant jointes à celles de la grâce commune et ordinaire, pour une entreprise aussi difficile que l'est celle d'expliquer ou d'écrire les mystères cachés et les magnifiques faveurs que le puissant bras du Très Haut opéra en la sainte Vierge, dont, la voulant faire sa mère, il fit une mer impénétrable de sa grâce et de ses dons, ayant déposé en elle les plus grands trésors de sa divinité. Et quel sujet y aura-t-il d'être surpris que notre ignorance et notre faiblesse s'en reconnaissent incapables, puisque les esprits angéliques sont dans le même sentiment, et avouent qu'ils ne font que bégayer lorsqu'il s'agit de parler des choses qui sont si fort au-dessus de leurs pensées et de leurs connaissances? C'est pourquoi la vie de ce phénix des œuvres de Dieu est un livre si sacré et si bien fermé (1), qu'il ne se trouvera aucune créature dans le ciel, ni sur la terre, qui le puisse dignement ouvrir; le Tout Puissant seul, qui l'a formée la plus excellente de toutes les créatures, ayant ce pouvoir; et après lui, notre auguste Reine, qui ayant été digne de recevoir tant de dons ineffables, fut aussi sans doute digne de les connaître. Et il dépend de son Fils unique de les manifester de la manière et au temps qu'il lui plaira, et de choisir les instruments qu'il aura proportionnés pour les déclarer, et qui seront les plus propres pour sa plus grande gloire.

(1) Apoc., IV, 8.

3. Si le choix était à ma liberté, j'en donnerais la commission aux hommes les plus saints et les plus savants de l'Église catholique, qui nous ont enseigné le chemin de la vérité et de la lumière. Mais les jugements et les pensées du Très Haut sont autant élevés au-dessus des nôtres (1), que le ciel est distant de la terre, personne ne les pouvant pénétrer (2), ni le conseiller dans ses œuvres (3); c'est lui qui a entre ses mains le poids du sanctuaire et qui pèse les vents; il comprend tous les cieux (4); et par l'équité de ses très saints conseils dispose toutes choses avec poids et mesure. Il distribue par sa très juste bonté la lumière de sa sagesse (5); personne ne la peut aller tirer du ciel; ses voies nous sont impénétrables (6); cette sagesse ne se trouve qu'en lui-même (7); et il la communique aux nations par les âmes saintes, comme une vapeur émanée de son immense charité (8), comme un très pur rayon de sa lumière éternelle (9), et comme un miroir sans tache et une image de sa bonté divine (10), afin de se faire par son moyen et des amis et des prophètes (11). Le Seigneur sait pourquoi il m'a élue et appelée (12), étant la plus abjecte de toutes les créatures; pourquoi il m'a élevée, m'a conduite et disposée; pourquoi il m'a obligée et contrainte d'écrire la vie de sa digne Mère, notre Reine et notre Maîtresse.

(1) Isaïe, LV, 9. — (2) Rom., XI, 34. — (3) Apoc., VI, 5. — (4) Job, XXVIII, 25. — (5) Isaïe, XL, 12. — (6) Sag., XI,

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

21. — (7) Eccles., XXIV, 37. — (8) Baruc., III, 29. — (9) *Ibib.* 31 — (10) Sagesse., VII, 23. — (11) *Ibid.*, 26. — (12) *Ibid.* 27.

4. Je ne crois pas qu'une personne prudente puisse s'imaginer que, sans ce mouvement et cette force de la puissante main du Très Haut, aucun esprit humain ait pu avoir cette pensée, ni que j'aie pu faire cette résolution; je reconnais et déclare mon impuissance et ma faiblesse pour une telle entreprise; mais comme il ne m'a pas été possible de la former de moi-même, je n'ai pas dû y résister avec opiniâtreté. Et afin qu'on en puisse juger solidement, je raconterai avec une sincère vérité quelque chose de ce qui m'est arrivé sur ce sujet.

5. La huitième année de la fondation de ce couvent, et dans la vingt-cinquième de mon âge, l'obéissance me fit prendre la charge de supérieure, que j'y exerce indignement; ce qui me causa beaucoup de troubles et d'afflictions, une grande tristesse et une extrême lâcheté; parce que ni mon âge, ni mes souhaits ne me portaient point à commander, mais bien plutôt à obéir; mes craintes même s'augmentaient, tant parce que je sus que pour me donner cette charge on avait eu recours à des dispenses, que pour plusieurs autres justes raisons; de manière que le Très Haut a crucifié mon cœur durant toute ma vie par une continuelle frayeur, que je ne puis exprimer, et qui est causée par l'incertitude où je me trouvais, ne sachant si j'étais dans le bon chemin, si je perdais son amitié, ou si je jouissais de sa grâce.

6. Dans cette tribulation, j'adressai ma prière et la voix de mon cœur au Seigneur, afin qu'il me secourût, et qu'il me délivrât de ce danger et de cette charge, si c'était sa volonté. Et, quoiqu'il soit vrai que sa divine Majesté m'ait prévenue quelque temps auparavant en me commandant de la recevoir, bien que je m'en excusasse avec beaucoup d'humilité, elle me consolait pourtant toujours, en me manifestant que c'était son bon plaisir; nonobstant tout cela, je ne discontinuai point mes demandes; au contraire je les redoublai, parce que je connaissais, et je voyais dans le Seigneur une chose très digne d'admiration; et c'était que, nonobstant que sa divine Majesté me découvrit que telle était sa très sainte volonté, que je ne pouvais point empêcher, j'apercevais pourtant qu'elle me laissait libre, afin que je pusse m'en dispenser, ou y résister, étant libre de faire ce que je voudrais; mais comme créature faible, je reconnaissais combien mon incapacité était grande en toutes les manières; car les œuvres du Seigneur envers nous sont toujours accompagnées d'une égale prudence. C'est pourquoi, connaissant la liberté dans laquelle j'étais, je fis plusieurs instances pour m'excuser d'un péril si évident, qui est si peu connu de la nature corrompue, de ses inclinations déréglées et de son aveugle concupiscence. Mais le Seigneur continuait toujours à me faire connaître que c'était sa volonté, et me consolait par lui-même et par les saints anges, qui m'exhortaient incessamment à lui obéir.

7. Dans cette affliction, j'eus recours à ma divine Reine, comme à un singulier refuge de toutes mes peines, et lui ayant déclaré mes voies et mes désirs, elle daigna me répondre par ces très douces paroles; « Ma fille, console-toi, et prends garde que le souci ne te fasse perdre la tranquillité de ton cœur. Efforce-toi de le prévenir et de t'y disposer; et sache que je serai ta mère et ta supérieure de même que de tes inférieures; tu m'obéiras, et je suppléerai à tes manquements; tu ne seras que ma coadjutrice, et c'est par toi que j'accomplirai la volonté de mon Fils et de mon Dieu. » Ce sont les paroles que notre auguste Princesse me dit, auxquelles je trouvai autant de consolation que de profit pour mon âme; c'est pourquoi je pris courage, et je modérai ma tristesse; dès ce jour, la Mère de miséricorde augmenta les faveurs qu'elle faisait à sa très humble servante; parce que dans la suite ses communications me furent plus intimes et plus assidues, me recevant, m'écoutant et m'enseignant avec une bonté ineffable; elle me consolait et me conseillait dans mes afflictions, remplissant mon

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

âme d'une lumière céleste, et d'une doctrine divine; elle me commanda de renouveler les vœux de ma profession entre ses mains; après quoi, cette très aimable Mère se familiarisa davantage avec sa servante, et ôta le voile aux mystères très relevés et très magnifiques, qui sont renfermés dans sa vie, et qui sont cachés aux mortels. Et quoique cette insigne faveur et cette lumière surnaturelle fussent continuelles (singulièrement aux jours de ses fêtes, et dans d'autres différentes occasions, auxquelles je connus plusieurs mystères), ce n'était pourtant pas avec cette plénitude et avec cette clarté dont je jouissais lorsqu'elle me les a enseignés dans la suite; y ajoutant plusieurs fois le commandement de les écrire de la manière que je les concevrais, et qu'elle me les dicterait et me les enseignerait. Ce fut principalement dans le jour d'une des fêtes de cette très sainte Vierge, que le Très Haut me dit qu'il tenait cachés plusieurs mystères qu'il avait opérés à l'égard de cette divine Reine, et plusieurs faveurs qu'il lui avait faites en qualité de sa Mère, quand elle était encore voyageuse parmi les mortels; et qu'il voulait me les découvrir, afin que je les écrivisse comme elle me les enseignerait. Je résistai pourtant pendant dix ans à cette volonté de Dieu, jusqu'à ce que je commence la première fois d'écrire cette divine histoire.

8. Ayant auparavant communiqué les peines que j'avais sur ce sujet aux princes célestes que le Tout Puissant avait destinés pour me conduire dans cet important ouvrage, et leur ayant déclaré les troubles de mon esprit et les afflictions de mon cœur, et combien je me reconnaissais faible et incapable d'une telle entreprise, ils me répondirent plusieurs fois que c'était la volonté du Très Haut que j'écrivisse la vie de sa très pure Mère. Mais ce fut principalement un jour dans lequel je m'obstinais de leur représenter avec ardeur mes difficultés, mes impossibilités et mes craintes, qu'ils me répondirent; « C'est avec sujet, ô âme! Que tu perds courage, et que tu te troubles; que tu doutes, et que tu prends de si grandes précautions dans une affaire d'une telle importance; puisque nous-mêmes, nous nous reconnaissons incapables d'expliquer des choses aussi relevées et aussi sublimes que celles que le puissant bras du Seigneur a opérées en faveur de la Mère de piété, notre auguste Reine. Mais prends garde, notre très chère sœur, que tout l'univers manquera, et que tout ce qui a l'être s'anéantira, avant que la parole du Très Haut manque; il l'a engagée fort souvent en faveur de ses créatures, et elle se trouve dans les saintes Écritures, qu'il a laissées à son Église, dans lesquelles il est dit que l'obéissant chantera victoire de ses ennemis (1), et qu'il ne sera point repris d'avoir obéi. Lorsqu'il créa le premier homme, et qu'il lui défendit de manger du fruit de l'arbre de science (2), alors il établit cette vertu d'obéissance; et jurant, il jura pour assurer davantage l'homme (car c'est la coutume du Seigneur, comme il le fit à Abraham, lorsqu'il lui promit que le Messie descendrait de sa lignée (3), et qu'il le lui donnerait avec assurance de jurement). Il en usa de même lorsqu'il créa le premier homme, en l'assurant que l'obéissant n'errerait point. Il réitéra aussi ce jurement lorsqu'il commanda que son très saint Fils mourût (4) ; et il assura tous les hommes que celui qui obéirait à ce second Adam, en l'imitant dans son obéissance, par laquelle il restaura ce que le premier avait perdu par sa rébellion, vivrait éternellement, et que l'ennemi n'aurait nulle part en ses pauvres. Sache, Marie, que toute obéissance vient de Dieu comme de sa principale, et première cause; nous nous soumettons nous-mêmes au pouvoir de sa divine droite, et nous obéissons à sa très juste volonté, à laquelle nous ne pouvons résister, la connaissant, puisque nous voyons face à face l'Être immuable du Très Haut, dans lequel nous découvrons que cette volonté est sainte, pure, véritable et juste. Or cette certitude que nous en avons par la vue béatifique, vous l'avez aussi, ô mortels! Mais respectivement, et selon la capacité de voyageurs, comme il est déclaré par ces paroles de l'Écriture, où le Seigneur dit, parlant des prélats et des supérieurs : *Qui vous écoute, m'écoute; et qui vous obéit, m'obéit* (5). Et comme c'est en vertu de ces divines paroles qu'on obéit à un homme pour l'amour de Dieu,

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

qui est le véritable supérieur, il est aussi de sa divine Providence de rendre les voies des obéissants assurées et irrépréhensibles, lorsque ce que l'on commande n'est point une matière de péché; c'est pourquoi le Seigneur l'assure avec serment, et il cessera d'être (ce qui est impossible) plutôt que sa parole ne manque (6). Or, comme les enfants sont dans la dépendance de leurs pères, et que tous les hommes sont renfermés dans la volonté d'Adam, et que naturellement ils multiplient cette dépendance dans leur postérité; de même tous les prélats procèdent et dépendent de Dieu, comme du souverain Seigneur, au nom duquel nous obéissons à nos supérieurs, vous à vos prélats, et nous aux anges, qui sont d'une hiérarchie supérieure, et les uns et les autres à Dieu. Or souviens-toi, âme très chère, que tous t'ont ordonné et commandé ce que tu crains pourtant de faire ; que si voulant obéir, Dieu ne le jugeait point convenable, il ferait à l'égard de ta plume ce qu'il a pratiqué envers l'obéissant Abraham lorsqu'il sacrifiait son fils Isaac (7), commandant à un d'entre nous d'arrêter le bras et le couteau; dans le cas présent, il ne nous commande point d'arrêter ta plume; au contraire, il nous ordonne de la conduire, de t'assister, de te fortifier et d'éclairer ton entendement, selon sa divine volonté. »

(1) Prov., XXI, 28. — (2) Genes. II, 16. — (3) *Ibid.* XXII, 16. — (4) Luc, I, 72. — (5) Luc, X, 26. — (6) Matth., XXIV, 35. — (7) Genes., XXII, 11.

9. Les saints anges destinés à me conduire dans cet ouvrage, me tinrent ces discours dans cette occasion. Le prince saint Michel me déclara aussi en plusieurs autres que c'était la volonté et le commandement du Très Haut. Et j'ai découvert par les illustrations, par les faveurs et par les instructions continuelles de ce grand prince, des mystères magnifiques du Seigneur et de la Reine du ciel; parce que ce saint archange fut un de ceux qui l'assista, qui la servit, et qui, entre tous les ordres et toutes les hiérarchies, fut principalement destiné à sa garde, comme je le dirai en son lieu; et étant conjointement le patron et le protecteur universel de la sainte Église, il fut singulièrement en toutes choses le témoin et le ministre très fidèle des mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, ce que j'ai appris plusieurs fois de lui-même; et par sa protection j'ai reçu de très grands bienfaits; et des secours très considérables dans mes afflictions et dans mes combats, m'ayant promis de m'assister et de m'enseigner dans cet ouvrage.

10. Outre tous ces commandements et plusieurs autres, dont je parlerai dans la suite, je déclare ici que le Seigneur m'a commandé lui-même ce que ses anges et mes directeurs m'avaient auparavant fait connaître que c'était sa sainte volonté, comme l'on pourra juger par ce que j'en vais dire. Un jour de la présentation de la très sainte Vierge, la divine Majesté me tint ce discours : « Ma chère épouse, il y a plusieurs mystères de ma Mère et des Saints qui sont manifestés dans mon Église militante; mais il y en a beaucoup de cachés, et surtout ceux qui se sont passés dans leur intérieur. Je veux découvrir ces mystères, mais particulièrement ceux qui regardent ma très pure Mère, et je veux que tu les écrives, selon que tu en seras instruite. Je te les déclarerai, je te les montrerai; les ayant réservés jusqu'ici par les secrets jugements de ma sagesse, parce que le temps n'était pas convenable à ma providence. Il est maintenant venu, et c'est ma volonté que tu les écrives. O âme! Obéis-moi. ».

11. Toutes les choses que je viens de dire, et beaucoup d'autres que je pourrais déclarer, ne furent pas assez puissantes pour me déterminer à un ouvrage si difficile, et si fort au-dessus de mon sexe et de mon ignorance, si mes supérieurs, qui ont dirigé mon âme et qui m'ont enseigné le chemin de la vérité, ne m'en avaient fait un commandement exprès; parce que mes craintes et mes doutes sont d'une telle qualité, qu'ils ne me laisseraient point en repos

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

dans une matière de cette nature; puisque tout ce que je puis faire, c'est de me calmer par l'obéissance dans d'autres faveurs surnaturelles, et qui sont moins importantes. Ayant toujours penché de ce côté-là, comme une pauvre ignorante que je suis, parce que l'on doit soumettre toutes choses, pour relevées et certaines qu'elles paraissent, à l'approbation des docteurs et des ministres de la sainte Église. C'est ce que j'ai tâché de faire dans la direction de mon âme, et singulièrement dans ce dessein d'écrire la vie de la Reine du ciel. Et afin que mes supérieurs n'agissent point par mes relations, il m'en a coûté de très grandes peines, leur cachant autant qu'il m'était possible, bien des choses, et demandant au Seigneur avec beaucoup de larmes qu'il les éclairât, qu'il les fit aller au but de sa très sainte volonté

12. J'avoue aussi que le démon, se prévalant de la faiblesse de mon naturel et de mes craintes, a fait de grands efforts pour m'empêcher d'entreprendre cet ouvrage, cherchant des moyens pour m'intimider et pour m'affliger. A quoi il aurait sans doute réussi, en me le faisant entièrement abandonner, si la prudente conduite et la persévérance invincible de mes supérieurs n'eussent vaincu ma lâcheté; c'est pourquoi ce malin prince des ténèbres fut cause que le Seigneur, la très sainte Vierge et les anges me donnèrent de nouvelles lumières, firent paraître de nouveaux signes, et éclater de nouvelles merveilles. Nonobstant tout cela, je différâi, ou pour mieux dire, je résistai plusieurs années à leur obéir (comme je le dirai dans la suite), sans avoir osé former le dessein de toucher à un sujet qui est si fort au-dessus de mes forces. Et je ne crois pas que ce fût par une providence particulière de sa divine Majesté; parce que pendant ce temps-là il m'est arrivé tant d'événements, et, je puis dire, tant de mystères, tant d'afflictions si extraordinaires et si différentes, que je n'aurais pu, dans cet état, jouir du repos et de la sérénité d'esprit qu'il faut avoir pour recevoir cette lumière et cette science; puisque sans ce calme la partie supérieure de l'âme ne peut être disposée dans quelque état qu'elle se trouve (même le plus relevé et le plus avantageux) à recevoir une influence si sublime, si sainte et si délicate. Outre cette raison de mon indétermination, j'en ai eu une autre, qui était mon instruction particulière, que je devais acquérir par un si long délai, et qui devait me rassurer en même temps par de nouvelles lumières, que l'on acquiert avec le temps et avec la prudence qu'une longue expérience donne. Mais enfin je découvris par ma persévérance quelle était la volonté de Dieu, qui me fut manifestée par les commandements réitérés du Seigneur, de ses saints anges et de mes supérieurs, qui me pressaient incessamment de ne plus résister aux lumières du Ciel, m'ordonnant de mettre fin à mes plaintes, de me rassurer, de revenir de toutes mes frayeurs, de mes lâchetés et de mes doutes, et de confier uniquement à la volonté du Seigneur ce que je n'osais entreprendre en vue de ma faiblesse.

13. Tous ces motifs m'obligèrent de me soumettre à cette grande vertu d'obéissance, et je me déterminai au nom du Très Haut et de mon auguste Reine et Maîtresse de vaincre ma volonté. J'appelle cette vertu grande, non seulement parce qu'elle offre à Dieu ce qui est le plus noble dans la créature, en lui offrant l'entendement, le propre sentiment et la volonté en holocauste et en sacrifice, mais aussi parce qu'il n'en est point d'autre qui conduise avec plus de sûreté au véritable but; puisqu'en obéissant, la créature n'opère pas par elle-même, mais elle opère comme l'instrument de celui qui la conduit et la commande. Cette vertu rendit Abraham victorieux de la force de l'amour et de la nature envers Isaac (1). Que si elle fut assez puissante pour cela, si elle fut aussi assez puissante pour arrêter le cours du soleil et le mouvement des cieux (2), elle peut bien remuer un peu de cendre et de poussière ! Si Oza se fût gouverné par l'obéissance (3), sans doute il n'aurait pas été puni comme téméraire, lorsqu'il le fut assez pour toucher l'arche. Je vois bien que j'étends la main pour toucher, quoique très indigne, non point une arche inanimée, et qui n'était qu'une figure

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

dans l'ancienne loi; mais l'Arche vivante du nouveau Testament, où la manne de la Divinité, la source de toutes les grâces, et sa très sainte loi furent renfermées. Ainsi, si je me tais, je crains avec sujet de désobéir à tant de commandements; c'est pourquoi je pourrais dire avec Isaïe : *Malheur à moi, parce que je me suis tue* (4) ! Il vaut donc bien mieux, ma divine Reine, et mon auguste Maîtresse, que votre très douce miséricorde, et les puissantes faveurs de votre main libérale reluisent dans ma bassesse il vaut bien mieux que vous me donniez cette charitable main pour obéir à vos commandements, plutôt que de tomber dans votre indignation par ma désobéissance. Vous ferez, ô! très pure Mère de piété, une chose, digne de votre clémence d'élever une misérable de la poussière, et de faire d'un sujet le plus faible et le plus incapable un instrument pour opérer des œuvres si difficiles et si sublimes, par lequel vous exalterez votre grâce, et celles que votre très saint fils vous a communiquées; et ainsi vous ôterez l'occasion à la présomption trompeuse qu'on pourrait avoir de s'imaginer que cet ouvrage se soit fait par l'industrie humaine, ou par la prudence terrestre, ou par la force et l'autorité de la dispute; puisqu'on aura plutôt lieu de croire que c'est par la vertu de la divine grâce que vous excitez de nouveau le cœur des fidèles, et les attirez après vous, qui êtes une fontaine de piété et de miséricorde. Parlez donc, ma divine Maîtresse, car votre servante écoute avec une volonté ardente de vous obéir comme elle doit et comme il est juste (5). Mais comment pourrai-je proportionner et égaler mes désirs à mes obligations ? Le juste retour est impossible; mais s'il était possible, je le souhaiterais. Ô! grande et puissante Reine ! Accomplissez vos promesses et vos paroles, en me manifestant vos grâces et vos attributs, afin que la connaissance de votre majesté et de vos grandeurs s'étende davantage parmi les nations; qu'elle passe de génération en génération, et que vous en soyez plus glorifiée. Parlez, ma souveraine Maîtresse, votre servante écoute; parlez, et exaltez le Très Haut par les puissances et par les merveilleuses œuvres que sa droite a opérées dans votre humilité très profonde; qu'elles passent de ses divines mains, faites au jour et pleines de jacinthes (6), dans les vôtres, et des vôtres à vos dévots serviteurs, afin que les anges le bénissent; que les justes le louent, que les pécheurs le recherchent, et que tous aient en ces mêmes œuvres un modèle d'une suprême sainteté, et d'une pureté sans tache, et afin que j'aie par la grâce de votre très saint Fils cette règle infaillible et ce miroir sans tache par le moyen desquels je puisse régler et composer ma vie, puisque ce doit être la première chose que je me dois proposer en écrivant la vôtre, comme vous me l'avez dit plusieurs fois, en me faisant la grâce de m'offrir un modèle vivant et un miroir animé, sur lequel je pusse embellir et orner mon âme pour être votre fille et l'épouse de votre très saint Fils.

(1) Genes., XXII, 3. — (2) Josue, X, 13. — (3) II Rois., VI, 7. — (4) Isaïe, VI, 5. — (5) I Rois., III, 10. — (6) Cant., VII, 14.

14. Voilà toute ma prétention. C'est pourquoi je n'écrirai point comme maîtresse, mais comme disciple; ce ne sera pas pour enseigner, mais pour apprendre; puisque les femmes sont obligées par leur condition de se taire dans la sainte Église, et d'y ouïr ses ministres. Je manifesterai néanmoins comme un instrument de la Reine du ciel ce qu'elle aura la bonté de m'enseigner, et ce qu'elle daignera me commander; parce que toutes les âmes sont capables de recevoir l'Esprit (1) que son très saint Fils promet d'envoyer sur toutes sortes de personnes et de sexe (2) sans aucune exception (3); elles sont aussi capables de le manifester comme elles le reçoivent en leur manière convenable (4), lorsqu'une puissance supérieure l'ordonne par une prévoyance chrétienne, comme je crois que mes supérieurs l'ont déterminé. J'avoue que je puis errer, et que c'est le propre d'une fille ignorante; mais je ne crois pas que cela se puisse faire en obéissant, et si cela arrivait, ce ne serait point par ma volonté; ainsi je m'en remets, et je me sou mets à ceux qui me gouvernent, et à la correction de la sainte Église catholique, prétendant d'avoir recours à ses ministres dans toutes mes

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

difficultés. Je veux que mon supérieur, mon directeur et mon confesseur soient témoins, et censeurs de cette doctrine que je reçois, et qu'ils soient juges vigilants et sévères de la manière que je l'écris, ou en ce que je manquerai à y correspondre en réglant toutes mes obligations sur la mesure d'un si grand bienfait.

(1) I Cor., XIV, 34. — (2) Joël., II, 28. — (3) Jean., XIV, 16 et 26, etc. — (4) Cant., IV, 26.

15. J'ai écrit une seconde fois par la volonté du Seigneur et par l'ordre de l'obéissance, cette divine histoire parce que, la première fois, la lumière par laquelle je connaissais ses mystères était si abondante, et mon incapacité si grande, que la langue ne put exprimer toutes choses, que les termes ni la légèreté de la plume ne furent pas suffisants pour les déclarer. J'en laissai donc quelques-unes, et je me trouve aujourd'hui, avec le secours du temps et des nouvelles connaissances que j'ai reçues, plus disposée à les écrire; et ce sera même toujours en omettant beaucoup de ce que l'on me découvre, et de ce que j'ai connu; car il est absolument impossible de tout dire dans une si grande abondance.

Outre cette raison, le Seigneur m'en a fait connaître une autre : c'est que la première fois que j'écrivis, les soins du matériel et de l'ordre de cet ouvrage m'occupaient extrêmement, et alors les tentations et les craintes furent si grandes, les tempêtes qui me combattaient et m'agitaient si excessives, que, craignant de passer pour téméraire d'avoir mis la main à un ouvrage si difficile et si important, je me résolus de brûler tout ce que j'en avais écrit; et je crois que ce ne fut point sans une permission singulière du Seigneur, parce que, dans les troubles où j'étais, mon âme n'était pas disposée à recevoir toutes les préparations convenables dont le Très Haut la voulait prévenir pour que j'écrivisse, en gravant en elle sa doctrine; et pour m'obliger ensuite de l'écrire en la manière qu'il m'ordonne à présent, ce qui se peut inférer de l'événement qui suit.

16. Un jour de la Purification de Notre-Dame, après avoir reçu le très saint Sacrement, je voulus célébrer cette sainte fête, parce que c'était le jour auquel je fis ma profession, en y rendant de très humbles actions de grâces au Très Haut pour avoir daigné me recevoir pour son épouse, tout indigne que je fusse de cet honneur. Et pendant que je pratiquais ces affections, je sentis dans mon intérieur un changement efficace causé par une très abondante lumière, qui m'attirait et me mouvait fortement et doucement (1) à la connaissance de l'Être de Dieu, de sa bonté, de ses perfections, de ses attributs, et à celle de ma propre misère. Dans le temps que ces objets s'introduisaient dans mon entendement, ils produisaient en moi divers effets : le premier était d'élever toute mon attention et ma volonté; et le second était de m'anéantir et de m'abîmer dans mes propres abjections; de sorte que mon être se détruisait, et alors je sentais une douleur très sensible, et une très grande contrition de mes péchés énormes, avec un ferme propos de m'en corriger; de renoncer à toutes les vanités du monde, et de m'élever par l'amour du Seigneur sur tout ce qui est terrestre. Je restais pâmée dans ces afflictions, les plus grandes peines m'étaient des consolations, et je trouvais la vie dans la mort. Le Seigneur ayant pitié de mes douleurs par sa seule miséricorde, me dit : Ne te décourage point, ma fille et mon épouse ; parce que pour te pardonner tes péchés, pour te laver et te nettoyer de tes souillures, je t'appliquerai mes mérites infinis, et le sang que j'ai versé pour toi; tâche de pratiquer la perfection que tu désires en imitant la vie de ma très sainte Mère; écris-là une seconde fois, afin que tu ajoutes ce qui y manque, et que tu imprimes dans ton cœur sa doctrine. Cesse donc d'irriter ma justice et d'être ingrate à ma miséricorde en brûlant ce que tu en écriras, de crainte, que mon indignation ne t'ôte la lumière, qui a été donnée sans la mériter pour connaître et pour manifester ces mystères. »

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Sagesse., VIII, 1.

17. Ensuite je vis la Mère de Dieu et de piété, qui me dit; « Ma fille, tu n'as point encore tiré le fruit nécessaire à ton âme de l'arbre de vie de mon histoire, que tu as écrite, et tu n'es pas arrivée à la moëlle de sa substance; tu n'as pas assez cueilli de cette manne cachée; et tu n'as pas eu la dernière disposition à la perfection qu'il te fallait, afin que le Tout Puissant gravât et écrivît dans ton âme mes perfections et mes vertus. Je te veux donner moi-même les qualités et les ornements convenables pour te disposer à ce que la divine Bonté veut opérer en toi par mon intercession; je lui ai demandé la permission d'embellir et de parer ton âme de mes propres mains, et de la très abondante grâce qu'il m'a communiquée, afin que tu écrives une seconde fois ma vie sans t'amuser au matériel, mais seulement au formel et au substantiel que tu y trouveras, te comportant passivement, sans mettre le moindre obstacle qui te puisse empêcher de recevoir le courant de la divine grâce que le Tout Puissant m'adressa, et de donner passage à cette portion que la divine volonté te destine. Garde-toi bien de la limiter et de la rétrécir par ta lâcheté et par l'irrégularité de ta conduite. » Aussitôt je connus que la Mère de miséricorde me revêtait d'une robe plus blanche que la neige et plus brillante que le soleil. Elle me ceignit ensuite d'une ceinture très précieuse, et me dit : « C'est une participation de ma pureté que je te donne. » Elle demanda au Seigneur une science infuse pour m'en orner, afin qu'elle me servît de très beaux cheveux; elle lui demanda aussi plusieurs autres dons et pierreries; et quoique je visse qu'elles fussent d'un très grand prix, je connaissais pourtant que j'en ignorais la valeur. Après avoir reçu cet ornement, la divine Reine me dit : « Tâche de m'imiter avec fidélité et avec diligence, et de devenir ma très parfaite fille engendrée de mon esprit, et nourrie dans mon sein. Je te donne ma bénédiction, afin qu'en mon nom, par ma direction et par mon assistance, tu écrives une seconde fois ma vie. »

18. Pour garder donc quelque ordre dans cet ouvrage, et pour une plus grande clarté, je le divise en trois parties. La première traitera de tout ce qui appartient aux quinze premières années de la Reine du ciel, commençant dès sa très pure conception jusqu'à ce que le Verbe éternel prit chair humaine dans son sein virginal; et de ce que le Très Haut opéra durant ces années envers la très sainte Vierge. La seconde partie contient le mystère de l'Incarnation, toute la vie de notre Seigneur Jésus-Christ, sa Passion, sa Mort, et son Ascension, qui fut le temps pendant lequel notre divine Reine demeura avec lui; faisant aussi mention de ce qu'elle y fit elle-même. Et la troisième renfermera le reste de la vie de cette Mère de la grâce, je veux dire depuis qu'elle se trouva privée de la douce présence de son Fils notre rédempteur Jésus-Christ, jusqu'au temps de son heureuse mort, de son Assomption, et de son Couronnement dans la gloire, comme Reine du ciel, pour y vivre éternellement, comme Fille du Père, Mère du Fils, Épouse du Saint-Esprit. Je divise ces trois parties en huit livres afin d'en faciliter l'usage, et d'en pouvoir faire le continuel objet de mon entendement, le continuel aiguillon de ma volonté, et le sujet ordinaire de ma méditation.

19. Pour déclarer avec ordre en quel temps j'écrivis cette divine histoire, il est bon que je fasse savoir que mon père frère François Coronel, et ma mère sœur Catherine de Arana fondèrent ce couvent des religieuses déchaussées de la Très Immaculée Conception dans leur propre maison par la disposition et la volonté de Dieu, que ma mère connut par une révélation particulière. La fondation se fit le jour de l'octave de l'Épiphanie, le treizième de janvier de l'année 1619. Nous prîmes l'habit, ma mère, moi et ma sœur, le même jour; mon père alla aussi dans un autre couvent de l'ordre de notre séraphique Père saint François, où deux de mes frères étaient déjà religieux; il y prit l'habit; il y fit profession, il y donna de grands exemples de vertus, et il y mourut saintement. Ma mère et moi reçûmes le voile le

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

jour de la Purification de la grande Reine du ciel, le second de février de l'année 1620. La profession de ma sœur fut différée, parce qu'elle n'avait point encore l'âge. Le Tout Puissant favorisa, par sa seule bonté, notre famille, en nous faisant la grâce de nous consacrer tous à l'état religieux. Dans la huitième année de la fondation, en la vingt-cinquième année de mon âge, et du Seigneur 1627, l'obéissance me fit prendre la charge de supérieure, que j'exerce indignement aujourd'hui. Je passai dix ans de ma supériorité, durant lesquels je reçus, plusieurs commandements du Très Haut, et de la grande Reine du ciel afin que j'écrivisse sa très sainte vie; et je résistai à cause de mes craintes, pendant tout ce temps-là à ces ordres divins, jusqu'en l'année 1637, auquel temps je commençai de l'écrire pour la première fois. Et l'ayant achevée, je brûlai tous mes écrits, tant ceux qui regardaient cette sacrée histoire que plusieurs autres sur des matières fort graves et fort mystérieuses, par les craintes et les tribulations que j'ai déjà dites, et par le conseil d'un confesseur qui me dirigeait en l'absence de celui qui m'était ordinaire, parce qu'il me dit que les femmes ne devaient point écrire dans la sainte Église. Je ne manquai point de lui obéir avec exactitude, dont mes supérieurs et mon premier confesseur, qui savaient toute ma vie, me reprirent très aigrement. Et ils me commandèrent de nouveau, par la sainte obéissance, de l'écrire une seconde fois. Le Très Haut et la Reine du ciel réitérèrent aussi leurs commandements, pour me faire obéir. La lumière que je reçus de l'être divin, les faveurs que la droite du Très Haut me communiqua cette seconde fois, furent si grandes et si abondantes, les recevant afin que ma pauvre âme se renouvelât et se vivifiât par les instructions de ma divine Maîtresse, les doctrines, furent si profondes, et les mystères si relevés, qu'il en faut faire nécessairement un livre à part, qui correspondra à la même histoire; et son titre sera : *Les lois de l'Épouse, les hautes perfections de son chaste amour, et le fruit tiré de l'arbre de la vie de la très sainte Vierge Marie, notre divine Maîtresse*. Je commence d'écrire cette histoire par la grâce de Dieu ce huitième jour de décembre de l'année 1655, jour de la très pure et très immaculée Conception.

LIVRE PREMIER

PREMIÈRE PARTIE

***DE LA VIE ET DES MYSTÈRES DE LA SAINTE VIERGE, REINE DU CIEL.
— CE QUE LE TRÈS HAUT OPÉRA EN CETTE PURE CRÉATURE DEPUIS SON
IMMACULÉE CONCEPTION JUSQU'À CE QUE LE VERBE PRIT CHAIR
HUMAINE DANS SON SEIN VIRGINAL. — LES FAVEURS QU'IL LUI FIT
PENDANT LES QUINZE PREMIÈRES ANNÉES DE SA VIE, ET LES GRANDES
VERTUS QU'ELLE ACQUIT AVEC LE SECOURS DE LA GRACE.***

CHAPITRE I.

De deux visions particulières que le Seigneur découvrit à mon âme, et d'autres connaissances et mystères qui me forçaient de m'éloigner des pensées de la terre, élevant mon esprit et l'arrêtant aux choses du ciel.

1. Je vous glorifie et je vous loue, ô! Roi de gloire (1), qui, par un effet de votre



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

adorable providence et de votre infinie Majesté, avez caché aux sages et aux savants ces sublimes mystères, et les avez révélés à votre plus humble servante, quoique inutile à votre Église, afin qu'on vous reconnaisse avec admiration pour le Tout Puissant et pour l'auteur de cet ouvrage, à mesure que vous vous servez d'un plus pauvre et plus faible instrument.

(1)Matth., XI, 25.

2. Après de longues résistances que j'ai racontées, après plusieurs craintes mal fondées, et après de grandes suspensions causées par ma lâcheté, et par la connaissance que j'avais de cet immense océan de merveilles, sur lequel je me hasarde, craignant d'y faire naufrage; ce très haut Seigneur me fit sentir une vertu céleste, forte, douce, efficace; une lumière qui éclaire l'entendement (1), captive la volonté rebelle, apaise, redresse, gouverne et attire à soi tous les sens intérieurs et extérieurs, et soumet toute la créature à son bon plaisir et à sa volonté, afin qu'elle recherche en tout son honneur et sa seule gloire. Étant dans cette disposition, j'ouïs la voix du Tout Puissant qui m'appelait et m'attirait à soi, élevant avec une grande force mon esprit aux choses supérieures, me fortifiant contre les lions rugissants, qui faisaient leurs efforts pour éloigner mon âme du bien (2) qu'on lui offrait dans la connaissance des grands mystères qui sont renfermés dans ce tabernacle et cette sainte cité de Dieu ; et me délivrant des portes des tribulations (3) par lesquelles ils me conviaient d'entrer, afin que, entourée des douleurs de la mort et de la perdition (4), environnée des flammes de cette Sodome et de cette Babylone dans lesquelles nous vivons, je m'y précipitasse, et' que dans mon aveuglement je suivisse leurs maximes, dans le temps qu'ils offraient à mes sens des objets d'un plaisir apparent, et les séduisaient par leurs artifices et leurs tromperies. Mais le Très Haut me délivra de toutes ces embûches qu'ils me préparaient (5), éclairant mon esprit et m'enseignant le chemin de la perfection par des remontrances efficaces, me conviant de mener une vie toute spirituelle et angélique dans cette chair mortelle, me sollicitant à vivre avec tant de circonspection, que je ne fusse point atteinte du feu, même au milieu de la fournaise, et que je fermasse l'oreille aux discours des langues trompeuses (6) lorsqu'elles m'entretiendraient des bassesses de la terre. Sa Majesté m'appela, afin que je me retirasse du misérable état que cause la loi du péché, que je résistasse aux malheureux effets que nous héritons de la nature corrompue, et que je l'arrêtas dans ses inclinations désordonnées, les détruisant en vue de la lumière, et m'élevant au-dessus de moi-même. Il m'appelait plusieurs fois par les forces d'un Dieu puissant, par des corrections d'un père, par des caresses d'un époux, et me disait : « Lève-toi, hâte-toi, ouvrage de mes mains; viens à moi, qui suis la lumière et la voie; car celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres (7). Viens à moi, qui suis la vérité infaillible et la sainteté par excellence; je suis le Puissant, le Sage, et Celui qui corrige les sages. »

3. Les effets de ces paroles m'étaient des flèches d'amour, d'admiration, de respect, de crainte, de connaissance de mes péchés et de ma bassesse, de façon que je me retirais toute confuse et anéantie. Et pour lors le Seigneur me disait ; « Viens, âme, viens à moi, qui suis ton Dieu Tout Puissant; et, bien que tu aies été prodigue et pécheresse, élève-toi de cette terre et viens à moi, qui suis ton père; reçois l'étoile de mon amitié et l'anneau de mon alliance. »

4. Étant dans l'état que je dis, je vis un jour les six anges que le Tout Puissant me destina pour m'assister et me diriger dans cet ouvrage (et dans d'autres occasions de combat), et ils me purifièrent et disposèrent. Ensuite ils me présentèrent au Seigneur, et sa Majesté enrichit mon âme d'une nouvelle lumière et d'une qualité (comme de gloire) qui me disposèrent et fortifièrent pour apercevoir et connaître ce qui est au-dessus de mes forces

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

naturelles. Après, deux autres anges, d'une hiérarchie supérieure, m'apparurent, ils m'appelèrent d'une puissante force de la part du Seigneur; et il me fut révélé qu'ils étaient très mystérieux, et qu'ils me voulaient découvrir de profonds secrets. Je leur répondis avec un grand souci (passionnée de jouir de ce bien qu'ils m'annonçaient) que je désirais ardemment de voir ce qu'ils me voulaient découvrir, et ce qu'ils me cachaient avec mystère. Ils me dirent fort sévèrement : « O âme! arrête-toi. » Et m'adressant à eux, je leur dis; « Princes du Tout Puissant, messagers du grand Roi, pourquoi m'ayant appelée m'armez-vous à cette heure, violentant ainsi ma volonté, retardant ma consolation et ma joie? Quelle est votre force, et quel pouvoir est le vôtre, qui dans un même temps m'appelle, m'anime, me trouble et me retient, puisque c'est presque une même chose que de m'attirer après les douces odeurs de mon aimable Maître, et de me lier avec de fortes chaînes (1)? Dites-m'en, s'il vous plaît, la raison. Ils me répondirent ; « Parce qu'il faut que tu te dépouilles de toutes tes appétits et de toutes tes passions pour arriver à ces hauts mystères, qui ne s'accordent pas avec les perverses inclinations de la nature. Déchausse-toi donc comme Moïse, qui en reçut le commandement pour voir ce merveilleux buisson (2). » Je leur répondis; « Mes princes et mes seigneurs, on demanda beaucoup de Moïse en exigeant qu'il eût des opérations angéliques dans une nature corrompue et mortelle; mais il était saint et juste, et je ne suis qu'une pécheresse remplie de misères et soumise à cette malheureuse loi du péché si contraire à celle de l'esprit (3). » A quoi ils repartirent : « On te demanderait une chose très malaisée s'il te fallait l'exécuter par tes seules forces; mais le Très Haut veut et demande ces dispositions; il est puissant, et il ne te refusera pas son secours si tu le lui demandes avec ardeur; et si tu te disposes à le recevoir. Ce même pouvoir qui faisait brûler le buisson sans le consumer (4), pourra bien empêcher que l'âme plongée dans les flammes des plus fortes passions, ne se brûle si elle veut s'en délivrer. Sa Majesté demande ce qu'elle veut, et peut ce qu'elle demande; et avec son secours tu pourras ce qu'elle te commande (5). Dépouille-toi de cette loi du péché, pleure amèrement, crie du profond de ton cœur, afin que ta prière soit exaucée et ton désir accompli. »

(1) Cant., I, 3. — (2) Exod., III, 5. — (3) Rom., VII, 23. — (4) Exod., III, 1. — (5) Philip., IV, 13.

5. Je vis ensuite un voile qui couvrait un très riche trésor, et je souhaitais avec passion qu'il fût tiré, afin que la merveille que ces intelligences me montraient comme un profond mystère, me fût découverte. Et l'on me répondit ; « Ame, obéis à ce qu'il t'est commandé; dépouille-toi de toi-même, et l'on te découvrira ce qu'on te cache. » Je proposai de changer de vie et de vaincre mes appétits; je versais des torrents de larmes, je poussais de profonds soupirs et de tendres gémissements, afin de mériter la connaissance de ce secret; et à mesure que je proposais, le voile qui couvrait mon trésor se retirait. Il fut enfin tout à fait retiré, et je vis en esprit ce que je ne saurais exprimer. Un grand et mystérieux signe me parut dans le ciel : je vis une femme, une dame, une très belle reine couronnée d'étoiles, revêtue du soleil, qui avait la lune sous les pieds (1). Et les anges me dirent ; « Celle que tu vois est cette heureuse femme qui parut à saint Jean dans son Apocalypse, et dans laquelle sont renfermés, mis en dépôt et scellés les merveilleux mystères de la rédemption. Le Très Haut et Tout Puissant a si fort favorisé et enrichi cette dame, que tous les esprits célestes en sont dans l'admiration. Considère et contemple ses excellences, écris-les, car on t'en donne la connaissance pour cela aussi bien que pour ton profit. » Les merveilles que je découvris sont si grandes et en si grand nombre, qu'elles me rendent muette, et, la connaissance que j'en ai me ravit; et je crois même, que tous ne sont pas capables de connaître et de pénétrer, dans

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

cette vie mortelle, ce que je dois déclarer dans la suite de cet ouvrage.

(1) Apoc., XII,11.

6. Un autre jour, dans le même état où j'étais, et dans une grande quiétude et sérénité de mon âme, j'ouis la voix du Très Haut qui me disait : « Ma chère, épouse, je veux maintenant que tu te détermine sans plus balancer, que tu me cherches avec zèle, que tu m'aimes avec ferveur, que ta vie soit plus angélique qu'humaine, et que tu oublies tout ce qui appartient à la terre; je veux t'élever de tes bassesses et de ton borborygme (1), comme une pauvre misérable et nécessiteuse, et que dans ton élévation tu t'abaisses, que tes vertus rendent une douce et agréable odeur en ma présence (2); et que dans la connaissance de tes faiblesses et de tes péchés, tu te persuades fortement que tu mérites les tribulations et les peines que tu souffres. Contemple ma grandeur et ta bassesse; considère que je suis juste et saint, que je t'afflige avec raison, et que je suis toujours miséricordieux, ne te châtiât pas comme ton indignité le demanderait. Efforce-toi d'acquiescer sur ce fondement de l'humilité toutes les autres vertus, afin que tu accomplisses ma volonté; et je te destine ma Mère pour ta maîtresse, afin qu'elle t'enseigne, te corrige et te reprenne; elle t'instruira, et dressera tes voies à tout ce qui me sera le plus agréable. »

(1) Ps. CXII, 7. — (2) Cant., I, 11.

7. J'étais en présence de cette Reine lorsque le Seigneur me tint ce discours, et cette divine Princesse ne dédaigna point d'accepter l'office que Sa Majesté lui donnait; elle l'accepta avec beaucoup de bonté et me dit : « Ma fille, je veux que tu sois ma disciple et mon associée, je serai ta maîtresse; mais sache que tu dois m'obéir aveuglément, et que dès à présent on ne doit plus reconnaître en toi aucun reste de fille d'Adam. Ma vie, et tout ce que j'ai fait dans mon état mortel, et les merveilles que la puissance du Très Haut a opérées en moi, te doivent servir de miroir et de règle. » Je me prosternai alors devant le trône du Roi et de la Reine de l'univers, et je m'offris d'obéir en tout ce qu'ils me commanderaient, rendant des grâces infinies au Seigneur de l'honneur et de la faveur qu'il me faisait, si au-dessus de mes mérites, que de me donner une telle guide et protectrice. Je renouvelai les vœux de ma profession entre ses mains, et m'offris de nouveau de lui obéir et de coopérer de toutes mes forces à l'amendement de ma vie. Le Seigneur me dit : « Prends garde et vois. » Ce qu'ayant fait, je vis une fort belle échelle à plusieurs échelons, une grande multitude d'anges autour, et d'autres qui descendaient et qui montaient. Et sa Majesté me dit : « C'est cette mystérieuse échelle de Jacob qui est la maison de Dieu et la porte du ciel (1). Si tu te disposes, et que ta vie soit telle, que je n'y trouve rien à reprendre, tu viendras à moi par elle. »

(1) Gen., XXVIII, 12 et 17.

8. Cette promesse excitait mon désir, animait ma volonté, suspendait mon esprit, et je me plaignais de me sentir contraire à moi-même (1). Je soupirais après la fin de ma captivité, et pour arriver au lieu où il n'y a point d'obstacle au véritable amour. Je fus

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

quelques jours dans ces peines, tachant néanmoins de me perfectionner par une nouvelle confession générale, et par le retranchement des imperfections que je pouvais découvrir en moi. Je continuais de voir l'échelle, mais je n'en comprenais pas encore le mystère. Je promis au Seigneur de m'éloigner toujours plus de toutes les vanités mondaines, et de mettre ma volonté en liberté pour l'aimer sur toutes choses, sans la laisser broncher même aux apparences des moindres défauts; je renonçai à tout le fabuleux et le visible, et je l'abandonnai. Et ayant passé quelques jours dans ces affections et dans ces dispositions, le Très Haut me déclara que cette échelle était la vie, les vertus et les mystères de la très sainte Vierge Marie; et sa Majesté me dit : « Je veux, ma chère épouse, que tu montes par cette échelle de Jacob, et que tu entres par cette porte du ciel pour connaître mes attributs et pour contempler ma divinité. Monte donc et avance-toi, viens à moi par elle. Ces anges qui l'accompagnent et qui la servent sont ceux que j'ai destinés pour sa garde et pour la défense de cette sainte cité de Sion; fais en sorte qu'en méditant ses vertus, tu travailles à les imiter. » Il me sembla que je montais par cette échelle, et qu'en y montant je connaissais et je découvrais la plus grande des merveilles, et le plus ineffable prodige du Seigneur dans une pure créature, la plus grande sainteté et la plus grande perfection des vertus que le bras du Tout Puissant eût jamais opérées. Je voyais au haut de l'échelle le Seigneur des seigneurs et la Reine de tout ce qui est créé, qui me commandèrent de le glorifier, de le louer et de l'exalter pour de si magnifiques mystères (2), et d'écrire ce que j'en comprendrais. Le Seigneur Tout Puissant m'écrivit avec son doigt dans des tables bien plus augustes que celles de Moïse, une loi que je devais méditer et que je devais observer (3) ; il me fut inspiré de la manifester en sa présence à la très pure Vierge, que Marie vaincrait ma résistance et mon incapacité, et qu'avec son aide j'écrirais sa très sainte vie, qui produirait les trois réflexions que je souhaite. La première, que l'on connaisse et que l'on pénètre sérieusement le profond respect et la révérence que l'on doit à Dieu; que la créature se doit d'autant plus humilier et abaisser, que son immense Majesté se familiarise plus avec elle, et que les plus grands bienfaits et les faveurs les plus signalées doivent être le motif d'une plus grande crainte, révérence, assiduité et humilité. La seconde, afin que le genre humain, ayant si fort oublié son remède, découvre ce qu'il doit à sa Reine et charitable Mère touchant l'ouvrage de la rédemption, le grand amour et le profond respect qu'elle eut pour son Dieu, et ceux que nous devons avoir pour cette aimable princesse. La troisième, afin que mon directeur, et tout le monde, s'il est nécessaire, connaissent ma bassesse, ma lâcheté et le peu de soin que j'ai de correspondre aux grâces que je reçois.

(1) Job., VII, 20. — (2) Ps. II, 2. — (3) Exod., III, 18.

9. La très sainte Vierge, répondant à mon désir, me dit : « Ma fille, le monde a un grand besoin de cette doctrine, parce qu'il ignore la révérence qui est due au Seigneur Tout Puissant, et qu'il y manque; et par cette ignorance les hommes provoquent sa justice, qui les afflige et les abat; ils croupissent dans l'oubli de ses vérités; aveuglés qu'ils sont par leurs propres ténèbres, ils ne s'avisent pas de recourir à la lumière, qui les dissiperait; et cela leur arrive parce qu'ils manquent de cette crainte et de ce respect qu'ils lui doivent. » Le Très Haut et la Reine des anges me donnèrent ces avis et plusieurs autres pour me faire connaître leur volonté dans cet ouvrage. Alors j'eus de la confusion de mon peu de charité à l'égard du prochain, et de la répugnance que j'avais portée jusqu'alors aux offres que cette princesse me faisait de me protéger et de m'assister dans la manifestation de l'histoire de sa très sainte vie, voyant bien qu'il n'était pas à propos de la différer à un autre temps, parce que le

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Seigneur lui avait fait connaître que celui-ci était le plus convenable; et après cela il me tint ce discours ; « Ma fille, lorsque j'envoyai mon Fils unique au monde, les hommes étaient dans le plus pitoyable état où ils eussent jamais été, excepté le petit nombre qui me servait. La nature humaine est si imparfaite, que, si elle ne se soumet à la direction intérieure de ma grâce et à la pratique de ce que mes ministres enseignent, en assujettissant sa propre volonté et me suivant, moi, qui suis la voie, la vérité et la vie (1), par l'observance de mes commandements, qui conserve mon amitié, elle tombe à l'instant dans de profondes ténèbres, se plonge dans des misères sans nombre, et va d'abîme en abîme dans l'obstination du péché. Depuis la création et le péché du premier homme, jusqu'à la loi que je donnai à Moïse (2), ils se gouvernèrent selon leurs propres et perverses inclinations, ils tombèrent dans de très grandes erreurs, et ils y persévérèrent même après la loi, à laquelle ils ne voulurent pas se soumettre, et, marchant et s'éloignant ainsi toujours de la lumière et de la vérité, ils s'abîmèrent dans le malheureux oubli et de Dieu et d'eux-mêmes.

J'envoyai alors, par un amour de père, le salut éternel et le remède à la nature humaine pour la guérir de ses infirmités; de sorte que j'ai justifié ma cause. Et comme je me servis alors du temps de la plus grande misère pour faire éclater davantage ma plus grande miséricorde (3), je veux maintenant départir aux hommes une nouvelle faveur, parce que le temps propre à la faire sentir est arrivé, en attendant que mon heure vienne, en laquelle le monde se trouvera si chargé d'iniquités, et la mesure des pécheurs si remplie, qu'ils connaîtront et seront contraints de confesser la juste cause de mon indignation. Je manifesterai alors ma justice, mon courroux et mon équité, et je ferai connaître par là combien ma conduite a été équitable à leur égard. Pour les confondre davantage, voici le temps où ma miséricorde va fort éclater, et auquel je veux que mon amour ne soit point oisif; maintenant que le monde est arrivé au plus malheureux siècle qui se soit passé depuis l'incarnation du Verbe, auquel les hommes négligent d'autant plus leur bien, qu'ils devraient le chercher avec plus d'ardeur; en ce temps auquel la fin de leur vie passagère approche, et auquel la nuit de l'éternité pour les réprouvés va succéder au soleil de la grâce, qui doit faire naître aux justes un jour sans nuit et éternel; en ce temps auquel la plupart des mortels sont plongés dans les ténèbres de leur ignorance et dans l'abîme de leurs péchés, opprimant et persécutant les justes, et se moquant ouvertement de mes fidèles enfants; en ce temps que cette inique raison d'État, autant odieuse à ma sagesse qu'injurieuse à ma providence, méprise si fort ma sainte loi, et lorsque les méchants se rendent plus indignes de mes faveurs, ayant égard aux justes qui se trouvent dans cet heureux temps pour eux, je leur veux ouvrir à tous une porte par laquelle ils pourront avoir accès à ma miséricorde, et leur donner un flambeau, afin qu'ils soient éclairés dans les ténèbres de leur aveuglement. Je leur veux donner un souverain remède, s'ils veulent s'en servir, pour arriver à ma grâce; ceux qui le trouveront seront fort heureux, ceux qui en connaîtront la valeur ne le seront pas moins (4), ceux qui posséderont ce trésor, posséderont les véritables richesses, et ceux qui le méditeront avec respect, tâchant d'en concevoir les mystères, seront les véritables sages. Je veux que les hommes sachent combien vaut l'intercession de Celle qui fut le remède à leurs péchés, lorsqu'elle donna dans son sein virginal la vie mortelle à l'Immortel. Je veux qu'ils aient pour miroir, dans lequel ils puissent voir leur ingratitude, les merveilles que ma puissance a opérées dans cette créature. Je leur veux découvrir plusieurs de celles que j'ai faites en elle en qualité de Mère de mon Fils incarné pour le genre humain, et qui ont été cachées jusqu'à présent par mes secrets jugements.

(1) Jean., XIV, 6. — (2) Rom., V, 13 ; Jean., VII, 19. — (3) Ephés., II, 4 et 5. — (4) Prov., III, 13 et seq.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

10. « Je n'ai pas manifesté ces merveilles dans la primitive Église, parce qu'elles contiennent des mystères si relevés et si sublimes, que les fidèles se seraient arrêtés à les approfondir et à les admirer, lorsqu'il était nécessaire d'établir la Loi de grâce et de publier l'Évangile. Et, bien que cela n'eût pas été incompatible, néanmoins, l'esprit humain, tout rempli d'ignorance, pouvait recevoir quelques troubles et souffrir quelques doutes, dans un temps que la foi de l'incarnation et de la rédemption était encore faible, et les préceptes de la nouvelle loi dans le berceau. Et ce fut pour cela que le Verbe fait homme dit à ses disciples dans la dernière cène : *J'aurais à vous dire plusieurs choses, mais vous n'êtes pas à présent disposés à les recevoir* (1). Il parla en leurs personnes à tout le monde, qui était encore moins disposé, avant l'établissement de la loi et de la foi du Fils, à recevoir la foi et à connaître les mystères de sa Mère. Présentement la nécessité en est bien plus grande, et cette nécessité m'est un motif plus pressant que la mauvaise disposition que j'y trouve. Et si les hommes m'obligeaient par leurs religieux procédés en connaissant et révéant avec respect les merveilles que cette Mère de miséricorde renferme en soi, et s'ils réclamaient de cœur et avec sincérité son intercession, ils trouveraient quelque remède à leurs malheurs. Je leur présente cette mystique Cité de refuge; fais-en la description et le récit, selon que ta faiblesse te le permettra. Je ne veux pas qu'on les regarde comme des opinions ou de simples visions, mais comme une vérité constante et certaine. Que ceux qui ont des oreilles entendent (2); que ceux qui ont soif viennent aux eaux vives (3), et laissent les citernes croupissantes; que ceux qui aiment la lumière la suivent jusqu'à la fin. » C'est ce que le Seigneur Dieu Tout Puissant dit.

(1) Jean., XVI, 12. — (2) Matth., XI, 15. — (3) Apoc., XXII, 17.

11. Ce sont les paroles que le Très Haut me dit sur le sujet que je viens de raconter. Je dirai au chapitre suivant de quelle manière je reçois cette doctrine et cette lumière, et comment je connais le Seigneur; exécutant en cela l'obéissance, qui me l'ordonne. Ainsi, dans la suite, tous seront informés de la nature des connaissances et des miséricordes que je reçois.

CHAPITRE II.

Où il est déclaré de quelle façon le Seigneur manifeste ces mystères et la vie de la Reine du ciel à mon âme, dans l'état où sa divine bonté m'a mise.

12. Afin que l'on soit averti et éclairci dans le reste de cet ouvrage de la façon dont le Seigneur manifeste ces merveilles, il m'a semblé à propos de mettre ce chapitre au commencement, dans lequel je l'expliquerai le mieux qu'il me sera possible, et selon qu'il me sera accordé.

13. J'ai reçu, depuis que j'ai l'usage de la raison, un bienfait du Seigneur que j'estime un des plus grands que sa main libérale m'ait faits; c'est de m'avoir donné une très grande crainte de le perdre; ce qui m'a toujours poussée et excitée à désirer et à faire ce qui était le plus parfait et le plus assuré, et à demander la continuation de cette grâce au Très Haut, qui m'a crucifiée en quelque façon, perçant ma chair d'une vive crainte de ses jugements (1); je tremble toujours de perdre l'amitié du Tout Puissant, et même je doute si je la possède. Les larmes que cette perplexité me causait étaient ma continuelle nourriture (2); cette crainte m'a fait faire de grandes instances à Dieu, et m'oblige de demander l'intercession de la très

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

pure Vierge dans ces misérables temps où nous sommes (auxquels les serviteurs de Dieu doivent être cachés, et ne paraître presque point), le suppliant de tout mon cœur qu'il me conduise par une voie assurée et cachée aux yeux des hommes.

(1) Ps. CXVIII, 120. — (2) Ps. XLI, 4.

14. Le Seigneur me répondit à ces demandes réitérées : « Ne crains point et ne t'afflige pas, ô âme, je te mettrai dans un état et dans un chemin de lumière et de sûreté si caché et si relevé, que nul autre que moi ne le pourra connaître. Dès aujourd'hui je t'ôterai tout ce qui éclate à l'extérieur, et qui peut être exposé au péril; ainsi ton trésor sera caché; garde-le, et conserve-le bien, par la vie la plus parfaite. Je te mettrai dans un sentier secret, clair, véritable et pur; marche par cette route. » Dès lors j'aperçus un changement et un état fort spiritualisé dans mon intérieur. Mon entendement fut doué d'une nouvelle lumière, et on lui communiqua une science avec laquelle il connut toutes choses en Dieu, ce qu'elles sont en elles-mêmes, et leurs opérations; il lui fut manifesté que c'est la volonté du Très Haut que je les connaisse et que je les pénètre. Cette intelligence et cette lumière qui m'éclaire est sainte et douce, pure et subtile, aiguë et active, assurée et sereine (1). Elle fait aimer le bien et haïr le mal. C'est une vapeur de la vertu de Dieu (2), et une simple émanation de ses infinies clartés, que l'on présente à mon entendement comme un miroir, dans lequel j'aperçois par ma vue intérieure, et par le plus suprême de mon âme, plusieurs choses; l'objet paraissant infini par la lumière qui en rejaillit, quoique les vues soit limitées et l'entendement faible. L'on voit le Seigneur comme s'il était assis sur un trône de grande majesté, d'où l'on découvrirait distinctement ses attributs, autant que les forces de l'esprit humain le peuvent permettre; y ayant entre deux comme un voile d'un cristal très pur qui le couvre, à travers lequel l'on connaît et l'on discerne avec une vive clarté et une grande distinction les merveilles et les attributs ou perfections de Dieu.

Quoique ce voile dont je viens de parler empêche de le voir totalement, immédiatement et intuitivement, néanmoins la connaissance de ce qu'il cache ne cause aucune peine, mais elle est plutôt un sujet d'admiration à l'entendement, parce que l'on comprend que l'objet est infini et que celui qui le contemple est borné ; car elle lui donne des espérances que ce voile sera tiré, et qu'on lui en ôtera l'obstacle, quand l'âme sera dépouillée de cette chair mortelle (3), si elle tâche de s'en rendre digne.

(1) Sag., VII, 22. — (2) *Ibid.*, 25. — (3) I Cor., V, 4 et 6.

15. Dans cette connaissance, il y a divers degrés et plusieurs manières de voir; et cela dépend de la divine volonté, Dieu étant un miroir volontaire. Quelquefois il se manifeste plus clairement, d'autres fois moins. Quelquefois on y montre quelques mystères, et on en cache d'autres, et toujours ils sont grands. Cette différence suit bien souvent la disposition de l'âme; parce que si elle n'est pas tranquille et en paix, ou qu'elle ait commis quelque faute, ou quelque imperfection, pour petite qu'elle soit, elle ne peut voir cette lumière de la façon que je dis, par laquelle l'on connaît le Seigneur avec tant de clarté et de certitude, qu'elle ne laisse aucun doute de ce qu'on y découvre; au contraire elle persuade et assure que c'est Dieu qui est présent, et elle fait mieux entendre tout ce que sa Majesté dit. Et cette connaissance produit une force solide, efficace et pleine de douceur, pour aimer et servir le Très Haut, et pour lui obéir. L'on connaît de grands mystères dans cette clarté; l'on y voit combien la vertu est estimable, et combien il est avantageux de la pratiquer et de la posséder; l'on y découvre sa perfection et sa sûreté; et l'on y ressent une force et une vertu qui contraint de pratiquer

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

le bien, de s'opposer au mal, de le combattre et de vaincre bien souvent les passions. L'âme ne saurait être vaincue pendant qu'elle jouit de cette vue et qu'elle conserve cette lumière (1), qui lui communique le courage et la ferveur, l'assurance et la joie, et qui, par ses soins et par ses impulsions, appelle, relève et donne cette agilité et cette vivacité qui font que la partie supérieure de l'âme attire après soi l'inférieure. Et le corps même s'en ressent, étant presque tout spiritualisé pendant ce temps-là, auquel toutes ses pesantes inclinations sont suspendues.

(1) Sag., VII, 30.

16. Lorsque l'âme connaît et ressent ces doux effets, elle dit avec une amoureuse affection au Très Haut : Tirez-moi après vous : *Trahe me post te* (1), et nous courrons ensemble; parce qu'étant unie avec son bien-aimé, elle ne sent point les opérations terrestres; et se laissant attirer par la douceur des parfums de Celui qui la charme, elle se trouve plus où elle aime que là où elle vit. Elle laisse la partie animale déserte, et ne la rejoint que pour la réformer et la perfectionner, et pour y sacrifier les appétits criminels des passions. Que s'ils se veulent quelquefois révolter, elle les rejette avec impétuosité, parce que je ne vis plus, dit-elle, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi (2).

(1) Cant., I, 3. — (2) Gal., II, 20.

17. L'on aperçoit dans cet état, d'une certaine manière, le secours de Jésus-Christ, qui est Dieu (1) et la vie de l'âme, et qui agit dans toutes les saintes opérations et les saints mouvements; et l'on y découvre par la ferveur, par le désir, par la lumière et par l'efficace qui nous secondent en tout ce que nous faisons, une force intérieure que Dieu seul peut causer. L'on y ressent aussi l'amour que la continuation et la vertu de cette lumière produisent, et on y entend intérieurement une parole animée et continuelle (2), qui nous occupe à tout ce qui est divin, et nous sépare de tout ce qui est humain; et par-là l'on découvre que la vertu et la lumière du Soleil de justice, qui éclaire toujours dans les ténèbres, vivent en nous (3). Ce qui s'appelle proprement être au vestibule de la maison du Seigneur (4), puisque l'âme est en vue de ce divin Soleil et participe aux rayons qui en sortent (5).

(1) I Jean., V, 11 et 12. — (2) Hebr., IV, 12. — (3) Jean., I, 5. — (4) Ps. XCI, 14. — (5) Apoc., III, 23.

18. Je ne dis pas que ce soit toute la lumière, mais seulement une partie; et cette partie est une connaissance qui surpasse les forces et le pouvoir de la créature. Le Très Haut fortifie l'entendement pour le disposer à cette vue, lui donnant une qualité et une lumière surnaturelles, afin qu'il soit proportionné à cette connaissance, qui nous affermit dans cet état par la certitude avec laquelle nous croyons et nous connaissons les autres choses divines. Mais ici la foi nous accompagne aussi, et le Tout Puissant fait voir à l'âme dans cet état, par sa lumière éternelle, combien elle doit estimer cette science et cette clarté qu'il lui communique; et avec elle tous les biens me sont venus ensemble, et par ses libérales mains j'ai reçu un honneur d'un très grand prix. Cette lumière me précède en tout ce que je fais; je l'ai apprise sans fiction, et je désire de la communiquer sans envie, et de ne pas sceller l'honneur que j'en reçois (1). Elle est une participation de Dieu et elle produit une grande douceur et une joie singulière (2). Elle enseigne beaucoup dans un instant, et elle s'assujettit le cœur (3), nous retire et nous éloigne avec de puissants efforts de tous les objets qui pourraient nous séduire et qui dans cette lumière nous paraissent d'une amertume horrible; de sorte que l'âme, renonçant aux choses passagères, se va réfugier dans le sanctuaire de l'éternelle Vérité, et entre dans le cellier du Très Haut (4), où par ses ordres je suis ornée de

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

la charité, qui m'incite à être patiente et douce, sans envie et sans orgueil ni ambition (5); de n'être point colère, de ne juger mal de personne et de souffrir tout (6); ne cessant de m'instruire et de m'exhorter par de fortes impulsions dans le plus secret de mon âme, afin que je pratique toujours ce qui est le plus saint et le plus pur, m'enseignant même les moyens de le faire; et si je manque encore à la moindre petite chose, elle me reprend sans en laisser échapper aucune.

(1) Sag., VIII, 10, 11, 12 et 13. — (2) Sag., VIII, 16 et 18. — (3) *Ibid.* 4 et 7. — (4) Cant, II, 4. — (5) Cor., XIII, 4. — (6) *Ibid.*, 5.

19. C'est une lumière qui dans un même temps éclaire et anime, enseigne et reprend, mortifie et vivifie, appelle et retient, instruit et violente; nous fait distinguer le bien et le mal, l'élevé et le profond, la longueur et la largeur (1), le monde, son état, sa disposition et ses tromperies, ses vaines promesses et l'infidélité de ses habitants et de ses amateurs; et surtout elle m'enseigne à le fouler, à le mépriser et à ne m'attacher qu'au Seigneur, le regardant comme le souverain maître et le gouverneur de toutes choses. Je vois et je connais en sa Majesté la disposition et les vertus des éléments; le commencement, le milieu et la fin des temps, ses vicissitudes et ses variétés, le cours des années, l'harmonie des créatures et leurs qualités (2); tout ce qui est le plus caché dans les hommes, leurs opérations et leurs pensées, et combien elles sont éloignées de celles du Seigneur; les périls dans lesquels ils vivent et les sinistres voies qu'ils suivent; les états, les gouvernements, leur inconstance et leur peu de fermeté; en quoi consiste leur commencement, leur fin, et ce qu'ils ont de véritable ou de trompeur. L'on connaît et l'on découvre fort distinctement toutes ces choses en Dieu par le moyen de cette lumière, y connaissant même les personnes et leur naturel. Il y a pourtant un état inférieur à celui dont je viens de parler, qui est ordinaire à l'âme, dans lequel elle a véritablement l'usage de l'essentiel et de l'habitude de cette lumière, mais non pas de toute sa clarté. Ce qui lui limite cette si haute connaissance des personnes et des états, des secrets et des pensées que l'on reçoit dans le premier; parce que je n'ai pas plus de connaissance dans celui-là qu'il ne m'en faut pour me délivrer des dangers, pour éviter le péché et pour avoir une tendre et véritable compassion de mon prochain; sans que je me puisse donner la liberté de me déclarer à personne, ni de découvrir ce que je connais; car si l'auteur de ces merveilles ne me donne la permission et ne me commande parfois de donner des avis à quelqu'un, il semble que je devienne muette; et quand je lui rends ce bon office, ce doit être sans trop me déclarer, mais en lui touchant le cœur par des raisons évidentes et claires, communes et charitables, et en priant pour ses nécessités, n'ayant cette pénétration que pour cela.

(1) Éphés., III, 18. — (2) Sag., VII, 17, 18, 19 et 20.

20. Bien que j'aie pénétré toutes ces choses avec une grande clarté, néanmoins le Seigneur ne m'a jamais découvert qu'une âme se dût perdre; et ç'a été un effet de sa Providence, parce que la damnation d'une personne ne se manifeste pas sans un grand sujet; outre que je mourrais sans doute de douleur, si je le connaissais, et ce serait un effet que cette lumière produirait, car c'est une chose fort déplorable de voir qu'une âme doive être privée de Dieu pour toujours. Je l'ai prié de ne pas me découvrir cette malheureuse perte de personne; et si je pouvais délivrer quelqu'un du péché par ma propre vie, je le ferais avec plaisir et je ne refuserais pas que le Seigneur me le découvrit; mais pour celui auquel il n'y a point de remède, je le prie de me le cacher.

21. On ne me donne pas cette lumière pour m'obliger à déclarer mon secret en

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

particulier, mais afin que j'en use avec prudence et avec sagesse. Elle me pénètre comme une substance qui vivifie (quoiqu'elle ne soit qu'un accident), et qui émane de Dieu comme une habitude, par laquelle je dois régler mes sens et la partie inférieure de mon âme. Car dans la supérieure je jouis toujours d'une vision et d'un état de paix qui me font connaître intellectuellement tous les mystères et les secrets de la Reine du ciel que l'on m'y découvre, aussi bien que plusieurs autres de notre sainte foi, qui me sont presque continuellement présents; et je ne perds jamais cette lumière de vue. Que si quelquefois je m'abaisse comme une misérable créature avec quelque attache aux choses humaines, à l'instant le Seigneur m'appelle avec une douce rigueur, m'oblige de retourner à lui et d'être attentive à ses paroles, à la connaissance de ses mystères et de ses grâces, aux vertus et aux opérations tant extérieures qu'intérieures de la très sainte Vierge, comme je vais le déclarer.

22. Dans ces états spirituels et dans la clarté de nette même lumière je connaissais et je voyais la même Reine, Mère et Vierge, quand elle me parlait; et les anges, leur nature et leur excellence. Quelquefois aussi je les connais et je les vois en Dieu, et d'autres fois en eux-mêmes; mais avec cette différence, que pour les connaître en eux-mêmes il me faut, descendre quelques degrés plus bas. Et lorsque cela arrive je m'en aperçois par le changement des objets et par les divers mouvements de mon entendement. Je vois et j'entends ces princes célestes; je leur parle dans ces degrés inférieurs; ils y conversent avec moi, et m'éclaircissent de plusieurs de ces mystères que le Seigneur m'a montrés. La Reine du ciel m'y déclare et m'y manifeste ceux de sa très sainte vie, et toutes les merveilles qui s'y sont passées; et je les distingue tous avec ordre par les divins effets que je ressens dans mon âme.

23. Je les vois en Dieu comme dans un miroir volontaire, sa Majesté m'y montrant les saints qu'elle veut et de la manière qu'il lui plaît, avec une grande clarté et avec des effets plus relevés; on y connaît avec une admirable lumière le même Seigneur, les saints, leurs vertus héroïques, leurs prodiges, et comme ils les ont opérés avec la grâce, rien ne leur ayant été impossible par son secours et par sa vertu (1); la créature se trouvant dans cette connaissance plus abondante, plus remplie de vertu et de consolation, et comme dans le repos de son centre; parce que la lumière qu'on y ressent est d'autant plus forte, ses effets plus relevés, sa substance et sa certitude plus grandes, que ce repos est plus intellectuel, moins corporel et moins imaginaire. On y remarque encore ici une différence car l'on y connaît que cette vue ou cette connaissance du même Seigneur, de ses attributs et de ses perfections, est plus élevée; et que ce qui en résulte est d'une douceur inconcevable; et même que la connaissance des créatures en Dieu est inférieure à celle-là. Il me semble que cette subordination naît en partie de l'âme même; car comme sa vue est si bornée, elle ne peut pas s'appliquer si fort à Dieu, ni le connaître si parfaitement avec les créatures que lorsqu'elle connaît sa seule Majesté sans elles; il semble même que dans cette seule vue on reçoit une plus grande plénitude de consolation, que quand on voit les créatures en Dieu. Cette connaissance de la divinité est si délicate, qu'elle diminue à mesure que nous y mêlons quelque autre chose, au moins pendant que nous sommes dans cette vie mortelle.

(1) Philip. XV, 18.

24. Je vois dans l'autre état plus inférieur à celui que j'ai dit, la très sainte Vierge en elle-même et les anges; j'y aperçois et j'y connais de quelle manière l'on m'y enseigne, l'on m'y parle et l'on m'y éclaire; laquelle est à peu près celle dont les anges se communiquent et se parlent entre eux, et dont ces esprits supérieurs éclairent et informent leurs inférieurs. Le Seigneur comme cause première distribue cette lumière; mais celle dont la très sainte

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Vierge participe et dont elle jouit avec une si grande plénitude, elle la communique à la partie supérieure de l'âme, et je connais par cette communication cette Reine, ses prérogatives et ses mystères, de la manière dont l'ange inférieur connaît ce que le supérieur lui communique. Je la connais aussi par la doctrine que cette même Reine enseigne, par l'efficacité de cette doctrine et par plusieurs autres effets, que la vérité, la pureté et l'élévation de cette vision font ressentir et font éprouver; dans laquelle on ne reconnaît rien d'impur, rien d'obscur, rien de faux et rien de douteux; au contraire tout y est saint, pur et véritable. Il m'en arrive de même dans mon état présent, avec les princes célestes; et le Seigneur m'a fait connaître plusieurs fois que je reçois ces communications et ces lumières, comme ils les pratiquent parmi eux. Il m'arrive souvent que cette illumination passe dans moi par tous ces sacrés canaux; que le Seigneur me donne l'intelligence et la lumière ou son objet; que la très sainte Vierge m'en donne l'éclaircissement, et que les anges me fournissent les termes pour m'exprimer. D'autres fois (et pour l'ordinaire) le Seigneur fait tout, et il m'enseigne ce que je dois écrire. La Reine du ciel m'instruit quelquefois de tout par elle-même; d'autres fois les anges me rendent cet office; et l'on a coutume aussi de ne m'en donner que l'intelligence; prenant les termes dont je me sers pour me faire entendre, de ce qui m'a été déjà inspiré. Il est vrai que je pourrais errer en ceci, si Dieu le permettait, parce que je suis une pauvre ignorante et que je me sers de ce que j'ai ouï; et quand il me vient quelque difficulté en déclarant ces connaissances, j'ai recours à mon directeur et à mon père spirituel dans les matières les plus délicates et les plus difficiles.

25. Dans ces sortes de temps et ces divers états, j'ai rarement des visions corporelles, mais j'y reçois quelques visions imaginaires; et celles-ci sont fort inférieures aux autres dont je viens de parler, qui sont bien plus élevées, plus spirituelles et plus intellectuelles. Et ce que je puis assurer est que dans toutes les connaissances et les intelligences qui me viennent de la part du Seigneur, de la très sainte Vierge ou des anges, soit qu'elles soient grandes ou petites, inférieures ou supérieures, je reçois une lumière très abondante et une doctrine fort profitable, dans laquelle je reconnais et je vois la vérité et tout ce qui est le plus parfait et le plus saint; j'y ressens même une force et une lumière divines qui m'obligent de travailler à la plus grande pureté de mon âme, de désirer la grâce du Seigneur, de mourir pour elle et de pratiquer toujours ce qui lui est le plus agréable; connaissant par ces divers degrés et par ces sortes d'intelligences, avec un grand profit, une douce consolation et une parfaite joie de mon âme, tous les mystères de la vie de la Reine du ciel. De quoi je glorifie de tout mon cœur le Tout Puissant, je l'exalte, je l'adore et je le reconnais pour saint, pour le Dieu fort et admirable, et digne de louange, de gloire et de révérence pendant tous les siècles des siècles.

Amen.

CHAPITRE III.

De la connaissance que j'eus de la Divinité, et du décret que Dieu fit de créer toutes choses

26. Que vos jugements sont incompréhensibles, ô mon Dieu, et que vos voies sont impénétrables (1) Votre commencement et votre fin sont autant inconnus qu'impossibles à trouver, vous êtes et vous serez toujours le même; qui pourra donc vous résister, qui pourra connaître votre grandeur, et qui pourra raconter vos œuvres magnifiques (2)? Où se trouvera ce téméraire, qui aura la hardiesse de vous dire. Pourquoi les avez-vous faites ainsi (3)? Votre trône est par-dessus toutes choses, et nos regards n'y sauraient arriver ni notre entendement

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

vous comprendre. Soyez béni, ô Roi de gloire, de ce que vous avez daigné découvrir à votre servante et à ce chétif ver de terre de grands secrets et de très hauts mystères, ayant suspendu mon esprit et m'ayant élevée dans un état où j'ai vu ce que je ne saurais exprimer. J'ai vu le Seigneur et le Créateur de tout ce qui a l'être. J'ai vu une grandeur en elle-même avant qu'elle eût rien créé; j'ignore de quelle façon elle me fut montrée, mais non pas ce que je vis et ce que j'entendis. Sa Majesté, qui pénètre toutes choses, fait qu'ayant à parler de sa divinité, mes pensées me jettent dans le ravissement, mon âme est dans la crainte, mes puissances se suspendent dans leurs opérations, et toute la partie supérieure de mon âme abandonne l'autre, elle congédie les sens pour s'envoler vers ce qu'elle aime, délaissant ce qu'elle anime. Dans ces défaillances et dans ces amoureuses pâmoisons, mes yeux, fondent en larmes et ma langue devient muette. O mon très haut et incompréhensible Seigneur! objet infini de mon entendement, comment me trouvé-je anéantie lorsque je suis en votre présence (car vous êtes éternel et sans borne), mon être se réduit en poussière, et à peine puis-je m'apercevoir de moi-même? Comment est-ce que cette pauvre créature osera regarder votre magnificence et votre souveraine majesté? Assistez-moi, Seigneur, fortifiez ma vue et encouragez ma crainte, afin que je puisse raconter ce que j'ai vu et obéir à vos ordres.

(1) Rom., XI, 53. — (2) Eccles., XVIII, 2-5. — (3) Rom., IX, 20.

27. Je vis par mon entendement de quelle manière le Très Haut était en lui-même, et j'eus une claire et véritable connaissance que c'est un Dieu infini en sa substance et en ses attributs, qu'il est éternel, qu'il est une souveraine trinité et un seul Dieu en trois personnes; trois, afin que les opérations de se connaître, de se comprendre et de s'aimer soient exercées; et un seulement, pour jouir du bien de l'unité éternelle. Il est trinité de Père, de Fils, et de Saint-Esprit. Le Père n'est pas fait, ni créé, ni engendré, et il ne le peut pas être ni avoir aucune origine. Je connus que le Fils est du Père seul par une éternelle génération, qu'ils sont égaux en l'éternité, et qu'il est engendré de la fécondité de l'entendement du Père, et que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par amour. Dans cette inséparable trinité, il n'est rien qu'on puisse dire premier ni dernier, plus grand ni moindre. Les trois personnes sont en elles-mêmes également éternelles et éternellement égales; je connus que c'est une unité d'essence en une trinité de personnes, un Dieu en cette inséparable trinité, et trois personnes en l'unité d'une substance. Les personnes ne se confondent pas pour être un Dieu, ni la substance ne se sépare pas ou n'est pas divisée pour être en trois personnes, qui étant distinctes dans le Père, dans le Fils, et dans le Saint-Esprit, ne sont qu'une même divinité; la gloire en est égale et la majesté, le pouvoir, l'éternité, l'immensité, la sagesse, la sainteté et tous les attributs le sont aussi. Et quoique les personnes dans lesquelles subsistent ces perfections infinies soient trois, néanmoins il n'y a qu'un seul Dieu véritable, qu'un Saint, qu'un Juste, qu'un Puissant, qu'un Éternel, et qu'un Infini.

28. Je découvris aussi que cette divine Trinité se comprenait par un simple regard, sans avoir besoin d'une nouvelle ni distincte connaissance; que le Père fait autant que le Fils, et le Fils et le Saint-Esprit autant que le Père; qu'ils s'aiment réciproquement par un même amour immense et éternel, que cette unité entend, aime et opère également et indivisiblement; qu'elle est une nature simple, incorporelle et indivisible, et un être du véritable Dieu, dans lequel se trouvent en un degré suprême et infini toutes les perfections unies et assemblées.

29. Je connus la nature de ces perfections du Très Haut, je découvris qu'il est beau, sans laideur, grand sans quantité, bon sans qualité, éternel sans succession de temps, fort

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

sans faiblesse, vie sans mortalité, et véritable sans fausseté; qu'il est présent en tout lieu, le remplissant sans l'occuper, et se trouvant en toutes choses sans extension; qu'il n'y a point de contradiction dans sa bonté ni de défaut dans sa sagesse; qu'il est incompréhensible en cette sagesse, terrible dans ses conseils, juste dans ses jugements, très secret dans ses pensées, véritable dans ses paroles, saint dans ses œuvres et riche en ses trésors; que l'espace ne lui donne pas plus d'étendue, ni le raccourci ne le rétrécit pas; que sa volonté n'est point sujette au changement; qu'il n'y a en lui ni passé ni avenir; que les choses tristes ne le peuvent point affliger; que l'origine ne lui a donné aucun commencement, et que le temps ne lui donnera aucune fin. O immensité éternelle ! combien d'espace sans bornes ai-je découvert en vous, quelle infinité ne reconnais-je pas dans votre être infini ! La vue ne saurait se lasser ni se borner contemplant cet objet sans fin. C'est un être immuable, un être au-dessus de tout être, une sainteté très parfaite et une vérité très infaillible; il est l'infini, la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur, la gloire et la cause de cette même gloire, le repos sans lassitude et la souveraine bonté. Enfin je vis toutes choses en le voyant, et je ne saurais trouver le moyen de dire ce que je vis.

30. Je vis comme le Seigneur était avant que de créer aucune chose, et je considérai avec admiration où il faisait sa demeure, car il est vrai qu'alors il n'y avait point de ciel empyrée ni d'autres cieux inférieurs; point de soleil, ni de lune, ni d'étoiles, ni aucun élément. Le Créateur était seulement, sans qu'il y eût rien de créé. Tout était désert, sans anges, sans hommes et sans animaux; et par cette vue je connus que l'on doit nécessairement convenir que Dieu était en lui-même, et qu'il n'avait besoin d'aucune créature, parce qu'il était autant infini en ses attributs avant que de les créer qu'après les avoir tirées du néant; car il les eût et les aura pendant toute son éternité comme dans un sujet indépendant et incrée; aucune perfection ne pouvant manquer à sa divinité, parce qu'elle les contient toutes, et elle est seule ce qu'elle est, tous les avantages des créatures et tout ce qui a l'être se trouvant dans cet être infini d'une façon inconcevable et très éminente, comme des effets dans leur cause.

31. Je connus que le Très Haut était permanent en lui-même, lorsque les trois divines personnes firent le décret (selon notre façon de concevoir) de communiquer leurs perfections et d'en faire des largesses. Il faut remarquer, pour mieux comprendre ceci, que Dieu connaît toutes choses par un acte indivisible, très simple et sans discours; qu'il n'en connaît point une par la connaissance d'une autre qui l'ait précédée, comme nous, qui raisonnons et discoupons, ne les connaissant que par divers actes de notre entendement; parce que la connaissance de Dieu les pénètre toutes ensemble dans un moment, sans qu'il y ait dans son entendement infini ni première, ni dernière, se trouvant toutes ramassées dans cette science divine et incrée, comme elles le sont dans l'être de Dieu, où elles sont renfermées et contenues comme dans leur premier principe.

32. Dans cette science de simple intelligence que nous appelons première selon la préséance naturelle de l'entendement sur la volonté, il faut considérer en Dieu un ordre, non de temps, mais de nature, selon lequel nous concevons que l'acte de son entendement précéda celui de sa volonté; car nous considérons premièrement en lui le seul acte d'entendre sans réfléchir sur le décret qu'il forma de vouloir créer quelque chose. Dans cet instant donc, les trois personnes divines conférèrent ensemble par un acte d'entendement de la convenance des œuvres *ad extra*, c'est-à-dire de ce que sa puissance devait tirer du néant, et de toutes les créatures qui ont été; qui sont et qui seront.

33. J'eus la hardiesse de demander à sa Majesté de satisfaire le désir que j'avais de

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

savoir l'ordre qu'elle tint dans la résolution qu'elle fit de créer toutes choses, et ce que nous en devons croire, ne le demandant que pour apprendre le rang que la Mère de Dieu eut dans l'entendement divin; et je dirai comme il me sera possible ce qu'elle daigna me répondre et me manifester, et l'ordre que je découvris dans ces idées divines, le réduisant en instants, parce que autrement nous ne pourrions pas proportionner la connaissance de cette science de Dieu à notre capacité; laquelle science nous appellerons ici science de vision, dans laquelle se trouvent les idées ou les images des créatures que Dieu détermina de créer, et qu'il tient représentées dans son entendement, les connaissant infiniment mieux que nous ne les voyons et ne les connaissons présentement nous-mêmes.

34. Or, bien que cette science divine soit une, très simple et très indivisible; néanmoins, comme les choses qu'elle regarde sont plusieurs et qu'elles ont un tel ordre entre elles, que les unes sont avant les autres, que les unes reçoivent l'être ou l'existence des autres, et qu'elles ont une mutuelle dépendance; il nous faut pour cette raison diviser la science et la volonté de Dieu en plusieurs instants ou en plusieurs actes qui correspondent aux divers instants de l'ordre des objets. Ainsi nous disons que Dieu connut et détermina une chose avant l'autre et par une autre, et que s'il n'avait pas premièrement voulu ou connu par cette science de vision une chose, il ne voudrait pas l'autre. Nous ne devons pas inférer de cela que Dieu eut plusieurs actes d'entendement ni de volonté; mais nous voulons faire entendre que, comme les choses succèdent les unes aux autres, et ont un tel enchaînement, que, les imaginant par cet ordre objectif, nous appliquons (pour les mieux comprendre) ce même ordre dans les actes de la science et de la volonté de Dieu.

CHAPITRE IV.

Les décrets divins y sont distribués par instants, déclarant ce que Dieu détermina en chacun, touchant sa communication au dehors.

35. Il me fut manifesté que cet ordre se devait distribuer par les instants qui suivent. Au premier, Dieu connut ses attributs divins, ses perfections et cette ineffable inclination qu'il avait de se communiquer hors de lui-même; et ce fut la première connaissance des communications au dehors. Sa Majesté contemplant la nature, la vertu et l'efficace que ses perfections infinies avaient pour produire des choses magnifiques, vit dans son équité qu'il était très convenable, et comme de la justice et de la nécessité, qu'une si souveraine bonté se communiquât, afin d'opérer selon son inclination communicative, et afin d'exercer sa libéralité et sa miséricorde, distribuant au dehors d'elle-même avec sa magnificence la plénitude de ses trésors infinis que la Divinité renferme. Parce qu'étant tout infini, il lui est bien plus naturel de faire des dons et des grâces qu'au feu de monter à sa sphère, qu'à la pierre de descendre à son centre, et qu'au soleil de répandre sa lumière. Et cette profonde mer de perfections, cette abondance de trésors et cette infinité impétueuse de richesses désirent par leur propre inclination les voies de se communiquer aussi bien que par la connaissance qui leur vient de la volonté et de la sagesse du même Dieu, que ce n'est pas diminuer ses dons ni ses grâces que de les communiquer, mais plutôt en quelque façon les augmenter en ouvrant cette source inépuisable de richesses.

36. Dieu regarda tout cela dans ce premier instant après la communication ad intra, ou au-dedans, par les émanations éternelles. Et en les regardant, il se trouva comme obligé par lui-même de se communiquer ad extra, c'est-à-dire au dehors de son être, connaissant qu'il était saint, juste, miséricordieux et pieux de le faire, puisque rien ne s'y pouvait opposer. Et nous pouvons nous imaginer, selon notre manière de concevoir, qu'il manquait quasi

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

quelque chose à la tranquillité de Dieu, jusqu'à ce qu'il fût arrivé au centre des créatures, dans lesquelles et avec lesquelles il devait prendre ses délices (1) en leur faisant part de sa divinité et de ses perfections.

(1) Prov., VIII, 31.

37. Deux choses me causent de l'admiration, me suspendent, m'attendrissent et m'anéantissent dans cette connaissance et dans cette lumière que je reçois. La première est cette inclination que j'ai découverte en Dieu, et cette grande volonté qui est en lui de communiquer sa divinité et les trésors de sa gloire. La seconde, est l'immensité ineffable et incompréhensible des biens et des dons que je connus qu'il destinait et qu'il voulait distribuer, ne laissant pas avec tout cela d'être autant infini que s'il ne sortait aucune chose de lui. Je connus dans cette inclination et dans ce désir de sa Majesté qu'elle était disposée de sanctifier, de justifier et de remplir de dons et de perfections toutes les créatures en général et en particulier, et de donner à chacune plus que les anges et les séraphins n'ont reçu, quand même toutes les gouttes de la mer et les grains de sable, les étoiles, les plantes, les éléments et toutes les créatures irraisonnables seraient capables de raison et de ses dons, pourvu que de leur côté elles n'y missent aucun obstacle capable de l'empêcher. O épouvantable horreur du péché et de sa malice, qui seul peut arrêter ce torrent impétueux de tant de biens éternels !

38. Il fut conféré et décrété dans le second instant de faire cette communication de la divinité à raison de la grande gloire et de l'exaltation qui en résulterait au dehors à sa Majesté, par la manifestation de ses grandeurs. Et Dieu regarda dans cet instant cette propre exaltation comme la fin de ses communications qui le devait faire connaître, louer et glorifier en manifestant sa libéralité et sa toute-puissance.

39. Dans le troisième instant, on connut et détermina l'ordre et la manière de faire cette communication, en façon que l'exécution d'une si grande résolution fût à la plus grande gloire de Dieu; l'ordre qu'il devait y avoir entre les objets et la manière, et la différence de leur communiquer la divinité et les attributs, afin que ce mouvement du Seigneur eût (à notre façon de concevoir) une fin honnête et des objets proportionnés, et qu'il se trouvât parmi eux la plus belle et la plus admirable de toutes les harmonies et de toutes les subordinations. Il fut déterminé en premier lieu dans cet instant que le Verbe divin prendrait chair humaine et se rendrait visible. La perfection et la disposition de la très sainte humanité de notre Seigneur Jésus-Christ y furent décrétées, et la forme en resta dans l'entendement divin. En second lieu, celles des autres qui devaient recevoir l'humanité à son imitation, y eurent place; l'entendement divin y désignant l'harmonie de la nature humaine, ses avantages, la disposition du corps organisé et l'âme qui le devait animer avec ses puissances, pour connaître son Créateur et en jouir, capable de discerner le bien d'avec le mal, et avec une volonté libre pour aimer le même Seigneur.

40. Je découvris qu'il était comme nécessaire, pour des raisons très relevées que je ne saurais exprimer, que cette union hypostatique de la seconde personne de la très sainte Trinité avec la nature humaine fût le premier ouvrage, et le premier objet par où l'entendement et la volonté divine sortissent premièrement au dehors. L'une des raisons est, parce qu'après que Dieu se fut connu et aimé dans lui-même, il était le plus convenable et du plus bel ordre de connaître et d'aimer ce qui était le plus immédiat à sa divinité, comme l'est l'union hypostatique. Et l'autre, parce que sa divinité se devait aussi communiquer substantiellement au dehors, s'étant communiquée au-dedans; afin que l'intention et la

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

volonté divine commençassent leurs œuvres par la fin la plus relevée, et que ses attributs se communiquassent avec une très belle harmonie ; que ce feu de la divinité opérât premièrement le plus grand de tous ses ouvrages en ce qui lui était le plus immédiat, comme l'était l'union hypostatique; que sa divinité commençât en premier lieu par celui qui devait arriver au plus haut et au plus excellent degré, après le même Dieu, de sa connaissance, de son amour, des opérations et de la gloire de sa même divinité, et que Dieu ne se mit pas (selon notre façon de parler) comme en danger d'être privé de cette fin, car c'était avec lui seul qu'il pouvait trouver quelque proportion et quelque espèce de justice qui méritât un si merveilleux ouvrage. Il était aussi convenable et comme nécessaire que, puisque Dieu voulait créer plusieurs créatures, il les créât avec ordre et subordination, et que celle-ci fût la plus admirable et la plus glorieuse de toutes. Et par cette raison il y en devait avoir une qui en fût le chef et au-dessus de toutes, et qu'elle fût, autant qu'il serait possible, immédiate et unie à Dieu, afin que par elle et par son moyen tous eussent accès à sa divinité. Et c'est pour ces raisons et plusieurs autres (que je ne puis exprimer) que la grandeur des ouvrages de Dieu a trouvé en la seule personne du Verbe incarné de quoi se satisfaire, parce que par lui il y avait dans la nature un très bel ordre, qui sans lui ne s'y trouverait pas.

41. Dans le quatrième instant, les dons et les grâces qui se devaient donner à l'humanité de notre Seigneur Jésus-Christ, unie à la divinité, furent décrétées. Ici le Très Haut ouvrit la main de sa libéralité toute-puissante et de ses attributs pour enrichir la très sainte humanité et l'âme de Jésus-Christ par l'abondance de ses dons et de ses grâces dans la plus grande plénitude et au plus haut degré qui fût possible. Dans cet instant se détermina ce que David a dit depuis : L'impétuosité du fleuve de la divinité réjouit la cité de Dieu (1); le torrent de ses dons se dégorgeant dans cette humanité du Verbe, lui communiqua toute la science infuse, toute cette béatitude, cette grâce et cette gloire dont son âme très sainte était capable, et qui convenait au sujet, qui était vrai Dieu et vrai homme tout ensemble, et chef de toutes les créatures capables de la grâce et de la gloire, qui leur devaient résulter de ce torrent impétueux de la manière qu'il arriva.

(1) Ps. XLV, 5

42. Le décret et la prédestination de la Mère du Verbe incarné appartient conséquemment et comme en second lieu à ce même instant, parce que je découvris ici que cette pure créature fut ordonnée avant qu'il y eût d'autre décret d'en créer aucune autre. Ainsi elle fut conçue dans l'entendement divin la première de toutes, comme il était convenable à la dignité, à l'excellence et aux dons de l'humanité de son très saint Fils; et incontinent, toute l'impétuosité du fleuve de la Divinité et de ses attributs, immédiatement avec lui, se versa en elle, autant qu'une pure créature était capable de le recevoir, et que sa dignité de Mère le requérait.

43. J'avoue que dans la connaissance que j'eus de ces très hauts mystères et décrets, je fus ravie d'admiration et tout hors de moi-même. Et connaissant cette très sainte et très pure créature, formée et désignée dans l'entendement divin dès le commencement et avant tous les siècles, enivrée de joie, je glorifie le Tout Puissant de l'admirable et mystérieux décret qu'il fit de nous créer une si pure, si grande, si mystique et si divine créature, plus digne d'être admirée et louée de toutes les autres, qu'il n'est possible d'en faire la description. Et je pourrais bien dire dans cette admiration ce que dit saint Denis l'Aréopagite, que si la foi ne m'enseignait et la connaissance de ce que je vois ne me convainquait que c'est Dieu qui la forme dans son idée, et que sa seule toute-puissance pouvait et peut former une telle image de sa divinité; et si tout cela ne m'était représenté dans un même temps, je pourrais douter

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

si cette Vierge Mère aurait été elle-même une divinité.

44. Oh! combien de larmes sortent de mes yeux, et quelle perçante admiration ressent mon âme, de voir que ce divin prodige et cette merveille du Très Haut ne soit pas connue, ni manifestée à tous les mortels! On en connaît beaucoup, mais on en ignore bien davantage, parce que ce livre scellé n'a pas été ouvert. La connaissance de ce tabernacle de Dieu me suspend, et je reconnais son auteur plus admirable en sa formation que dans tout le reste des autres créatures inférieures à cette Dame, bien que leur diversité publie hautement la gloire et la puissance de leur Créateur mais cette Reine les renferme toutes, et possède plus de trésors elle seule que toutes les autres ensemble; la variété et l'inestimable valeur de ses richesses exaltent et glorifient plus son auteur qu'elles ne sauraient faire.

45. Dans cet instant il fut promis au Verbe (selon notre manière de parler), comme par un contrat touchant la sainteté, la perfection et les dons de grâce et de gloire, que celle qui était destinée pour être sa Mère devait recevoir, combien serait protégée et défendue cette véritable cité de Dieu, dans laquelle sa Majesté contempla les grâces et les mérites que cette princesse devait acquérir pour soi, et les fruits qu'elle pourrait procurer à son peuple par l'amour et par le retour qu'il en recevrait. Dans ce même instant, et comme en troisième et dernier lieu, Dieu détermina de créer un endroit où le Verbe fait homme et sa Mère pussent habiter et converser. Il créa en premier lieu, à leur considération et pour eux seuls, le ciel, les astres, la terre, les éléments et tout ce qu'ils contiennent. Le second décret et l'intention suivante fut pour les membres dont il devait être le chef et pour les sujets dont il devait être le roi; car tout le nécessaire fut disposé par avance avec une providence royale.

46. Je passe au cinquième instant, bien que j'aie trouvé ce que je cherchais. La création de la nature angélique fut déterminée dans ce cinquième; car étant plus excellents et plus proportionnés à la Divinité par leur être spirituel, leur création, l'admirable disposition des neuf chœurs et des trois hiérarchies furent premièrement prévues et décrétées. Ayant été créés en premier lieu pour la gloire de Dieu, pour servir, pour connaître et pour aimer sa Majesté, néanmoins ils furent ordonnés en second lieu pour assister, glorifier, honorer et servir l'humanité divinisée dans le Verbe éternel, et la reconnaître pour leur chef, et sa très sainte Mère pour leur reine, avec ordre de les suivre en toutes leurs voies (1). Et notre Seigneur Jésus-Christ leur mérita dans cet instant par ses mérites infinis, présents et prévus, toutes les grâces qu'ils recevraient; il fut même établi leur chef, leur modèle et leur roi souverain, dont ils étaient sujets. Et, bien que le nombre des anges fût infini, les mérites de notre Seigneur Jésus-Christ étaient plus que suffisants pour leur mériter la grâce.

(1) Ps. XC, 11.

47. La prédestination des bons et la réprobation des mauvais anges appartient à cet instant, dans lequel Dieu vit et connut par sa science infinie les œuvres des uns et des autres, avec l'ordre qu'il fallait pour prédestiner par sa volonté et par sa miséricorde ceux qui lui devaient être obéissants, et pour réprouver par sa justice ceux qui devaient se révolter contre sa Majesté par leur orgueil, par leur désobéissance et par leur amour-propre désordonné. Il fut déterminé dans ce même instant de créer le ciel empyrée, où Dieu devait manifester sa gloire et récompenser les bons dans cette même gloire; la terre et le reste pour l'usage des autres créatures; et dans son centre ou son plus bas lieu, l'enfer pour y punir les mauvais anges.

48. Dans le sixième instant, il fut arrêté de créer un peuple et une multitude d'hommes

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

à Jésus-Christ, qui avaient été désignés auparavant dans l'entendement et dans la volonté divine; leur formation fut décrétée à son image et à sa ressemblance, afin que le Verbe humanisé eût des frères semblables et inférieurs à lui, dont il serait le chef. Dans cet instant l'ordre de la création de tout le genre humain fut déterminé, qui commencerait d'un seul homme et d'une seule femme, qui se multiplierait par leur moyen, jusqu'à la sainte Vierge et à son Fils, selon l'ordre qu'il y fut conçu. On y ordonna, par les mérites de Jésus-Christ notre Sauveur, la grâce, les dons qu'on leur devait faire, et la justice originelle s'ils y voulaient persévérer; et l'on y prévint la chute d'Adam, et en lui celle de tous ses descendants, excepté la sainte Vierge, qui ne fut pas comprise dans ce décret; on y ordonna leur remède, et que la très sainte humanité serait passible; les prédestinés y furent choisis par une grâce libérale, et les réprouvés rejetés par une justice équitable. Tout ce qui était nécessaire pour la conservation de la nature humaine et pour obtenir cette fin de la rédemption et de la prédestination y fut ordonné; leur volonté libre étant laissée à tous les hommes, parce que cela était plus conforme à leur nature et à la justice divine. On ne leur fit aucun tort, parce que, s'ils purent pécher avec leur libre arbitre, ils pouvaient ne le pas faire avec la grâce et la lumière de la raison; car Dieu ne devait violenter personne, comme aussi il ne prétend pas manquer au besoin, ni refuser le nécessaire à qui que ce soit. Ayant écrit sa loi dans les cœurs de tous les hommes (1), personne ne peut s'excuser de ne pas le reconnaître et de ne pas l'aimer comme le souverain bien et l'auteur de tout ce qui est créé.

(1) Rom., II, 15.

49. Je connaissais dans l'intelligence de ces mystères avec une perçante clarté les grands et relevés motifs que les mortels avaient de louer et d'adorer leur Créateur et Rédempteur, par ce qui nous était manifesté dans ces ouvrages de sa gloire et de sa puissance. Je connaissais aussi combien ils sont lents à reconnaître ces obligations et à correspondre à de tels bienfaits; et combien sont justes les raisons qu'a le Très Haut de se plaindre et de s'indigner de cet oubli. Sa Majesté me commanda et m'exhorta de ne pas tomber dans cette ingratitude, mais au contraire de lui offrir un sacrifice de louange et un cantique nouveau, et de le glorifier pour toutes les créatures.

50. Mon très haut et incompréhensible Seigneur, qui pourrait avoir l'amour et les perfections de tous les anges et de tous les justes ensemble, pour glorifier et louer dignement vos grandeurs ! Je déclare, mon Tout Puissant Seigneur, que cette chétive créature n'a pu mériter un si mémorable bienfait, que d'avoir reçu une si claire connaissance et une si grande lumière de votre ineffable Majesté; dans laquelle vue je vois aussi ma bassesse, que j'ignorais avant cette heure fortunée, ne pénétrant pas l'importance de cette vertu humiliante que l'on découvre et que l'on apprend dans cette science. Je ne voudrais pas me flatter de la posséder, mais je ne voudrais pas non plus nier avoir connu le moyen assuré de la trouver; parce que votre lumière, mon divin Maître, m'a éclairée, et le flambeau de votre grâce m'a découvert les voies qui me font connaître ce que j'ai été, ce que je suis (1), et me font craindre ce que je puis devenir. Vous avez, Seigneur, éclairé mon entendement et enflammé ma volonté par le très noble objet de ces puissances, et vous m'avez entièrement soumise à tout ce qui peut vous plaire; j'en fais la déclaration à tous les mortels, afin qu'ils m'abandonnent et que je les abandonne. Je suis donc à mon bien-aimé, et (quoique je ne le mérite pas) mon bien-aimé est à moi (2). Fortifiez donc, Seigneur, ma faiblesse, afin que je coure après les charmes de vos odeurs (3), qu'en courant je vous possède, qu'en vous possédant je ne vous abandonne plus, et que je sois sans crainte de vous laisser et de vous perdre.

(1) Ps. CXVIII, 105. — (2) Cant., II, 16. — (3) *Ibid.*, I, 8.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

51. Je suis fort brève et bégayante dans ce chapitre, car on en pourrait faire plusieurs livres; mais j'abrège, parce que les paroles me manquent et que je suis une pauvre ignorante, mon intention ayant été de déclarer seulement comme la très sainte Vierge et Mère fut désignée et prévue avant tous les siècles dans l'entendement divin (1). Après quoi je me retire dans mon intérieur pour y contempler et admirer en silence ce que je ne puis exprimer de ce mystère ineffable, et pour y louer en esprit l'auteur de ces merveilles, lui disant le cantique des bienheureux : Saint, Saint, Saint est le Dieu des armées (2).

(1) Eccles., XXIV, 4. — (2) Isaïe, VI, 8.

CHAPITRE V.

De l'interprétation que le Très Haut me donna du chapitre huitième des Proverbes, en confirmation du précédent.

52. Quoique je ne sois que poussière et que cendre, je parlerai, Seigneur, à votre Majesté (!), puisque vous êtes le Dieu des miséricordes, et je supplierai votre grandeur incompréhensible de regarder de votre trône très élevé cette chétive et inutile créature, et de m'être favorable en me continuant votre lumière pour éclairer mon entendement. Parlez, Seigneur, car votre servante écoute (2). Or le Très Haut et Celui qui enseigne et corrige les sages parla (3), et me renvoya au chapitre huitième des Proverbes, dont il me découvrit les mystères; et il m'en déclara premièrement la lettre, que j'expose comme il s'ensuit.

(1) Genes., XVIII, 27. — (2) I Rois., III, 10. — (3) Sag., VII, 15.

53. « Le Seigneur me posséda dans le commencement de ses voies, dès le principe, avant que d'avoir fait aucune chose. Je fus établie dès l'éternité et dès les choses anciennes, avant que la terre fût faite. Les abîmes n'étaient point encore, et j'étais déjà conçue. Les fontaines des eaux n'avaient pas encore paru, ni la pesanteur des montagnes n'était pas établie; j'étais engendrée avant les collines, avant que la terre, les fleuves et les fondements de la terre fussent faits. J'étais présente lorsqu'il préparait les cieux; quand par une loi certaine et un circuit assuré, il faisait un rempart aux abîmes; lorsqu'il assurait les cieux en haut et pesait les fontaines des eaux; quand il entourait la mer de son rivage et imposait la loi aux eaux de ne passer pas leurs bornes; quand il jetait les fondements de la terre. J'étais avec lui ordonnant toutes choses, et je me récréais tous les jours, prenant en tout temps mes ébats en sa présence, m'égayant tout autour de la terre; et mes délices sont d'être avec les enfants des hommes (1). »

(1) Prov., VIII, 22-31.

54. Voilà le passage des Proverbes dont le Très Haut me donna l'intelligence. Et je connus qu'il parlait premièrement des idées, ou des décrets qu'il eut dans son entendement avant que de créer le monde; et qu'il parle à la lettre de la personne du Verbe incarné et de celle de sa très sainte Mère; et au sens mystique, des anges et des prophètes; car la très sainte humanité de Jésus-Christ et sa très pure Mère furent décrétées et désignées avant qu'il eût fait le décret ni formé les idées de créer le reste des créatures matérielles, et c'est ce que ces premières paroles nous signifient :

55. *Le Seigneur me posséda dans le commencement de ses voies* (1). Il n'y eut ni voies ni chemins en Dieu, et sa divinité n'en avait pas besoin; mais il les traça afin que par eux

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

toutes les créatures capables de sa connaissance le connussent et arrivassent à lui. Dans ce commencement, avant que de former aucune chose dans son idée, quand il voulait faire les sentiers et tracer les chemins dans son entendement divin, pour communiquer sa divinité et pour commencer toutes choses, il décréta premièrement de créer l'humanité du Verbe, qui devait être le chemin par où les autres devaient aller à son Père (2). Et avec ce décret fut uni celui regardant sa très sainte Mère, par laquelle sa divinité devait venir au monde en naissant d'elle Dieu et homme; et c'est pour cela qu'il dit, Dieu me posséda, parce que sa Majesté les posséda tous deux; le Fils, parce que, quant à la divinité, il était la possession, la richesse et le trésor de son Père, sans en pouvoir être séparé, étant une même substance et une même divinité avec le Saint-Esprit. Il le posséda aussi quant à l'humanité, par la connaissance et le décret de la plénitude de grâce et de gloire, qu'il lui destinait dès sa création et son union hypostatique. Ce décret et cette possession se devant exécuter par le moyen de la Mère, qui devait engendrer et enfanter le Verbe (puisque'il ne déterminait pas de créer son corps, et son âme de rien, ni d'une autre matière), il était d'une conséquence nécessaire de posséder celle qui lui devait donner la forme humaine. Ainsi il la posséda et se l'adjudgea dans ce même instant, voulait efficacement que dans aucun temps ni dans aucun moment le genre humain, ni aucun autre, sinon le même Seigneur n'eût droit ni part en elle (pour ce qui est de la part de la grâce), car il prenait possession de cet héritage comme un droit qui appartenait à lui seul, et aussi étroitement qu'il le fallait à l'égard de Celle qui lui devait donner la forme humaine de sa propre substance, qui devait seule l'appeler Fils, être appelée par lui seul Mère, et Mère digne d'avoir pour Fils un Dieu. Et comme tout cela précédait en dignité tout ce qui est créé, il précéda de même dans la volonté et dans l'entendement du souverain Créateur. C'est pour cela qu'il dit :

(1) Prov., VIII, 22. — (2) Jean., XIV, 6.

56. *Dès le commencement, avant que d'avoir fait aucune chose. Je fus établie dès l'éternité et dès les choses anciennes* (1). Quelles choses anciennes étaient dans cette éternité de Dieu (que nous concevons à présent en nous imaginant un temps sans fin), s'il n'y en avait aucune de créée? Il est évident qu'il parle des trois personnes divines, si bien qu'il veut nous faire entendre que dès sa divinité sans commencement et dès ces choses qui sont seulement anciennes, c'est-à-dire la Trinité inséparable (car tout le reste qui a commencement, est moderne), elle fut ordonnée quand cet ancien incréé seulement précéda, et avant que le futur créé fût imaginé. Le milieu de l'union hypostatique se trouva entre les deux extrémités par l'entremise de la très sainte et très pure Marie et l'une et l'autre furent conjointement ordonnés immédiatement après Dieu, et avant toutes les autres créatures. Et ce fut la plus admirable ordonnance qui se soit faite et qui se fera jamais. La première et la plus admirable image de l'entendement de Dieu, après la génération éternelle, fut celle de Jésus-Christ, et, incontinent après, celle de sa Mère.

(1) Prov., VIII, 23.

57. Or quel ordre peut-il y avoir en Dieu, sinon celui-ci, dans lequel l'ordre est d'être tout ensemble ce qu'il est en soi, sans qu'il soit nécessaire qu'une chose y succède à une autre ni s'y perfectionne par les perfections d'une autre, ou qu'elle y soit sujette à aucune subordination? Toutes choses ont été très bien ordonnées dans sa nature éternelle, le sont et le seront toujours. Ce qu'il ordonna donc, ce fut que la personne du Fils se ferait homme, et que de cette humanité divinisée, l'ordre de la volonté divine et de ses décrets commencerait, qu'il serait le chef et le modèle de tous les autres hommes et de toutes les créatures qui devaient se diriger et se subordonner à lui, parce que c'était le plus bel ordre

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

et le plus beau concert de l'harmonie des créatures, que d'en avoir une qui leur fût première et supérieure, et que par elle toute la nature fût ordonnée, et singulièrement celle des hommes. Or, la première d'entre elles était la Mère de Dieu homme, comme créature la plus souveraine, la plus pure et la plus immédiate à Jésus-Christ, et en lui à la Divinité. Avec cet ordre les canaux de la fontaine cristalline (1) qui sortit du trône de la nature divine, furent disposés pour la conduire premièrement à l'humanité du Verbe, et ensuite à sa très sainte Mère dans le degré et en la manière qu'il était possible et convenable à une pure créature Mère de son Créateur. Et le convenable était que tous les attributs divins commençassent par elle de faire leurs libéralités, sans qu'on lui refusât aucun de leurs avantages dont elle était capable, et qui convenaient à celle qui, n'étant inférieure qu'à notre Seigneur Jésus-Christ, se trouvait incomparablement élevée et au-dessus de toutes les autres créatures capables des grâces et des dons. Ce fut le bel ordre que la sagesse infinie institua, que de commencer par Jésus-Christ et par sa Mère; et ainsi le texte ajoute

(1) Apoc., XII, 1.

58. *Avant que la terre fût faite. Les abîmes n'étaient point encore, et j'étais déjà conçue* (1). Cette terre fut celle du premier Adam; avant que sa formation se décrétât, et que les abîmes des idées au dehors se formassent dans l'entendement divin, Jésus-Christ et sa Mère étaient désignés et formés. Ces idées sont appelées abîmes, parce qu'entre l'être incréé de Dieu et les créatures il y a une distance infinie; cette distance se mesure, à notre manière de concevoir, quand les créatures furent seulement désignées et formées, et ces abîmes d'une distance immense furent aussi pour lors en leur façon formés. Le Verbe était déjà conçu avant tout cela, non seulement par la génération éternelle du Père, mais par la génération temporelle de la Mère Vierge et pleine de grâce, qui était aussi décrétée et conçue dans l'entendement divin, parce que sans la Mère, et une Mère de telle importance, cette génération temporelle ne se pouvait déterminer efficacement et avec un décret accompli. Ce fut donc là et alors que la très sainte Marie fut conçue dans cette immensité bienheureuse, et sa mémoire éternelle fut écrite dans le sein de Dieu, afin qu'elle y demeurât ineffaçable pendant tous les siècles et toutes les éternités; de manière qu'elle fut gravée et ébauchée par le souverain Créateur dans son propre entendement, et possédée de son amour par des liens inséparables.

(1) Prov., VIII, 24.

59. *Les fontaines des eaux n'avaient pas encore paru* (1). Les images ou les idées des créatures n'étaient pas encore sorties de leur origine et de leur principe; parce que les fontaines de la Divinité n'avaient pas rejailli par la bonté et par la miséricorde comme par leurs canaux, afin que la volonté divine se déterminât de créer l'univers et de communiquer ses attributs et ses perfections ; car par rapport à tout ce qui reste de l'univers, le trésor de ces eaux était encore renfermé et retenu dans l'océan immense de la Divinité, n'ayant pas alors destiné de manifester ces miséricordieuses fontaines ni d'en faire part aux hommes; et quand ils les reçurent, elles avaient déjà été communiquées à la très sainte humanité du Verbe et à sa Mère Vierge. Ainsi il ajoute

(1) Prov., VIII, 24.

60. *Ni la pesanteur des montagnes n'était pas établie* (1). Parce que Dieu n'avait pas décrété alors la création des hauts monts des patriarches, des prophètes, des apôtres et des martyrs, ni les autres saints de la plus grande perfection; ni le décret d'une si grande

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

résolution ne s'était pas établi par l'importance de son poids et de son équité, ni par la forte et douce manière que Dieu observe dans ses conseils et dans ses plus grandes œuvres (2). Non seulement avant les hauts monts (qui sont les grands saints); *mais j'étais engendrée avant les collines*, qui sont les chœurs des anges, avant lesquels la très sainte humanité (unie hypostatiquement au Verbe divin) et la Mère qui l'engendra, furent formés dans l'entendement divin. Le Fils et la Mère précédèrent tous les chœurs des anges, afin que tous soient informés et sachent que si David a dit en son psaume huitième : « Qu'est-ce que l'homme ou le Fils de l'homme, Seigneur, que vous vous souveniez de lui et le visitiez? Vous l'avez fait un peu moindre que les anges, etc. (3) ; » tous doivent reconnaître qu'il y a un homme et Dieu tout ensemble, qui est par-dessus tous les hommes et tous les anges, et qu'ils sont tous ses inférieurs et ses serviteurs, parce qu'il est Dieu étant homme supérieur à tous; pour cette raison il occupe la première place dans l'entendement divin et dans sa volonté; et une femme et très pure vierge, sa Mère, supérieure et Reine de toutes les créatures, est unie avec lui d'une façon inséparable.

(1) Prov., VIII, 25. — (2) Sag., VIII, 1. — (3) Ps. VIII, 5.

61. Que si l'homme (comme le même psaume dit) fut couronné d'honneur et de gloire, et constitué au-dessus de toutes les œuvres de la puissance du Seigneur (1), ce fut parce que son chef Dieu et homme lui mérita cette couronne et celle que les anges reçurent aussi. Le même psaume ajoute qu'après avoir abaissé l'homme au-dessous des anges, il le constitue au-dessus de ses ouvrages; et il est à remarquer que les mêmes anges furent aussi ouvrage de ses mains. Ainsi David fit mention de tout, en disant qu'il fit les hommes un peu moindres que les anges; mais quoique inférieurs dans l'être naturel, il devait y avoir quelque homme qui fût supérieur et constitué au-dessus des mêmes anges, qui étaient l'ouvrage des mains de Dieu. Et cette supériorité était par l'être de la grâce; non seulement à l'égard de la personne divine unie à l'humanité, mais aussi à cause de la même humanité, et par la grâce qui lui en résulterait par l'union hypostatique, et après elle à sa très sainte Mère. Quelques saints aussi, en vertu du même Seigneur humanisé, peuvent être dignes d'arriver à un degré et à une place au-dessus des anges. Il est dit :

(1) Ps. VIII, 6

62. *J'étais engendrée ou née*, qui signifie bien plus que d'être conçue; parce que ce terme être conçue, se rapporte à l'entendement divin de la très sainte Trinité quand elle en fut connue, et lorsque la même Trinité consulta (à notre façon de parler) des convenances de l'incarnation. Mais être née se rapporte à la volonté qui détermina cet important ouvrage; afin qu'il fût efficacement exécuté, la très sainte Trinité détermina dans son divin conseil, et comme l'exécutant premièrement en elle-même, cette merveilleuse opération de l'union hypostatique, et de l'être de la très sainte Vierge. Et c'est pour cela qu'elle dit en ce chapitre avoir été premièrement conçue, et ensuite engendrée ou née; parce quelle fut en premier lieu conçue, et après elle fut déterminée et résolue.

63. *Avant que fussent faits la terre, les fleuves, et les fondements de la terre* (1). Avant que de former une autre terre seconde (car c'est pour cela qu'elle répète deux fois la terre), qui fut celle du paradis terrestre, où le premier homme fut transporté (2) après avoir été créé de la terre première du champ de Damas; avant cette seconde terre où l'homme pécha, il fut déterminé de créer l'humanité du Verbe, et la manière dont elle devait être formée, qui était la sainte Vierge; parce que Dieu la devait prévenir par avance, afin qu'elle n'eût aucune part au péché, ni qu'elle y fût soumise. *Les fleuves et les gonds de la terre* sont l'Eglise militante,

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

et les trésors de la grâce, et des dons qui doivent rejaillir avec impétuosité de la source de la Divinité sur tous, et efficacement sur les saints et les élus, qui comme des gonds se meuvent en Dieu, étant soumis et unis à sa volonté par les vertus de foi, d'espérance et de charité. Par ce moyen ils se soutiennent, se vivifient et se gouvernent, se portant au souverain bien et à leur dernière fin, aussi bien que dans les applications humaines, sans perdre les gonds sur lesquels ils s'appuient. Les sacrements, l'état de l'Église, sa protection, sa fermeté invincible, sa beauté et sa sainteté sans tache ni ride (3), y sont aussi compris; c'est ce que ce globe et ces torrents de grâces nous signifient. Car avant que le Très Haut préparât tout cela, et ordonnât ce globe et ce corps mystique, dont notre Seigneur Jésus-Christ devait être le chef, il décréta auparavant l'union du Verbe avec la nature humaine, et sa Mère, par le moyen de laquelle il devait opérer ces merveilles dans le monde.

(1) Prov., VIII, 26. — (2) Gen., II, 8 et 15. — (3) Ephes., V, 27.

64. *J'étais présente lorsqu'il préparait les cieux* (1). Lorsqu'il désignait et prévoyait le ciel, et la récompense qu'il devait donner aux fidèles enfants de cette Église après leur exil; la très sainte humanité unie avec le Verbe s'y trouvait présente, leur méritant la grâce comme chef; et sa très pure Mère était avec lui et ayant préparé au Fils et à la Mère la plus grande part de cette grâce et de cette gloire, il disposait et prévoyait celle que les autres saints devaient recevoir.

(1) Prov., VIII, 27

65. *Quand par une loi certaine et un circuit assuré, il faisait un rempart aux abîmes* (1). Quand il déterminait de ceindre les abîmes de sa divinité en la personne du Christ par une loi ferme et par un tel terme, qu'aucun vivant ne peut le voir ni le comprendre. Quand il faisait ce circuit et ce contour où aucun autre n'a pu ni ne peut entrer, que le Verbe (qui seul se peut comprendre), pour renfermer et abréger sa personne divine dans l'humanité, et la personne divine avec l'humanité, premièrement dans le sein de la très sainte Vierge, et après dans de petites quantités et espèces de pain et de vin, et avec ses espèces dans la poitrine étroite d'un homme pécheur et mortel. Ces abîmes, cette loi, ce cercle ou ce terme signifient tout cela; et ce mot de certaine n'y est mis qu'à cause des grands mystères que ces choses contenaient, et à cause de la certitude de ce qui paraissait impossible dans l'exécution, et très difficile à expliquer; car on ne pouvait s'imaginer de trouver la Divinité sous une loi, ni de la voir renfermée dans des limites déterminées. Mais le même Seigneur a bien su et a pu par sa sagesse, par sa puissance et par son amour, trouver le moyen de se cacher dans des choses limitées.

(1) Prov., VIII, 27

66. Lorsqu'il assurait les cieux en haut et pesait les fontaines des eaux; quand il entourait la mer de son rivage, et imposait la loi aux eaux de ne passer pas leurs bornes (1). Ici les justes sont appelés cieux, parce qu'ils le sont quand Dieu demeure et habite en eux par la grâce, et les confirme, les fortifie et les élève par cette grâce (même pendant cette vie présente) au-dessus de la terre, selon la disposition d'un chacun. Il les constitue ensuite dans la Jérusalem céleste (2) conformément à leurs mérites. C'est pour eux qu'il pèse les fontaines des eaux et les leur distribue avec poids et mesure par les dons de la grâce et de la gloire, par les vertus, les secours, et les perfections qu'elles nous représentent, et qu'un chacun reçoit selon l'ordre de la sagesse divine. Quand la distribution de ces eaux se déterminait, le décret était fait de donner à l'humanité unie au Verbe (3) toute la mer de grâces et de dons qui

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

résultait de la Divinité comme au Fils unique du Père. Et, bien que tout cela fût infini, il mit un terme à cette mer, qui fut l'humanité, où la plénitude de la Divinité habite (4), et où elle fut aussi cachée pendant trente-trois ans, se couvrant de ce terme comme d'un voile, afin de converser et d'habiter avec les hommes, et afin qu'il n'arrivât pas à tous ce qui arriva aux trois apôtres sur le Thabor (5). Dans le même instant que toute cette mer et ces fontaines de la grâce arrivèrent à notre Seigneur Jésus-Christ, comme immédiat à la Divinité, elles rejaillirent à sa très sainte Mère, comme immédiate à son Fils unique; parce que sans la Mère, et une telle Mère, cet ordre et cette souveraine perfection qu'il fallait, auraient manqué dans la disposition des dons de son Fils; et l'admirable harmonie de l'économie céleste et spirituelle, aussi bien que la distribution des dons en l'Église militante et triomphante, ne commençait que par ce fondement.

(1) Prov., VIII, 28 et 29. — (2) Hebr., XII, 22. — (3) Jean., I, 14. — (4) Colos., II, 9. — (5) Matth., XVII, 6.

67. *Quand il jetait les fondements de la terre, mais avec lui, ordonnant toutes choses* (1). Les œuvres au dehors sont communes à toutes les trois personnes divines, parce qu'elles sont un seul Dieu, une seule sagesse et un seul pouvoir. Ainsi, il était nécessaire et indispensable que le Verbe, par lequel selon la divinité toutes choses furent faites (2), fût avec le Père pour les faire. Mais ici il nous est exprimé quelque autre chose, et c'est que le Verbe fait homme, avec sa très sainte Mère, était déjà présent dans la divine volonté; parce que, tout de même que par le Verbe en tant que Dieu toutes choses furent faites, ainsi les fondements de la terre et tout ce qu'elle contient furent aussi créés en premier lieu pour lui, comme en étant la fin la plus noble et la plus digne. C'est pourquoi il dit :

(1) Prov., VIII, 30. — (2) Jean., I, 3.

68. *Et je me récréais tous les jours, prenant en tout temps mes ébats en sa présence, m'égayant tout autour de la terre* (1). Le Verbe fait homme se récréait tous les jours, parce qu'il connaissait tous ceux qui composaient les siècles et les vies des mortels; car, en comparaison de l'éternité, ils ne sont qu'un de nos plus petits jours. Et il se réjouissait de ce que toute la succession de la création finirait, afin que, son dernier jour étant achevé, les hommes jouissent de la grâce et de la couronne de gloire dans la plus grande perfection (2). Il se réjouissait comme voyant passer les jours après lesquels il devait descendre du ciel en terre pour y prendre chair humaine. Il connaissait que les pensées et les œuvres des hommes terrestres n'étaient que jeu, que badinerie, que vanité et que tromperie. Il voyait que les justes, bien que faibles et chancelants, étaient disposés pour recevoir les communications et les manifestations de sa gloire et de ses perfections. Il regardait son être immuable, la lâcheté et la dureté des hommes, et comme il devait s'humaniser avec eux; il se complaisait en ses propres œuvres, particulièrement en celles qu'il disposait pour sa très sainte Mère, dont il lui était si agréable de prendre la forme humaine et de la rendre digne d'un ouvrage si admirable. Ce sont là les jours auxquels le Verbe humanisé se récréait; et parce que de la connaissance et des idées de toutes ses œuvres et du décret efficace que la divine volonté en fit, leur exécution s'ensuivait, le Verbe divin ajouta :

(1) Prov., VIII, 30. — (2) Isa., LXII, 3.

69. *Et mes délices sont d'être avec les enfants des hommes* (1). Mon plaisir est de travailler pour eux et de les favoriser; mon contentement est de mourir pour leur donner la vie, et ma joie est d'être leur maître et leur restaurateur. Mes délices sont de délivrer le pauvre de sa misère (2), de m'unir avec le misérable et d'humilier pour cela ma divinité (3),

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

de me servir de sa nature pour la cacher et la couvrir, de me rétrécir, de m'abaisser et de suspendre la gloire de mon corps, pour devenir passible et leur mériter l'amitié de mon Père; d'être médiateur entre sa très juste indignation et la malice des hommes, de me faire leur modèle et leur chef, afin qu'ils puissent m'imiter et me suivre (4). Voilà les délices du Verbe éternel humanisé.

(1) prov., VIII, 31. — (2) Ps. CXII, 7. — (3) Philip., II, 7 et 8. — (4) I Pierre., II, 21.

70. O incompréhensible et éternelle bonté ! quelles admirations et quels ravissements la vue de l'immensité de votre être immuable ne me cause-t-elle pas, lorsque je le compare à la petitesse de l'homme ! Et interposant votre amour éternel entre les deux extrémités d'une distance si fort éloignée; amour infini pour la créature, non seulement petite, mais ingrate ! En quel objet si bas et si vil jetez-vous, Seigneur, votre vue ! En quel objet si noble et si plein d'amoureux mystères l'homme ne devrait et ne pourrait-il pas fixer la sienne aussi bien que toutes ses affections.

Suspendue d'admiration et mon cœur percé de tendresse, je déplore le malheur, les ténèbres et l'aveuglement des mortels, puisqu'ils ne se disposent pas de connaître combien votre Majesté s'est hâtée de les regarder et de prévenir leur véritable félicité avec autant de soin et d'amour que si la vôtre en eût dépendu.

71. Dès le commencement toutes les œuvres, leur ordre, leurs dispositions et la manière dont le Seigneur devait les créer, furent présentes dans son entendement; et par son équité et par sa justice, il les compta, il les pesa toutes; et, comme il est écrit dans la Sagesse, il sut la disposition du monde avant que de le créer; il connut le commencement, le milieu et la fin des temps (1), ses vicissitudes, les cours des années, la disposition des étoiles, les vertus des éléments, la nature des animaux, la férocité des bêtes, la force des vents, les diversités des arbres, les vertus des racines et les pensées des hommes. Il pesa et compta tout cela (2); et non seulement ce que les créatures matérielles et raisonnables expriment en elles-mêmes selon la lettre, mais encore tout ce qu'elles signifient mystiquement et que je ne raconte pas ici, ne faisant pas à mon sujet.

(1) Sag., VII, 18. — (2) *Ibib.*, XI, 21.

CHAPITRE VI.

Du doute que je proposai au Seigneur sur la doctrine des chapitres précédents, et la réponse que j'en eus.

72. J'eus un doute touchant l'intelligence et la doctrine des deux chapitres précédents, fondée sur ce que j'avais ouï dire à des personnes doctes que cette doctrine était débattue et disputée dans les écoles. Le doute fut : que si la cause et le motif principal pour que le Verbe divin se fit homme fut de le faire chef et premier né de toutes les créatures (1), et de communiquer, par le moyen de l'union hypostatique avec la nature humaine, ses attributs et ses perfections, en la manière convenable, afin de glorifier par grâce les prédestinés; et que si de prendre une chair passible et de mourir pour l'homme fut un décret comme d'une seconde fin; cela étant ainsi véritable, comment y a-t-il tant de diverses opinions sur ce sujet dans l'Église ? et la plus commune opinion est que le Verbe éternel descendit du ciel comme dans le dessein principal de racheter les hommes par le moyen de sa très sainte mort et passion.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Coloss., I, 15.

73. Je proposai avec humilité ce doute au Seigneur, et sa Majesté daigna m'y répondre, me donnant une intelligence et une lumière fort grandes qui me firent comprendre plusieurs mystères que je ne pourrai pas expliquer, parce que les paroles dont le Seigneur se servit dans sa réponse contiennent et signifient beaucoup de choses. Voici ce qu'il me dit : « Sache, mon épouse et ma colombe, que je veux répondre à ton doute, et t'enseigner dans ton ignorance comme ton Père et comme ton Maître. Tu dois donc savoir que la fin principale et légitime du décret que je fis de communiquer ma divinité en la personne du Verbe unie hypostatiquement à la nature humaine, fut la gloire qui devait rejaillir de cette communication, sur mon nom et sur toutes les créatures capables de recevoir celle que je leur préparais. Et ce décret se serait sans doute exécuté dans l'incarnation, quand même le premier homme n'eût pas péché, parce que ce fut un décret absolu et sans condition en sa substance. Ainsi ma volonté devait être efficace; je devais en premier lieu me communiquer à l'âme et à l'humanité unie au Verbe. Et cela convenait ainsi à mon équité et à la rectitude de mes œuvres, et bien qu'il fût dernier dans l'exécution, il fut pourtant premier dans l'intention. Et si je retardai d'envoyer mon Fils unique, ce fut parce que je déterminai auparavant de lui préparer dans le monde un peuple élu, saint et composé de justes, qui seraient, supposé le péché commun, comme des roses parmi les épines des autres pécheurs. Et ayant vu la chute du genre humain, je déterminai par un décret exprès que le Verbe viendrait en forme passible et mortelle pour racheter son peuple, dont il était le chef, afin de manifester et de faire connaître davantage mon amour infini aux hommes, et de donner à mon équité et à ma justice une due satisfaction; que si celui qui pécha était homme et le premier à recevoir l'être, le Rédempteur fut aussi homme et le premier en dignité (1); et afin que les hommes connussent en cela la brièveté du péché et qu'il n'y eût qu'un seul amour en toutes les âmes, puisque leur Créateur, leur Vivificateur, leur Rédempteur et Celui qui les doit juger est un seul. Et je voulus aussi les attirer à moi et les obliger à cette reconnaissance et à cet amour, ne les punissant pas, comme je punis les anges apostats, que je condamnai sans ressource; mais je voulus attendre leur repentir, leur pardonner et leur donner un souverain remède, exerçant la rigueur de ma justice sur la personne de mon Fils unique, pendant que les hommes recevaient les plus grands effets de ma miséricorde. »

(1) Rom., VIII, 32

74. « Et afin que tu comprennes mieux ce que j'ai à répondre à ton doute, je veux que tu remarques que, comme il n'y a aucune succession de temps dans mes décrets et que je n'en ai pas besoin dans mes opérations ni dans mes conceptions, ceux qui disent que le Verbe s'incarna pour racheter le monde, disent bien; et ceux qui disent qu'il se serait incarné quoique l'homme n'eût pas péché, parlent bien aussi, si on l'entend selon la vérité parce que si Adam n'eût pas péché, il serait descendu du ciel en la forme qui aurait été propre à cet état; mais parce qu'il pécha, je fis le second décret, qu'il descendrait passible; car le péché étant survenu, il fallait qu'il le réparât de la manière qu'il le fit. Et parce que tu souhaites de savoir comment ce mystère de l'incarnation du Verbe se serait exécuté si l'homme se fût conservé dans l'état d'innocence, tu dois remarquer que la forme humaine aurait été la même en substance, mais elle aurait eu le don d'impassibilité et d'immortalité. Il aurait vécu et conversé avec les hommes tel qu'il était depuis qu'il ressuscita, jusqu'à ce qu'il montât aux cieux. Les mystères et les secrets divins auraient été manifestés à tous; et il aurait plusieurs fois découvert sa gloire, comme il fit une seule fois (1) dans son état mortel; manifestant à tous dans cet heureux état d'innocence ce qu'il ne montra dans l'autre qu'à trois de ses apôtres; ils auraient tous vu mon Fils unique dans une grande gloire, et sa conversation les

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

aurait extrêmement consolés; ils n'auraient mis aucun obstacle à ses divins effets, parce qu'ils auraient été sans péché. Mais le péché a tout désolé, tout corrompu et tout empêché, et à cause du péché il a été convenable qu'il vint passible et mortel. »

(1) Matth., XVII, 2.

75. « Et s'il y a dans ces divins secrets et dans les autres mystères des opinions diverses dans mon Église, cela vient de ce que je découvre différemment mes mystères; car aux uns j'en découvre quelques-uns, aux autres j'en manifeste d'autres; parce que tous les mortels ne sont pas capables d'en recevoir toute la lumière. Il n'était pas aussi convenable que je donnasse à un seul la science de toutes choses, pendant cette vie voyageuse; puisque même dans la gloire ils ne la reçoivent que par portions, et je ne la leur distribue que selon la proportion de l'état et du mérite d'un chacun, et selon que ma providence l'a déterminé; car je n'en devais seulement la plénitude qu'à l'humanité de mon Fils unique, et à sa Mère par rapport à lui. Les autres hommes ne la reçoivent pas toute, ni toujours si claire qu'il ne leur reste quelque doute; et c'est pour cet effet qu'ils se l'acquièrent par leurs travaux et par l'usage des lettres et des sciences. Et, bien qu'il y ait dans mes Écritures plusieurs vérités relevées; comme je laisse bien souvent les docteurs dans leur lumière naturelle, quoique je la leur communique quelquefois d'en haut, il s'ensuit de là qu'on entend diversement les mystères, qu'on trouve des explications différentes, plusieurs sens dans les Écritures, et qu'un chacun suit son opinion selon qu'il la conçoit. Et, bien que la fin de plusieurs soit bonne, que la lumière et la vérité ne soit qu'une en substance, on l'entend et on en use pourtant selon la diversité des opinions et des inclinations, les uns suivant un docteur, les autres un autre; d'où naissent entre eux les disputes. »

76. « Que si la plus commune opinion est que le Verbe descendit du ciel avec intention principale de racheter le monde, l'une de plusieurs raisons qu'il y a, est que le mystère de la rédemption et la fin de ses œuvres sont plus connus et manifestes pour s'être exécutés, et si souvent réitérés dans les Écritures; et qu'au contraire la fin de l'impassibilité ne fut ni exécutée, ni décrétée absolument, ni expressément, tout ce qui appartenait à cet état ayant été caché, et personne ne le pouvant savoir avec certitude, sinon celui à qui j'en donnerai la lumière ou révélerai les secrets de cet état et de l'amour que nous portons à la nature humaine. Et bien que ceci pourrait sensiblement toucher les mortels, s'ils le pesaient et le pénétraient comme il faut; néanmoins le décret et les œuvres de la rédemption de leur misérable chute sont plus puissants et plus efficaces pour les mouvoir et les porter à la connaissance et à la gratitude de mon amour infini, qui est la fin de mes œuvres. C'est pour cela que ma providence permet que ces motifs et ces mystères leur soient plus présents et plus familiers, parce qu'il est ainsi convenable. Remarque, ma fille, qu'une œuvre peut bien avoir deux fins quand l'une est supposée sous quelque condition, comme il arriva dans cette occasion; car si l'homme ne péchait pas, le Verbe ne descendrait pas en forme passible; et s'il péchait, il serait passible et mortel. Ainsi, quoi qu'il arrivât, le décret de l'incarnation n'aurait pas laissé de s'accomplir. Je veux qu'on reconnaisse et qu'on estime les mystères de la rédemption, et qu'on les ait toujours présents pour m'en rendre les actions de grâces qui m'en sont dues. Mais je veux aussi que les hommes reconnaissent le Verbe incarné pour leur chef et pour la cause finale de la création de tout le reste de la nature humaine; parce qu'il fut, après ma bonté, le principal motif que j'eus de donner l'être aux créatures. Ainsi il doit être révérend non seulement pour avoir racheté le genre humain, mais aussi pour avoir été la cause de sa création. »

77. « Sache, ma chère épouse, que je permets et dispose que les docteurs aient bien

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

souvent des opinions différentes, et que les uns disent la vérité, et les autres, fondés sur leurs lumières naturelles, disent ce qui est douteux; quelquefois je permets qu'ils disent ce qui n'est pas, bien qu'il ne disconvienne point avec l'obscur vérité de la foi, en laquelle tous les fidèles sont fondés; d'autres fois ils disent ce qui est possible à leur manière. Et par cette variété l'on va à la découverte de la vérité et de la lumière, et l'on en développe mieux les mystères cachés, car le doute sert d'aiguillon à l'entendement pour rechercher la vérité, et en cela la cause de leur dispute est sainte et honnête. Et l'on connaît aussi, après tant de diligences et tant d'applications des plus savants docteurs, qu'il y a dans mon Église une science qui les rend plus éminents en sagesse que les sages du monde, et qu'il y en a un au-dessus de tous qui enseigne et corrige les sages, qui est moi, qui seul sais, comprends, pèse et mesure toutes choses (1), sans pouvoir être mesuré ni compris; et qu'en vain les hommes recherchent et épluchent mes jugements et mes secrets (2), si étant le principe et l'auteur de toute sagesse et de toute science, je ne leur en donne l'intelligence et la lumière (3). Je veux que les mortels, en connaissant cela, me louent, me glorifient et me rendent d'éternelles actions de grâces. »

(1) Sag., VII,15. — (2) *Ibid.* IX, 13. — (3) Job., XXXII, 8.

78. « Je veux aussi que les saints docteurs s'acquièrent plus de grâce, plus de lumière et plus de gloire par leur louable, honnête et saint travail; et que la vérité se découvre et se purifie d'autant plus qu'on s'approche davantage de sa source, et qu'on recherche et pénètre avec humilité les mystères et les œuvres admirables de ma droite, afin qu'ils en participent, et qu'ils jouissent du pain de l'intelligence (1) de mes Écritures. J'ai usé d'une grande providence envers les docteurs et les savants, bien que leurs opinions et leurs doutes aient été si opposés et leurs fins si différentes; parce que quelquefois elles sont à mon plus grand honneur et à ma gloire; et d'autres fois ce n'est que pour s'imprégner et se contredire pour d'autres fins terrestres; et par cette émulation et cette passion ils ont procédé et procèdent inégalement. Mais nonobstant tout cela je les ai conduits, régis, éclairés et protégés de telle sorte, que la vérité s'en est beaucoup découverte et manifestée, et la lumière en a été plus grande pour pénétrer plusieurs de mes perfections et de mes merveilles, et mes Écritures ont été si hautement interprétées, que j'en ai eu de l'agrément. Ce qui a été cause que la fureur de l'enfer a élevé son trône d'iniquité avec une envie incroyable (et principalement dans ces temps présents), pour combattre la vérité; prétendant d'engloutir le Jourdain (2) et d'obscurcir par les hérésies et les fausses «doctrines la lumière de la sainte foi, contre laquelle il a semé la fausseté de son ivraie (3) par le ministère des hommes. Mais le reste de l'Église et ses vérités sont dans un très parfait degré, et les fidèles catholiques, bien que plongés et aveuglés dans plusieurs autres misères, en reçoivent la foi et une lumière très parfaite; et quoique je les appelle tous par un amour paternel à ce bonheur, le nombre des élus qui veuille me répondre est fort petit (4). »

(1) Ecclés., XV, 3. — (2) Job., XL,18. — (3) Matth., XIII, 25. — (4) *Ibid.*, XXII, 14.

79. « Je veux aussi que tu saches, ma fille, qu'encore que je permette par ma providence qu'il y ait plusieurs opinions entre les docteurs, afin que mes témoignages viennent à une plus grande connaissance, ayant intention que la moelle de mes divines Écritures soit manifestée aux mortels par le moyen de leurs louables diligences, de leurs études et de leurs travaux; néanmoins il me serait fort agréable et d'un grand service que les savants amortissent en eux l'orgueil, s'éloignassent de l'envie et de l'ambition, de la vaine gloire, des autres passions et des vices qui naissent de ces sortes de contestations, et qu'ils arrachassent le mauvais grain (1) que les mauvais effets de telles occupations sèment, et que

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

je laisse pour le présent, afin que le bon ne soit pas arraché avec le mauvais. » Le Très Haut me répondit tout cela et plusieurs autres choses que je ne puis manifester. Bénie soit éternellement sa Majesté de ce qu'elle a bien voulu éclairer mon ignorance et la satisfaire avec tant d'abondance et de miséricorde, sans dédaigner la petitesse d'une fille indiscreète et inutile en tout. Que tous les esprits bienheureux lui rendent grâces et le louent sans fin dans le ciel, et les hommes justes sur la terre.

(1) Matth., XIII, 29.

CHAPITRE VII.

De quelle manière le Très Haut commença ses œuvres, et comme il créa les choses matérielles pour les hommes et les anges, afin qu'ils fissent un peuple dont le Verbe humanisé fût le chef.

80. La cause de toutes les causes et le créateur de tout ce qui a l'être est Dieu; il commença par la puissance de son bras toutes ses œuvres merveilleuses au temps que sa volonté avait déterminé. Moïse raconte l'ordre et le principe de cette création dans le premier chapitre de la Genèse; et parce que le Seigneur m'en a donné l'intelligence, je dirai ici ce qu'il faudra pour nous faire trouver les œuvres et les mystères de l'incarnation du Verbe et de notre rédemption dans leur source.

81. La lettre du chapitre premier de la Genèse est celle-ci : « Dans le commencement Dieu créa le ciel et la terre. Et la terre était vide et sans fruits, et les ténèbres étaient sur la face de l'abîme, et l'Esprit du Seigneur était porté sur les eaux. Et Dieu dit : « Que la lumière soit faite; et la lumière fut faite. Et Dieu vit que la lumière était bonne; et il la sépara des ténèbres, et il appela la lumière jour, et les ténèbres nuit, et il fut fait un jour du soir et du matin (1). » En ce premier jour, Moïse dit que Dieu créa dans le commencement le ciel et la terre, parce que ce principe fut celui que Dieu Tout Puissant donna étant dans son être immuable, comme sortant de soi pour créer hors de lui-même les créatures, qui commencèrent alors à recevoir l'être en elles-mêmes, et Dieu commença à se récréer en ses ouvrages comme en des œuvres également parfaites. Et afin que l'ordre en fût aussi très parfait, avant que de donner l'être aux créatures intellectuelles et raisonnables, il forma le ciel pour les anges et pour les hommes, et la terre où premièrement les mortels devaient être passagers.

Question : les hommes étaient initialement immortels et le ciel ne leur était pas, a priori, destiné !

Ce ciel et cette terre furent des lieux si proportionnés à leurs fins et si parfaits, que, comme le prophète David dit avec bien de la raison : « Les cieux publient la gloire de Dieu, et le firmament et la terre annoncent les œuvres de ses mains (2), » les cieux ; avec leurs beautés, manifestent sa magnificence et sa gloire, parce qu'ils sont le dépôt du prix qui est destiné pour les saints. Le firmament de la terre annonce qu'il y doit avoir des créatures et des hommes pour l'habiter et pour aller par elle à leur Créateur. Et avant que de les créer, le Très Haut veut préparer et créer le nécessaire pour cela et pour le temps qu'il leur devait accorder de vivre ; afin que par tous les endroits ils se trouvent forcés d'obéir et d'aimer leur Créateur et leur bienfaiteur, et qu'ils connaissent par ses ouvrages son admirable nom et ses perfections infinies (3).

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Gen., 1, 1-5. — (2) Ps. XVIII, 2. — (3) Rom., I, 20.

82. Moïse dit que la terre était vide (1), ce qu'il ne dit pas du ciel, parce qu'en celui-ci Dieu créa les anges dans l'instant dont Moïse dit : *Dieu dit : Que la lumière soit faite; et la lumière fut faite* (2). Car il ne parle pas seulement de la lumière matérielle, mais aussi des lumières angéliques ou intellectuelles. Et il n'en fit pas une plus claire mention que de les signifier sous ce nom, à cause du facile penchant que les Hébreux avaient d'attribuer la divinité à des choses nouvelles et moins nobles que les esprits angéliques. Mais la métaphore de la lumière fut fort juste et fort propre pour nous signifier la nature angélique et pour nous faire mystiquement entendre la lumière de la science et de la grâce dont ils furent éclairés en leur création. Dieu créa, conjointement avec le ciel empyrée, la terre pour y former l'enfer en son centre; car dans le même instant qu'elle fut créée, il se trouva par la divine disposition au milieu de ce globe des cavernes fort profondes et spacieuses, capables de contenir l'enfer, les limbes et le purgatoire. En même temps il fut créé dans l'enfer un feu matériel et toutes les autres choses qui y servent à présent pour tourmenter les damnés. Le Seigneur devait ensuite séparer la lumière des ténèbres et appeler la lumière jour, et les ténèbres nuit (3); et cela n'arriva pas seulement entre la nuit et le jour naturel, mais entre les bons et les mauvais anges; car il donna aux bons la lumière éternelle de sa vision, et il l'appela jour, et jour éternel; il appela les mauvais nuit du péché, et ils furent précipités dans les ténèbres éternelles de l'enfer, afin que nous connussions tous combien furent unies la libéralité miséricordieuse du Créateur et du Vivificateur dans la récompense, et la justice du très équitable Juge dans le châtement.

(1) Gen., I, 2. — (2) *Ibid.*, 3. — (3) Gen., I, 5.

83. Les anges furent créés en grâce dans le ciel empyrée, afin que par son secours leur mérite précédât le prix de la gloire qui leur était préparée; car, bien qu'ils fussent dans le lieu de gloire, la Divinité ne leur avait pas été découverte face à face et avec une claire connaissance, jusqu'à ce que ceux qui furent obéissants à la divine volonté l'eurent mérité par la grâce. Ainsi ces bienheureux anges aussi bien que les autres apostats demeurèrent fort peu dans cet état de passage; parce que leur création, leur état et leur terme furent divisés en trois demeures ou en trois stations, et même par quelque intervalle en trois instants. Dans le premier ils furent tous créés et ornés de la grâce et de dons, se trouvant de très belles et très parfaites créatures. A cet instant succéda une station, dans laquelle la volonté de leur Créateur leur fut à tous proposée et intimée; il leur fut imposé une loi et un précepte d'opérer, de le reconnaître pour leur souverain Seigneur, et d'arriver à la fin pour laquelle il les avait créés. Dans cette demeure ou intervalle, cette fameuse bataille que saint Jean rapporte au chapitre 12 de l'Apocalypse, arriva entre saint Michel et ses anges, avec le dragon et les siens; les bons anges persévérant en la grâce méritèrent la félicité éternelle; et les désobéissants se révoltant contre Dieu méritèrent les peines qu'ils souffrent.

84. Et bien qu'en cette seconde demeure le tout eût pu se passer fort brièvement, selon la manière d'agir de la nature angélique et du pouvoir divin; néanmoins il me fut découvert que la charité du Très Haut le suspendit et leur proposa par quelque intervalle le bien et le mal, la vérité et le mensonge, le juste et l'injuste, sa grâce et la malice du péché, l'amitié et l'inimitié de Dieu, la récompense et le châtement éternels, la perte de Lucifer et de tous ses adhérents; sa Majesté leur montra même l'enfer et ses tourments, tellement qu'ils n'ignorèrent rien; car en leur nature si noble et si excellente, toutes les choses créées et terminées se peuvent voir comme elles sont en elles-mêmes, de sorte qu'ils virent, avant que de déchoir de la grâce, le lieu du châtement. Et bien qu'ils ne connussent pas de la même

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

façon le prix de la gloire, ils en eurent pourtant une autre connaissance, aussi bien que de la promesse manifeste et expresse du Seigneur; de façon que le Très Haut eut de quoi justifier sa cause, et opérer selon sa souveraine justice et équité. Et parce que tant de bonté et de justification ne suffirent pas pour retenir Lucifer et ses sectateurs dans leur devoir, ils furent, comme des obstinés, châtiés et précipités au profond des malheureuses cavernes infernales, et les bons furent confirmés en grâce et dans la gloire éternelle. Tout cela arriva dans le troisième instant, auquel il fut connu véritablement que Dieu seul était impeccable par nature; puisque l'ange, qui en a une si excellente et qui la reçut enrichie et ornée de tant de dons de science et de grâce, ne laissa pas de pécher et de se perdre. Que deviendra, après cette fatale expérience, la fragilité humaine, si le pouvoir divin ne la défend et si elle l'oblige de l'abandonner?

85. Il nous reste de savoir le motif que Lucifer et ses confédérés eurent en leur péché (qui est ce que je cherche), et d'où naquit leur désobéissance et leur chute. Sur quoi j'ai appris qu'ils purent commettre plusieurs péchés, *secundum reatum* (ou dans cet intervalle que leur révolte dura, jusqu'à ce que Dieu prononça sa sentence), bien qu'ils ne commirent pas les actes de tous; mais il leur resta l'habitude de ceux qu'ils commirent par leur volonté dépravée, pour tous les mauvais actes, en sollicitant les autres et approuvant le péché qu'ils ne pouvaient opérer par eux-mêmes. Et suivant la mauvaise affection que Lucifer eut alors, il tomba dans un amour très déréglé de lui-même, qui lui vint de se voir avec de plus grands dons de grâce et avec une plus excellente beauté de nature que les autres anges inférieurs. Il s'arrêta trop dans cette connaissance, et la complaisance qu'il eut de lui-même le retarda et l'attiédit en la reconnaissance qu'il devait à Dieu, comme l'unique cause de tout ce qu'il avait reçu. Et se contemplant dans ses propres, ingrates et réitérées réflexions, il eut une nouvelle et criminelle complaisance pour sa beauté et pour ses grâces; il se les attribua et les aima comme siennes; et cette affection propre et désordonnée ne le fit pas seulement se révolter avec ce qu'il avait reçu d'une vertu supérieure; mais elle l'obligea aussi d'envier et de désirer les autres dons et les excellences qu'il n'avait pas. Et parce qu'il ne put les obtenir, il conçut une indignation et une haine implacable contre Dieu qui l'avait tiré du néant, et contre toutes ses créatures.

86. De là la désobéissance, la présomption, l'injustice, l'infidélité, le blasphème, et presque quelque espèce d'idolâtrie prirent leur origine, car cet ingrat désira pour soi l'adoration et l'honneur qu'on doit à Dieu. Il blasphéma contre sa divine grandeur et contre sa sainteté; il manqua à la foi et à la fidélité qu'il lui devait; il prétendit de détruire toutes les créatures, et il présuma de venir à bout de tout cela et de plusieurs autres choses. Ainsi son orgueil croît et persévère toujours (1), bien que sa témérité soit plus grande que son pouvoir (2), parce qu'il ne peut croître en celui-ci; et dans le péché un abîme en attire un autre (3). Lucifer fut le premier ange qui pécha, comme il est raconté par le chapitre 14 d'Isaïe; et celui-ci persuada les autres de le suivre, et c'est de là qu'on l'appelle prince des démons; ce n'est pas par sa nature qu'il reçoit ce titre, car elle ne pouvait pas le lui procurer; mais par son péché. Et les malheureux révoltés ne furent pas seulement d'un ordre ou hiérarchie, mais de chacune il y en eut plusieurs qui furent précipités.

(1) Ps. LXXIII, 23. — (2) Isa., XVI, 6. — (3) Ps. XLI, 8.

87. Pour déclarer comme il m'a été manifesté quel honneur et quelle excellence Lucifer désira et envia par son orgueil, je dirai que, comme l'équité, le poids et la mesure se trouvent dans les œuvres de Dieu (1), sa providence détermina avant que les anges pussent tendre à des fins diverses, de leur manifester immédiatement après leur création la fin pour laquelle

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

il les avait créés, avec une nature si relevée et si parfaite. Et cette illustration leur arriva de cette manière; ils eurent premièrement une très claire connaissance de l'être de Dieu, un en substance et trois en personnes, et ils reçurent commandement de l'adorer et de l'honorer comme leur Créateur et leur souverain Seigneur, infini en son être et en ses attributs. Ils se soumirent et obéirent tous à ce précepte, mais avec quelque distinction; car les bons anges obéirent par amour et par justice, se soumettant d'une volonté affectueuse, admettant et croyant ce qui était au-dessus de leurs forces, et y obéissant avec joie. Mais Lucifer ne s'y soumit que parce qu'il crut le contraire impossible. Il ne le fit pas avec une parfaite charité, parce qu'il partagea sa volonté entre lui-même et la vérité infaillible du Seigneur; et cela lui rendit ce précepte en quelque façon violent et difficile, et fit qu'il ne l'accomplit pas avec une affection pleine d'amour et de justice; ainsi il se disposa à n'y pas persévérer. Et bien que cette lâcheté qu'il eut à opérer ces premiers actes avec difficulté, ne le privassent pas de la grâce, sa mauvaise disposition commença pourtant de là; car sa vertu et son esprit en furent ralentis et affaiblis, sa beauté même perdit de son éclat; et je crois que l'effet que cette lâcheté et cette difficulté causèrent en Lucifer, fut semblable à celui que le péché véniel délibéré cause en l'âme; mais je n'assure pas qu'il pécha alors mortellement ni véniellement, parce qu'il accomplit le commandement de Dieu; mais cet accomplissement fut lâche et imparfait, et la force de la raison y eut plus de part que l'amour et que l'inclination volontaire d'obéir, et c'est ce qui le disposa à tomber.

(1) Sag., XI, 21.

88. En second lieu, Dieu leur manifesta qu'il devait créer une nature humaine et des créatures raisonnables et inférieures, afin qu'elles l'aimassent, le craignissent et l'honorassent, comme leur auteur et leur bien éternel; qu'il devait favoriser beaucoup cette nature; que la seconde personne de la très sainte Trinité devait s'incarner, se faire homme, et élever la nature humaine à l'union hypostatique et à la personne divine; qu'ils devaient reconnaître, honorer et adorer ce suppôt, Homme-Dieu, non seulement en tant que Dieu, mais conjointement en tant qu'homme, et que les mêmes anges devaient être ses inférieurs et ses serviteurs en grâces et en dignité. Il leur fit connaître la convenance, l'équité, la justice et la raison qu'il y avait en cela; d'autant que l'acceptation des mérites prévus de cet Homme-Dieu leur avait mérité la grâce qu'ils possédaient et la gloire qu'ils possèderaient; il leur fit aussi connaître qu'ils avaient été créés, et que toutes les autres créatures le seraient pour sa même gloire, parce qu'il devait être supérieur à toutes; et que celles qui seraient capables de connaître Dieu et de jouir de lui, devaient être son peuple et les membres de ce chef, pour le reconnaître et l'honorer. Et ils reçurent ensuite un commandement de se soumettre à tout cela.

89. Tous les bons anges se soumirent à ce précepte, y donnèrent leur consentement et y applaudirent avec une humble et amoureuse affection de toute leur volonté. Mais Lucifer y résista par son orgueil et par son envie, et provoqua ses adhérents à faire de même; ce qu'ils firent en effet en le suivant par cette désobéissance au divin commandement. Ce mauvais prince leur persuada qu'il serait leur chef, et qu'ils auraient une principauté indépendante et séparée de Jésus-Christ. L'envie et l'orgueil ayant bien pu causer un tel aveuglement en un ange et une affection si désordonnée, qu'elle a été cause que la contagion du péché s'est communiquée à tant d'autres.

90. Ici se donna cette grande bataille que saint Jean dit s'être donnée dans le ciel (1). Car les anges obéissants, animés d'un ardent zèle de défendre la gloire du Très Haut et l'honneur du Verbe humanisé prévu, demandèrent licence et comme l'agrément du Seigneur

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

pour résister et contredire au dragon; et cette permission leur fut accordée. Mais il arriva ici un autre mystère; parce que, quand il fut proposé à tous les anges qu'ils devaient obéir au Verbe incarné, il leur fut fait un troisième commandement de recevoir conjointement une femme pour supérieure, dans le sein de laquelle le Fils unique du Père prendrait chair humaine; il leur fut dit que cette femme devait être leur Reine et la Maîtresse de toutes les créatures humaines, et qu'elle devait être distinguée au-dessus de toutes les créatures angéliques et humaines, et les surpasser en dons de grâce et de gloire. Les bons anges, en obéissant à ce précepte du Seigneur, augmentèrent leur humilité, et avec elle ils le reçurent, et louèrent le pouvoir et les mystères du Très Haut. Mais l'orgueil et la présomption de Lucifer et de ses confédérés s'augmentèrent par ce mystérieux précepte; et il désira pour soi avec une fureur effrénée l'honneur d'être le chef de tout le genre humain et de tous les ordres angéliques, et que si cela devait s'accomplir par le moyen de l'union hypostatique, ce fût avec lui.

(1) Apoc., XII.

91. Il résista avec d'horribles blasphèmes sur ce qu'il devait être inférieur à la Mère du Verbe incarné et notre Reine; se tournant avec une effrénée indignation contre l'auteur de ces merveilles, et provoquant les autres, ce dragon leur dit ; « Ces préceptes sont injustes et injurieux à ma grandeur; et s'adressant à Dieu, il ajouta : « Je persécuterai et détruirai, Seigneur, cette nature que vous regardez avec tant d'amour, et à qui vous destinez de si grandes faveurs; j'emploierai pour cela tout mon pouvoir et tous mes soins, et j'abattrai cette femme Mère du Verbe de l'état honorable que vous lui promettez, et je renverserai vos desseins. »

92. Cette superbe présomption irrita si fort le Seigneur, qu'en humiliant Lucifer, il lui dit ; « Cette femme que tu n'as pas voulu honorer, t'écrasera la tête (1), et tu seras par elle vaincu et abattu. Et si par ton orgueil la mort entre au monde (2), par l'humilité de cette femme, la vie et le salut des mortels y entreront; et je tirerai de la nature, et de l'espèce du Fils et de la Mère, ceux qui doivent jouir des récompenses et des couronnes que tu as perdues, aussi bien que tes adhérents. » Le dragon ne répondait à tout cela, et contre tout ce qui lui était déclaré de la divine volonté et de ses décrets, qu'avec une superbe et téméraire indignation, en menaçant tout le genre humain. Et les bons anges connurent le juste courroux du Très Haut contre Lucifer et contre les autres apostats; et ils combattaient contre eux avec les armes de l'entendement, de la raison et de la vérité.

(1) Gen., III, 15. — (2) Sag., II, 24.

93. Le Tout Puissant opéra ici un autre merveilleux mystère; car, après avoir manifesté par intelligence à tous les anges le grand ouvrage de l'union hypostatique, il leur montra la très sainte Vierge en un signe ou espèce, à la manière de nos visions imaginaires, selon notre façon de concevoir. Ainsi il leur fit connaître et leur représenta la pure nature humaine en une femme très parfaite, en laquelle le puissant bras du Très Haut devait être plus admirable qu'en tout le reste des créatures, parce qu'il déposait en elle les grâces et les dons de sa droite en un degré supérieur et éminent. Ce signe de la Reine du ciel et Mère du Verbe humanisé, fut manifesté à tous les anges, bons et mauvais. Les bons furent ravis d'admiration à sa vue et lui donnèrent des cantiques de louanges, et dès lors ils commencèrent à défendre l'honneur de Dieu humanisé et de sa très sainte Mère, armés par cet ardent zèle et par le bouclier impénétrable de ce signe. Au contraire, le dragon et ses alliés conçurent une fureur et une rage implacables contre Jésus-Christ et sa très sainte Mère; de sorte qu'il arriva tout

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

ce qui est contenu au chapitre 12 de l'Apocalypse, dont je mettrai la déclaration comme elle m'a été communiquée, en celui qui suit.

CHAPITRE VIII.

Où le discours du chapitre précédent est continué par l'application du chapitre douzième de l'Apocalypse.

94. La lettre de ce chapitre de l'Apocalypse dit : « Un grand signe apparut au ciel; une femme qui était revêtue du soleil, et qui avait la lune sous ses pieds, et sur son chef une couronne de douze étoiles. Et étant enceinte elle criait en travail d'enfant, et souffrait des tourments pour enfanter. Il fut aussi vu un autre signe au ciel; et voici un grand dragon roux, ayant sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes sept diadèmes. Et sa queue traînait la troisième partie des étoiles du ciel, et les jeta en terre; et le dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter; afin qu'ayant enfanté, il dévorât son fils. Or elle enfanta un fils qui devait gouverner toutes les nations avec une verge de fer, et son enfant fut ravi à Dieu et à son trône. Et la femme s'enfuit en un désert, où Dieu lui avait préparé un lieu pour y être nourrie l'espace de mille deux cent soixante jours. Il se donna une grande bataille dans le ciel; Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait, et ses anges. Mais ils ne furent pas les plus forts, et on ne trouva plus leurs places dans le ciel. Et ce grand dragon, ce serpent ancien appelé diable et Satan, qui séduit tout le monde, fut précipité, et il fut jeté en terre, et ses anges le furent avec lui. Alors j'entendis une grande voix dans le ciel, qui dit : Maintenant le salut et la force, et le règne de notre Dieu et la puissance de son Christ sont assurés; car l'accusateur de nos frères, qui les accusait devant la face de notre Dieu jour et nuit, est rejeté. Mais ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, et par le témoignage qu'ils ont rendu, sans que l'amour de la vie les ait empêchés de la sacrifier. C'est pourquoi, ô cieus, réjouissez-vous, et vous qui les habitez. Malheur à vous; terre et mer, parce que le diable est descendu vers vous dans une grande colère, sachant qu'il ne lui reste que peu de temps! Quand donc le dragon eut vu qu'il était rejeté en terre, il persécuta la femme qui avait enfanté le fils. Mais deux ailes d'un grand aigle furent données à la femme, afin qu'elle s'envolât dans le désert en son lieu, où elle est nourrie pendant un temps, des temps, et la moitié d'un temps, hors de la présence du serpent. Alors le serpent jeta de sa gueule après la femme comme un fleuve d'eau, afin qu'elle fût emportée par le courant. Mais la terre aida la femme, et la terre ouvrit son sein, et engloutit le fleuve que le dragon avait jeté de sa gueule. Ce qui anima le dragon contre la femme, et il sen alla faire la guerre aux autres de sa génération qui gardent les commandements de Dieu, et qui ont le témoignage de Jésus-Christ. Et il s'arrêta sur le sable de la mer (1). »

(1) Apoc., XII.

95. C'est jusqu'ici la lettre de l'évangéliste; et il parle du passé, parce qu'alors on lui montrait la vision de ce qui était déjà arrivé; il dit *qu'un grand signe apparut au ciel : une femme qui était revêtue du soleil, et qui avait la lune sous ses pieds; et qu'une couronne de douze étoiles couronnait sa tête* (1). Ce signe apparut véritablement au ciel par la volonté de Dieu, qui le manifesta aux bons et aux mauvais anges, afin qu'ils déterminassent leurs volontés par cette vue à obéir à ce qu'il lui plairait de leur ordonner. Ainsi ils le virent avant

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

que les bons se déterminassent au bien, et les mauvais au péché. Et ce fut comme un signe qui signifiait combien Dieu se devait rendre admirable en la formation de la nature humaine. Et quoiqu'il en eût donné connaissance aux anges en leur révélant le mystère de l'union hypostatique, il la leur voulut néanmoins manifester par des façons différentes dans une pure créature, la plus parfaite et la plus sainte qu'il devait créer après notre Seigneur Jésus-Christ. Elle fut aussi comme un signe (2) qui devait assurer les bons anges que, bien que Dieu fût offensé par la désobéissance des mauvais, il ne laisserait pas pour cela d'exécuter le décret qu'il avait formé de créer les hommes; parce que le verbe humanisé et cette femme qui devait être sa Mère lui donneraient infiniment plus de satisfaction que les anges désobéissants ne pourraient l'offenser et lui déplaire. Elle fut aussi comme un arc-en-ciel (dont la figure s'imprimerait aux nues après le déluge), afin qu'il assurât que si les hommes péchaient comme les anges et étaient désobéissants, ils ne seraient pas châtiés sans pardon comme eux, mais qu'il leur donnerait par le moyen de ce merveilleux signe un remède salutaire. Et ce fut comme s'il leur disait : Je ne châtierai pas de la sorte les hommes que je dois créer, parce que la nature humaine produira cette femme, en laquelle mon Fils unique prendra chair pour rétablir mon amitié, apaiser ma justice, et ouvrir le chemin de la félicité, que le péché fermera.

(1) Apoc., XII. — (2) Gen., IX,13.

96. En témoignage de cette vérité, après que les anges rebelles furent châtiés à la vue de ce signe, le Très Haut se montra aux bons anges, s'étant apaisé du courroux auquel l'orgueil de Lucifer l'avait provoqué. Et, suivant notre façon de parler, il se récréait de la présence de la Reine du ciel, qui était représentée en cette figure; faisant entendre aux anges bienheureux qu'il donnerait aux hommes, par le moyen de Jésus-Christ et de sa Mère, la grâce et les avantages que les anges apostats avaient perdus par leur rébellion. Ce grand signe produisit aussi un autre effet aux bons anges; car étant, selon notre manière de concevoir, comme affligés, contristés et quasi troublés par la dispute et la contestation qu'ils avaient eue avec Lucifer, le Très Haut voulut qu'ils se réjouissent à la vue de ce signe, et qu'ils reçussent avec la gloire essentielle cette joie accidentelle, que la victoire qu'ils venaient de remporter contre Lucifer leur méritait aussi, et qu'en voyant cette marque de clémence, qui leur était montrée en signe de paix, ils connussent que la loi du châtiment ne s'étendait point sur eux (1), puisqu'ils avaient obéi à la divine volonté et à ses préceptes. Les anges confirmés découvrirent aussi en cette vision plusieurs mystères et plusieurs secrets de l'incarnation, de l'Église militante et de ses membres; qu'ils devaient assister et aider le genre humain, défendant tous les hommes contre leurs ennemis, et les dirigeant à la félicité éternelle; qu'eux-mêmes la recevaient par les mérites du Verbe humanisé; et que sa Majesté les avait préservés en vertu du même Jésus-Christ, prévu dans son entendement divin.

(1) Esther., IV, 11.

97. Et comme de tout ceci résulta une grande joie aux bons anges, il en résulta aussi un grand tourment aux mauvais, cela étant comme le principe et en partie la cause de leur punition; car ils connurent incontinent après ce dont ils n'avaient pas fait leur profit, que cette femme les vaincrait et leur écraserait la tête. L'évangéliste fit mention en ce chapitre de tous ces mystères et de plusieurs autres qui sont particulièrement compris dans ce grand signe, et qu'il ne m'est pas possible d'exprimer, bien qu'il les raconte sous un voile obscur et énigmatique jusqu'à ce que le temps arrivât de les découvrir.

98. Le soleil dont il est dit que la femme était revêtue, est le véritable Soleil de justice,

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

afin que les anges connussent la volonté efficace du Très Haut, qui était déterminé à résider toujours par la grâce en cette femme, à la favoriser et la défendre par son bras Tout Puissant et par sa protection singulière. Elle avait sous ses pieds la lune, parce qu'en la division que ces deux planètes font du jour et de la nuit, elle devait fouler aux pieds la nuit du péché, signifiée par la lune, et être éternellement revêtue du jour de la grâce, marqué par le soleil. Et aussi, parce que les déclins de la grâce, auxquels tous les mortels sont sujets, devaient être sous ses pieds, elle annonce que tous les hommes et les anges pourraient être soumis à ces vicissitudes, mais qu'elle seule devait être libre de la nuit, et des déclinaisons de Lucifer et d'Adam; qu'elle les dominerait toujours sans en pouvoir être surmontée. Et le Seigneur lui met sous les pieds, en présence de tous les anges, toutes les forces du péché, soit originel, soit actuel, comme des trophées de ses victoires, afin que les bons la reconnaissent, et les mauvais (bien qu'ils ne pénétrassent pas tous les mystères de cette vision) redoutent cette femme, même avant qu'elle reçoive l'être.

99. La couronne de douze étoiles nous représente fort clairement par leur éclat les vertus qui doivent couronner cette Reine du ciel et de la terre; mais le mystère de douze fut pour les douze tribus d'Israël, où tous les élus et les prédestinés se réduisent, comme l'évangéliste le marque au chapitre VII de l'Apocalypse. Et parce que tous les dons, toutes les grâces et les vertus de tous les élus devaient couronner leur Reine au degré le plus sublime et le plus éminent, la couronne des douze étoiles lui est mise sur la tête.

100. *Elle était enceinte* (1), afin qu'il fût manifesté en présence de tous les anges, pour la joie des bons et pour le châtimement des mauvais, qui résistaient à la divine volonté et à ces mystères, que toute la très sainte Trinité avait élu cette merveilleuse femme pour Mère du Fils unique du Père. Et comme cette dignité de Mère du Verbe était la plus grande, le principe et le fondement de toutes les excellences de cette grande princesse et de ce signe, c'est pour cela qu'on la propose aux anges, comme le dépôt de toute la très sainte Trinité en la divinité et en la personne du Verbe incarné; puisque, par l'inséparable union et l'inexistence des personnes par l'indivisible unité, toutes les trois personnes ne peuvent pas manquer d'être où chacune se trouve, bien que la seule personne du Verbe ait été celle qui a pris chair humaine, et qu'elle ne fût enceinte que de lui seul.

(1) Apoc., XII, 2.

101. *Et étant enceinte elle criait* (1); car, quoique la dignité de cette Reine et ce mystère dussent être occultes dans leur principe, afin que Dieu naquît pauvre, humble et caché; cet enfantement néanmoins éclata après si fort, et sa voix fut si véhémence, qu'au premier écho le roi Hérode en fut tout troublé (2) et hors de lui-même, et les Mages furent obligés d'abandonner leurs maisons et leurs pays pour le venir chercher. Il y eut des cœurs qui se troublèrent, et d'autres qui furent émus d'une affection intérieure. Et le fruit de cet enfantement croissant, dès qu'il fut élevé à la croix (3), ses cris furent si forts, qu'ils se firent entendre de l'orient à l'occident, et du septentrion au midi (4); si éclatante était la voix de cette femme, qui donna en enfantant la Parole du Père éternel.

(1) *Ibid.* — (2) Matth., II, 3. — (3) Jean., XII, 32. — (4). Rom., X, 18.

102. *Elle souffrait des tourments pour enfanter* (1). Cela ne veut pas dire qu'elle dû enfanter avec douleur, car en cet enfantement divin il n'y en devait avoir aucune; mais il nous exprime la grande douleur et le tourment que cette Mère ressentirait de voir que ce petit corps divinisé ne sortirait, quant à l'humanité, de son sein virginal que pour souffrir, et

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

pour être obligé de satisfaire à son Père pour les péchés du monde, et de payer la dette qu'il ne pouvait pas contracter (2); car cette Reine connaîtrait et connut tout cela par la science des Écritures. Elle en devait avoir le cœur percé par l'amour naturel qu'une telle Mère portait à un tel Fils, quoiqu'elle fût parfaitement soumise à la volonté du Père éternel. Ce tourment comprend aussi celui que cette très pieuse Mère devait souffrir, connaissant combien de temps elle devait être privée de la présence de son trésor, dès qu'il serait sorti de son sein virginal; car, quoiqu'elle l'eût conçu dans son âme quant à la divinité, néanmoins, quant à la très sainte humanité, elle devait être plusieurs fois privée de ce Fils, qui n'appartenait qu'à elle seule. Et quoique le Très Haut eût déterminé de l'exempter de la coulpe, il ne l'exemptait pourtant pas des peines et des douleurs, proportionnées en quelque façon à la récompense qui lui était préparée. Ainsi les douleurs de cet enfantement ne furent pas des effets du péché, comme aux descendantes d'Ève (3), mais du plus tendre et du plus parfait amour de cette divine Mère envers son très saint et unique Fils. Tous ces mystères furent un motif de louanges et d'admiration pour les bons anges, et pour les mauvais le principe de leur châtement.

(1) Apoc., XII, 2. — (2) Ps. LXVIII, 5. — (3) Gen., III, 16

103. Il fut aussi vu un autre signe au ciel : et voici un grand dragon roux, ayant sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes sept diadèmes; et sa queue traînait la troisième partie des étoiles du ciel, et les jeta en terre (1). Après ce que je viens de dire, le châtement de Lucifer et de ses alliés arriva; car pour la peine qui était due aux blasphèmes qu'il avait vomis contre cette signalée femme, il se trouva changé, de très bel ange qu'il était, en un furieux et horrible dragon, ce signe apparaissant sensible et d'une figure extérieure. Il souleva avec une extrême fureur sept têtes, qui furent les sept légions ou escadrons qui divisèrent tous ceux qui le suivirent et tombèrent dans son malheur; donnant à chacune de ces principautés une tête; leur ordonnant de pécher, et de prendre soin d'émouvoir et d'exciter les sept péchés mortels qu'on appelle communément capitaux, parce qu'ils contiennent tous les autres péchés, et sont comme chefs des partis qui s'élèvent contre Dieu. Les sept diadèmes qui couronnèrent Lucifer changé en dragon, furent l'orgueil, l'envie, l'avarice, l'ire, la luxure, la gourmandise et la paresse; le Très Haut lui donnant ce châtement comme une peine que lui et ses anges confédérés avaient méritée par leurs horribles méchancetés; car ce fut ici pour tous une punition éclatante et un châtement proportionné à leur malice, comme auteurs des sept péchés capitaux.

(1) Apoc., XII, 3.

104. Les dix cornes sont les triomphes de l'iniquité et de la malice du dragon, de l'orgueil et de l'exaltation vaine et téméraire qu'il s'attribue dans l'exécution des vices. Et par ces affections dépravées, pour arriver à la fin que son audace lui proposait, il offrit aux anges malheureux son amitié perverse et corrompue, aussi bien que des principautés, des supériorités et des récompenses imaginaires. Ces promesses, pleines d'une ignorance et d'une erreur plus que brutales, furent la queue par laquelle le dragon attira la troisième partie des étoiles du ciel; car les anges étaient des étoiles qui auraient brillé comme le soleil (1) dans l'éternité perpétuelle avec les autres anges et les justes, s'il eussent persévéré mais le châtement qu'ils avaient justement mérité les précipita dans le centre de la terre de leur malheur, qui est l'enfer, où ils seront éternellement privés de joie et de lumière (2).

(1) Dan., XII, 3. — (2) Jud. epist., 6.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

105. *Et le dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter, pour dévorer son fils* (1). L'orgueil de Lucifer fut si démesuré, qu'il prétendit placer son trône au lieu le plus élevé (2), et dit en présence de cette femme signalée, avec une très grande vanité : « Ce fils que cette femme doit enfanter est d'une nature inférieure à la mienne; c'est pourquoi je le dévorerai et je le perdrai; je formerai un parti contre lui dont je serai le chef, et je sèmerai des doctrines contraires aux lois qu'il prescrira, et je le contredirai toujours en lui faisant une guerre perpétuelle. » Mais la réponse du très haut Seigneur fut que cette femme *enfanterait un fils qui devait gouverner toutes les nations avec une verge de fer* (3). « Et cet enfant, ajouta le Seigneur, ne sera pas seulement fils de cette femme, mais le mien aussi; il sera homme et Dieu véritable, et si fort, qu'il vaincra ton orgueil et t'écrasera la tête. Il sera pour toi, et pour tous ceux qui te croiront et te suivront, un juge puissant qui te commandera avec une verge de fer (4), et détruira toutes tes prétentions vaines et téméraires. Il sera élevé à mon trône, où il s'assiéra, et jugera à ma droite; et afin qu'il triomphe de ses ennemis, je les lui mettrai pour marchepied (5) ; il sera récompensé comme un homme juste, et qui étant Dieu a opéré de si grandes choses pour ses créatures; tous le connaîtront et lui rendront honneur et gloire (6). Tu connaîtras comme le plus malheureux que le jour de l'ire du Tout Puissant est arrivé (7). » Et cette femme *sera mise en la solitude où je lui préparerai un lieu* (8). Cette solitude où cette femme s'enfuit, est celle de notre grande Reine, étant l'unique et la seule douée de la sainteté souveraine (9), et exempte de tout péché; car quoiqu'elle fût femme de la nature commune des mortels, elle surpassa néanmoins tous les anges en grâces, en dons et en mérites, qui lui procurèrent tous ces avantages. Ainsi elle s'enfuit et se mit parmi les pures créatures, dans une solitude qui est l'unique et sans égale entre toutes. Cette solitude fut si éloignée du péché, que le dragon la perdit de vue et ne la put apercevoir dès sa conception, le Très Haut la mettant seule et unique dans le monde sans aucun commerce ni sujétion avec le serpent; mais au contraire il détermina avec une certitude, et comme une protestation ferme et constante, et dit : « Cette femme doit être mon élue et mon unique dès l'instant qu'elle recevra l'être; je l'exempte dès à présent de la juridiction de ses ennemis, je lui destine et lui assigne un lieu solitaire d'une grâce très éminente, afin qu'elle y soit nourrie l'espace de mille deux cent soixante jours : » la Reine du ciel devant être ces jours-là dans un état singulier et très élevé de faveurs intérieures et spirituelles, beaucoup plus admirables et plus mémorables que tout ce qu'on peut s'imaginer. Cela arriva dans les dernières années de sa vie, comme je le dirai avec l'aide de Dieu en son lieu; étant dans cet état si divinement nourrie, que notre entendement est trop borné pour le pénétrer. Et parce que ces bienfaits furent comme la fin et le terme auquel tous les autres de la vie de la Reine du ciel devaient aboutir, l'évangéliste en fait pour cela une mention particulière.

(1) Apoc., XII, 4. — (2) Isa., XIV, 13 et 14. — (3) Apoc., XII, 5. — (4) Ps. II, 9. — (5) Ps. CIX, 1 et 2. — (6) Apoc., V, 13. — (7) Sophon., I, 14. — (8) Apoc., XII, 6. — (9) Cant., VI, 8.

CHAPITRE IX.

Qui poursuit l'explication du chapitre douzième de l'Apocalypse.

106. Il se donna une grande bataille dans le ciel Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait, et ses anges (1). Le Seigneur ayant manifesté ce qu'il fut dit aux bons et aux mauvais anges, le prince saint Michel et ses compagnons combattirent par la permission divine avec le dragon et ses sectateurs. Et cette bataille fut admirable, parce qu'ils combattaient avec leurs entendements et leurs volontés. Saint Michel, avec le zèle de l'honneur de Dieu, dont son cœur était enflammé, et orné de son pouvoir divin et de sa

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

propre humilité, résista à l'orgueil insolent du dragon, et lui dit : « Le Très Haut est digne d'honneur, de louange et de respect, d'être aimé, craint et obéi de toutes les créatures; il peut opérer tout ce qui lui plaira, il ne peut rien vouloir qui ne soit très juste; c'est lui qui est incréé et indépendant de tout autre être; qui nous a donné gratuitement celui que nous avons, en nous créant et nous tirant du néant, et qui peut créer d'autres créatures selon son bon plaisir. Il est raisonnable que, prosternés et humiliés devant cet Être digne d'un infini respect, nous adorions sa majesté et ses grandeurs royales. Venez donc, anges ! suivez-moi, adorons-le, louons ses secrets et ses admirables jugements, ses œuvres très parfaites et saintes. Il est Dieu, très élevé et au-dessus de toutes les créatures; et il ne le serait pas si nous pouvions pénétrer et comprendre ses merveilleux ouvrages. Il est infini en sagesse et en bonté, riche en ses trésors et en ses bienfaits; il peut, comme Seigneur de toutes choses, qui n'a besoin de personne, les communiquer à qui lui plaira, ne pouvant errer en son choix. Il peut aimer, et se donner à ceux qu'il aime, aimer qui lui plaira, élever, créer et enrichir ce qui lui sera le plus agréable; et il sera en toutes ses œuvres sage, saint et puissant. Adorons-le donc avec actions de grâces, pour le grand ouvrage de l'incarnation qu'il a déterminé, pour les faveurs qu'il prétend faire à son peuple, et pour sa réparation en cas qu'il vienne à tomber. Adorons ce suppôt des deux natures, la divine et l'humaine; recevons-le pour notre chef; avouons qu'il est digne de toute gloire, louange et magnificence; et reconnaissons en lui la vertu et la divinité, comme auteur de grâce et de la gloire. »

(1) Apoc., XII, 7.

107. Saint Michel et ses anges se servaient de ces armes comme de foudres invincibles, et combattaient le dragon et les siens, qui se défendaient par des blasphèmes. Car ne pouvant résister à la vue de ce prince céleste, il enrageait dans sa fureur, et par le tourment qu'il ressentait, il aurait bien voulu fuir. Mais la volonté divine ordonna que non seulement il serait puni, mais qu'il serait aussi vaincu, et qu'il connaîtrait malgré lui la vérité et le pouvoir de Dieu, quoiqu'il dit en blasphémant : « Dieu est injuste d'élever la nature humaine au-dessus de l'angélique. Je suis le plus beau et le plus excellent de tous les anges, et c'est pour cela que le triomphe m'est dû. Je mettrai mon trône au-dessus des étoiles, je serai semblable au Très Haut (1), et je ne me soumettrai à aucun qui soit d'une nature inférieure à la mienne, ni je ne consentirai jamais que personne me précède ni soit plus grand que moi. » Les anges apostats, complices de Lucifer, répétaient la même chose. Mais saint Michel lui repartit : « Qui est celui qui pourra s'égaliser et se comparer au Seigneur, qui habite les cieux? Tais-toi, ennemi de tout bien, et arrête tes horribles blasphèmes; et puisque l'iniquité t'a possédé, sépare-toi de nous, malheureux, et marche avec ton ignorance aveugle et ta méchanceté dans la nuit ténébreuse, et au chaos des peines infernales. Et nous, O esprits du Seigneur, adorons et honorons cette heureuse femme qui doit donner chair humaine au Verbe éternel, et reconnaissons-la pour notre Reine et notre Maîtresse. »

(1) Isa., XIV, 13.

108. Ce grand signe de la Reine servait de bouclier et d'armes offensives aux bons anges qui combattaient contre les mauvais, car à sa vue les raisons et les résistances de Lucifer perdaient leurs forces; et il était troublé et comme consterné, ne pouvant supporter les secrets mystérieux qui étaient représentés en ce signe. Et comme ce signe mystérieux avait paru par la vertu divine, sa Majesté voulut que l'autre figure ou signe du dragon roux parût aussi, et qu'il fût en ce signe honteusement précipité du ciel avec effroi, avec terreur de ses sectateurs et avec admiration des anges confirmés ; car tout cela fut causé par cette nouvelle démonstration du pouvoir et de la justice divine.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

109. Il est difficile d'exprimer par nos faibles paroles ce qui se passa dans cette mémorable bataille, à cause du peu de proportion qu'il y a de nos raisonnements matériels avec la nature et les opérations relevées de ces nobles esprits angéliques. *Mais les mauvais ne furent pas les plus forts* (1), parce que l'injustice, le mensonge, l'ignorance et la malice ne sauraient prévaloir à l'équité, à la vérité, à la lumière et à la bonté; ni ces vertus ne peuvent être vaincues par les vices. Et pour cette raison saint Jean dit que dès lors *leur place ne se trouva plus dans le ciel*. Ces anges ingrats se rendirent indignes par les péchés qu'ils commirent, de la vue éternelle et de la compagnie du Seigneur; et leur mémoire fut rayée de son entendement, où ils étaient, avant que de tomber, comme écrits par les dons de grâce qu'il leur avait donnés; et comme ils furent privés du droit qu'ils avaient aux lieux qui leur étaient destinés s'ils eussent obéi, ce droit fut transporté aux hommes, et leurs places leur furent destinées, les vestiges des anges apostats restant si fort effacés qu'ils ne se trouvèrent plus au ciel. O méchanceté malheureuse, et jamais trop exagéré malheur, digne d'une punition si épouvantable et si formidable! Il ajoute et dit :

(1) Apoc., XII, 8.

110. Et ce grand dragon, ce serpent ancien appelé diable et Satan, qui séduit tout le monde, fut précipité; et il fut jeté en terre, et ses anges le furent avec lui (1). Le prince saint Michel précipita du ciel Lucifer changé en dragon, avec cette parole invincible : Qui est égal à Dieu? qui fut si efficace, qu'elle eut le pouvoir d'abattre ce superbe géant et toutes ses troupes, et de les foudroyer avec une horrible infamie pour eux, aux plus bas lieux de la terre ; celui-là commençant de recevoir avec son malheur et sa punition, les nouveaux noms de dragon, de serpent, de diable et de Satan, que le saint archange lui donna dans cette bataille, et, qui découvrent son iniquité et sa malice, qui l'ayant privé de la félicité et de l'honneur dont il s'était rendu indigne, le privèrent aussi des noms et des titres honorables, et lui procurèrent ceux qui déclarent son infamie. La méchante proposition et l'injuste commandement qu'il fit à ses confédérés de tromper et de pervertir tous les mortels, publient assez son iniquité. Mais le mal qu'il se proposait de faire à tout le genre humain, l'accompagna dans les enfers, et, comme dit Isaïe en son chapitre quatorzième, au profond du lac, où son cadavre fut livré au ver dévorant de sa mauvaise conscience, tout ce que le prophète dit en cet endroit se trouvant accompli en Lucifer.

(1) Apoc., XII, 9.

111. Le ciel demeura purgé des mauvais anges, et le voile qui couvrait la Divinité fut ôté pour la gloire et le bonheur des bons et obéissants ; ceux-ci restèrent triomphants et glorieux, et les rebelles châtiés en même temps. L'évangéliste poursuit qu'il ouit une grande voix dans le ciel disant : *Maintenant le salut, la force, le règne de notre Dieu et la puissance de son Christ sont assurés; car l'accusateur de nos frères qui les accusait devant la face de notre Dieu jour et nuit, est rejeté* (1). Cette voix que l'évangéliste ouit fut celle de la personne du Verbe, que tous les anges fidèles entendirent; et ses échos arrivèrent jusque dans l'enfer, où ils firent trembler et transir les malheureux exilés, quoiqu'ils n'y pénétrassent pas tous ses mystères, mais seulement ce que le Très Haut leur voulut manifester pour leur peine et leur punition. Ce fut la voix du Fils au nom de l'humanité qu'il devait prendre, demandant au Père éternel que le salut, la force, le règne de sa Majesté et la puissance du Christ se fissent; parce que l'accusateur des frères du même Christ, notre Seigneur, qui étaient les hommes, venait d'être rejeté. Et ce fut comme une requête faite devant le trône de la très sainte Trinité en faveur du salut et de la force; afin que les mystères de l'incarnation et de la rédemption fussent confirmés contre l'envie et la fureur de Lucifer, qui était descendu du

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

ciel tout irrité contre la nature humaine dont le Verte se devait revêtir. C'est pourquoi il les appela par un amour souverain et une compassion tendre, frères; il dit que Lucifer les accusait jour et nuit, parce qu'il les accusa en présence du Père éternel et de toute la très sainte Trinité, au jour qu'il jouissait de la grâce, commençant dès lors de nous mépriser par son orgueil; et ensuite il nous accuse avec bien plus de rage dans la nuit de ses ténèbres et de notre chute, sans que cette accusation et cette persécution cessent jamais, tant que le monde durera. Et il appela force, puissance et règne, les œuvres et les mystères de l'incarnation et de la mort de Jésus-Christ, car tout cela s'y trouva; et la force et la puissance s'y manifestèrent contre Lucifer.

(1) Apoc., XII, 10.

112. Ce fut la première fois que le Verbe intercédait au nom de l'humanité pour les hommes devant le trône de la Divinité; et à notre façon de concevoir, le Père éternel conféra sur cette demande avec les personnes de la très sainte Trinité; et manifestant en partie aux anges bienheureux le décret que le divin consistoire avait formé sur ces mystères, il leur dit : « Lucifer a élevé les étendards de l'orgueil et du péché, il poursuivra avec toute sorte d'iniquité et de fureur le genre humain, il en pervertira plusieurs par sa malice, se servant des mêmes hommes pour détruire les hommes, et par l'aveuglement que les péchés et les vices leur causeront, ils prévariqueront en divers temps avec une ignorance dangereuse; mais l'orgueil, le mensonge et toutes sortes de péchés et de vices sont infiniment éloignés de notre être et de notre volonté. Élevons donc le triomphe de la vertu et de la sainteté; que la seconde personne s'incarne et qu'elle soit passible pour cet effet; qu'elle enseigne et rende recommandable l'humilité, l'obéissance et toutes les vertus; qu'elle opère le salut des mortels, et que cette personne étant Dieu véritable, s'humilie et devienne le moindre de tous; qu'il soit homme juste, le modèle et le maître de toute sainteté, et qu'il meure pour le salut de ses frères. Que la seule vertu soit reçue à notre tribunal, comme celle qui triomphe toujours des vices. Élevons les humbles, et humilions les superbes; faisons que les travaux et ceux qui les souffriront soient glorieux à notre bon plaisir. Déterminons d'assister les affligés et les persécutés (1), et que nos amis soient corrigés et affligés; qu'ils acquièrent par ces moyens notre grâce et notre amitié, et qu'ils opèrent aussi leur salut selon leur pouvoir, en pratiquant la vertu. Que ceux qui pleurent soient bienheureux; que les pauvres et ceux qui souffrent pour la justice et pour Jésus-Christ leur chef, soient heureux; que les humbles soient exaltés, et les doux de cœur élevés. Aimons les pacifiques comme nos enfants. Que ceux qui pardonneront, souffriront les injures et aimeront leurs ennemis, nous soient très chers (2). Préparons-leur à tous une abondance de fruits, de bénédictions de notre grâce, et le prix d'une gloire éternelle dans le ciel. Mon Fils unique établira cette doctrine, et ceux qui la suivront seront nos élus et nos bien-aimés (3), consolés et récompensés; et leurs bonnes œuvres seront conçues dans notre entendement comme cause première de toute vertu. Permettons aux méchants d'opprimer les bons et de coopérer à leur couronne, pendant qu'ils méritent pour eux-mêmes des punitions. Qu'il arrive des scandales à l'égard des bons; que celui qui les cause soit malheureux (4), et bienheureux celui qui les reçoit. Que les enflés d'orgueil, les grands et les puissants affligent, blasphèment et oppriment les humbles, les faibles et les pauvres; et que ceux-ci, au lieu de malédictions, leur donnent des bénédictions (5); qu'ils soient réprouvés des hommes durant leur vie mortelle, placés ensuite avec les bienheureux esprits angéliques nos enfants, et jouissent des places et des récompenses que les infortunés et les malheureux ont perdues. Que les obstinés et les superbes soient condamnés à la mort éternelle, où ils connaîtront leur procédé imprudent et leur folle arrogance. »

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Matth., XI, 28. — (2) *Ibid.*, v, 3-11. — (3) *Ibid.* XIX, 28. — (4) *Ibid.*, XVIII, 7. — (5) I Cor., IV, 12 et 13.

113. « Afin que tous aient un véritable modèle et une grâce surabondante, s'ils en veulent faire leur profit, que mon Fils descende passible pour réparer et pour racheter les hommes (que Lucifer fera déchoir de leur état heureux), et relevons-les par ses mérites infinis. Déterminons à présent que le salut soit fait, et qu'il y ait un Rédempteur et un Maître, qui mérite et enseigne, naissant et vivant pauvre (1), mourant méprisé et condamné par les hommes à une mort très ignominieuse (2); qu'il soit réputé pour pécheur et coupable, et qu'il satisfasse à notre justice pour l'offense du péché (3) ; et usons par ses mérites prévus de notre miséricorde et de notre clémence. Que tous sachent que l'humble, le pacifique, et celui qui pratiquera la vertu, qui souffrira et qui pardonnera, celui-là suivra notre Christ et sera notre fils. Que personne ne pourra entrer par sa volonté libre dans notre royaume, si avant toutes choses il ne renonce à soi-même, et ne suit son chef et son maître en portant sa croix (4). Et celui-ci sera notre royaume, composé des parfaits qui auront légitimement travaillé et combattu, persévérant jusqu'à la fin (5). Ceux-là participeront à la puissance de notre Christ, qui vient d'être faite et déterminée, parce que l'accusateur de ses frères a été vaincu et rejeté; et son triomphe est fait; afin que les relevant et purifiant par son sang, il soit exalté et glorifié; car lui seul sera la voie, la lumière, la vérité et la vie (6), par lequel les hommes viendront à moi. Lui seul ouvrira les portes du ciel et le livre de la loi de grâce, (7) ; il sera médiateur et avocat des mortels (8), et ils auront en lui un père, un frère et un protecteur, puisqu'ils ont un persécuteur et un accusateur. Et que les anges, qui comme nos fidèles enfants ont aussi opéré le salut et la vertu, et défendu la puissance de mon Christ, soient couronnés et honorés en notre présence pendant toute l'éternité. »

(1) Matth., VIII, 20. — (2) Sag., II, 20. — (3) Isa., LIII, 12. — (4) Matth., XVI, 24. — (5) II Tim., II, 5. — (6) Jean., XIV, 6. — (7) Apoc., VII, 14. — (8) I Jean., II, 1.

114. Cette voix (qui contient les mystères cachés dès la constitution du monde (1), et manifestés par la doctrine et par la vie de Jésus-Christ) sortait du trône, et disait plus que je ne puis expliquer. C'est par elle que les commissions que les anges bienheureux devaient exercer leur furent intimées. Elle déclara à saint Michel et à saint Gabriel qu'ils seraient ambassadeurs du Verbe incarné et de Marie sa très sainte Mère, et qu'ils seraient ministres de l'incarnation et de la rédemption; et plusieurs autres anges furent destinés avec ces deux princes pour le même ministère, comme je le dirai dans la suite de cet ouvrage. Le Tout Puissant destina et commanda à d'autres anges d'accompagner et d'assister les âmes; de leur inspirer et enseigner la sainteté et les vertus contraires aux vices auxquels Lucifer avait proposé de les exciter; il leur enjoignit aussi de les défendre, de les garder et de les porter en leurs mains, afin que les justes ne bronchassent contre les pierres (2), qui sont les tromperies et les embûches que leurs ennemis leur devaient tendre.

(1) Matth., XIII, 35. — (2) Ps. XC, 12.

115. Plusieurs autres choses furent décrétées en cette occasion, ou dans ce temps, auquel l'évangéliste dit que la puissance, le salut, la force et le règne de Jésus-Christ furent faits; mais ce qui s'y opéra mystérieusement fut que les prédestinés y furent déterminés, mis en un certain nombre, et écrits dans l'entendement divin, par les mérites prévus de notre Seigneur Jésus-Christ. O mystère, ô secret ineffable de ce qui se passa dans le sein de Dieu! O heureux sort pour les élus ! Quel point si important, quel mystère si digne de la Toute-Puissance divine, et quel triomphe de la puissance de Jésus-Christ ! Heureux mille et mille fois les membres qui furent déterminés et unis à un tel chef ! O Église grande, peuple choisi

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

et congrégation sainte, digne d'un tel prélat et d'un tel maître ! En la considération d'un si haut mystère, tous les entendements créés s'abîment, mes raisonnements se suspendent, et ma langue devient muette.

116. Dans le consistoire des trois personnes divines ce livre mystérieux de l'Apocalypse fut donné, et comme consigné au Fils unique du Père éternel, ayant été pour lors composé, signé, et scellé avec les sept sceaux dont l'évangéliste fait mention (1), jusqu'à ce qu'il prit chair humaine, et qu'il l'ouvrît en décachetant par son ordre les sceaux avec tous les mystères qu'il opéra dès sa naissance, pendant sa vie et en sa mort. Ce que le livre contenait était tout ce que la très sainte Trinité décréta depuis la chute des anges, et qui appartient à l'incarnation du Verbe, à la loi de grâce, aux dix commandements, et aux sept sacrements, à tous les articles de la foi, à ce qu'ils contiennent, à l'ordre et à la disposition de toute l'Église militante, donnant puissance au Verbe, afin que s'étant incarné, il communiquât comme souverain prêtre et saint pontife (2) le pouvoir et les dons nécessaires aux apôtres, aux autres prêtres et ministres de cette Église.

(1) Apoc., V, 7. — (2) Hebr., VI, 20.

117. La loi évangélique tira de là son principe mystérieux. Dans ce trône et consistoire très secret fut établi et écrit dans l'entendement divin, que ceux qui garderaient cette loi seraient écrits au livre de vie. De là sortirent les pontifes et les prélats, de même que leurs titres de successeurs ou vicaires du Père éternel. Les débonnaires, les pauvres, les humbles et tous les justes n'ont point d'autre principe que sa Majesté, qui fut et qui est leur très noble origine ; ce qui nous fait dire que qui obéit aux supérieurs obéit à Dieu, et qui les méprise le méprise aussi (1). Tout ceci fut décrété dans les idées et dans l'entendement divins. On y donna à notre Seigneur Jésus-Christ la puissance d'ouvrir en son temps ce livre, qui fut fermé et scellé jusqu'alors. Et en attendant, le Très Haut donna son Testament et les témoignages de ses paroles divines en la loi naturelle et écrite, par des œuvres mystérieuses manifestant aux patriarches et aux prophètes une partie de ses secrets.

(1) Luc, X, 16.

118. Il dit que par ces témoignages et par le sang de l'Agneau; Les justes le vainquirent (1) ; car quoique le sang de notre Rédempteur Jésus-Christ fût suffisant et surabondant pour rendre tous les mortels vainqueurs du dragon leur accusateur; que les témoignages et les paroles infaillibles de ses prophètes soient d'un très grand secours et d'une grande force pour arriver au salut éternel; néanmoins les justes coopèrent avec leur libre arbitre à l'efficace de la passion de Jésus-Christ, de la rédemption du monde et des saintes Écritures, et en obtiennent le fruit par les victoires qu'ils remportent sur eux-mêmes et sur le démon, en coopérant à la grâce. Et ils ne le vaincront pas seulement en ce que Dieu commande et demande d'ordinaire; mais par sa vertu et par sa grâce ils y ajouteront encore de donner leurs âmes, et de les sacrifier jusqu'à la mort pour le même Seigneur et pour ses témoignages (2), pour obtenir et pour mériter la couronne et le triomphe de Jésus-Christ, comme les martyrs ont fait pour la défense de la foi.

(1) Apoc., XII, 11. — (2) Apoc., VI, 9.

119. Le texte ajoute à cause de tous ces mystères, et dit : *Réjouissez-vous, cieux, et vous qui habitez en eux* (1). Réjouissez-vous, parce que vous devez être la demeure éternelle des justes et du Juste des justes, Jésus-Christ, et de sa très sainte Mère. Réjouissez-vous, cieux,

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

parce que le sort favorable que vous recevez n'est arrivé en aucune créature matérielle et inanimée; puisque vous devez être le palais du Dieu Tout Puissant, lui servir d'une éternelle demeure, et recevoir pour votre reine la plus pure et la plus sainte de toutes les créatures. Réjouissez-vous, cieux, pour tous ces avantages, et vous qui habitez ces heureuses demeures, anges et justes, qui devez être associés et ministres de ce Fils du Père éternel et de sa Mère, et membres de ce corps mystique dont le même Jésus-Christ est le chef. Réjouissez-vous, anges fidèles, parce qu'en les secourant et les gouvernant par votre protection et par votre garde, vous augmenterez le prix de votre joie accidentelle. Que saint Michel, prince de la milice céleste, se réjouisse singulièrement, parce qu'il a défendu dans la bataille la gloire du Très Haut et de ses mystères adorables, et qu'il sera ministre de l'incarnation du Verbe, et témoin particulier de ses effets jusqu'à la fin. Que tous ses alliés et défenseurs du nom de Jésus-Christ et de sa Mère se réjouissent avec lui de ce qu'ils ne perdront point dans tous ces ministères la jouissance de la gloire essentielle qu'ils possèdent déjà, et que les cieux fassent fête pour des mystères si relevés et si divins.

(1) Apoc., XII, 12.

CHAPITRE X.

Qui continue l'explication du chapitre douzième de l'Apocalypse.

120. Malheur à vous, terre et mer, car le diable est descendu vers vous dans une grande colère, sachant qu'il ne lui reste que peu de temps (1). Malheur à la terre, où tant de péchés et de méchancetés innombrables se doivent commettre! Malheur à la mer de ce que de telles offenses de son Créateur se commettant à sa vue, elle n'a pas rompu ses barrières pour inonder et noyer les transgresseurs, vengeant les injures de son Seigneur ! Mais malheur à la mer profonde et endurcie en méchanceté de ceux qui ont suivi ce diable, qui est descendu vers vous pour vous faire la plus cruelle et la plus inouïe de toutes les guerres! Sa rage est celle du plus fier des dragons, et surpasse celle d'un lion dévorant (2); car il prétend anéantir toutes choses, et il lui semble que tous les siècles sont courts pour exécuter son courroux. Telle est la soif et l'avidité insatiable qu'il a de nuire aux mortels; car tout le temps de leur vie ne lui suffit pas, parce qu'elle doit finir, et sa fureur souhaiterait des temps éternels, s'ils étaient possibles, pour faire la guerre aux enfants de Dieu. Et surtout la colère qu'il a contre cette heureuse femme qui lui doit écraser la tête (3) est implacable.

C'est pourquoi l'évangéliste ajoute

(1) Apoc., XII, 12. — (2) I Pierre., V, 8. — (3) Gen., III,15.

121. *Quand donc le dragon eut vu qu'il était rejeté en terre, il persécuta la femme qui avait enfanté le Fils* (1). Quand le serpent ancien eut vu le lieu et l'état très malheureux où il était tombé, ayant été lancé du ciel empyrée, il brûlait d'une plus grande fureur et d'une plus cruelle envie, se rongant comme une vipère les entrailles. Il conçut une telle indignation contre cette femme, Mère du Verbe humanisé, qu'il surpassa tout ce qui s'en peut dire et concevoir. Il s'en découvre néanmoins quelque chose par ce qui arriva immédiatement après que ce dragon fut précipité dans les enfers avec ses troupes de méchancetés, que je raconterai ici le mieux qu'il me sera possible et selon que l'intelligence me l'a manifesté.

(1) Apoc., XII, 13.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

122. Pendant toute la première semaine dont la Genèse fait mention, en laquelle Dieu s'appliquait à la création du monde et de ses créatures, Lucifer et les démons s'occupèrent à conférer ensemble pour inventer des méchancetés contre le Verbe qui se devait humaniser, et contre la femme dont il devait naître. Le premier jour, qui répond au dimanche, les anges furent créés, il leur fut donné une loi et des préceptes sur ce en quoi ils devaient obéir; les mauvais y furent désobéissants et transgressèrent les commandements du Seigneur, et par la disposition de la divine Providence toutes les choses susdites arrivèrent jusqu'au matin du second jour, qui répond au lundi, auquel Lucifer et tous ceux de son parti furent précipités dans l'enfer. Ces stations, ces demeures ou ces intervalles des anges, de leur création, opérations, bataille et chute, ou glorification, répondirent à cet espace de temps. Dans l'instant que Lucifer et ses associés eurent fait leur première et funeste entrée dans l'enfer, ils y tinrent un conciliabule, qui dura jusqu'au jour qui répond au matin du jeudi. Lucifer employa pendant ce temps-là tout son savoir et toute sa malice diabolique à conférer avec les démons sur les moyens qu'ils pourraient trouver pour offenser Dieu davantage et se venger du châtiment dont il les avait punis. Leur conclusion fut que, comme ils connaissaient que Dieu devait aimer tendrement les hommes, la plus grande vengeance qu'ils en pourraient avoir et la plus grande injure qu'ils lui pourraient faire, serait d'empêcher les effets de cet amour, en trompant, persuadant et incitant autant qu'il leur serait possible les mêmes hommes à perdre l'amitié et la grâce de Dieu, à lui être ingrats et rebelles à sa volonté.

123. « Nous devons travailler à y réussir (disait Lucifer), et employer pour cela toutes nos forces, tous nos soins et toute notre science; nous soumettrons, les hommes à notre loi et à notre volonté pour les détruire; nous persécuterons la nature humaine et la priverons de la récompense qui lui a été promise. Procurons fortement qu'ils n'arrivent point à voir la face de Dieu, puisque nous en avons été privés injustement. Je dois remporter de grands triomphes sur eux, je les détruirai et je les réduirai à ma volonté. Je sèmerai de nouvelles doctrines, des erreurs et des lois entièrement contraires à celles du Très Haut. Je choisirai et j'élèverai parmi ces hommes des prophètes et des chefs de nouveautés, qui répandront les doctrines; que je sèmerai parmi eux (1); et pour me venger de leur Créateur, je les placerai ensuite avec moi dans ce profond tourment. J'affligerai les pauvres, j'opprimerai les affligés et je persécuterai les humbles; je sèmerai des discordes, je causerai des guerres, je susciterai des dissensions, et je formerai des superbes et des téméraires; je prolongerai la loi du péché, et quand ils s'y seront soumis, je les ensevelirai dans ce feu éternel; et ceux qui me seront les plus fidèles seront les plus tourmentés. Et c'est en cela que consistera mon royaume et la récompense de mes serviteurs.

(1) Job., I, 3.

124. « Je ferai une cruelle guerre au Verbe incarné, bien qu'il soit Dieu, puisqu'il sera homme aussi, d'une nature inférieure à la mienne. J'élèverai mon trône au-dessus du sien et ma dignité au-dessus de la sienne, je le vaincrai et l'abattrai par ma puissance et par mes ruses; la femme qui doit être sa Mère périra par mes mains. Comment une seule femme pourra-t-elle résister à ma puissance et nuire à ma grandeur? Et vous, ô démons! Qui êtes insultés avec moi, suivez-moi et m'obéissez en cette vengeance, comme vous l'avez fait dans la désobéissance. Feignez d'aimer les hommes, pour les perdre, et de les servir, pour les détruire et les tromper; vous les assisterez pour les pervertir et les mener dans mes enfers. » Il n'est pas possible d'exprimer la malice et la fureur de ce premier conciliabule que Lucifer tint dans l'enfer contre le genre humain, qui n'était point encore, mais parce qu'il devait être. Tous les vices et tous les péchés du monde y furent inventés, le mensonge, les sectes et les

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

erreurs en sortirent; toute sorte d'iniquités reçut son origine de ce chaos et de cette assemblée abominable; et tous ceux qui pratiquent le mal sont les esclaves de ce prince des ténèbres.

125. Ce conciliabule étant achevé, Lucifer désira de parler à Dieu, et sa Majesté lui en donna la permission par ses jugements profonds. Cela arriva de la manière dont Satan parla quand il demanda le pouvoir de tenter Job (1) ; puis arriva le jour qui répond au jeudi; et il dit au Très Haut : Seigneur, puisque votre main m'a été si pesante, me punissant avec tant de cruauté, et que vous avez déterminé tout ce qu'il vous a plu en faveur des hommes que vous voulez créer, voulant si fort agrandir et élever le Verbe incarné, et enrichir avec lui la femme qui doit être sa Mère par tous les dons que vous lui destinez soyez donc équitable et juste, et puisque vous m'avez donné la permission de persécuter les autres hommes, donnez-la-moi aussi de pouvoir tenter ce Christ Dieu et homme et la femme dont il doit naître et leur faire la guerre. Donnez-moi permission d'y employer toutes mes forces. » Lucifer tint alors d'autres discours, et il s'humilia à demander cette licence (l'humilité étant si fort opposée à son orgueil), parce que la rage et le désir démesuré qu'il avait d'obtenir ce qu'il souhaitait étaient si grands, qu'ils firent plier son orgueil, une méchanceté cédant à une autre; car il connaissait qu'il ne pouvait rien entreprendre sans la permission du Tout Puissant. Et il se serait humilié une infinité de fois pour pouvoir tenter notre Seigneur Jésus-Christ, et singulièrement sa très sainte Mère, appréhendant qu'elle ne lui écrasât la tête.

(1) Job., I, 3.

126. Le Seigneur lui répondit : « Tu ne dois pas, Satan, par justice, demander cette permission ; car le Verbe incarné est ton Dieu, ton Seigneur tout puissant et ton Souverain, quoiqu'il doive être homme véritable tout ensemble, et tu n'es que sa créature. Que si les autres hommes pèchent et que tu les soumettes par leurs péchés à ta volonté, il n'est pas possible que tu trouves le péché en mon Fils unique incarné. Si les hommes deviennent par ton moyen esclaves du péché, le Christ doit être saint, juste et séparé des pécheurs (1), qu'il rachètera et relèvera s'ils tombent. Cette femme contre qui tu es si fort enragé, quoiqu'elle soit une pure créature et fille d'un pur homme, sera néanmoins par ma détermination préservée du péché, et elle sera toujours toute mienne; et je ne veux pas que par aucun titre et par aucun droit tu aies jamais sur elle aucun pouvoir. »

(1) Hebr., VII, 26.

127. A quoi Satan repartit : « Quel mérite et quelle sainteté si singulière trouvera-t-on en cette femme si elle ne doit jamais avoir aucun ennemi qui la persécute et qui l'incite au péché? Cela n'est nullement de l'équité ni de la droite justice, et ne peut être ni raisonnable, ni louable. » Lucifer ajouta plusieurs autres blasphèmes avec un orgueil téméraire. Mais le Très Haut, qui dispose tout avec une sagesse infinie, lui répondit : « Je te permets de tenter le Christ, car il sera en ceci le modèle et le maître des autres. Je te permets aussi de persécuter cette femme, mais tu ne la toucheras pas en sa vie naturelle, ne voulant pas en ceci exempter le Christ et sa Mère, mais au contraire je consens que tu les tentes comme les autres. » Le dragon fut plus satisfait de cette permission que de toutes celles qu'il avait reçues de persécuter tous les hommes en général; et il détermina d'y porter un plus grand soin dans l'exécution (comme il fit en effet), qu'en aucun autre de ses ouvrages, et de ne se fier en cela à aucun autre démon, mais d'en prendre lui-même le soin. Et c'est pourquoi l'évangéliste continue :

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

128. *Le dragon persécuta la femme qui avait enfanté le Fils ;* parce qu'en ayant obtenu la permission du Seigneur, il combattit d'une manière inouïe et persécuta celle qu'il s'imaginait pouvoir être la Mère de Dieu incarné. Et parce que je dirai en son lieu quels furent ces essais et ces combats, je dis seulement ici qu'ils furent au-dessus de toute imagination humaine. La manière d'y résister et de les vaincre avec tant de gloire fut aussi admirable, puisqu'il est dit que pour se défendre du dragon : *Il lui fut donné deux ailes d'un grand aigle, afin quelle s'envolât dans le désert en son lieu, où elle est nourrie pendant un temps et des temps* (1). La très sainte Vierge reçut ces deux ailes avant que, d'entrer en ce combat, car le Seigneur la prévint par des dons et des faveurs particulières. L'une des ailes fut une science infuse qu'elle reçut de nouveau des plus grands mystères et des secrets divins. L'autre fut une nouvelle et très profonde humilité, comme je l'expliquerai dans la suite. Elle s'envola avec ces deux ailes vers le Seigneur, comme vers son centre, car elle ne vivait et n'opérait qu'en lui seul. Elle vola comme un aigle royal, sans jamais se tourner du côté de l'ennemi, étant la seule en ce vol, vivant dans un lieu désert de tout ce qui est créé et terrestre, et seule avec la seule Divinité, sa dernière fin. Dans cette solitude, *elle fut nourrie pendant un temps et des temps*; nourrie de la très douce manne et de l'aliment de la grâce et des paroles divines; et fortifiée par les faveurs du bras du Tout Puissant, *pour un temps et par des temps* ; parce qu'elle reçut durant sa vie cette nourriture, et principalement dans ce temps auquel elle soutint les plus grands efforts de Lucifer, car elle fut alors secourue par des faveurs plus grandes et plus proportionnées. Pour un temps et par des temps s'explique aussi de cette félicité éternelle où toutes ses victoires furent récompensées et couronnées.

(1) Apoc., XII, 14.

129. *Et la moitié d'un temps hors de la présence du serpent* (1). Cette moitié de temps fut celui que la très sainte Vierge vécut sur la terre, délivrée de la persécution du dragon et de sa présence; car, après l'avoir vaincu dans les combats qu'elle eut avec lui par la disposition divine, elle en fut délivrée comme victorieuse. Et ce privilège lui fut accordé, afin qu'elle jouisse de la paix et du calme qu'elle avait mérité étant victorieuse de l'ennemi, comme je le dirai ci-après. Mais l'évangéliste dit que, pendant que la persécution dura, *le serpent jeta de sa gueule après la femme comme un fleuve d'eau, afin qu'elle fût emportée par le courant mais la femme fut secourue par la terre, qui s'ouvrit et engloutit le fleuve que le dragon avait jeté* (2). Lucifer exerça toute sa malice et toutes ses forces contre cette divine Reine, et lui en donna les prémices, parce que tous ceux qui en ont été tentés lui étaient moins importants que la seule Marie. Et les tromperies, les méchancetés et les tentations sortaient avec plus de violence de la gueule de ce dragon contre elle, que les eaux impétueuses d'un fleuve précipité ne courent dans leurs abîmes. Mais la terre lui fut favorable, parce que la terre de son corps et de ses passions ne fut point maudite, et n'eut aucune part à cette sentence ni au châtement que Dieu fulmina contre nous en Adam et Ève, que notre terre serait maudite, et qu'elle produirait des épines au lieu de fruits (3), restant blessée en sa nature par l'aiguillon du péché, qui nous pique et nous contrarie toujours, et dont le démon se sert pour perdre les hommes, car il trouve en nous des armes si fortes et si puissantes contre nous-mêmes; et, se prévalant de nos propres inclinations, il nous entraîne par des charmes trompeurs, par des plaisirs apparents et par ses fausses persuasions, après les objets sensibles et terrestres.

(1) Apoc., XII, 14. — (2) Apoc., XII, 15 et 16. — (3) Gen., III, 17 et 18.

130. Mais la très pure Marie, qui fut une terre sainte et bénie du Seigneur, sans aucune atteinte de ce fatal aiguillon ni d'aucun autre effet du péché, était si assurée en la terre, qu'elle

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

n'en pouvait recevoir aucun dommage; au contraire, elle fut favorisée par ses inclinations très bien réglées et entièrement soumises à la raison et à la grâce. Ainsi elle s'ouvrit pour engloutir le fleuve des tentations que le dragon lui vomissait inutilement, car il n'y trouva pas la matière disposée ni aucun penchant au péché, comme il arrive aux autres enfants d'Adam, dont les passions dépravées et terrestres aident plutôt à grossir ce fleuve qu'à le tarir, parce que nos passions et notre nature corrompue s'opposent toujours à la raison et à la vertu. Le dragon connaissant combien ses prétentions étaient inutiles contre cette mystérieuse femme, il est ajouté :

131. Ce qui anima le dragon contre la femme; et il s'en alla faire la guerre aux autres de sa génération qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus-Christ (1). Ce grand dragon ayant été entièrement vaincu par la glorieuse Reine de tout ce qui est créé, s'en alla pour éviter la confusion du nouveau tourment que lui et tout l'enfer devaient recevoir de sa témérité, et se détermina de faire une cruelle guerre aux autres âmes de la même espèce et génération que la très sainte Vierge, qui sont les fidèles marqués en leur baptême du caractère et du sang de Jésus-Christ pour garder ses témoignages. Car Lucifer et ses démons tournèrent toute leur rage avec plus de violence contre la sainte Église et contre ses membres, quand ils virent qu'ils ne pouvaient rien gagner contre notre Seigneur Jésus-Christ leur chef, ni contre sa très sainte Mère, s'attachant singulièrement à faire la guerre avec une indignation particulière aux vierges consacrées à Jésus-Christ, et faisant tout leur possible pour détruire cette vertu de chasteté virginale, comme une semence choisie, et comme les précieux gages de la très chaste Vierge et Mère de l'Agneau. C'est pourquoi l'Évangéliste dit, en achevant le chapitre, que :

(1) Apoc., XII, 17.

132. *Le dragon s'arrêta sur le sablon de la mer* (1), qui est la vanité méprisable de ce monde, dont le dragon se nourrit et la broute comme de l'herbe. Tout ceci se passa dans le ciel, et plusieurs choses furent manifestées aux anges dans les décrets de la volonté divine touchant les privilèges qui s'y préparaient pour la Mère du Verbe, dans le sein de laquelle il devait se faire homme. Je n'ai pas bien pu déclarer tout ce que j'en ai découvert; car je suis devenue plus pauvre par l'abondance des mystères, et les termes me manquent pour les exprimer.

(1) Apoc., XII, 18.

CHAPITRE XI.

Que le Tout Puissant en la création de toutes choses eut notre Seigneur Jésus-Christ et sa très sainte Mère présents, et qu'il élit et favorisa son peuple figurant ces mystères.

133. La Sagesse, parlant de soi-même, dit au chapitre huitième des Proverbes, qu'elle se trouva présente en la création de toutes choses avec le Très Haut. Et j'ai déjà dit que cette sagesse est le Verbe incarné, qui était présent avec sa très sainte Mère lorsque Dieu déterminait dans son entendement divin la création de tout le monde; car dans cet instant non seulement le Fils était avec le Père éternel et avec le Saint-Esprit en l'unité de la nature divine, mais aussi l'humanité qu'il devait prendre était, en premier lieu de tout ce qui est créé, prévue et désignée dans l'entendement du Père éternel; et avec son humanité, sa très

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

sainte Mère, qui devait la lui administrer du plus pur de son sang. En ces deux personnes tous ses ouvrages furent prévus, et à leur considération le Très Haut s'obligeait, à notre façon de parler, de ne pas faire cas de toutes les ingratitude que le genre humain et les anges même qui prévariquèrent pouvaient commettre, et de ne pas laisser pourtant de procéder à la création de ce qui restait à faire, et des autres créatures qu'il préparait pour le service de l'homme.

134. Le Très Haut regardait son Fils unique humanisé et sa très sainte Mère comme des modèles qu'il venait de former par la grandeur de sa sagesse et de son pouvoir, pour s'en servir comme d'originaux, sur lesquels il copiait tout le genre humain; et parce que ces deux images avaient une grande ressemblance à sa divinité, toutes les autres aussi, par rapport à ces deux modèles, seraient formées sur cette ressemblance de la Divinité. Il créa aussi les choses matérielles qui sont nécessaires à la vie humaine, mais avec une telle sagesse, que quelques-unes servissent aussi de symboles qui représentassent en quelque façon les deux objets, Jésus-Christ et Marie, sur lesquels il arrêta principalement sa vue, et auxquels elles devaient servir. C'est pourquoi il fit ces deux grandes lumières du ciel, le soleil et la lune, afin qu'en divisant la nuit d'avec le jour (1), elles nous représentassent le Soleil de justice, Jésus-Christ, et sa très sainte Mère, qui est belle comme la lune (2), lesquels divisent le jour de la grâce de la nuit du péché; et par ses continuelles influences le soleil éclairant la lune, les deux ensemble éclairent toutes les créatures, depuis le firmament et ses astres jusqu'au bout de l'univers.

(1) Gen., I, 16. — (2) Cant., VI, 9.

135. Il créa les autres choses et en augmenta la perfection, voyant qu'elles devaient servir à Jésus-Christ, à la très pure Marie, et à leur considération aux autres hommes; auxquels il prépara, avant que de les tirer du néant, une table fort délicate, très abondante et très assurée, et bien plus mémorable que celle d'Assuérus (1), parce qu'il les devait créer pour ses plaisirs, et les convier aux saintes délices de sa connaissance et de son amour; il ne voulut pas, comme discret et magnifique Seigneur, que le convié attendit, mais que ce fût tout une même chose d'être créé et de se trouver assis à la table de sa connaissance et de son amour, afin qu'il ne fût point distrait en ce qu'il lui était si important, que de reconnaître et de louer son Créateur Tout Puissant.

(1) Esther., I, 3.

136. Au sixième jour de la création, il forma et créa Adam (1) comme dans un état de trente- trois ans; le même âge que notre Seigneur Jésus-Christ devait avoir au temps de sa mort, si semblable en son corps et en son âme à sa très sainte humanité, qu'à peine on l'aurait distingué. D'Adam il forma Ève, qui ressemblait si fort à la sainte Vierge, qu'elle la représentait en tous les traits de son visage et en sa personne. Le Seigneur regardait avec une extrême complaisance et avec un amour égal ces deux portraits des deux originaux qu'il devait créer en son temps; et, en leur considération, il donna de grandes bénédictions à leurs copies, comme pour entretenir avec eux et avec leurs descendants un commerce de charité, jusqu'à ce que le jour arrivât auquel il devait former Jésus et Marie.

(1) Gen., I, 27.

137. Mais l'heureux état auquel Dieu avait créé les deux premiers parents du genre humain dura fort peu; parce que, aussitôt qu'ils furent créés, l'envie du serpent, qui était

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

comme à l'affût, s'éleva contre eux quoique Lucifer ne pût point apercevoir la formation d'Adam et d'Ève, comme il aperçut celle des autres créatures à l'instant qu'elles furent produites, car le Seigneur ne lui voulut point manifester l'ouvrage de la création de l'homme, ni la formation d'Ève de la côte d'Adam (1); sa Majesté lui cachant tout cela l'espace de quelque temps, pendant lequel ils vécurent ensemble. Mais quand le démon eut vu la disposition admirable de la nature humaine sur tout le reste; la beauté de l'âme et celle du corps d'Adam et d'Ève, et qu'il eut connu l'amour paternel que le Seigneur leur portait, et qui les faisait maîtres et souverains de tout ce qui était créé, leur faisant espérer outre cela la vie éternelle, ce fut alors que la rage de ce dragon devint plus furieuse, et il n'y a aucune langue qui puisse exprimer les convulsions et les troubles que cette bête féroce en conçut, son envie effrénée lui inspirant de leur ôter la vie. Il l'aurait fait comme un lion dévorant, s'il n'eut ressenti une force supérieure qui l'en empêchait mais il méditait et cherchait les moyens de les faire déchoir de la grâce du très Haut et de les rendre rebelles à leur Créateur.

(1) Gen., I,28.

138. Lucifer s'éblouit ici et se trouva dans de grands doutes, parce que, comme le Seigneur lui avait manifesté dès le commencement que le Verbe se devait faire homme dans le sein de la très sainte Vierge, sans lui déclarer ni en quel lieu, ni quand ce mystère se devait accomplir; il lui cacha la création d'Adam et la formation d'Ève, afin qu'il commençât dès lors à ressentir cette ignorance du mystère et du temps de l'incarnation. Or, comme sa colère et tous ses soins étaient tendus singulièrement contre Jésus-Christ et Marie, il douta qu'Adam ne fût sorti d'Ève, et qu'elle ne fût la Mère, et lui le Verbe incarné. Et le doute que le démon avait s'augmentait d'autant plus qu'il ressentait cette vertu divine qui l'empêchait de les offenser en leur vie. Mais comme il connut d'ailleurs les préceptes que Dieu leur fit incontinent (car ils ne lui furent point cachés, les découvrant dans la conférence qu'Adam et Ève en eurent ensemble), il sortait insensiblement de son doute, épiant les entretiens des deux premiers parents et sondant leur naturel, commençant dès lors à rôder autour d'eux comme un lion affamé (1), et à s'introduire dans leurs esprits par la connaissance de leurs inclinations. Néanmoins, jusqu'à ce qu'il en fût tout à fait désabusé, il chancelait toujours entre la haine irréconciliable qu'il portait à Jésus-Christ et à sa Mère, et la crainte qu'il avait d'être vaincu par lui; outre qu'il craignait que la Reine du ciel ne le vainquit, bien qu'elle ne fût qu'une pure créature, et non pas un Dieu.

(1) I Pierre., V, 8.

139. Or, considérant le précepte qu'Adam et Ève avaient reçu, armé d'un mensonge trompeur, avec ce secours il résolut de les tenter, commençant de contredire et de s'opposer avec tous ses efforts à la volonté divine. Ce ne fut pas l'homme qu'il attaqua le premier, mais la femme, parce qu'il la connut d'un naturel plus délicat et plus faible; ayant plus d'espérance de remporter ses prétendus avantages sur elle, qu'il savait bien n'être pas aussi forte pour lui résister que Jésus-Christ, au cas qu'Adam l'eût été; outre qu'il avait conçu une très grande indignation contre elle, depuis le signe qu'il avait vu au ciel, et depuis les menaces que Dieu lui avait faites de cette femme. Toutes ces considérations l'entraînèrent et l'émurent plutôt contre Ève que contre Adam; avant que de se déclarer à elle, il lui envoya plusieurs pensées ou imaginations fortes et désordonnées comme ses avant-coureurs, pour la rendre en quelque façon disposée par les troubles que ses passions en recevraient. Et parce que j'en écrirai quelque chose dans un autre endroit, je ne m'étends pas ici à dire avec combien de violence et de cruauté il la tenta; il suffit à mon propos qu'on sache pour le présent ce que les Écritures saintes en disent, et c'est qu'il prit la forme d'un serpent, et que sous cette forme

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

il parla à Ève (1), qui prêta l'oreille à sa conversation, qu'elle ne devait point écouter; puisqu'en l'écoutant et y répondant elle commença à y donner créance, et ensuite à transgresser le précepte pour soi, et enfin à persuader à son mari d'enfreindre la loi qu'il avait reçue, à son grand dommage et à celui de tous les autres, perdant pour eux et pour nous cet heureux état auquel le Très Haut les avait mis.

(1) Gen., III, 1.

140. Quand Lucifer vit leur chute, et que leur beauté intérieure par la grâce et la justice originelle s'était changée en la difformité du péché, le transport et le triomphe qu'il en témoigna à ses démons furent incroyables. Mais sa satisfaction ne fut pas de longue durée, parce qu'il connut d'abord avec combien de clémence (contre ce qu'il désirait) l'amour miséricordieux de Dieu s'était montré à l'égard des criminels, et qu'il leur avait donné lieu de faire pénitence, d'en espérer le pardon et le retour de sa grâce; à quoi ils se disposaient par leur douleur et par leur contrition. Lucifer connut aussi qu'on leur rendait la beauté de la grâce et l'amitié du Seigneur, ce qui mit de nouveau dans le trouble tout l'enfer, voyant les heureux effets de la contrition. Et ses gémissements s'accrurent beaucoup plus, entendant la sentence que Dieu fulminait contre les coupables, en laquelle le démon s'aveuglait, ne sachant à quoi se déterminer; et surtout ce lui fut un nouveau tourment d'ouïr qu'on lui renouvelait cette menace sur la terre : La femme t'écrasera la tête (1), comme elle lui avait été faite dans le ciel.

(1) Gen., III, 15.

141. Les couches d'Ève se multiplièrent après le péché, par lequel se firent la distinction et la multiplication des bons et des mauvais, des élus et des réprouvés, les uns qui suivent Jésus-Christ notre Rédempteur et notre Maître; et les autres, Satan. Les élus suivent leur chef par la foi, l'humilité, la charité, la patience et par toutes les vertus; et pour remporter le triomphe ils sont secourus, aidés et embellis de la divine grâce et des dons que le même Seigneur et restaurateur de tous leur a mérités. Mais les réprouvés, sans recevoir des bienfaits et des faveurs semblables de leur cruel maître, ni en attendre d'autre récompense que la peine et la confusion éternelle de l'enfer, le suivent par orgueil, par présomption, par ambition, par toutes sortes d'impuretés et de méchancetés, qui partent du père du mensonge et de l'auteur du péché.

142. Nonobstant ce péché, l'ineffable bénignité du Très Haut leur donna sa bénédiction, afin qu'avec elle ils crussent, et que le genre humain se multipliât. Mais sa divine providence permit que le premier enfantement d'Ève portât les prémices du premier péché en la personne de l'injuste Caïn, et que le second figurait, en celle de l'innocent Abel (1), le réparateur du péché, notre Seigneur Jésus-Christ; commençant tout à la fois de le représenter en la figure et en l'imitation, afin qu'en la personne du premier juste commençassent la loi et la doctrine de Jésus-Christ, dont tous les autres doivent être disciples, en souffrant pour la justice et étant haïs et opprimés des pécheurs, des réprouvés et de leurs propres frères (2). C'est pourquoi la patience, l'humilité et la douceur eurent leurs prémices en Abel; et en Caïn, l'envie et toutes les méchancetés qu'il pratiqua pour le bonheur du juste et pour sa propre perte, le méchant triomphant, et le bon endurant; et l'on trouve en ces spectacles le commencement de ceux qui devaient ensuite arriver dans le monde, composé de deux villes bien contraires, de Jérusalem pour les justes, et de Babylone pour les réprouvés, chacune ayant son chef pour le bonheur des uns et pour le malheur des autres.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Gen., IV, 1. — (2) Matth., X, 21 et 22.

143. Le Très Haut voulut aussi que le premier Adam fût la figure du second en la manière de la création; puisque par préférence au premier, il créa pour lui et ordonna la république de toutes les créatures, dont il le faisait le seigneur et le chef; ainsi il laissa passer plusieurs siècles avant que d'envoyer son Fils unique, afin qu'il trouvât en la multiplication du genre humain un peuple dont il devait être le chef, le maître et le roi naturel, et afin qu'il ne fût pas un seul moment sans royaume et sans sujets; la sagesse divine disposant toutes choses avec cet ordre admirable, et voulant que celui qui avait été le premier dans l'intention, fût le dernier dans l'exécution.

144. Le temps s'approchant auquel le Verbe devait descendre du sein du Père éternel pour se revêtir de notre mortalité, Dieu élu et prévint un peuple choisi et très noble, le plus admirable de tous ceux qui l'avaient précédé et qui devaient le suivre; et dans ce peuple une lignée illustre et sainte, dont le Verbe devait descendre selon la chair humaine. Je ne m'arrête pas à raconter cette généalogie de notre Seigneur Jésus-Christ, parce que cela n'est pas nécessaire et que les saints Évangélistes en font une assez ample mention (1). Je dis seulement, avec toutes les louanges que je puis rendre au Très Haut, qu'il m'a découvert en plusieurs occasions et en divers temps le grand amour qu'il porta à son peuple, les faveurs qu'il lui fit et les mystères qu'il renfermait, comme ils ont ensuite été manifestés en sa sainte Église, sans que celui qui s'était constitué défenseur et protecteur d'Israël, ait jamais discontinué ses soins.

(1) Matth., I ; Luc., III.

145. Il suscita des prophètes et de très saints patriarches qui nous devaient montrer et annoncer de loin ce que nous possédons présentement, afin que nous l'honorions, connaissant la grande estime qu'ils firent de la loi de grâce, et avec combien d'élans et d'ardeur ils la souhaitèrent et la demandèrent. Dieu manifesta à ce peuple son esprit immuable par plusieurs révélations, et ils nous le manifestèrent par les Écritures, qui renferment des mystères immenses que nous devons développer et construire par la foi, le Verbe incarné les ayant tous accomplis et autorisés, nous laissant par-là une doctrine fidèle et assurée, et l'aliment spirituel des Écritures saintes pour son Église. Et bien que les prophètes et les justes de ce peuple n'aient pu jouir de la vue corporelle de Jésus-Christ, néanmoins le Seigneur leur fut très libéral en se manifestant à eux par les prophéties et en excitant leurs affections, afin qu'ils sollicitassent sa venue et qu'ils demandassent la rédemption de tout le genre humain. L'assemblage uniforme de toutes ces prophéties, de tous les mystères et de tous les soupirs des anciens Pères, étaient pour le Très Haut une musique très harmonieuse qui raisonnait au plus profond de son sein; de manière (qu'à notre façon de parler) il suspendait le temps, et ne laissait pas de le hâter pour descendre sur la terre et pour venir converser avec les hommes.

146. Sans me trop arrêter sur ce que le Seigneur m'en a fait connaître, et pour arriver aux préparations que je cherche et que ce Seigneur fit pour envoyer le Verbe humanisé et sa très sainte Mère au monde, je les dirai succinctement, selon l'ordre des Écritures saintes. La Genèse contient ce qui regarde le commencement et la création du monde pour le genre humain; le partage des terres et des peuples, le châtiment et la restauration du genre humain, la confusion des langues, l'origine du peuple élu, sa descente en Égypte; et plusieurs autres grands mystères que Dieu déclara à Moïse, afin de nous faire connaître par son moyen l'amour et la justice qu'il avait montrés dès le commencement aux hommes, pour les attirer

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

à sa connaissance et à son service, et pour marquer ce qu'il avait déterminé de faire à l'avenir.

147. L'Exode contient les aventures du peuple élu, les plaies et les châtements que Dieu envoya pour le racheter avec mystère, la sortie d'Égypte et le passage de la mer, la loi écrite donnée avec tant d'appareils et de merveilles; et plusieurs autres mystères qu'il opéra pour son peuple, affligeant quelquefois ses ennemis et d'autres fois ce même peuple, châtiant les uns comme un juge sévère, corrigeant l'autre comme un très bon père, lui enseignant à connaître ses bienfaits dans les afflictions. Il fit de grands prodiges par la verge de Moïse, qui figurait la croix, ou le Verbe incarné devait être l'agneau sacrifié pour le remède des uns et pour la ruine des autres (1), comme la verge l'était et le fut en la mer Rouge, défendant le peuple en élevant autour de lui des remparts d'eau, et y faisant périr les Égyptiens. Et ainsi il formait un tissu avec tous ces mystères de la vie des saints, mêlée de joies et de pleurs, de tristesse et de consolation; copiant avec une sagesse infinie et une providence admirable toutes ces mystérieuses vicissitudes, sur la vie et sur la mort prévue de notre Seigneur Jésus-Christ.

148. Dans le Lévitique on décrit et on ordonne plusieurs sacrifices et cérémonies légales pour apaiser Dieu, parce qu'ils signifiaient l'Agneau qui se devait sacrifier pour tous, et ensuite nous immoler avec lui à sa Majesté divine, lorsqu'il exécuterait dans le temps la vérité de ces sacrifices et de ces figures. Il déclare aussi les vêtements du souverain prêtre Aaron, figure de Jésus-Christ, quoiqu'il ne doive pas être d'un ordre si inférieur, mais selon l'ordre de Melchisédech (2).

(1) Luc., II, 34. — (2) Ps. CIX, 4.

149. Les Nombres contiennent les demeures du désert, figurant la conduite que le Père voulait garder avec la sainte Église, avec son Fils unique fait homme et avec la sacrée Vierge; et aussi avec les autres juges; car, selon les divers sens, ils sont tous renfermés dans ces événements de la colonne de feu, de la manne, de la pierre dont l'eau sortit, et de plusieurs autres grands mystères qu'ils contiennent en d'autres choses. Ils renferment aussi les mystères qui sont attachés aux divers nombres, contenant en tout de très profonds secrets.

150. Le Deutéronome est comme une seconde loi, qui n'est pas différente, mais réitérée d'une autre manière, et une figure plus singulière de la loi évangélique; parce que l'incarnation du Verbe devant être différée (par les secrets jugements de Dieu et pour les raisons de convenance connues à sa divine sagesse), ce même Dieu renouvelait et préparait des lois qui eussent quelque conformité avec celles qu'il devait ensuite établir par son Fils unique.

151. Josué introduit le peuple de Dieu en la terre de promesse, et la lui distribue, ayant passé le Jourdain, faisant des actions héroïques et figurant assez clairement notre Rédempteur, tant en son nom qu'en ses œuvres; en quoi il représenta la destruction des royaumes que le démon possédait, et la séparation qui se fera des bons d'avec les méchants au dernier jour.

152. Après Josué (le peuple avant déjà pris possession de la terre promise et désirée, qui représentait premièrement et singulièrement l'Église que Jésus-Christ s'était acquise par le prix de son sang), suit le livre des juges, que Dieu ordonnait pour la conduite de son peuple, particulièrement dans les guerres qu'il souffrait des Philistins et des autres ennemis ses voisins, pour ses péchés et ses idolâtries continuelles; mais il le protégeait et le délivrait

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

quand il se convertissait à lui par la pénitence et par le changement de vie. On raconte dans ce livre ce que firent ces deux femmes fortes et vaillantes, Déborah et Jabel, l'une jugeant le peuple et le délivrant d'une grande oppression; l'autre contribuant à la victoire qu'il remporta sur ses ennemis; toutes ces histoires étant des figures manifestes et des témoignages évidents de ce qui se passe dans l'Église.

153. En suite du livre des Juges, nous lisons ceux des Rois, que les Israélites demandèrent pour se conformer au gouvernement des autres peuples. Ces livres contiennent de grands mystères de la venue du Messie, la mort du grand prêtre Héli et celle du roi Saül signifient l'abrogation de la loi ancienne. Sadoc et David figurent le nouveau règne et la prêtrise de Jésus-Christ et l'Église, avec le petit nombre qu'il devait y avoir en comparaison du reste du monde. Les autres rois d'Israël et de Juda et leurs captivités dénotent d'autres grands mystères de cette sainte Église.

154. Dans ces temps vint le très patient Job, dont les paroles sont si mystérieuses, qu'il n'y en a aucune sans quelque profond mystère de la vie de notre Seigneur Jésus-Christ, de la résurrection des morts et du jugement dernier, en la même chair que chaque homme aura eue dans le monde; de la violence, des ruses et des attaques du démon. Et surtout Dieu le proposa à tous les mortels comme un miroir de patience, afin que nous apprissions tous par ses exemples comment nous devons souffrir les afflictions après la mort de Jésus-Christ, que nous avons présente, puisque, avant quelle arrivât et le prévoyant de si loin, ce saint l'imita avec tant de patience.

155. Mais en la grande multitude des prophètes que Dieu envoya à son peuple pendant le règne de ses rois, car il en avait alors un plus grand besoin, il se trouve tant de mystères, que le Très Haut n'en laissa aucun de ceux qui regardent la venue du Messie et sa loi, qu'il ne lui révélât et déclarât, ayant tenu la même conduite avec les anciens pères et patriarches, quoique d'une manière plus éloignée. Et tout cela n'aboutissait qu'à multiplier les représentations et les images du Verbe incarné, lui préparer un peuple et figurer la loi qu'il devait établir.

156. Il mit en dépôt entre les mains des trois grands patriarches Abraham, Isaac et Jacob, de grands et de très précieux gages, pour pouvoir, s'appeler le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, voulant s'honorer de ce nom pour les honorer eux-mêmes, manifestant leur dignité, leurs excellentes vertus et les divins secrets qu'il leur avait confiés, afin qu'ils donnassent à Dieu un nom si honorable. Il éprouva le patriarche Abraham en lui commandant de sacrifier Isaac (1), pour faire cette représentation si claire de ce que le Père éternel devait faire avec son Fils unique. Mais quand ce père obéissant voulut exécuter le sacrifice, le même Seigneur qui l'avait ordonné l'en empêcha, afin que l'exécution d'une action si héroïque fût réservée au seul Père éternel, sacrifiant en effet son Fils unique, et qu'il fût dit qu'Abraham ne l'avait fait qu'en la seule menace; en quoi il paraît que le zèle de l'amour divin fut fort comme la mort (2). Mais il n'était pas convenable qu'une figure si expresse restât imparfaite; c'est pourquoi elle fut achevée par le sacrifice qu'Abraham fit du bœuf, qui figurait aussi l'agneau qui devait ôter les péchés du monde (3).

(1) Gen., XXII, 1. — (2) Cant., VIII, 6. — (3) Jean., I, 29.

157. Il montra à Jacob cette mystérieuse échelle chargée de divers secrets et de sens mystiques (1). Le plus grand fut qu'elle représentait le Verbe humanisé, qui est la voie et l'échelle par où nous montons au Père, duquel il descendit pour nous visiter; et par son

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

moyen les anges qui nous éclairent et qui veillent à notre garde, montent et descendent, nous portant en leurs mains (2) ; afin que nous ne soyons pas maltraités des pierres des erreurs, des hérésies et des vices dont le chemin de la vie mortelle est rempli; ne laissant pas de monter malgré ces obstacles en sûreté, par cette échelle avec la foi et l'espérance, depuis cette sainte Église, qui est la maison de Dieu et la porte du ciel et de la sainteté, jusqu'au lieu de notre bonheur.

(1) Gen., XXVIII, 12. — (2) Ps. XC, 12.

158. Il montra à Moïse, pour le constituer dieu de Pharaon et chef de son peuple, ce buisson mystique qui était ardent sans se consumer (1), pour marquer en prophétie la personne divine cachée sous notre humanité, sans que l'humain dérogeât au divin, et sans que le divin consumât ce qui était humain. Et outre ce mystère la virginité perpétuelle de la Mère du Verbe y était aussi figurée, non seulement quant au corps, mais aussi quant à l'âme; car pour être fille d'Adam, revêtue et dérivée de cette nature embrasée du premier péché, elle n'en serait point souillée ni offensée.

(1) Exod., III, 2.

159. Il fit aussi David selon le modèle de son cœur (1), afin qu'il pût dignement chanter les miséricordes du Très Haut (2), comme il le fit, comprenant dans ses psaumes tous les mystères, non seulement de la loi de grâce, mais aussi de la loi écrite et de la loi naturelle. Les témoignages, les jugements et les œuvres du Seigneur n'étant pas seulement en sa bouche, mais en ayant aussi le cœur pénétré pour les méditer jour et nuit (3). Et par le pardon qu'il fit des injures, il fut une vive image ou figure de Celui qui devait pardonner les nôtres; c'est pourquoi il reçut les plus claires et les plus assurées promesses de la venue du Rédempteur du monde.

(1) I Rois., XIII, 14. — (2) Ps. LXXXVIII, 1. — (3) Ps. CXVIII et XVIII.

160. Salomon, roi pacifique, et en cela figure du véritable Roi des rois, fit éclater sa sagesse en manifestant par diverses écritures les mystères de Jésus-Christ, singulièrement dans la métaphore des Cantiques, où il renfermait les mystères du Verbe incarné, de sa très sainte Mère, de l'Église et des fidèles. Il enseigna aussi en différentes manières la morale pour régler les mœurs, et plusieurs autres écrivains ont reçu de cette fontaine les eaux de vérité et de vie.

161. Mais qui pourra dignement exagérer le bienfait du Seigneur, d'avoir tiré de son peuple la glorieuse troupe de ses saints prophètes, auxquels la Sagesse éternelle a abondamment élargi la grâce de prophétie, éclairant son Église par tant de flambeaux, qui commencèrent de nous montrer de fort loin le Soleil de justice et les rayons qui devaient rejaillir de ses œuvres en la loi de grâce? Les deux grands prophètes Isaïe et Jérémie furent choisis pour nous annoncer, avec autant de douceur que de force, les mystères de l'incarnation du Verbe, de sa naissance, de sa vie et de sa mort. Isaïe nous promit qu'une vierge concevrait et enfanterait, et nous donnerait un fils qui s'appellerait Emmanuel (1), et qu'un petit enfant naîtrait pour nous, qui porterait son empire sur ses épaules (2), annonçant avec tant de clarté tout ce qui reste de la vie de Jésus-Christ, que sa prophétie parut un évangile. Jérémie déclara la nouvelle merveille que Dieu devait opérer dans une fille, qu'elle aurait en son sein un fils, qui seul pouvait être le Christ, Dieu et homme parfait (3). Il annonça qu'il serait vendu, il décrivit sa passion, ses opprobres et sa mort. La réflexion

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

que je fais sur ces prophètes me remplit d'admiration. Isaïe demande que le Seigneur envoie de la pierre du désert au mont de la fille de Sion (4), l'Agneau qui doit dominer le monde, parce que cet Agneau, qui est le Verbe incarné, était, quant à la divinité, au désert du ciel, qui est ainsi appelé à cause qu'il n'y avait point encore d'hommes. Et il s'appelle pierre à cause de la situation, de la fermeté et du repos éternel dont il jouit. Le mont où il demande qu'il vienne est, au sens mystique, la sainte Église, et premièrement la très sainte Vierge, fille de la vision de paix, qui est Sion. Et le prophète l'interpose pour médiatrice pour obliger le Père éternel d'envoyer l'Agneau son Fils unique, parce qu'il n'y avait personne dans tout le reste du genre humain qui pût l'obliger si fort d'avancer l'incarnation, que le mérite d'une si excellente mère, qui devait avoir la gloire de revêtir cet Agneau de la peau et de la toison de sa très sainte humanité; et c'est ce que contient cette très douce prière et cette prophétie d'Isaïe.

(1) Isa., VII, 14. — (2) Id., IX, 6. — (3) Jerem., XXXI, 22. — (4) Isa., XVI, 1.

162. Ézéchiel (1) vit aussi cette mère vierge en la figure ou métaphore de cette porte fermée, qui ne devait être ouverte que pour le seul Dieu d'Israël, et par laquelle aucun autre homme n'entrerait. Habacuc (2) contempla notre Seigneur Jésus-Christ en la croix, et prophétisa par de profonds discours les mystères de la rédemption et les effets admirables de la passion et de la mort de notre Rédempteur. Joël (3) fit la description de la terre des douze tribus, figure des douze apôtres qui devaient être chefs de tous les enfants de l'Église. Il annonça aussi la venue du Saint-Esprit sur les serviteurs et les servantes du Très Haut, marquant le temps de la venue et de la vie de Jésus-Christ. Tous les autres prophètes l'annoncèrent par différents endroits, parce que le Très Haut voulut que tout ce qui concernait la rédemption du genre humain fût dit, prophétisé et figuré si longtemps auparavant et si copieusement, que toutes ces œuvres admirables pussent rendre témoignage de l'amour et, du soin que Dieu eut pour les hommes, et combien il prétendait d'enrichir son Église, ôter à notre tiédeur et à notre lâcheté toute excuse, puisque pour les seules ombres et figures, ces anciens pères et prophètes furent enflammés de l'amour divin, et rendirent au seigneur des cantiques de louange et de gloire; et nous, qui nous trouvons dans la vérité et dans le beau jour de la grâce, sommes ensevelis dans un oubli criminel de tant de bienfaits, et abandonnons la lumière pour chercher les ténèbres.

— (1) Ezech., XLIV, 2. — (2) Habac., III. — (3) Joël., II, 28.

CHAPITRE XII.

Comme le genre humain s'étant multiplié, les clameurs des justes s'augmentèrent pour demander la venue du Messie, et les péchés s'accrurent aussi, et Dieu envoya au monde deux flambeaux dans la nuit de la loi ancienne pour annoncer la loi de grâce.

163. La postérité d'Adam s'étendit en grand nombre, et partant, les justes et les injustes se multiplièrent; et les saints augmentèrent leurs cris pour demander le Rédempteur, pendant que les pécheurs se rendaient indignes d'un tel bienfait par leurs crimes. Le peuple du Très Haut et le triomphe du Verbe qui se devait faire homme, étaient déjà arrivés aux termes que la volonté divine avait marqués pour la venue du Messie; parce que le règne du péché avait si fort étendu sa malice sur les enfants de perdition, qu'il ne trouvait quasi plus de limites; c'est pourquoi le temps convenable au remède était arrivé. Les justes en

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

augmentant leurs mérites avaient augmenté leurs couronnes; les prophètes et les saints pères connaissaient, par une joie extraordinaire que la divine lumière leur causait, que le salut et la présence de leur Restaurateur s'approchaient; et redoublant la ferveur de leurs cris, demandaient à Dieu que les prophéties et les promesses qu'il avait faites à son peuple accomplies. Et ils représentaient devant le trône de la divine miséricorde la longue et ténébreuse nuit du péché dans laquelle il avait vécu dès la création du premier homme, et l'aveuglement des idolâtries, dans lequel tout le reste du genre humain était enseveli (1).

(1) Sag., XVII, 20.

164. Lorsque l'ancien serpent eut infecté tout l'univers par son sourire venimeux, et qu'il semblait jouir de la paisible possession des mortels; quand eux-mêmes, s'éloignant de la lumière de la raison naturelle et de celle que l'ancienne loi écrite leur pouvait fournir (1), au lieu de chercher la véritable Divinité, en feignaient plusieurs fausses, et que chacun se forgeait un dieu à sa fantaisie, sans faire réflexion que la confusion de tant de dieux était contraire à la perfection, au bel ordre et à la tranquillité de l'âme ; quand par ces erreurs la malice, l'ignorance et l'oubli du vrai Dieu s'étaient déjà naturalisés, et cette mortelle langueur ou léthargie qui remplissait le monde, était si fort négligée, que les misérables et aveuglés malades n'ouvraient pas seulement la bouche pour en demander le remède; quand l'orgueil était sur le trône, et le nombre des forts presque infini (2), et que le superbe Lucifer faisait ses efforts pour boire les eaux du Jourdain les plus pures (3) ; quand Dieu était le plus offensé par toutes ces injures et le moins honoré des hommes; et lorsque l'attribut de sa justice avait le plus de sujet de réduire tout ce qui est créé dans son premier néant :

(1) Rom., I, 20. — (2) Eccles., I, 15. — (3) Job., XL, 18.

165. Dans un tel état où les choses se trouvaient, le Très Haut (à notre façon de concevoir) tourna sa vue vers l'attribut de sa miséricorde, et fit pencher le poids de son incompréhensible équité du côté de la loi de clémence, voulant être plus adouci par sa même bonté, par les clameurs et par les services des justes et des prophètes de son peuple, qu'irrité par la méchanceté et par les offenses de tous les autres pécheurs. Il détermina donc de donner dans cette nuit si rigoureuse de la loi ancienne des gages assurés du jour de la grâce, envoyant deux flambeaux très reluisants au monde, qui annonçassent la prochaine aurore du Soleil de justice, Jésus-Christ notre Sauveur. Ces deux flambeaux furent saint Joachim et sainte Anne, que la volonté divine avait préparés et créés, afin qu'ils fussent faits selon son cœur. Saint Joachim avait sa maison, sa famille et ses parents à Nazareth, petite ville de Galilée. Il fut toujours juste, saint et éclairé d'une grâce spéciale et d'une lumière céleste. Il pénétrait plusieurs mystères des Écritures et des anciens prophètes, et par ses continuelles et ferventes prières il demandait à Dieu l'accomplissement de ses promesses; et sa foi et sa charité pénétraient les cieux. Il était très humble en lui-même, pur, d'une fort grande sincérité et de saintes manières; homme grave et sérieux, et d'une modestie et honnêteté incomparables.

166. Sainte Anne avait sa maison en Bethléem; elle était une fille très chaste, très humble et très belle, et dès son enfance, sainte, modeste et remplie de vertus. Elle reçut aussi du Très Haut de grandes et de fréquentes illustrations, et s'occupait toujours à contempler les choses divines, sans négliger ses affaires domestiques, auxquelles elle était infatigable; et par ces saintes occupations, elle arriva à la plus grande perfection de la vie active et de la contemplative. Elle avait une science infuse des Écritures saintes, et une connaissance profonde de leurs mystères les plus cachés; elle fut incomparable aux vertus infuses de foi,

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

d'espérance et de charité. Prévenue de ces dons, elle priaient continuellement pour avancer la venue du Messie; et ses prières furent si agréables au Seigneur, qu'elle pouvait mériter la réponse d'avoir blessé son cœur par un de ses cheveux (1), et avancé cet heureux temps, puisque sans aucun doute les mérites de sainte Anne ne contribuèrent pas peu à anticiper la venue du Verbe, tenant la plus haute place entre tous les saints du vieux Testament.

(1) Cant., IV, 9.

167. Cette femme forte fit aussi une fervente prière, afin que dans l'état de mariage le Très Haut lui donnât un époux qui la secondât à garder la loi divine et à devenir plus parfaite en l'observance de ses préceptes; et en même temps que sainte Anne faisait cette prière au Seigneur, sa providence divine ordonna que saint Joachim la fit aussi, afin que ces deux requêtes fussent en même temps présentées devant le tribunal de la très sainte Trinité, où elles furent exaucées et expédiées. Il fut aussitôt délibéré par une ordonnance divine que Joachim et Anne s'uniraient par le lien du mariage, et seraient les parents de celle qui devait être Mère de Dieu incarné. Et pour l'exécution de ce décret le saint archange Gabriel fut envoyé pour le manifester à l'un et à l'autre. Il apparut en forme corporelle à sainte Anne lorsqu'elle était dans une fervente oraison, en laquelle elle demandait la venue du Sauveur du monde et le remède des hommes. Elle vit ce saint prince si resplendissant et d'une beauté si surprenante, qu'elle en reçut quelque trouble et une sainte crainte, accompagnée d'une joie intérieure que sa présence lui causait par les lumières qu'elle communiquait à son âme. La sainte se prosterna avec une profonde humilité pour honorer l'ambassadeur du ciel; mais il s'opposa à cette posture humiliante, et l'encouragea comme celle qui devait être l'arche de la véritable manne, la très sainte Marie, Mère du Verbe éternel; car le Seigneur avait déjà découvert ce mystère caché au saint archange, lorsqu'il l'envoya pour faire cette ambassade, quoique les autres anges du ciel ne le pénétrassent point encore, parce que cette révélation ou illumination fut faite immédiatement du Seigneur au seul archange Gabriel, qui ne manifesta pas non plus alors ce grand mystère à sainte Anne; mais lui ayant demandé son attention, il lui dit ; « Servante du Seigneur, le Très Haut vous bénisse et soit votre salut. Sa Majesté divine a exaucé vos prières, et veut que vous perséveriez à demander la venue du Sauveur, et vous ordonne de recevoir Joachim pour votre époux ; il est homme juste et agréable aux yeux du Seigneur, et vous pourrez persévérer avec lui en l'observance de sa divine loi et en son service. Continuez vos prières et vos demandes, et n'ayez point d'autre soin, car le même Seigneur en ordonnera l'exécution. Marchez par le droit chemin de la justice; élevez votre cœur et votre esprit aux choses du ciel, priez toujours pour la venue du Messie, et réjouissez-vous dans le Seigneur, qui est votre salut. » L'ange disparut après cela, l'ayant laissée fort éclairée pour pénétrer plusieurs mystères des Écritures, et ayant rempli son âme de consolations et renouvelé la ferveur de son esprit.

168. L'archange n'apparut point ni ne parla pas à saint Joachim en forme corporelle comme à sainte Anne; mais l'homme de Dieu s'aperçut qu'il lui tenait ces discours en songe : « Joachim, soyez béni de la divine droite du Très Haut, persévérez en vos désirs et pratiquez la justice et la perfection. Le Seigneur veut que vous receviez Anne pour votre épouse, car le Tout Puissant a rempli son âme de bénédictions. Ayez soin d'elle et estimez-la comme un précieux don que sa main libérale vous fait, et rendez grâces à sa Majesté divine de vous l'avoir confiée. » En vertu de ces divines ambassades, Joachim demanda la très chaste Anne pour épouse, et le mariage se fit, obéissant tous deux à la volonté de Dieu, sans pourtant que l'un découvrit son secret à l'autre, jusqu'à ce que quelques années fussent passées, comme je le dirai en son lieu. Les deux saints époux habitèrent à Nazareth, et y suivirent les voies du Seigneur. Ils se rendirent fort agréables au Très Haut et sans reproches, donnant la

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

plénitude des vertus à toutes leurs œuvres par leur justice et par leur sincérité. Ils faisaient tous les ans trois portions de leurs revenus. Ils offraient la première au temple de Jérusalem pour le culte du Seigneur; ils distribuaient la seconde aux pauvres, et destinaient la troisième pour l'honnête entretien de leur famille. Dieu augmentait leurs biens temporels, parce qu'ils les employaient avec beaucoup de libéralité et de charité.

169. La paix était inviolable entre eux; ils vivaient dans une grande conformité de mœurs, sans querelle et sans bruit. La très humble Anne était soumise en toutes choses à la volonté de Joachim; et l'homme de Dieu allait avec une sainte émulation au-devant de tout ce qui pouvait être de l'inclination de sainte Anne; et ce n'était pas en vain qu'il se confiait entièrement à sa conduite (1). De manière qu'ils vécurent en une si parfaite charité, qu'ils n'eurent pendant toute leur vie qu'une même volonté. Et étant unis au nom du Seigneur (2), sa sainte crainte ne les abandonnait jamais; saint Joachim ne manquant pas d'obéir au commandement que l'ange lui avait fait d'honorer son épouse et d'en avoir un grand soin.

(1) Prov., XXXI, 11. — (2) Matth., XVIII, 20.

170. Le Seigneur prévint la vénérable sainte Anne de ses plus douces bénédictions (1), lui communiquant des dons très sublimes de grâce et de science infuse, pour la disposer au grand bonheur qui lui devait arriver, d'être mère de celle qui le devait être du même Seigneur. Et comme les œuvres du Très Haut sont parfaites et achevées, il la fit par conséquent digne mère de la plus parfaite des créatures, qui devait être inférieure à Dieu seul en sainteté, et supérieure à toutes les pures créatures.

(1) Ps., XX, 4.

171. Ces saints mariés passèrent vingt ans sans avoir aucun enfant, ce qui était réputé en ce temps-là et parmi ce peuple comme une grande honte; c'est pourquoi ils essuyèrent de leurs voisins et de leurs amis plusieurs opprobres; car on croyait que ceux qui n'avaient point d'enfants n'avaient aucune part à la venue du Messie qu'ils attendaient. Mais le Très Haut, qui les voulut affliger et les disposer à la grâce qu'il leur préparait par le moyen de cette humiliation, leur donna la patience pour se conformer aveuglément à ses divines dispositions, et afin qu'ils semassent par des larmes et par des prières cet heureux fruit qu'ils devaient ensuite recueillir (1). Ils le demandèrent du plus profond de leur cœur, en ayant reçu un commandement exprès du Ciel; et ils firent un vœu particulier au Seigneur que, s'il leur donnait un enfant, ils le lui offriraient dans le temple, et le consacraient à son service comme un fruit de bénédiction qu'ils en auraient reçu.

(1) Ps. CXXV, 5.

172. Le vœu de cette offrande fut fait par une particulière inspiration du Saint-Esprit, qui ordonnait que celle qui devait servir de demeure au Fils unique du Père, fût offerte et comme consignée par ses propres parents au même Seigneur avant qu'elle reçût l'être. Car s'ils ne se fussent obligés par un vœu particulier de l'offrir au temple avant que de la connaître et de la pratiquer, la voyant ensuite si aimable, si douce et si agréable, ils auraient eu toutes les peines imaginables de s'en séparer, et ne l'eussent offerte qu'à contrecœur, à cause du grand amour qu'ils auraient eu pour elle. Par cette offrande le Seigneur ne satisfaisait pas seulement, selon notre façon de parler, cette espèce de jalousie qu'il avait déjà, que nul autre que lui n'eût aucune prétention sur sa très sainte Mère; mais son amour se trouvait aussi satisfait dans le retardement de sa venue.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

173. Ayant persévéré un an entier dans ces ferventes demandes, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu du Seigneur, il arriva que saint Joachim alla au temple de Jérusalem par une inspiration divine et par un commandement exprès, pour y offrir des prières et des sacrifices pour la venue du Messie, et pour obtenir le fruit qu'il désirait. Y étant arrivé avec d'autres du lieu de sa demeure pour y offrir, en présence du souverain prêtre, les dons accoutumés, un prêtre appelé Issachar fit une forte correction au vénérable vieillard de ce qu'il offrait avec les autres, étant stérile. Et parmi les raisons qu'il lui allégua, il lui dit : « Joachim, pourquoi te présentes-tu pour offrir, étant un homme inutile? Sépare-toi des autres et va-t-en ; n'irrite point le Seigneur par tes offrandes et par tes sacrifices, car ils ne sont pas agréables à ses yeux. » Le saint homme, tout honteux et confus, s'adressa avec une humble et amoureuse affection au Seigneur, lui disant ; « Mon souverain Seigneur et mon Dieu éternel, votre commandement et votre volonté m'ont fait venir au temple; celui qui y tient votre place me méprise; mes péchés ont mérité cet affront; je le reçois donc pour l'amour de vous; ne méprisez pas, Seigneur, l'ouvrage de vos mains (1). » Après quoi l'affligé Joachim sortant du temple (dans une assiette pourtant fort tranquille), s'en alla à une maison de campagne qu'il avait; et durant quelques jours qu'il passa dans cette solitude, il adressa ses soupirs au Seigneur, et lui fit cette prière :

(1) Ps. CXXXVII, 8.

174. « Dieu d'une éternelle majesté, de qui dépendent tout l'être et l'entière réparation du genre humain, prosterné en votre divine présence, je supplie votre bonté infinie de regarder d'un œil favorable l'affliction de mon âme, et d'exaucer mes prières et celles d'Anne votre servante. Vos yeux pénètrent tous nos souhaits; que si je ne mérite pas d'être exaucé, ne rejetez pas mon humble épouse, Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob nos anciens pères; ne détournerez point de nous votre clémence, et ne permettez pas, puisque vous êtes Père, que je sois du nombre des rejetés et des réprouvés en mes offrandes, comme inutile, parce que vous ne me donnez point de succession. Souvenez-vous, Seigneur, des sacrifices et des oblations de vos serviteurs et de vos prophètes nos anciens pères (1), et ayez présentes les œuvres que votre divine vue a trouvées en eux dignes de vous être agréables. Et puisque vous me commandez, Seigneur, que je vous demande avec confiance, comme au Tout Puissant et infiniment riche en miséricordes, accordez-moi ce que je désire et vous demande par votre ordre; car en vous demandant j'obéis à votre sainte volonté, en quoi vous me promettez d'exaucer ma prière. Que si mes péchés arrêtent vos miséricordes, éloignez de moi ce qui vous déplaît et cause cet empêchement. Vous êtes puissant, Seigneur Dieu d'Israël, et vous pouvez opérer sans aucun obstacle tout ce qu'il vous plaira (2). Écoutez mes prières, et bien que ce soit un pauvre et abject qui vous les fait, vous êtes infini et porté à user de miséricorde envers les humbles. Où trouverai-je mon refuge, sinon en vous, qui êtes le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs et le Tout Puissant? Vous avez comblé vos enfants et vos serviteurs de dons et de bénédictions en leurs générations, et vous m'enseignes de désirer et d'espérer de votre libéralité ce que vous avez opéré envers mes frères. Si c'est votre bon plaisir de m'accorder ma demande, j'offrirai et je consacrerai à votre saint temple et à votre service, le fruit de succession que je recevrai de votre main libérale. J'abandonne mon cœur et mon âme à votre divine volonté, et j'ai toujours désiré d'éloigner mes yeux de la vanité. Faites de moi tout ce qu'il vous plaira, et consolez, Seigneur, nos âmes, par l'accomplissement de notre espérance. Regardez du trône de votre Majesté cette misérable poussière, et daignez la relever, afin qu'elle vous glorifie et vous adore, et que votre sainte volonté soit accomplie en toutes choses, et non pas la mienne. »

(1) Deut., IX, 27. — (2) Esth., XIII, 9.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

175. Joachim fit cette demande dans sa solitude; cependant le saint ambassadeur déclara à sainte Anne qu'il serait agréable à la divine Majesté qu'elle lui demandât une succession d'enfants avec cette sainte intention et cette grande affection qu'elle avait de l'obtenir. Et la sainte dame ayant connu que c'était la volonté de Dieu et celle de son époux Joachim, se prosternant avec une humble soumission et confiance en la présence du Seigneur, fit cette prière : « Très haute Majesté, Seigneur, créateur et conservateur de toutes choses, que mon âme honore et adore comme le Dieu véritable, infini, saint et éternel, je parlerai et je manifesterai en votre royale présence ma nécessité et mon affliction, quoique je ne sois que poussière et que cendre (1). Seigneur Dieu incréé, faites-nous dignes de votre bénédiction, en nous donnant un fruit saint que nous vous puissions offrir dans votre temple. Souvenez-vous, Seigneur, que votre servante Anne, mère de Samuel, était stérile, et que, par votre libérale miséricorde, elle reçut l'accomplissement de ses désirs (2). Je ressens dans mon cœur une force qui m'incite et me provoque de vous demander d'user à mon égard de la même miséricorde. Exaucez donc, mon très doux Seigneur, mon humble prière, et souvenez-vous des services, des offrandes et des sacrifices de mes anciens pères, et des faveurs que le bras de votre toute-puissance a opérées en eux. Je voudrais bien, Seigneur, vous présenter une oblation qui vous fût agréable et que vous pussiez accepter; mais la plus grande que je puisse vous offrir est mon âme, mes puissances, mes sens, et tout l'être que vous m'avez donné. Et si, daignant me regarder de votre trône divin, vous me donnez un enfant, je le consacre et je l'offre dès à présent au temple pour vous servir. Jetez, Seigneur, Dieu d'Israël, les yeux de votre bonté sur cette vile et pauvre créature, consolez votre serviteur Joachim, accordez-nous cette demande; et que votre sainte et éternelle volonté s'accomplisse en toutes choses. »

(1) Gen., XVIII, 27. — (2) I Rois., I.

176. Saint Joachim et sainte Anne firent ces prières; et j'en ai reçu une telle intelligence et découvert une si grande sainteté en ces heureux parents, qu'il ne m'est pas possible de dire tout ce que j'en conçois et que j'en ressens, à cause de ma grande ignorance; on ne le peut pas tout raconter; aussi cela n'est-il pas nécessaire, puisque ce que j'en viens de dire suffit à mon propos. Que si l'on veut former de hautes conceptions de ces saints, l'on n'a qu'à les mesurer et les proportionner à la très haute fin et au sublime ministère pour lesquels Dieu les avait choisis, qui était d'être les aïeux immédiats de notre Seigneur Jésus-Christ, et les parents de sa très sainte Mère.

CHAPITRE XIII.

Comme la conception de la très sainte Marie fut annoncée par le saint archange Gabriel, et comme pour cela Dieu prévint sainte Anne d'une faveur singulière.

177. Les demandes de saint Joachim et de sainte Anne arrivèrent à la présence et au trône de la très heureuse Trinité, où, étant exaucées et acceptées, la volonté divine fut manifestée aux anges bienheureux, comme si, à notre façon de concevoir, les trois personnes divines eussent parlé à eux, et leur eussent dit : « Nous avons déterminé par notre bonté que la personne du Verbe prenne chair humaine, pour réparer en elle tout le genre humain; comme cela a été manifesté et promis aux prophètes, nos serviteurs, afin qu'ils le prédisent au monde. La malice et les péchés des vivants sont arrivés à un tel excès, qu'ils nous obligeraient d'exécuter la rigueur de notre justice; mais notre bonté et notre miséricorde

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

surpassent toutes leurs méchancetés, qui ne peuvent éteindre notre charité (1). Ayons égard qu'ils sont les ouvrages de nos mains, et que nous les avons créés à notre image et ressemblance (2), afin qu'ils fussent héritiers et participants de notre gloire éternelle. Considérons les agréables services que nos serviteurs et amis nous ont rendus, et le grand nombre de ceux qui se distingueront en nos louanges, et en la pratique de tout ce qui sera de notre bon plaisir. Jetons singulièrement notre vue sur Celle qui doit être élue entre toutes, qui sera la plus agréable, et l'objet de nos délices et de nos complaisances, et qui doit recevoir en son sein la personne du Verbe, et le revêtir de la mortalité de la chair humaine. Et puisque l'œuvre en laquelle nous devons manifester les trésors de notre Divinité au monde doit commencer, c'est maintenant le temps propre d'exécuter ce mystère. Joachim et Anne ont trouvé grâce devant nous; c'est pourquoi nous les regardons avec miséricorde, et les prévenons par la vertu de nos dons et de nos grâces. Ils ont été fidèles en toutes sortes d'épreuves, ils ont rendu témoignage de la vérité, et leurs âmes se sont rendues agréables en notre présence par leur sincère candeur. Que Gabriel, notre ambassadeur, leur aille donner des nouvelles de consolation et de joie, pour eux et pour tout le genre humain, et leur annonce que notre bénignité les a regardés et les a choisis pour l'accomplissement de nos desseins. »

(1) Cant, VIII, 7. — (2) Eccles., XVII, 1.

178. Les esprits célestes ayant connu cette volonté et ce décret du Très Haut, le saint archange Gabriel adorant et honorant sa divine Majesté en la manière que ces très pures et spirituelles substances le font, étant humilié devant le trône de la très sainte Trinité, il en sortit une voix intelligible qui lui dit ; « Gabriel, illuminez, vivifiez et consolez Joachim et Anne, nos serviteurs, et dites-leur que leurs prières sont arrivées à notre présence, et que notre clémence les exaucées. Promettez-leur qu'ils recevront un fruit de bénédiction par la faveur de notre droite, et qu'Anne concevra et enfantera une fille à laquelle nous donnons le nom de MARIE. »

179. Plusieurs mystères et secrets qui concernaient cette ambassade furent révélés à l'archange saint Gabriel, recevant ce commandement du Très Haut, qui le fit descendre incontinent du ciel empyrée pour s'acquitter de sa mission. Il apparut à saint Joachim, qui était en oraison, et lui dit ; « Homme juste et équitable, le Très Haut a vu de son trône royal vos désirs, et a exaucé vos prières et vos larmes; il vous rend heureux en la terre. Anne, votre épouse, concevra et enfantera une fille qui sera bénie entre toutes les femmes, et que toutes les nations reconnaîtront comme bienheureuse (1). Celui qui est le Dieu éternel, increé et créateur de toutes choses, très équitable en ses jugements, très puissant et très fort, m'envoie vers vous, d'autant que vos œuvres et vos aumônes lui ont été agréables. La charité attendrit le cœur du Tout Puissant, et hâte ses miséricordes; c'est pourquoi il veut enrichir avec libéralité votre maison et votre famille par la fille qu'Anne concevra, à laquelle le même Seigneur donne le nom de MARIE. Elle doit être dès son enfance consacrée à Dieu dans son temple, comme vous le lui avez promis. Elle sera grande, élue, puissante et remplie du Saint-Esprit; et sa conception sera miraculeuse à cause de la stérilité d'Anne; et cette fille sera en sa vie et en ses œuvres un prodige de grâces et de bénédictions. Louez, Joachim, le Seigneur pour un tel bienfait, et exaltez son saint nom, car il n'a rien opéré de si grand en aucune nation. Vous monterez au temple de Jérusalem pour y rendre vos actions de grâces; et, en témoignage de cette vérité et de cette bonne nouvelle que je vous annonce, vous rencontrerez votre sœur Anne à la porte d'Or, qui ira au temple pour le même sujet. Je vous avertis que cette ambassade est merveilleuse, car la conception de cette fille réjouira le ciel et la terre. »

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Luc., I, 48.

180. Saint Joachim reçut cette apparition en un sommeil mystérieux qu'il eut dans la longue prière qu'il fit, afin que cette ambassade fût conforme à celle que saint Joseph, époux de la très sainte Vierge, reçut ensuite, quand il lui fut manifesté qu'elle était enceinte par l'opération du Saint- Esprit (1). Le très heureux saint Joachim revint de ce sommeil tout rempli de joie et de consolation; et, par une prudente précaution, il cacha dans son cœur le secret du grand Roi. Il s'en alla au temple par un commandement exprès, où il se prosterna avec une vive foi et une forte espérance en la présence du Très Haut, et, tout pénétré qu'il était de tendresse et de reconnaissance, lui rendit des actions de grâces, et y adora ses jugements impénétrables (2).

(1) Matth., I, 20. — (2) Tob., VIII, 7.

181. Au même temps que ceci arrivait à saint Joachim, sainte Anne était dans une contemplation très sublime, et tout absorbée en Dieu et dans le mystère qu'elle attendait de l'incarnation du Verbe éternel, dont le même Seigneur lui avait donné de très hautes connaissances, et communiqué une lumière infuse toute particulière. Elle demandait à sa Majesté, avec une humilité profonde et une vive foi, que la venue du Réparateur du genre humain fût avancée, faisant cette prière; « Roi de très haute majesté, et Seigneur de tout ce qui est créé, je désirerais, quoique vile et abjecte créature (mais pourtant ouvrage de vos mains), obliger votre infinie bonté au prix de cette vie que j'ai reçue de vous, Seigneur, d'avancer le temps de notre salut. O quel bonheur, si votre clémence inépuisable s'inclinait à notre grand besoin, et si nos yeux avaient la consolation de voir le Réparateur et le Rédempteur des hommes! Souvenez-vous, Seigneur, des anciennes miséricordes que vous avez pratiquées envers votre peuple, lui promettant votre Fils unique, et que cette délibération de votre amour infini vous y oblige; que ce jour si désiré arrive avant que nous achevions les nôtres. Est-il bien possible que le Très Haut veuille descendre de son trône céleste! Est-il possible qu'il ait une mère sur la terre! Quelle femme sera si heureuse et si fortunée! Oh! qui la pourrait voir! Qui serait digne de servir ses servantes ! Bienheureuses les nations qui la verront et qui pourront se prosterner à ses pieds et l'adorer. Combien douce sera sa vue! Combien sera charmante sa conversation! Heureux les yeux qui la verront; heureuses les oreilles qui entendront ses discours, et la famille qui aura le glorieux avantage de lui donner une Mère. Que ce décret, Seigneur, s'exécute maintenant, et que votre divine volonté s'accomplisse. »

182. Sainte Anne s'occupait en de semblables oraisons et colloques après les connaissances qu'elle reçut de cet ineffable mystère, et elle en communiquait toutes les raisons à son ange gardien, qui lui apparaissait souvent, et principalement dans cette occasion, en laquelle il se fit voir plus éclatant qu'à l'ordinaire. Le Très Haut ordonna que l'ambassade de la conception de sa très sainte Mère fût en quelque chose semblable à celle qui se devait faire ensuite touchant son ineffable incarnation; parce que sainte Anne s'occupait à méditer avec une humble ferveur sur le bonheur de celle qui devait être mère de la Mère du Verbe incarné; et la très sainte Vierge formait les mêmes souhaits et les mêmes actes touchant celle qui devait être mère de Dieu, comme je le dirai en son lieu; le même ange faisant sous une forme humaine les deux ambassades, bien que l'apparition qui se fit à la Vierge Marie fût avec plus d'éclat et avec plus de mystère.

183. Le saint archange Gabriel se présenta à sainte Anne sous une forme humaine, plus beau et plus reluisant que le soleil, et lui dit; « Anne, servante du Très Haut, je suis l'ange du

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

conseil de sa divine Majesté, envoyé des cieux par son infinie bonté, qui regarde toujours favorablement les humbles qui habitent la terre (1). La prière persévérante est bonne, et l'humble confiance lui est agréable. Le Seigneur a exaucé vos demandes, parce qu'il est près de ceux qui l'invoquent avec une foi vive et une ferme espérance (2), et qui attendent avec patience et avec résignation les effets de sa miséricorde. Que s'il tarde quelquefois d'accomplir les souhaits et les prières des justes, et s'il semble ne vouloir pas leur accorder ce qu'ils lui demandent, ce n'est que pour les disposer à l'obtenir de sa bonté beaucoup plus avantageusement. La prière et l'aumône sont des clefs qui ouvrent les trésors du Roi Tout Puissant, et attirent les richesses de ses miséricordes sur ceux qui l'invoquent (3). Vous et Joachim avez demandé un fruit de bénédiction, et le Très Haut a déterminé de vous le donner autant admirable que saint, et de vous accorder beaucoup plus que vous ne lui avez demandé, en vous enrichissant de ses dons célestes; parce que vous étant humiliés dans vos demandes, le Seigneur, satisfaisant vos désirs, se veut exalter avec magnificence; car la créature ne lui saurait être plus agréable que lorsqu'elle lui demande avec humilité et confiance, sans douter de son pouvoir infini. Persévérez dans vos prières, et demandez sans cesse le remède du genre humain, afin d'obliger le Seigneur de vous exaucer. Moïse (4), par la persévérance de sa prière, rendit son peuple victorieux. Esther (5), par la prière et par la confiance, le délivra de la mort. Judith (6), par la même prière, fut fortifiée et encouragée pour réussir dans une aussi difficile exécution que celle qu'elle devait entreprendre pour la défense d'Israël; et elle en vint à bout, n'étant qu'une femme faible. David vainquit Goliath, parce qu'il pria en invoquant le nom du Seigneur (7). Élie obtint le feu du ciel pour son sacrifice, et il ouvrait et fermait les cieux par sa prière (8). L'humilité, la foi et les aumônes de Joachim aussi bien que les vôtres sont montées jusqu'au trône du Très Haut, qui m'a envoyé, comme l'un de ses ministres angéliques, pour vous combler de joie et de consolation par les bonnes nouvelles que je vous annonce; parce que sa divine Majesté vous veut rendre bienheureuse, en vous choisissant pour mère de celle qui doit concevoir et enfanter le Fils unique du Père éternel. Vous enfanterez une fille qui s'appellera MARIE par une ordonnance divine. Elle sera bénie entre toutes les femmes, et remplie du Saint-Esprit. Elle sera la nuée qui vous doit donner la rosée du ciel pour le soulagement des mortels, et les prophéties de vos anciens pères s'accompliront en elle. Elle sera la porte de la vie et du salut pour les enfants d'Adam. Et vous saurez que j'ai annoncé à Joachim qu'il aurait une fille qui sera bienheureuse et bénie; mais le Seigneur lui a caché le mystère, ne lui manifestant pas quelle dût être mère du Messie. C'est pourquoi vous devez garder ce secret; et vous irez au plus tôt au temple, pour y rendre grâces au Très Haut de tant de faveurs que sa puissante et libérale droite vous a faites. Vous rencontrerez Joachim à la porte d'Or, où vous confèrerez avec lui des assurances que vous avez reçues de votre enfantement. Mais pour vous, qui êtes bénie du Seigneur, son infinie Majesté veut vous visiter et enrichir par ses plus singulières grâces; il parlera à votre cœur dans la solitude (9), et donnera le principe à la loi de grâce, en donnant l'être dans votre sein à Celle qui doit donner la chair mortelle au Seigneur immortel par la forme humaine qu'il en recevra. Et la véritable loi de miséricorde sera écrite dans cette humanité unie au Verbe par son sang (10). »

(1) Ps. CXXXVII, 6. — (2) Ps. CXLIV, 18. — (3) Tob., XI, 8 et 9. — (4) Exod., XVII, 11. — (5) Esth., IV, 16. — (6) Judit., IX, 1 ; XIII, 6. — (7) I Rois., XVII, 45. — (8) III Rois., XVIII, 36; Jacob., V, 17. — (9) Osée, II, 14. — (10) Hebr., IX, 12.

184. Afin que la faiblesse de l'humble cœur de sainte Anne pût supporter la grande admiration et la joie extraordinaire que lui causait la nouvelle que cet ambassadeur céleste lui donnait, elle fut fortifiée par le Saint-Esprit; ainsi elle la reçut avec une consolation inconcevable de son âme. Ensuite elle s'en alla au temple de Jérusalem, où elle rencontra

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

saint Joachim, comme l'ange le leur avait prédit. Ils y rendirent tous deux des actions de grâces à l'auteur de cette merveille, et ils y offrirent des dons et des sacrifices particuliers. Ils y reçurent de nouvelles illustrations de la grâce de l'Esprit divin, et ils s'en retournèrent en leur maison remplis de consolations célestes, s'entretenant des faveurs qu'ils venaient de recevoir du Très Haut par le ministère de son saint ange Gabriel, qui leur avait annoncé et promis à chacun en particulier, de la part du Seigneur, qu'il leur donnerait une fille qui serait la plus éminente en bonheur et en gloire. Et ils se communiquèrent dans cette occasion l'ordre qu'ils avaient reçu du même ange, de se marier ensemble pour le plus grand service de Dieu. Ils différèrent vingt ans de se communiquer ce secret, et ils ne le firent qu'après que l'ange leur eut promis la succession d'une telle fille. Ils renouvelèrent ensuite leurs vœux de l'offrir au temple, qu'ils y monteraient tous les ans dans un semblable jour, avec des offrandes extraordinaires, et qu'ils l'emploieraient en de divines louanges, en des actions de grâces et en aumônes. Ce qu'ils exécutèrent après; et ils ne cessèrent de rendre honneur et gloire au Très Haut.

185. La prudence de sainte Anne lui fit garder le secret caché, sans jamais découvrir à saint Joachim, ni à aucune autre créature, que sa fille dût être la mère du Messie. Et le saint père n'en connut autre chose durant tout le cours de sa vie, sinon qu'elle serait une grande et mystérieuse femme; mais le Très Haut le lui manifesta seulement quelques moments avant sa mort, comme je le dirai en son lieu. Et quoique j'aie reçu de grandes pénétrations et de sublimes connaissances des vertus et de la sainteté de ces deux saints parents de la Reine du ciel, je ne m'arrête point à déclarer ce que tous les fidèles doivent supposer, pour passer à mon principal dessein.

186. La première conception du corps qui devait servir à la Mère de la grâce, ayant été faite, et avant que de créer son âme très sainte, Dieu fit une faveur singulière à sainte Anne. Elle eut une vision ou apparition intellectuelle de sa divine Majesté qui lui arriva d'une façon très relevée; et, lui communiquant dans cette vision de grandes connaissances et des dons particuliers de grâces, il la disposa et la prévint par de très douces bénédictions (1). Par la parfaite pureté qu'il lui communiqua, il spiritualisa tout son corps, et éleva son âme à un tel degré de perfection, que dès ce jour elle ne s'occupa à aucune chose humaine qui pût l'empêcher d'unir toutes ses affections et toutes ses puissances à Dieu, sans le perdre jamais de vue. Le Seigneur lui dit, pendant qu'il lui départait, ces faveurs : « Anne, ma chère servante, je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; ma bénédiction et ma lumière éternelle est avec toi. J'ai formé l'homme pour l'élever de la poussière, pour le faire héritier de ma gloire et participant de ma Divinité. Quoique je l'aie enrichi de plusieurs dons et que je l'aie mis en un état très parfait, il a tout perdu en écoutant le serpent. Mais, oubliant par un effet de ma bonté son ingratitude, je veux réparer son dommage, et accomplir ce que j'ai promis à mes serviteurs et à mes prophètes, de leur envoyer mon Fils unique et leur rédempteur. Les cieux sont fermés, les anciens pères sont détenus sans pouvoir jouir de ma face, et sont privés du prix de ma gloire éternelle, que je leur ai promis; l'inclination de ma bonté infinie est comme violentée en ne se communiquant pas au genre humain. Je voudrais déjà user de ma miséricorde libérale à son égard, et lui donner la personne du Verbe éternel, afin qu'il se fasse homme, naissant d'une femme qui soit mère et vierge immaculée, pure, bénie et sainte sur toutes les créatures; et, pour en venir à l'exécution, je te fais mère de cette mienne et unique élue (2). »

(1) Ps. XX, 4. — (2) Cant., VI, 8.

187. Je ne puis pas facilement expliquer les effets que causèrent ces paroles du Très

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Haut dans le cœur candide de sainte Anne, ayant été la première des mortels à qui le ministère de sa très sainte fille fut révélé qu'elle serait Mère de Dieu, et que celle qui était choisie pour le plus grand ouvrage de la puissance divine serait conçue dans son sein. Il était convenable aussi qu'elle en fût informée, parce qu'elle devait enfanter et élever avec tous ses soins cette mystérieuse fille, et afin qu'elle sût estimer le trésor qu'elle possédait. Elle écouta avec une humilité profonde la voix du Seigneur, et répondit avec une sainte crainte : « Seigneur Dieu éternel, c'est le propre de votre bonté immense, et l'ouvrage de votre puissant bras, de tirer le pauvre et le méprisé de la confusion (1). Je me reconnais, Seigneur, indigne de telles miséricordes et de tels bienfaits. Que peut faire ce petit vermisseau en votre présence? Je ne puis vous offrir en actions de grâces que votre être même et votre propre grandeur, et en sacrifice, que mon âme et toutes mes puissances. Faites, Seigneur, de moi selon votre sainte volonté, puisque je m'y abandonne entièrement. Je voudrais être aussi dignement vôtre, que les grandes faveurs que vous me faites le méritent; mais que ferai-je, moi qui suis indigne d'être la servante de celle qui doit être mère de votre Fils unique et ma fille? Je confesserai, Seigneur, toujours cette vérité, dont je suis pénétrée, aussi bien que mon extrême pauvreté, qui ne m'empêchera pas de me prosterner aux pieds de vos immenses grandeurs pour y attendre les effets de votre miséricorde, puisque vous êtes un père pitoyable et le Dieu Tout Puissant. Rendez-moi telle, Seigneur, que la dignité dont vous m'honorez le demande. »

(1) Ps. CXII, 7.

188. Sainte Anne eut une merveilleuse extase dans cette vision, où elle reçut des connaissances très profondes de la loi de nature, de la loi écrite et de la loi évangélique. Elle y découvrit comment la nature divine, dans le Verbe éternel, se devait unir à la nôtre; comment la très sainte humanité serait élevée à l'être de Dieu, et plusieurs autres mystères de ceux qui se devaient opérer en l'incarnation du Verbe divin; le Très Haut la disposant, par ces illustrations et par d'autres dons de grâces, pour la conception et la création de l'âme de sa très sainte fille, qui devait être Mère de Dieu.

CHAPITRE XIV.

Comme le Très Haut manifesta aux saints anges le temps déterminé et convenable de la conception de la très sainte Vierge, et de ceux qu'il destina pour sa garde.

189. Toutes les choses qui doivent être sont décrétées et déterminées avec leurs propriétés et leurs circonstances au tribunal de la volonté divine, comme dans un principe inévitable et dans la cause universelle de tout ce qui est créé, sans qu'aucune y soit oubliée, ni qu'après avoir été déterminée, elle puisse être empêchée par aucune puissance créée. Tout l'univers et tout ce qu'il contient dépendent de ce gouvernement ineffable, qui survient et qui concourt à tout avec les causes naturelles, sans avoir jamais manqué ni même pouvoir manquer d'un seul point au nécessaire. Dieu a fait tout ce qui est créé, et il le soutient par sa seule volonté; il dépend de lui de conserver l'être qu'il a donné à toutes choses, ou de le leur ôter, les réduisant au néant, d'où il les a tirées. Mais comme il les créa toutes pour sa gloire et pour celle du Verbe incarné, il s'est employé dès le commencement de la création à ouvrir et à disposer les voies par où le même Verbe devait descendre pour prendre chair humaine et pour converser avec les hommes, afin de les conduire à Dieu et de leur apprendre à le chercher, à le connaître, à le craindre et à le servir, à l'aimer, à mériter d'en jouir et de le

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

louer éternellement.

190. Son saint nom a été admirable par toute la terre (1), et glorifié en la plénitude et en la société des saints, qu'il avait choisis pour en faire un peuple au Verbe incarné, qui en devait être le chef (2). Lorsque tout était en la dernière et convenable disposition en laquelle sa divine providence l'avait voulu mettre, et que le temps qu'elle avait déterminé pour créer cette merveilleuse femme, qui apparut au ciel revêtue du soleil (3), s'approchait; voulant réjouir et enrichir la terre par sa venue, la très sainte Trinité pour exécuter son dessein décréta ce que je déclarerai par mes faibles expressions et par mes simples conceptions touchant ce que j'en ai découvert.

(1) Ps. VIII, 1. — (2) Tit., II, 14. — (3) Apoc., XII, 1.

191. Nous avons déjà dit comment, à l'égard de Dieu, rien n'est ni passé ni futur, parce que tout est présent à son entendement divin et infini, connaissant toutes choses par un acte très simple. Mais les réduisant à nos manières d'exprimer et à notre faible façon de concevoir, nous considérons que sa Majesté divine regarda les décrets qu'elle avait faits de créer une digne et proportionnée Mère dont le Verbe dût prendre chair humaine, car l'accomplissement de ses décrets est infaillible. Le temps convenable et déterminé étant donc déjà arrivé, les trois divines personnes dirent en elles-mêmes : « Il est temps que nous commencions l'ouvrage de notre bon plaisir, et que nous créions cette pure créature et cette âme bienheureuse qui nous doit être chère sur toutes les autres. Ornons-la de riches dons, et déposons en elle seule les plus grands trésors de notre grâce. Puisque toutes les autres à qui nous avons donné l'être ont été ingrates et rebelles à notre volonté, s'opposant à l'intention que nous avons, qu'elles se conservassent dans le premier et heureux état auquel nous créâmes les premiers hommes, qu'ils s'y sont opposés par leur péché, et puisqu'il n'est pas convenable que notre volonté soit entièrement frustrée, créons en toute sainteté et perfection cette créature, en laquelle le désordre du premier péché n'ait aucune part. Créons une âme selon nos désirs, un fruit de nos attributs, un prodige de notre pouvoir infini, sans que la tache du péché d'Adam la souille ni l'approche. Faisons un ouvrage qui soit l'objet de notre toute-puissance et un modèle de perfection que nous présenterons à nos enfants comme la fin du projet que nous eûmes en la création. Et puisqu'ils ont tous prévarié en la volonté libre du premier homme et par le péché qu'il a commis (1), que cette seule créature soit le dépôt par lequel ceux qu'il a perdus par sa désobéissance soient restaurés; qu'elle soit l'unique image et ressemblance de notre divinité, et qu'elle soit pendant toutes les éternités le chef-d'œuvre de nos complaisances et de nos délices. Nous déposerons en elle toutes les prérogatives et toutes les grâces que nous destinions en notre première et conditionnelle volonté pour les anges et pour les hommes s'ils se fussent maintenus dans leur premier état. Mais puisqu'ils les ont perdues, renouvelons-les en cette créature, et nous ajouterons à ces dons plusieurs autres. Ainsi le décret que nous fîmes ne sera pas entièrement frustré de ses fins, mais il sera plutôt accompli dans toute sa perfection en la personne de notre élue et unique (2). Car ayant déterminé pour les créatures ce qui était le plus saint, et ayant prévenu ce qui leur était le plus avantageux, le plus parfait et le plus louable, faveurs dont elles se sont rendues indignes, il faut tourner le torrent de notre bonté vers notre bien-aimée, et l'exempter de la loi ordinaire de la génération de tous les mortels, afin que la semence venimeuse du serpent n'ait aucune part en elle. Je veux descendre du ciel dans son sein, et me revêtir de la nature humaine, que je prendrai de sa propre substance.

(1) Rom., V, 12. — (2) Cant., VI, 8.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

192. Il est juste que la Divinité, qui est inépuisable en bonté, choisisse une matière très pure et très nette pour se renfermer et pour se couvrir, et qui n'ait jamais été souillée par le péché. Notre équité et notre providence demandent ce qui est le plus décent, le plus parfait et le plus saint, et cela s'exécutera, puisqu'il n'est aucune chose qui puisse résister à notre volonté (1). Le Verbe qui se doit faire homme, étant le rédempteur et le maître des hommes, doit fonder et établir la très parfaite loi de grâce, et y enseigner à obéir et à honorer le père et la mère (2), comme des causes secondes de l'être naturel. Et le Verbe divin doit être le premier à l'exécuter, honorant celle qu'il a choisie pour sa Mère par la protection de son bras Tout Puissant, qui l'anoblira et l'honorera, en la prévenant par ce qu'il y a de plus admirable, de plus saint et de plus excellent dans toutes les grâces et dans tous les trésors de ses dons, entre lesquels le plus singulier sera l'honneur et la grâce de ne la pas assujettir à nos ennemis ni à leur malice; ainsi elle doit être exempte de la mort du péché. »

(1) Esth., XIII, 9. — (2) Matth., XV, 4.

193. «Le Verbe aura en terre une Mère sans père, comme il a au ciel un Père sans mère. Et afin qu'il y ait sine die correspondance et une juste proportion et convenance en appelant Dieu Père, et cette femme Mère, nous voulons que toute l'égalité et correspondance possible s'observe entre Dieu et la créature, afin qu'en aucun temps le dragon infernal ne puisse se glorifier d'avoir été supérieur à la femme à qui Dieu a obéi comme à sa véritable Mère. Cette dignité d'être délivrée du péché est due et proportionnée à celle qui doit être Mère du Verbe, et lui sera d'un plus grand ornement et d'un plus grand profit, car c'est un plus grand bien d'être sainte que d'en être seulement Mère; ainsi toute la sainteté et toute la perfection doivent accompagner la dignité de Mère de Dieu. Et la chair humaine dont il se doit revêtir doit être éloignée et séparée du péché; et devant en elle racheter les pécheurs, il ne doit pas racheter sa propre chair, comme il rachètera les autres, puisque étant unie à la Divinité, elle doit être rédemptrice; et pour ce sujet nous la préservons par avance, puisque nous avons déjà prévu et accepté en cette même chair et en cette nature les mérites infinis du Verbe; et nous voulons que pendant toute l'éternité le Verbe incarné soit glorifié en son tabernacle et en la glorieuse habitation de l'humanité qu'il en a reçue. »

194. « Elle sera fille du premier homme, mais quant à la grâce singulière, elle sera libre et exempte de son péché; et quant à la nature, elle sera très parfaite et formée par une providence spéciale. Mais parce que le Verbe incarné doit être le maître qui enseignera l'humilité et la sainteté, et qui ne les établira que par les travaux et les peines qu'il doit souffrir, pour confondre la vanité et les apparences trompeuses des mortels, faisant élection de cet apanage comme d'un trésor que nous estimons le plus; nous voulons aussi que celle qui doit être sa Mère en ait sa bonne part, qu'elle soit unique et singulière en la patience, admirable dans les souffrances, et qu'elle nous offre avec son Fils unique un sacrifice de douleur, qui sera agréablement reçu de notre volonté et d'une plus grande gloire pour elle. »

195. Ce fut le décret que les trois personnes divines manifestèrent aux anges bienheureux, qui exaltèrent et adorèrent leurs très hauts et impénétrables jugements. Et comme la Divinité est un miroir volontaire qui manifeste dans la même vision de gloire, quand il lui plaît, de nouveaux mystères aux bienheureux, elle leur fit cette nouvelle démonstration de sa grandeur, pour leur découvrir l'ordre admirable et l'accord merveilleux de ses œuvres. Et tout ceci suivit ce que nous avons dit aux chapitres précédents, sur ce que Dieu fit en la création des anges, quand il leur proposa qu'ils devaient honorer et reconnaître le Verbe incarné et sa très sainte Mère pour leurs supérieurs. Car le temps qu'il avait destiné pour la conception de cette grande Reine étant arrivé, il n'était pas convenable que le

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Seigneur, qui dispose toutes choses avec poids et mesure (1), le céda. Il ne m'est pas possible de ne pas ternir et de ne pas obscurcir par des termes humains et des expressions si bornées, la connaissance que le Très Haut m'a donnée de mystères si profonds et si relevés; mais je ne laisserai pas de dire, autant que ma faiblesse me le permettra, ce que je pourrai touchant les grands secrets que le Seigneur découvrait aux anges dans cette occasion.

(1) Sag., XI, 21.

196. « Le temps est déjà arrivé, ajouta sa Majesté divine, auquel notre providence avait déterminé de donner le jour à notre plus agréable et chère créature, la restauratrice du premier péché du genre humain, celle qui doit écraser la tête du dragon, celle que cette mystérieuse femme représenta, et qui apparut en notre présence comme un très grand signe, et celle qui donnera la chair humaine au Verbe éternel. Cette heure si fortunée pour les mortels s'est approchée, en laquelle nous leur devons distribuer les trésors de notre divinité, et par ce moyen leur ouvrir les portes du ciel. Que la rigueur de notre justice s'arrête dans les châtiments qu'elle a exercés jusqu'à présent sur les hommes, et que l'attribut de notre miséricorde se fasse connaître, en enrichissant les créatures par les richesses de la grâce et de la gloire éternelle que le Verbe incarné leur méritera. »

197. « Que le genre humain reçoive un réparateur, un maître, un médiateur, un frère et un ami, qu'il soit la vie des morts, le salut des infirmes, la consolation des affligés, le soulagement, le repos et le compagnon des persécutés. Que les prophéties de nos serviteurs et les promesses que nous leur avons faites de leur envoyer un Sauveur pour les racheter, s'accomplissent. Et afin que le tout s'exécute selon notre bon plaisir, et pour commencer l'ouvrage de ce mystère caché dès le commencement du monde, faisons élection, pour former notre bien-aimée Marie, du sein d'Anne, notre humble servante, afin qu'elle y soit conçue, et que sa très heureuse âme y soit créée. Et quoique sa génération et sa formation doivent être selon l'ordre commun de la naturelle propagation, ce sera néanmoins par un ordre différent de grâce, selon la disposition de notre immense pouvoir. »

198. « Vous savez déjà comme l'ancien serpent, depuis le signe qu'il vit de cette merveilleuse femme, rôde autour de toutes pour les dévorer; que depuis la première que nous créâmes, il poursuit par ses tromperies et par ses embûches celles qu'il connaît être les plus parfaites en leur vie et en leurs œuvres, dans l'espérance qu'il a de rencontrer entre toutes celle dont on le menaça qu'elle le foulerait aux pieds et lui écraserait la tête. Il n'est pas douteux que quand il reconnaîtra, par les grandes diligences qu'il y apportera, la sainteté si singulière de cette très pure et très innocente créature, tous les soins et tous les efforts qu'il emploiera pour la persécuter ne soient aussi grands que l'estime qu'il en concevra. L'orgueil pourtant de ce dragon sera bien plus grand que sa force (1); ainsi il est de notre volonté que vous veilliez sur notre sainte cité, et protégiez d'une manière toute particulière ce tabernacle du Verbe incarné, pour la garder, la secourir et la défendre contre nos ennemis, et pour l'éclairer, la fortifier et la consoler avec un soin et un respect digne de son mérite, pendant qu'elle sera parmi les mortels. »

(1) Isa., XVI, 6.

199. Tous les anges bienheureux se montrèrent avec une profonde humilité, et comme prosternés devant le trône de la très sainte Trinité, soumis à cette proposition que le Très Haut leur fit, et tout prêts à exécuter son divin commandement. Chacun d'eux désirait avec une sainte émulation d'être envoyé, et s'offrait à un si heureux emploi; faisant tous au Très

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Haut des hymnes et des cantiques nouveaux de louanges, de ce que l'heure arrivait en laquelle ils voyaient l'accomplissement d'une chose qu'ils avaient demandée avec tant d'ardeur durant plusieurs siècles. Je connus dans cette occasion que, depuis cette grande bataille que saint Michel eut au ciel avec le dragon et ses alliés, qui furent ensuite précipités dans les ténèbres éternelles (1), les légions de saint Michel restant victorieuses et confirmées en grâce et en gloire, ces esprits bienheureux commencèrent alors à demander l'exécution des mystères de l'incarnation du Verbe, qui leur furent révélés, et persévérèrent à réitérer leurs demandes jusqu'à ce que Dieu leur manifestât l'heure de l'accomplissement de leurs désirs.

(1) Apoc., XII, 7, 8, 9.

200. Les esprits célestes reçurent par cette nouvelle révélation une nouvelle joie et une gloire accidentelle, et dirent au Seigneur : « Très Haut et incompréhensible Seigneur de toutes choses, vous êtes digne de tout honneur, de toute louange et d'une gloire éternelle, et nous sommes créés pour exécuter votre divine volonté. Employez-nous, Seigneur Tout Puissant, à tout ce qui regardera vos merveilleux ouvrages et vos grands mystères, afin qu'en tous et en tout votre très juste bon plaisir s'accomplisse. » Dans ces affections et dans ces souhaits, les princes célestes ne se croyaient pas dignes de cet honneur, et ils auraient souhaité, s'il eût été possible, d'être plus purs et plus parfaits, pour être plus dignes de garder et de servir cette Reine admirable.

201. Le Très Haut détermina et assigna ceux qui devaient s'occuper à un ministère si relevé; et il fit choix de cent dans chaque chœur, pour faire le nombre de neuf cents, outre lesquels il en destina douze pour servir leur Reine en forme corporelle et visible avec plus d'assiduité, et leur imprima des signes ou des devises de la rédemption; ce sont les douze dont il est fait mention dans l'Apocalypse, qui gardaient les portes de la cité, et j'en parlerai dans la déclaration que je ferai ci- après ce chapitre (1). Le Seigneur en assigna dix-huit autres des plus relevés, afin qu'ils montassent et descendissent par la mystique échelle de Jacob dont nous avons déjà parlé, pour faire les ambassades de la Reine au grand Roi, et du Seigneur à cette même Reine; car elle les envoyait plusieurs fois au Père éternel pour être dirigée dans toutes ses actions selon les mouvements du Saint-Esprit, n'en faisant aucune que par son ordre et conformément à sa divine volonté, en sorte qu'elle n'aurait pas fait la moindre chose sans l'avoir consulté auparavant. Et quand elle n'était pas instruite par une spéciale illustration, elle envoyait ces anges bienheureux au Seigneur pour lui représenter son doute et le désir qu'elle avait de faire ce qui était le plus agréable à sa très sainte volonté, et pour recevoir ses commandements, comme nous dirons dans la suite de cette histoire.

(1) Apoc., XXI, 12.

202. Par-dessus le nombre de tous ces anges dont nous venons de faire mention, le Très Haut choisit encore soixante-dix des plus relevés séraphins et des plus proches du trône de la Divinité, afin qu'ils conférassent et communiquassent avec la Reine du ciel, de la même manière qu'ils communiquent et parlent entre eux, et que les supérieurs éclairent les inférieurs. Cet avantage fut accordé à la Mère de Dieu (quoiqu'elle fût supérieure en dignité et en grâce à tous les séraphins), parce qu'elle était voyageuse et inférieure par sa nature. Et quand le Seigneur s'absentait d'elle quelquefois en suspendant sa présence sensible, comme nous verrons ci-après, ces soixante-dix séraphins l'illustraient et la consolait, et elle leur communiquait les affections de son ardent amour et les tendres soucis que l'absence de son trésor lui causait. Le nombre de soixante-dix, dont elle fut favorisée, répond aux soixante-

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

dix années de sa très sainte vie, qui ne fut pas de soixante, comme je le dirai en son lieu. Ce nombre a rapport à ces soixante courageux qui gardaient le lit du roi Salomon, comme il est écrit dans le troisième chapitre des Cantiques, qu'on choisissait entre les plus vaillants d'Israël et les plus expérimentés en la guerre, ayant leurs épées à la ceinture pour le préserver pendant la nuit des surprises des ennemis.

203. Ces princes et ces forts capitaines furent destinés pour la garde de leur Reine, et choisis parmi les premiers des ordres hiérarchiques; parce qu'en cette ancienne bataille qui se donna dans le ciel entre les esprits humbles et le superbe dragon, ils furent armés par le Roi souverain de l'univers, afin qu'ils combattissent et vainquissent Lucifer et tous les apostats qui le suivirent, avec l'épée de sa vertu et de sa parole divine (1). Et parce que dans ce fameux combat ces suprêmes séraphins se distinguèrent par un grand zèle pour l'honneur du Très Haut, comme de braves et adroits capitaines en l'amour divin, ces armes de la grâce leur étant données par la vertu du Verbe incarné, dont ils défendirent l'honneur, combattant pour leur chef et leur Seigneur aussi bien que pour sa très sainte Mère, dont les intérêts se trouvent inséparables des siens; c'est pourquoi il est dit qu'ils gardaient le lit de Salomon et ne l'abandonnaient jamais, et qu'ils avaient leurs épées à la ceinture (2), endroit qui désigne la génération humaine, et en elle l'humanité de notre Seigneur Jésus-Christ, conçue dans le lit virginal de Marie, de sa propre substance et de son sang le plus pur.

(1) Ephes., VI, 17. — (2) Cant., III, 7-8.

204. Les autres dix séraphins, qui restent pour achever le nombre de soixante-dix, furent aussi des plus relevés de ce premier ordre, qui témoignèrent plus de zèle pour l'honneur de la divinité et de l'humanité du Verbe et de sa très sainte Mère, et, quoique ce combat des anges fidèles fût fort court, il y eut assez d'instant pour toutes ces opérations. Les principaux chefs de cette sainte milice qui se signalèrent le plus dans cette première épreuve furent comme récompensés par cet honneur particulier qu'ils reçurent, d'être encore chefs parmi ceux qui devaient garder leur Reine et leur Maîtresse. Ils font tous ensemble le nombre de mille anges, en comptant les séraphins avec les autres des ordres inférieurs; de manière que cette Cité de Dieu était suffisamment garnie pour se défendre contre les légions infernales.

205. Pour mieux ordonner cet invincible escadron on y mit à la tête le prince de la milice céleste, saint Michel; lequel, bien qu'il ne fût pas toujours présent à la Reine, lui manifestait néanmoins sa présence et l'accompagnait souvent. Le Très Haut le lui destina, afin que, comme principal et extraordinaire ambassadeur de notre Seigneur Jésus-Christ, il s'employât dans quelques affaires mystérieuses de la très sainte Vierge. Le prince saint Gabriel y fut aussi employé, afin qu'il descendît, par l'ordre du Père éternel, pour les légations et les mystères qui regardaient cette princesse du ciel. Et ce fut ce que la très sainte Trinité ordonna pour sa défense et pour sa garde ordinaire.

206. Tout ce dénombrement se fit par une grâce spéciale du Seigneur; car j'eus connaissance qu'il y garda quelque ordre de justice distributive, parce que son équité et sa providence eurent égard aux opérations et à la volonté avec lesquelles les anges bienheureux reçurent les mystères de l'incarnation du Verbe et de sa très sainte Mère, qui leur furent révélés au commencement; les mouvements de leurs affections et de leurs inclinations n'étant pas égaux à obéir à la divine volonté et à recevoir les mystères qui leur furent proposés, la grâce ne produisant pas entre tous les mêmes effets; ce qui fut cause que les uns s'y soumirent par une dévotion spéciale, connaissant l'union des deux natures, la divine et

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

l'humaine, en la personne du Verbe, cachée sous l'humble voile d'un corps humain, et élevée au titre de chef de toutes les créatures. L'affection des autres se mouvait d'admiration de ce que le Fils unique du Père céleste voulait bien se faire passible et avoir un si grand amour pour les hommes que de s'offrir à mourir pour eux. Les autres se distinguèrent par les louanges qu'ils rendirent au Très Haut de ce qu'il devait créer une femme d'une excellence si admirable, qu'elle serait élevée au-dessus de tous les esprits célestes, et dont le Créateur prendrait chair humaine. Selon donc tous ces mouvements et leurs proportions, que le Tout Puissant voulut récompenser d'une gloire accidentelle, il destina ces anges fidèles pour les mystères de Jésus-Christ et de sa très pure Mère, de la manière que seront récompensés ceux qui se signaleront en cette présente vie en quelque vertu, comme les docteurs, les vierges, et les autres, par leurs auréoles.

207. Lorsque ces esprits bienheureux se manifestaient corporellement, selon cet ordre, à la Mère de Dieu, comme je le dirai dans la suite, ils lui découvraient et lui représentaient par des devises et par des caractères lumineux les divers mystères, soit de l'incarnation, soit de la passion de notre Seigneur Jésus-Christ, et plusieurs autres qui représentaient cette même Reine, ses grandeurs et sa dignité; quoiqu'elle ne les pénétrât pas quand ils commencèrent de les lui manifester, parce que le Très Haut commanda à tous ces anges qu'ils ne lui déclarassent pas qu'elle dût être Mère de son Fils unique jusqu'à ce que le temps déterminé par sa divine sagesse fût arrivé; mais pourtant qu'ils l'entretenissent toujours des mystères de l'incarnation et de la rédemption des hommes, pour la conserver dans ses ferventes demandes. Les langues humaines sont incapables, et mes paroles sont trop faibles pour manifester une lumière aussi relevée et une connaissance aussi sublimes que celles que j'en ai reçues.

CHAPITRE XV.

De l'immaculée conception de Marie, Mère de Dieu, par la vertu du pouvoir divin.

208. La divine Sagesse avait préparé toutes choses pour séparer de la masse corrompue de la nature humaine la Mère de la grâce. Le nombre destiné des patriarches et des prophètes était déjà complet et dans sa perfection, et les hautes montagnes étaient élevées sur lesquelles cette Cité mystique de Dieu se devait édifier (1). Il lui avait préparé par la puissance de sa droite des trésors incomparables de sa divinité, pour la doter et pour l'enrichir. Il lui tenait mille anges tout prêts pour sa garnison et pour sa garde, et afin qu'ils servissent comme des sujets très fidèles leur Reine et leur Maîtresse. Il lui prépara une lignée royale et très noble dont elle descendrait; et il lui choisit des parents très saints et très parfaits dont elle devait immédiatement naître, sans qu'il s'en pût trouver de plus saints dans tout ce siècle; car s'il y en eût de plus grands et de plus propres pour être parents de celle que le même Dieu choisissait pour Mère, il n'y a point de doute que sa divine Majesté ne les eût choisis.

(1) Ps. LXXXVI, 2.

209. Il les disposa par une abondance de grâces et de bénédictions de sa droite, et les enrichit de toutes sortes de vertus et d'une lumière particulière de la science divine et des dons du Saint Esprit. Après qu'il leur eut annoncé qu'ils auraient une fille admirable et bénie entre toutes les femmes, l'ouvrage de la première conception, qui était celle du très pur corps

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

de Marie, s'exécuta. L'âge de ses parents quand ils se marièrent, était, celui de sainte Anne de vingt-quatre ans, et celui de saint Joachim de quarante-six. Vingt années se passèrent après leur mariage sans qu'ils eussent des enfants, et ainsi la mère avait, au temps de la conception de la fille, quarante-quatre ans, et le père soixante-six. Et quoiqu'elle fût selon l'ordre commun des autres conceptions, néanmoins la vertu du Très Haut lui ôta ce qu'il y avait d'imparfait et de désordonné, ne lui laissant que le nécessaire et le précis de la nature, afin que le corps le plus excellent qui fut et qui sera jamais entre les pures créatures fût formé sans la moindre imperfection.

210. Dieu corrigea les fonctions des pères de notre Reine, et sa grâce les prévint, afin qu'elles fussent dans cette occasion vertueuses, méritoires et saintement réglées; de manière qu'agissant selon l'ordre commun, elles étaient dirigées, corrigées et perfectionnées par la force de cette divine grâce, qui devait opérer son effet sans que la nature y portât aucun obstacle. Cette vertu céleste éclata bien plus en sainte Anne à cause de sa stérilité naturelle; son concours étant miraculeux en la manière et très pur en la substance car elle ne pouvait concevoir sans miracle, parce que la conception qui se fait sans ce secours et par la seule vertu et le seul ordre naturels, ne doit dépendre immédiatement d'aucune autre cause surnaturelle.

211. Mais en cette conception, quoique le père ne fût pas naturellement infécond, la nature était déjà néanmoins corrigée et quasi éteinte en lui à cause de son âge; et ainsi elle fut par la vertu divine réparée et prévenue, de sorte qu'elle put opérer et opéra de son côté avec toute perfection et retenue des puissances, et proportionnellement à la stérilité de la mère; la nature et la grâce concourant en l'un et en l'autre en ce qui était seulement précis et nécessaire; et cette grâce fut surabondante et puissante pour englober la même nature, ne la confondant pas pourtant, mais la relevant et la perfectionnant d'une manière miraculeuse, afin que l'on reconnût que la grâce s'était chargée de cette conception, ne se servant de la nature que pour en prendre ce qu'il fallait pour donner à cette ineffable fille des parents naturels.

212. La stérilité de la très sainte mère Anne ne fut pas guérie par la réparation de ce qui manquait à la complexion et à la faculté naturelle, pour être féconde et pour concevoir sans aucune différence des autres femmes; mais le Seigneur concourut avec la puissance stérile par un autre moyen plus miraculeux, afin qu'elle fournît une substance naturelle à la formation de ce corps virginal. Ainsi la puissance qui le conçut et la substance dont il fut formé furent bien naturelles, mais leur emploi fut l'effet du concours miraculeux de la vertu divine. Et le miracle de cette admirable conception cessant, la sainte mère se trouva dans son ancienne stérilité, en laquelle elle ne pouvait plus concevoir, pour n'y avoir ajouté ni diminué aucune nouvelle qualité à la complexion naturelle. Il me semble que ce miracle se développera mieux par l'exemple de celui que Jésus-Christ fit quand saint Pierre marcha sur les eaux (1); car, pour le soutenir, il ne fut pas nécessaire de les affermir, ni de les changer en cristal ou en glace, sur quoi il marchât naturellement, et plusieurs autres après lui, sans aucun autre miracle que leur affermissement; mais le Seigneur put faire qu'elles soutinssent le corps de l'apôtre sans les affermir, concourant miraculeusement avec elles, de sorte que le miracle étant passé, les eaux se trouvèrent liquides, comme véritablement elles l'étaient lorsque saint Pierre y marchait, puisqu'il commençait de s'enfoncer; et le miracle continua sans les altérer par une nouvelle qualité.

(1) Matth., XIV, 29.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

213. Le miracle en vertu duquel sainte Anne, mère de la très pure Marie, conçut, quoiqu'incomparablement plus admirable que celui-là, lui fut néanmoins fort semblable; ainsi les très saints parents de cette sacrée fille furent gouvernés et dirigés dans cette innocente conception par la grâce, qui en éloigna si fort toute sorte de sensualité, que l'aiguillon du péché originel n'y eut aucune part, et il ne se y trouva nulle impression de ces effets qui accompagnent la conception des autres personnes. De sorte que ce qui servit à cette très pure conception n'étant accompagné d'aucune imperfection, l'action en fut beaucoup méritoire. Ainsi par cet endroit il fut très facile que le péché ne se trouvât point ni n'eût aucun pouvoir dans cette conception, la divine Providence l'ayant par une voie extraordinaire déterminé de la sorte; le Très Haut réservant ce miracle pour elle, qui seule devait être sa très digne Mère; parce que, puisqu'il était convenable qu'elle fût engendrée dans le substantiel de sa conception selon le même ordre que les autres enfants d'Adam l'étaient, il fut aussi très convenable et dû à sa dignité, que, sans détruire la nature, la grâce y concourût avec elle dans toute l'étendue de sa vertu et de son pouvoir, en se signalant et opérant avec plus de distinction en elle qu'en tous les enfants d'Adam, et même qu'en les deux premiers pères, qui furent les premiers à donner l'entrée à la corruption de la nature et à sa concupiscence désordonnée.

214. La sagesse et le pouvoir du Très Haut prirent un si grand soin, à notre façon de parler, de la formation du corps très pur de Marie, qu'il le composa avec un grand poids et une juste mesure, tant en la quantité que dans les qualités des quatre humeurs naturelles, la sanguine, la mélancolique, la flegmatique et la bilieuse; afin qu'il aidât sans aucun empêchement ni contradiction, par la proportion de ce mélange très parfait et de cette composition bien réglée, les opérations d'une âme aussi sainte que celle qui le devait animer. Ce tempérament miraculeux fut ensuite comme le principe et une espèce de cause de la sérénité et de la paix que les puissances de la Reine du ciel conservèrent durant toute sa vie, sans qu'il y eut entre ces humeurs aucune guerre, ni contradiction, ni rien d'excessif, au contraire, elles s'entre aidaient et se secouraient réciproquement pour se conserver dans cet ouvrage admirable sans corruption et sans pourriture; car jamais le bienheureux corps de la très sainte Marie n'en a souffert aucune, et il ne se trouva en lui aucun manquement ni superfluité, ayant toujours toutes les qualités et la quantité dans une juste proportion, sans plus ni moins de sécheresse ou d'humidité que celle qui lui était nécessaire pour sa conservation, ni plus de chaleur que celle qui lui suffisait pour sa défense et pour la digestion, ni plus de froideur que celle qu'il fallait pour rafraîchir et pour tempérer les autres humeurs.

215. Bien que ce corps fait en tout d'une admirable composition, il ne laissa pourtant pas de ressentir et d'endurer les rigueurs du chaud, du froid et les autres incommodités auxquelles nos corps sont naturellement sujets; car plus il était proportionné et parfait, plus il était sensible aux moindres impressions, à cause de la juste égalité qui était dans les humeurs, qui faisait qu'elles n'avaient pas tant de force pour résister à leurs contraires, qui font des efforts plus violents lorsque le tempérament est plus réglé, et que par sa délicatesse il est plus susceptible des altérations qui peuvent s'y produire, ainsi que nous remarquons dans les excès qui arrivent à tous les corps. Celui qui se formait miraculeusement dans le sein de sainte Anne n'était pas capable, avant que d'avoir reçu l'âme, des dons spirituels; mais il l'était de recevoir les dons naturels, et ceux-ci lui furent accordés par un ordre et par une vertu surnaturelle, et avec toutes les qualités requises à la fin de la grâce singulière pour laquelle cette formation, faite au-dessus de tout ordre de la nature et selon le plus élevé de la grâce, était ordonnée. Ainsi il reçut une complexion et des puissances si excellentes, que

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

toute la nature n'en pouvait pas former par elle seule de semblables.

216. Comme la main du Seigneur forma nos premiers pères Adam et Ève avec ces qualités et ces avantages qui convenaient à la justice originelle et à l'état d'innocence, dans lesquels ils excellèrent et furent plus privilégiés que n'auraient été tous leurs descendants, quand même ils se seraient maintenus dans cet heureux état, parce que les œuvres du Seigneur seul sont plus parfaites; sa toute-puissance opéra de cette façon, bien qu'en un degré plus excellent, en la formation du corps de la très pure Marie, avec une providence et une grâce d'autant plus grande et plus abondante, que cette créature surpassait non seulement nos premiers parents, qui se laissèrent incontinent après tomber dans le péché, mais toutes les autres créatures, tant corporelles que spirituelles. Suivant notre manière de concevoir, Dieu prit plus de soin à composer seulement ce petit corps de sa très sainte Mère, qu'il n'en prit à former tous les cieux et tout ce qu'ils renferment. Et nous devons commencer de mesurer avec cette règle les dons et les privilèges que reçut cette Cité de Dieu (1), dès les premiers fondements sur lesquels ses grandeurs furent élevées, jusqu'à arriver à cette hauteur qui la fait immédiate et la plus proche de l'infinité du Très Haut.

(1) Ps. LXXXVI, 3.

217. Le péché et les dangereuses flammes qui en résultent se trouvèrent fort loin de cette conception miraculeuse, puisque non seulement ce péché ne se trouva point dans l'aurore de la grâce (que nous exprimerons toujours en nous servant de ce terme d'aurore), mais qu'il fut aussi lié dans ses parents quand ils la conçurent, afin qu'il ne s'émancipât ni ne troublât la nature, qui dans cette production se reconnaissait véritablement inférieure à la grâce, n'y servant que de seul instrument au suprême Architecte, qui est supérieur aux lois de la nature et de la grâce; commençant dès cet instant à détruire le péché et même à abattre le château du fort armé, pour le renverser et le dépouiller de ce qu'il possédait avec tyrannie (1).

(1) Luc., XI, 22.

218. La première conception du corps de la très sainte Vierge se fit en un jour de dimanche, répondant à celui de la création des anges, dont elle devait être la reine et la supérieure. Et, bien que, selon l'ordre naturel et commun, les autres corps aient besoin de plusieurs jours pour être entièrement organisés et pour recevoir la dernière disposition, afin que l'âme raisonnable y soit infuse; comme l'on dit qu'aux garçons il en faut quarante, et aux filles quatre-vingts, un peu plus ou moins, selon la chaleur naturelle et la disposition des mères; néanmoins la vertu divine abrégua le temps naturel en la formation du corps de la très sainte Fille, et ce qui se devait opérer dans les quatre-vingts jours (ou en ceux que naturellement il fallait) se fit avec plus de perfection dans sept, pendant lesquels ce corps miraculeux fut entièrement organisé et tout disposé dans le sein de sainte Anne pour recevoir la très sainte âme de sa fille et de notre Reine.

219. Le samedi suivant et le plus proche de cette première conception, se fit la seconde, le Très Haut créant l'âme de sa Mère et l'infusant dans son corps; de manière que le monde, en recevant cette pure créature au nombre de ses habitants, eut le bonheur de recevoir la plus sainte, la plus parfaite et la plus agréable aux yeux de sa divine Majesté, de toutes celles qu'il a créées et créera jusqu'à la fin du monde. Les intentions du Seigneur furent mystérieuses dans la correspondance des sept jours qu'il mit en cet ouvrage, avec les sept autres qu'il employa, selon la Genèse, à créer tout le reste de l'univers (1), puisqu'il reposa

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

sans doute ici dans l'accomplissement de cette figure, ayant créé la première de toutes les pures créatures, et nous donnant avec elle le principe du grand ouvrage de l'incarnation du Verbe divin et de la rédemption du genre humain. Ainsi ce jour-là fut comme un jour de fête pour Dieu aussi bien que pour toutes les créatures.

(1) Gen., I.

220. C'est à cause de ce mystère de la conception de la très glorieuse Marie, que le Saint-Esprit a ordonné que l'Église lui consacrerait le jour du samedi comme celui auquel elle avait reçu le plus grand bienfait, lorsque son âme très sainte fut créée et unie à son corps, sans que ni le péché originel ni le moindre de ses effets s'y trouvassent. Le jour de sa conception, que l'Église célèbre aujourd'hui, ne fut pas celui de la première du corps, mais le jour de la seconde conception ou infusion de l'âme, avec laquelle il demeura neuf mois complets dans le sein de sainte Anne, qui font le temps qu'il y a depuis la conception jusqu'à la nativité de cette reine. Durant les sept jours qui précédèrent l'animation, le seul corps fut disposé et organisé par la vertu divine, afin que cette création ou formation répondit à celle que Moïse raconte de toutes les créatures qui composèrent et qui formèrent le monde dans son commencement. Ce fut à l'instant de la création et de l'infusion de l'âme de la très heureuse Marie, que la très sainte Trinité dit ces paroles, avec bien plus d'affection et de tendresse que celles qui se lisent dans le premier chapitre de la Genèse ; « Faisons Marie à notre image et à notre ressemblance, rendons-la notre véritable Fille et Épouse, pour en faire la Mère du Fils unique de la substance du Père.

221. Par la force de cette divine parole et par l'amour qui l'accompagnait en sortant de la bouche du Tout Puissant, l'âme très heureuse de l'incomparable Marie fut créée et infuse dans son corps, et remplie au même instant de grâce et de dons qui la mirent au-dessus des plus hauts séraphins, sans qu'il y eût aucun moment auquel elle se trouvât dépouillée ni privée de la lumière, de l'amitié et de l'amour de son Créateur, ni que la tache et les ténèbres du péché originel la pussent toucher en aucune manière; au contraire, elle fut créée avec une justice plus parfaite et plus relevée que celle qu'Adam et Ève reçurent en leur création. L'usage de la raison la plus parfaite, qui devait être proportionnée aux dons de la grâce qu'elle recevait, lui fut aussi accordé, afin que ces dons ne fussent pas inutiles un seul instant, et qu'ils opérassent des effets si admirables, que son Créateur y pût prendre de souveraines complaisances. J'avoue d'être ravie et absorbée dans la connaissance et dans la lumière que je reçois de ce grand mystère, et que mon cœur (dans l'insuffisance où je suis d'exprimer ce qu'il ressent) se transforme tout en des affections d'admiration, afin d'imposer le silence à ma langue. Je vois la véritable arche du Testament construite, enrichie et placée dans le temple d'une mère stérile, avec bien plus de gloire que la figurative dans la maison d'Obédédôm, de David, et dans le temple de Salomon (1). Je vois l'autel formé dans le sanctuaire où le premier sacrifice, qui doit vaincre la colère de Dieu en apaisant sa justice, se doit offrir; et je vois sortir la nature hors de ses limites dans sa formation, et établir de nouvelles lois contre le péché sans garder les communes, ni du péché, ni de la nature, ni même de la grâce; et qu'une autre nouvelle terre et d'autres cieux nouveaux commencent à se former (2), dont le premier est le sein d'une très humble femme auquel la très sainte Trinité donne ses applications et ordonne, que d'innombrables courtisans de l'ancien ciel assistent, et qu'il y en ait mille d'entre eux pour garder ce trésor, ce petit corps animé, qui n'est pas plus grand qu'une petite abeille.

(1) II Rois., VI, 11-12 ; III Rois., VIII, 6 ; VI, 16. — (2) Isa., LXV, 17.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

222. Dans cette nouvelle création la voix du Seigneur retentit bien plus fortement que dans la première, lorsque, se complaisant en l'ouvrage qu'il venait de faire, il dit qu'il était très bon (1). Que la faiblesse humaine, s'approche de cette merveille avec une pieuse humilité, qu'elle la publie et avoue la grandeur du Créateur, qu'elle reconnaisse le nouveau bienfait que tout le genre humain reçoit en sa réparatrice, que le zèle vaincu par la force de la divine lumière cesse présentement; car si la bonté infinie de Dieu (ainsi qu'il m'a été découvert) regarda le péché originel en la conception de sa très sainte Mère comme avec des yeux de courroux et irrité contre lui, se glorifiant d'avoir une juste cause et une belle occasion de l'éloigner et d'arrêter son courant, comment la sagesse humaine peut-elle approuver ce que Dieu a eu si fort en horreur ?

(1) Gen., I, 31.

223. Au temps de l'infusion de l'âme dans le corps de cette divine dame, le Très Haut voulut que sa mère, sainte Anne, ressentit et reconnût d'une façon très relevée la présence de la Divinité, par laquelle elle fut remplie du Saint-Esprit et émue intérieurement de tant de joie, et d'une dévotion si sensible et si au-dessus de ses forces ordinaires, qu'elle fut ravie en une extase très sublime, où elle reçut de très hautes connaissances des mystères les plus cachés, et elle loua le Seigneur par de nouveaux cantiques de joie. Ces favorables effets durèrent tout le reste de sa vie; mais ils furent plus grands pendant les neuf mois quelle garda dans son sein le trésor du ciel; car durant ce temps- là ces faveurs lui furent renouvelées et plus souvent réitérées, recevant une connaissance particulière des Écritures saintes et de ses profonds mystères. O très fortunée fille ! soyez appelée bienheureuse et louée de toutes les nations et générations de l'univers.

CHAPITRE XVI.

Des habitudes des vertus dont le Très Haut dota l'âme de la très pure Marie, et des premières opérations qu'elle pratiqua par elles dans le sein de sainte Anne. — Cette auguste Reine commence de me donner elle-même une instruction pour m'animer à l'imiter.

224. Dieu lâcha le torrent impétueux de sa divinité vers cette Cité mystique (1), l'âme très sainte de Marie, pour la réjouir et l'enrichir par l'abondance de ses bénédictions, qui prenaient leur cours dès la source inépuisable de sa sagesse infinie et de son immense bonté, par laquelle et dans laquelle le Très Haut avait déterminé de déposer en cette divine dame les plus grands trésors des grâces et des vertus qui furent jamais donnés ni ne se donneront pendant toute l'éternité à aucune autre créature. Quand l'heure arriva de les lui distribuer, qui fût dans ce même instant qu'elle reçut l'être naturel, le Tout Puissant satisfît à l'inclination et au désir qu'il tenait dès son éternité comme suspendus, jusqu'à ce que le temps convenable arrivât d'accomplir la promesse qu'il avait faite à sa plus tendre affection. Ce très fidèle Seigneur le fit, en répandant dans cette très sainte âme de Marie, à l'instant de sa conception, toutes les grâces et tous les dons en un degré si éminent, que tous les saints ensemble n'y pourront jamais arriver, ni aucune langue humaine le manifester.

(1) Ps. XLV, 5.

225. Mais quoiqu'elle fût alors ornée comme une épouse (1) qui descend du ciel avec

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

toutes les perfections et les habitudes infuses de toutes sortes de vertus, il ne fut pas néanmoins nécessaire qu'elle les pratiquât toutes sitôt, mais seulement celles qu'elle pouvait exercer, et qui convenaient à l'état où elle était dans le sein de sa mère. En premier lieu elle pratiqua les trois vertus théologiques, la foi, l'espérance et la charité, qui ont Dieu pour objet. Elle les exerça dans l'instant de l'heureuse union de son âme, connaissant la Divinité d'une manière très sublime et par une foi très relevée, en laquelle elle pénétrait toutes ses perfections, ses attributs infinis, la Trinité et la distinction des personnes. Ses connaissances étaient d'un ordre admirable, sans que l'une empêchât l'autre, comme je m'en vais dire. Elle exerça aussi la vertu d'espérance, qui regarde Dieu comme l'objet du bonheur éternel et de la dernière fin, où cette très sainte âme s'éleva et prit l'essor par de très vastes désirs de s'y unir, sans jamais s'attacher à aucune autre, ni être un seul moment privée de ce mouvement. Enfin elle pratiqua la vertu de charité, qui contemple Dieu comme le bien souverain, et infini, avec tant d'attention, d'amour et de respect, qu'il n'est pas au pouvoir de tous les séraphins d'arriver, avec leurs plus grands efforts et toutes leurs vertus, à un degré si éminent.

(1) Apoc., XXI, 2.

226. Elle eut les autres vertus qui ornent et qui perfectionnent la partie raisonnable de la créature, au degré qui répond aux théologiques, aussi bien que toutes les vertus morales et naturelles, en un degré miraculeux et surnaturel; elle eut dans l'ordre de la grâce les dons et les fruits du Saint- Esprit en un degré bien plus éminent. Elle fut remplie de la science infuse et de l'habitude de toutes les sciences et de tous les arts naturels, par laquelle elle sut et connut toutes les choses naturelles et surnaturelles qui se rapportent à la grandeur de Dieu; de sorte qu'elle fut dans le sein de sa mère, dès le premier instant, plus sage, plus prudente, plus pénétrée et informée de Dieu et de toutes ses œuvres, que toutes les créatures ensemble, excepté son très saint Fils, ne l'ont été ni ne le seront éternellement. Cette perfection ne consistait pas seulement aux habitudes, qui lui furent infuses en un si haut degré, mais encore dans les actes qui y répondaient selon son état et son excellence, et selon qu'elle les put exercer dans cet instant par le pouvoir de Dieu, qui la secondait; car dans cette pratique elle n'eut point de borne, ni elle ne fut point sujette à aucune loi, qu'à celle du divin et très juste bon plaisir de son créateur.

227. Et parce que nous nous étendrons beaucoup sur toutes ces vertus et ces grâces, et sur leurs opérations, dans la suite de cette histoire de la très sainte vie de Marie, je toucherai seulement ici quelque chose de ce qu'elle opéra dans l'instant de sa conception par les habitudes qui lui furent infuses, et par la lumière que ces habitudes lui communiquèrent. Par les actes des vertus théologiques (comme je viens de dire), et par la vertu de religion et des autres vertus cardinales qui les suivent, elle connut Dieu comme il est en lui-même, comme créateur et comme glorificateur; elle l'honora, le loua et le remercia par des actes héroïques pour en avoir été créée; et elle l'aima, le craignit, l'adora et lui fit des sacrifices de louanges et de gloire pour son être immuable. Elle connut les dons qu'elle recevait (quoiqu'il y en eût un qui lui fut scellé), pour lesquels elle rendit de très humbles actions de grâces, accompagnées de profondes inclinations corporelles, qu'elle fit aussitôt dans le sein de sa mère avec ce corps si petit. Et elle mérita plus dans cet état par ces actes, que tous les saints dans le plus haut degré de leur perfection et de leur sainteté.

228. Elle eut, outre les actes de la foi infuse, une haute connaissance du mystère de la Divinité et de la très sainte Trinité. Et quoiqu'elle ne la vit pas dans cet instant de sa conception intuitivement comme bienheureuse, elle la vit néanmoins abstractivement par

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

une autre lumière et par une autre vue inférieure à la vision béatifique, mais supérieure à toutes les autres manières par lesquelles Dieu se peut manifester ou se manifeste à l'entendement créé; parce qu'elle reçut des espèces de la Divinité si claires et si manifestes, qu'elle y connut l'être immuable de Dieu; et en lui, toutes les créatures avec une plus grande lumière et évidence que celles par lesquelles on connaît une créature par une autre. Ces espèces lui furent comme un miroir très clair, dans lequel toute la Divinité reluisait, et en elle toutes les créatures. Ainsi par cette lumière et par ces espèces de la nature divine, elle les vit toutes et les connut avec une plus grande distinction et clarté qu'elle ne les connaissait en elles-mêmes par d'autres espèces ni par la science infuse.

229. Elle découvrit par tous ces moyens, avec une grande pénétration, dès l'instant de sa conception, tous les hommes, tous les anges, leur ordre, leur dignité et leurs opérations, et toutes les créatures irraisonnables avec leur instinct et leurs qualités. Elle connut la création, l'état et la perte des anges; la justification et la gloire des bons, la chute et la punition des mauvais; le premier état d'innocence d'Adam et d'Ève, comme ils furent trompés; leur péché et les misères auxquelles nos premiers parents furent sujets par ce péché, et par eux tout le genre humain; la délibération de la volonté divine pour le réparer, et comme cet heureux temps s'approchait et commençait de se disposer; l'ordre et la nature des cieux, des astres et des planètes; les qualités et la disposition des éléments; le purgatoire, les limbes et l'enfer; et comme toutes ces choses et ce qu'elles renferment avaient été créées par le pouvoir divin et conservées par sa seule bonté infinie, sans qu'elle eut besoin d'aucune. Et surtout elle pénétra de très hauts secrets sur le mystère que Dieu devait opérer en se faisant homme pour racheter tout le genre humain, n'ayant pas accordé ce remède aux mauvais anges.

230. Toutes ces merveilles, dont cette très sainte âme de Marie prenait connaissance selon leur ordre, dans l'instant qu'elle fut unie à son corps, lui firent pratiquer aussi des actes héroïques de vertu, qu'elle accompagnait d'autres actes d'admiration, de louange, de gloire, d'adoration, d'humiliation, d'amour de Dieu, et de douleur des péchés qui offensaient ce souverain bien, qu'elle reconnaissait pour auteur et la fin de tant de merveilles. Elle offrit d'elle-même un sacrifice qui fut fort agréable au Très Haut, commençant dès ce moment de le bénir avec une affection ardente, de l'aimer et de l'honorer pour suppléer à ce quelle connaissait, que les mauvais anges aussi bien que les hommes avaient manqué d'aimer en lui et de reconnaître. Elle demanda aux anges bienheureux (dont elle était déjà déclarée Reine) qu'ils l'aidassent à glorifier le Créateur et le Seigneur de tous, et d'intercéder aussi pour elle.

231. Le Seigneur lui manifesta dans cet instant les anges qu'il lui donnait pour sa garde; elle les vit, les connut et leur fit un accueil fort agréable, et les convia de glorifier alternativement le Très Haut par des cantiques de louange, et leur marqua en quoi devait consister ce divin office, qu'ils devaient continuer avec elle durant tout le temps de sa vie mortelle, pendant lequel ils la devaient garder et assister. Elle connut aussi toute sa généalogie et tout le reste du peuple saint et choisi de Dieu, les patriarches et les prophètes; et combien sa Majesté divine avait été admirable dans les dons, les grâces et les faveurs qu'il avait opérés envers eux. Et c'est une chose digne d'admiration, que ce tendre corps étant si petit dans le premier instant qu'il reçut l'âme très sainte, qu'on aurait bien de la peine d'apercevoir seulement ses puissances extérieures; néanmoins, afin qu'il ne manquât aucune de ces merveilles qui pouvaient rendre illustre celle qui avait été choisie pour Mère de Dieu, la puissance de sa droite divine ordonna que dans la connaissance et la douleur

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

qu'elle avait de la chute de l'homme, elle pleurât et versât des larmes dans le sein de sa mère, connaissant l'injure que la grièveté du péché faisait au souverain Bien.

232. Elle pria avec cette tendresse miraculeuse dès qu'elle eut reçu l'être, pour le remède des hommes; et elle commença dès lors à exercer l'office de leur médiatrice, de leur avocate et de leur réparatrice. Elle représenta et offrit à Dieu les clameurs des saints pères et des justes de la terre, afin que sa miséricorde ne retardât pas le salut des mortels, qu'elle regardait déjà comme frères, et qu'elle aimait d'une très ardente charité avant même que d'avoir conversé avec eux; cette aimable bienfaitrice n'eut pas plutôt l'être naturel, que l'amour divin et fraternel commença de brûler en son cœur embrasé. Le Très Haut accepta ces demandes avec bien plus de complaisance que toutes les prières des saints et des anges, ce qui fut manifesté à celle qui venait d'être créée pour être Mère du même Dieu, quoiqu'elle en ignorât la fin; mais elle connut l'amour du même Seigneur, et le désir qu'il avait de descendre du ciel pour racheter les hommes. Il était juste aussi qu'il se sentit plus obligé de hâter cette venue par les prières et par les demandes de cette créature, pour laquelle il venait principalement, et en laquelle il devait prendre chair de sa propre substance, et opérer la plus admirable de toutes ses œuvres et la fin de toutes ensemble.

233. Elle pria aussi dans le même instant de sa conception pour ses pères naturels Joachim et Anne, qu'elle voyait et connaissait en Dieu avant que de les voir corporellement; et elle exerça en même temps envers eux la vertu de l'amour, du respect et de la gratitude de fille, les reconnaissant pour cause seconde de son être naturel. Elle fit aussi plusieurs autres demandes, en général et en particulier pour des causes différentes. Et elle composa, par la science infuse qu'elle avait, des cantiques de louanges dans son entendement et dans son cœur, pour avoir trouvé à la porte de la vie la précieuse drachme que nous perdîmes tous dans notre premier principe (1). Elle trouva la grâce qui vint à sa rencontre, et la Divinité qui l'attendait aux portes de la nature (2). Ses puissances rencontrèrent dans l'instant de leur être le très noble objet qui les mût et les prévint, parce qu'elles n'étaient créées que pour lui; et devant entièrement lui appartenir, elles lui devaient les prémices de leurs opérations, qui furent la connaissance et l'amour divin, sans qu'il y eût en cette auguste dame aucun temps sans connaissance de Dieu, ni connaissance sans amour, ni amour sans mérite; auquel il n'y eut ni mesure des lois communes, ni règles générales, ni rien de médiocre. Tout fut grand en celle qui sortit grande de la main du Très Haut, afin qu'elle marchât, crût et arrivât jusqu'à une telle grandeur, qu'il n'y eût que Dieu seul plus grand qu'elle. Oh! que vos pas furent beaux, fille du Prince céleste, puisque du seul premier vous arrivâtes à la Divinité. Vous êtes deux fois belle, parce que votre grâce et votre beauté sont au-dessus de toutes les beautés et de toutes les grâces. Vos yeux sont divins, et vos pensées ressemblent à la pourpre du roi, puisque vous lui avez ravi le cœur, et l'avez amoureusement blessé et pris par vos cheveux (3); étant ainsi épris de votre amour, vous l'avez captivé dans votre sein virginal et l'avez enfermé dans votre cœur.

(1) Luc., XV, 9. — (2) Eccles., XV, 2. — (3) Cant., IV, 1 et 9; *ibid.*, VII, 1 et 5.

234. Ce fut véritablement ici que l'Épouse du Roi de gloire dormait, pendant que son cœur veillait (1). Ses sens corporels dormaient, et à peine avaient-ils reçu leur forme naturelle, et avant que d'avoir joui de la lumière du soleil matériel, que ce cœur divin, bien plus incompréhensible par la grandeur de ses dons que par la petitesse de son être naturel, veillait dans le sacré sein de sa mère, y étant éclairé de la lumière de la Divinité, qui l'abîmait et l'embrasait dans le feu de son amour immense. Il n'était pas convenable que les puissances inférieures opérassent en cette divine créature avant les supérieures de l'âme, et

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

que celles-ci eussent leurs opérations inférieures sans être égales à celles des autres créatures; car si l'opération répond à l'être de chaque chose, celle qui était supérieure à toutes, et en dignité et en excellence, devait aussi agir avec une supériorité proportionnée à toutes les créatures, tant angéliques qu'humaines. Et non seulement elle ne devait pas être privée de l'excellence des esprits angéliques, qui usèrent de leurs puissances dès l'instant de leur création; mais cette même grandeur et cette prérogative étaient dues à celle qui était créée pour être leur Reine et leur Maîtresse. Et avec d'autant plus d'avantages, que le nom et l'être de Mère de Dieu est plus considérable et plus relevé que celui de ses serviteurs, et que le titre de Reine est au-dessus de celui de sujets; car le Verbe n'a dit à aucun des anges : Vous êtes ma Mère, ni aucun d'eux n'a pu lui dire : Vous êtes mon Fils (2); ce commerce et cette mutuelle correspondance ne se trouvant qu'entre Marie et le Verbe incarné; et c'est par là qu'il faut mesurer et rechercher la grandeur de Marie, comme l'Apôtre cherche celle de Jésus-Christ.

(1) Cant., V, 2. — (2) Hebr., I, 5.

235. Je reconnais ma grossièreté; ma rudesse et mon insuffisance féminine, en écrivant ces divins secrets du Roi de gloire dans cet heureux temps, pour honorer et révéler ses œuvres (1); je suis même affligée de ne pouvoir éviter de me servir des termes communs et vides, par lesquels je ne saurais exprimer ce que je découvre dans la lumière que mon âme reçoit de ces mystères. Il nous faudrait d'autres paroles, d'autres raisonnements et d'autres termes plus particuliers et plus proportionnés; mais ils sont au-dessus de mon ignorance. Et quand ils seraient même à ma disposition, ils surpasseraient et accablent aussi la faiblesse humaine. Qu'elle se reconnaisse donc incapable de regarder fixement ce divin soleil, qui commence de venir au monde couronné de rayons de la Divinité, quoique couvert du nuage du sein maternel de sainte Anne. Que si nous voulons mériter l'avantage de nous approcher et de jouir de cette merveilleuse vision, venons-y libres et dépouillés, les uns de cette naturelle lâcheté, les autres de cette crainte et circonspection qui se couvrent du prétexte d'humilité. Mais approchons-nous-en avec une souveraine dévotion et avec une piété éloignée de tout esprit de contention (2), et alors il nous sera permis de voir de près le feu de la Divinité au milieu du buisson qu'il brûle sans le consumer (3).

(1) Tob., XII, 7. — (2) Rom., XIII, 13 et 14. — (3) Exod., II, 2.

236. J'ai dit que la très sainte âme de Marie vit abstractivement dans le premier instant de sa très pure conception l'essence divine, parce qu'il ne m'a pas été manifesté qu'elle ait vu la gloire essentielle; mais plutôt je pénètre que ce privilège fut singulièrement réservé pour la très sainte âme de Jésus-Christ, comme lui étant dû et devant accompagner l'union substantielle de la Divinité en la personne du Verbe, afin que son âme ne fût pas un seul instant sans être unie avec elle par ses puissances et par une grâce souveraine et une éminente gloire. Car notre Seigneur Jésus-Christ commença d'être homme et Dieu tout ensemble; il commença aussi de connaître Dieu et de l'aimer comme compréhenseur. Mais l'âme de sa très sainte Mère n'étant pas substantiellement unie à la Divinité, elle ne commença pas aussi à jouir de ce privilège, parce qu'elle venait au monde comme voyageuse. Néanmoins comme dans cet ordre elle était la plus immédiate à l'union hypostatique, elle eut aussi une autre vision proportionnée et la plus immédiate à la vision béatifique, mais pourtant inférieure à celle de Jésus-Christ, quoique supérieure à toutes les visions et les révélations que les autres créatures ont jamais reçues de la Divinité, excepté sa claire vision et sa jouissance. Cela n'empêcha pas néanmoins que la vision que la Mère de Jésus-Christ reçut de la Divinité dans son premier instant, ne surpassât en quelque manière la claire

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

vision de plusieurs, en ce qu'elle, y connut plus de mystères abstractivement, que quelques bienheureux ne le font par la vision intuitive. Et bien qu'elle ne vit pas la Divinité face à face dans le temps de sa conception, elle ne laissa pas de la voir après, plusieurs fois durant le cours de sa vie, comme je le dirai en continuant son histoire.

Instruction que la Reine du ciel me donna sur le chapitre précédent.

237. J'ai déjà dit que la Reine et Mère de miséricorde m'avait promis de me donner une instruction après avoir écrit les premières opérations de ses puissances et de ses vertus, afin de régler ma vie sur le très pur miroir de la sienne; car c'était là la principale intention de cet avertissement. Et comme cette grande Reine, qui m'est toujours présente dans le temps que ces mystères me sont déclarés, est très fidèle en ses promesses, elle a commencé à la fin de ce chapitre d'effectuer la parole qu'elle m'en avait donnée, et de faire ce qu'elle continuera régulièrement durant tout le reste de cet ouvrage. Ainsi je garderai cet ordre, écrivant à la fin des chapitres suivants ce que sa Majesté m'enseignera, comme elle l'a fait présentement me tenant ce discours :

238. « Ma fille, je veux que les mystères que vous écrivez de ma très sainte vie vous soient une occasion de cueillir pour vous-même le fruit que vous désirez; et que le prix de vos travaux soit la plus grande pureté et perfection de votre vie, si vous vous disposez, aidée de la grâce du Très Haut, à m'imiter par la pratique des choses que vous entendrez. C'est la volonté de mon très saint Fils que vous soyez pénétrée de ce que je vous enseignerai, et que votre plus grande application soit de considérer avec toute l'estime de votre cœur mes vertus et mes œuvres. Écoutez-moi donc avec attention et avec foi, car je vais vous dire des paroles de vie éternelle, et vous enseigner ce qu'il y a de plus saint et de plus parfait dans la vie chrétienne, et ce qui est le plus agréable aux yeux de Dieu; c'est pour quoi vous commencerez dès à présent à vous disposer pour recevoir la lumière, en laquelle vous découvrirez les mystères cachés de ma très sainte vie et les instructions que vous souhaitez. Continuez cet exercice, écrivez ce que je vous enseignerai pour ceci, et commencez de considérer :

239. « Que c'est un acte de justice que la créature doit à son Dieu éternel, quand elle reçoit l'usage de la raison, de lui adresser son premier mouvement dès qu'elle est en état de le connaître pour l'aimer, l'honorer et l'adorer comme son Créateur et son unique et véritable Seigneur. Que l'obligation naturelle des parents est d'instruire et de conduire leurs enfants dans cette connaissance, aussitôt qu'ils arrivent à l'horizon de cette lumière raisonnable, en les dirigeant et les élevant avec tant de soin, qu'ils ne soupirent et n'aspirent qu'après leur dernière fin, et fassent tous leurs efforts pour la rencontrer par les premiers actes de leur raison et de leur volonté. Ils devraient aussi faire tout leur possible pour les retirer de ces puérilités déréglées, auxquelles la même nature dépravée s'incline si on la laisse sans quelque personne capable de l'instruire; car si les pères et les mères se mettaient de bonne heure à prévenir ces trompeurs enchantements et ces mauvaises habitudes de leurs enfants, en les élevant dès leurs premières années à la connaissance de leur Dieu et de leur Créateur, ils se trouveraient ensuite bien plus disposés à le reconnaître et à l'adorer. Ma sainte mère, ignorant ma sagesse et mon état, pratiqua cette conduite à mon égard avec tant d'exactitude et de diligence, qu'en me portant dans son sein, elle adorait en mon nom le Créateur, lui rendait pour moi un souverain honneur et de dues actions de grâces de ce qu'il m'avait créée, et le pria de me garder, de me défendre et de me tirer libre de l'état où je me trouvais alors. Les parents doivent ainsi demander à Dieu, avec ferveur, qu'il fasse par sa providence divine

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

que les âmes de leurs enfants arrivent à recevoir le baptême, et soient délivrées de la servitude du péché originel.

240. « Que si la créature raisonnable n'avait pas connu et adoré le Créateur dans son premier usage de la raison, elle doit le faire dans l'instant que cet Être infini et cet unique bien qu'elle ignorait auparavant viendra à sa connaissance par les lumières de la foi. Et l'âme doit faire tous ses efforts, l'ayant une fois connu, de ne le perdre jamais de vue, de le craindre, de l'aimer et de l'honorer toujours. Vous avez eu cette obligation, ma fille, durant le cours de votre vie, mais je veux à présent que vous la pratiquiez avec plus de perfection, et selon que je vous l'enseignerai. Adressez la vue de votre âme à cet être adorable de Dieu, qui n'a ni principe ni fin, et regardez-le, infini en ses attributs et en ses perfections; considérez que lui seul est la sainteté véritable, le souverain bien, le plus noble objet de la créature, celui qui a donné l'être à tout ce qui est créé, et qui le maintient et le protège sans en avoir besoin. Il est la beauté sans défaut, Celui qui est éternel en amour, véritable dans ses paroles et très fidèle dans ses promesses, et Celui qui a donné sa propre vie et s'est livré aux tourments pour le bien de ses créatures, sans qu'aucune l'ait mérité. Jetez votre vue et occupez vos puissances dans cet immense champ de bonté et de bienfaits, sans l'oublier ni vous en éloigner jamais; parce que, ayant une fois pénétré si avant dans la connaissance du souverain bien, c'est une noire rusticité et une infidélité bien grande que d'en sortir et de l'oublier par la plus horrible des ingratitude, comme serait la vôtre, si, après avoir reçu une lumière divine au-dessus de la commune et supérieure à celle de la foi infuse, votre entendement et votre volonté s'égarait du chemin de l'amour de Dieu. Que s'il vous arrive quelquefois de le faire par votre faiblesse, revenez à vous pour le chercher, sans perdre courage, et adorez le Très Haut avec toute la diligence et toute l'humilité possibles, lui rendant honneur et gloire, et des louanges éternelles. Je vous avertis aussi que cette pratique que vous devez continuellement exercer, tant pour vous que pour toutes les autres créatures, doit être votre occupation ordinaire, à laquelle je veux que vous soyez fort exacte.

241. « Pour vous animer davantage, méditez sur ce que vous avez découvert de mes œuvres; comme cette première vue du souverain bien blessa si heureusement mon cœur de son amour, que je m'abandonnai entièrement à lui pour ne le perdre jamais. Et nonobstant cela, j'étais toujours sur mes gardes, sans me lasser de marcher jusqu'à ce que je fusse arrivée au centre de mes désirs et de mes affections; parce que l'objet étant infini, l'amour ne doit avoir non plus de fin et ne reposer que dans sa possession. La connaissance de vous-même et de votre bassesse doit suivre de près celle de Dieu et son amour; car l'une vous doit servir d'échelle pour monter à l'autre. Soyez assurée que ces vérités, bien pénétrées et bien pesées, produisent de divins effets dans les âmes. » Ayant ouï ces saintes paroles et plusieurs autres de la Reine du ciel, je dis à sa Majesté :

242. « Très haute et très sainte Dame, dont j'ai l'honneur d'être la servante, et à qui je me consacre de nouveau pour me rendre, autant qu'il m'est possible, moins indigne de ce titre, ce n'était pas sans sujet que, par un effet de votre bonté maternelle, mon cœur désirait si fort cet heureux jour pour y contempler et connaître les grandeurs ineffables de vos vertus dans le miroir très pur de vos opérations, et pour ouïr la douceur de vos salutaires paroles. Je déclare, ma divine Reine, du plus sincère de mon cœur, qu'il n'est rien en moi qui puisse mériter cette insigne faveur; car je tiendrais pour une témérité fort grande d'écrire votre très sainte vie; et je croirais qu'elle ne mériterait aucun pardon, si, en le faisant, je n'obéissais à votre volonté et à celle de votre très saint Fils. Recevez, Vierge sainte, ce sacrifice de louange, et parlez, car votre très humble servante vous écoute (1). Que votre très douce voix, ma divine

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Princesse, résonne à mes oreilles (2), puisque vos paroles sont des paroles de vie (3). Continuez, Vierge sacrée, de me faire part de vos instructions et de vos lumières, afin que mon cœur s'étende sur cette mer immense de vos perfections, et qu'il ait un si digne sujet de louer le Tout-Puissant. Je brûle du feu que votre charité ardente a allumé dans mon sein pour ne désirer que ce qui est le plus parfait, le plus pur et le plus agréable à vos yeux; mais je sens en moi-même cette fatale loi de mes membres toujours rebelle à celle de l'esprit, qui me retarde et m'embarrasse (4), et je crains avec justice, Mère très pitoyable, qu'elle ne m'empêche d'embrasser le bien que vous me proposez. Regardez-moi donc, ma bonne Reine, comme votre fille, enseignez-moi comme votre disciple, corrigez-moi comme votre servante, et forcez-moi comme votre esclave, dans mes négligences ou dans mes résistances; car ce ne sera pas ma volonté qui causera mes chutes, ce sera plutôt ma faiblesse. J'élèverai ma vue à la connaissance de l'être de Dieu, et, assistée de sa divine grâce, je réglerai mes affections, afin qu'elles s'attachent à lui et qu'elles aiment ses perfections infinies; et si je le possède une fois, je ne l'abandonnerai jamais (5). C'est pourquoi je vous prie, Mère de la belle connaissance et de l'amour le plus pur (6), de demander à votre Fils, mon Seigneur, la grâce de ne me pas délaisser, pour la grande complaisance qu'il eut lorsqu'il favorisa avec tant de profusion votre humilité (7), ô Reine et Maîtresse de l'univers !

(1) I Rois., III, 10 — (2) Cant., II, 14. — (3) Jean., VI, 69. — (4) Rom., VII, 23. — (5) Cant., III, 4. — (6) Eccl., XXIV, 24. — (7) Luc., II, 48.

CHAPITRE XVII.

Poursuivant le mystère de la conception de la très sainte Vierge, le chapitre vingt et unième de l'Apocalypse me fut expliqué. Première partie du chapitre

243. Le privilège que la très sainte Vierge a reçu d'être conçue en grâce, renferme un si grand nombre de mystères et si fort cachés, que, pour m'en mieux informer, sa Majesté m'en déclara plusieurs de ceux que l'évangéliste saint Jean renferme dans le chapitre vingt et unième de l'Apocalypse, et me renvoya à l'explication que j'en recevrais. Pour dire quelque chose avec ordre de ce qui m'en a été manifesté, je diviserai l'interprétation de ce chapitre en trois parties, pour éviter la fatigue qu'il pourrait causer s'il restait entier. Je présenterai premièrement la lettre, selon sa teneur, de la manière qui suit :

244. « Je vis après un nouveau ciel et une nouvelle terre; car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et il n'y avait plus de mer. Et moi, Jean, je vis la sainte cité, la nouvelle Jérusalem qui venait de Dieu et descendait du ciel, préparée comme une épouse qui s'est ornée pour son époux. En même temps j'ouïs sortir du trône une grande voix qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et il habitera avec eux. Et ils seront son peuple, et Dieu même demeurera avec eux et sera leur Dieu; et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et il n'y aura plus de mort, ni de gémissements, ni de cris, ni de douleurs, car les choses premières sont passées. Et Celui qui était assis sur le trône dit : « Voici, je fais toutes choses nouvelles. Et il me dit : « Écrivez, car ses paroles sont très fidèles et véritables. Puis il ajouta : Tout est fait; je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. Je donnerai gratuitement à boire de la fontaine de vie à celui qui aura soif. Celui qui aura vaincu possèdera ces choses, et je serai son Dieu, et il sera mon fils. Mais pour les lâches, les incrédules, les abominables, les homicides, les fornicateurs, les sorciers, les idolâtres, et tous les menteurs, leur partage sera dans l'étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort (1). »

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Apoc., XXI, 1-9.

245. Cette partie est la première des trois de la lettre que j'expliquerai dans ce chapitre, en la divisant par ses versets. *Je vis après* (dit l'évangéliste) *un nouveau ciel et une nouvelle terre* (1). La très pure Marie étant sortie des mains de Dieu Tout Puissant, et le monde ayant déjà reçu la matière immédiate dont la très sainte humanité du Verbe, qui devait mourir pour l'homme, se devait former, l'évangéliste dit qu'il vit *un nouveau ciel et une nouvelle terre*. Ce n'est pas sans une grande propriété que cette nature et le sein virginal dans lequel et duquel elle se forma purent être appelés ciel (2), puisque Dieu commença d'habiter dans ce ciel d'une nouvelle manière, et bien différente de celle qu'il avait eue jusqu'alors dans l'ancien ciel et dans toutes les créatures. Le ciel même des bienheureux fut appelé nouveau après le mystère de l'incarnation, parce que la nouveauté, qui n'y était pas auparavant, lui venait de ce que les hommes mortels s'y trouvaient, et de l'innovation que la gloire de la très sainte humanité de Jésus-Christ et de sa très pure Mère aussi causa dans ce ciel; elle fut si grande après la gloire essentielle, qu'elle put renouveler les cieux et leur donner une nouvelle beauté et une splendeur particulière. Car, quoique les anges bienheureux y fussent, c'était une chose déjà passée, et par conséquent ancienne; ainsi il lui fut fort nouveau que le Fils unique du Père rendit aux hommes par sa mort le droit de la gloire, qu'ils avaient perdue par le péché, et qu'en la leur méritant de nouveau, il les introduisit dans le ciel, dont ils étaient privés, et dans l'impuissance de l'acquérir par eux mêmes. Et, parce que toute cette nouveauté du ciel eut son principe en la très pure Marie, l'évangéliste dit avoir vu un nouveau ciel quand il la vit conçue sans le péché, qui en était le seul obstacle.

(1) Apoc., XXI, 1. — (2) Jerem., XXXI, 22.

246. Il vit aussi *une nouvelle terre*, parce que l'ancienne terre d'Adam était maudite, souillée et coupable du péché qui lui faisait mériter la damnation éternelle; mais la terre sainte et bénie de Marie fut une nouvelle terre sans tache ni malédiction d'Adam; et si nouvelle, que depuis cette première formation il ne s'en était vu ni connu dans le monde aucune autre nouvelle jusqu'à la très pure Marie, Elle fut si nouvelle et si exempte de la malédiction de l'ancienne terre, qu'en cette bénie terre toutes les autres terres des enfants d'Adam se renouvelèrent, puisque par la terre de la bénie Marie, et avec elle et en elle, la masse terrestre d'Adam, qui avait été jusqu'alors maudite, et avait vieilli dans sa malédiction, fut bénie, renouvelée et vivifiée. Ainsi elle se renouvela toute par la très pure Marie et par son innocence; et, comme cette innovation de la nature humaine et terrestre trouva son principe en elle, saint Jean dit qu'il vit en Marie conçue sans péché un nouveau ciel et une nouvelle terre. Il poursuit :

247. *Car le premier ciel et la première terre avaient disparu* (1). Il devait s'ensuivre que la nouvelle terre et le nouveau ciel de la très sainte Vierge, et de son Fils homme et Dieu, venant et apparaissant au monde, l'ancien ciel et la vieille terre de la nature humaine et terrestre par le péché disparussent. Il y eut un nouveau ciel pour la Divinité en la nature humaine, qui, étant préservée et exempte du péché, donnait une nouvelle habitation à Dieu même dans l'union hypostatique en la personne du Verbe. Le premier ciel, que Dieu avait créé en Adam, ne subsistant plus, s'étant rendu indigne par la souillure de son péché que Dieu demeurât en lui, disparut, et il en survint un nouveau en la venue de Marie. Il y eut aussi un nouveau ciel de gloire pour la nature humaine; ce n'est pas que l'empyrée se changeât ou disparut, mais parce qu'il ne s'y trouvait aucun homme, plusieurs siècles s'étant écoulés sans qu'il y en eut; et en cela il n'était plus appelé premier ciel, car il fut renouvelé par les mérites de Jésus-Christ, qui commençaient déjà à poindre en l'aurore de la grâce, à

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

savoir Marie sa très sainte Mère; ainsi le premier ciel et la première terre, qui avaient été jusqu'alors sans remède, s'en allèrent. Et il n'y avait plus de mer, parce que la mer des abominations et des péchés, qui inondaient tout le monde et noyaient la terre de notre nature, disparut par la venue de la très pure Marie et par celle de Jésus-Christ, puisque la mer de son précieux sang surpassa celle des péchés en la suffisance, et, en comparaison de cette mer et de son prix, il est sûr qu'il n'est point de péché qui puisse subsister. Si les mortels voulaient profiter de cette mer infinie de la divine miséricorde et des mérites de notre Seigneur Jésus-Christ, tous les péchés seraient bannis du monde, car l'Agneau de Dieu est venu pour les détruire et les anéantir tous.

(1) Apoc., XXI, 1.

248. Et moi, Jean, je vis la sainte cité, la nouvelle Jérusalem, qui venait de Dieu et descendait du ciel, préparée comme une épouse qui s'est ornée pour son époux (1). Parce que tous les mystères commençaient et prenaient leur fondement en la très sainte vierge, l'évangéliste dit qu'il la vit sous la figure de la sainte cité de Jérusalem, etc. Car en cette métaphore il parla de notre auguste Reine; et il lui fut accordé de la voir, afin qu'il connut mieux le trésor qui lui avait été recommandé et confié au pied de la croix, et qu'il le garda avec d'autant plus d'estime et de respect, qu'il en pénétrait mieux les grandeurs. Et, quoiqu'il n'y eut personne qui pût dignement suppléer à la présence du Fils de la vierge, néanmoins il était à propos que saint Jean, qui lui était substitué (2), fût particulièrement informé de la valeur de ce trésor, selon que le requérait la dignité dont il était honoré.

(1) Apoc., XXI, 2., (2) Jean., XIX, 27.

249. Les mystères que Dieu opéra en la sainte cité de Jérusalem l'ont rendue plus propre à servir de symbole à celle qui était sa Mère, le centre et l'abrégé de toutes les merveilles du Tout Puissant; et par conséquent aussi de l'Église militante et de la triomphante; Saint Jean étendit sa vue sur toutes, comme un aigle; des plus nobles, par le rapport et par l'analogie que ces cités mystiques de Jérusalem ont entre elles. Mais sa fin fut de regarder singulièrement la suprême Jérusalem, la très pure Marie, en qui se trouve l'abrégé de toutes les grâces, les merveilles, les dons et les excellences des églises militante et triomphante. Car tout ce qui se fit dans la Jérusalem de Palestine, et tout ce qu'elle et ses habitants signifient, est compris dans la très sacrée vierge Marie, la sainte cité de Dieu, avec bien plus d'excellence qu'en tout le reste du ciel, de la terre et des pures créatures qu'ils renferment. C'est pour ce sujet qu'il l'appelle nouvelle Jérusalem, parce que tous ses dons, toutes ses grandeurs et toutes ses vertus sont nouvelles, et causent aux saints une nouvelle merveille. Nouvelle, parce qu'elle fut après tous les anciens pères, tous les patriarches et tous les prophètes, et que leurs clameurs, leurs oracles et leurs promesses s'accomplirent et se renouvelèrent en elle. Nouvelle, parce qu'elle vient sans souillure de péché, et descend de la grâce par un bien nouvel ordre, et très éloignée de la loi commune du péché. Enfin elle est nouvelle, parce qu'elle entre au monde triomphant du démon et de la première erreur, qui est la chose la plus nouvelle qui s'y fût encore vue depuis son commencement.

250. Parce que ce prodige était nouveau en la terre et qu'il ne pouvait pas venir d'elle, l'évangéliste dit qu'il descendait du ciel. Et quoique le sujet de nos admirations descendît par l'ordre commun de la nature d'Adam ; néanmoins ce ne fut pas par le grand et ordinaire chemin du péché, par où tous ses prédécesseurs, enfants de ce premier coupable, avaient passé. Il y eut un autre décret dans la divine prédestination pour cette seule Reine, et il s'ouvrit une nouvelle voie par où elle vint avec son très saint Fils au monde, sans qu'aucun

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

autre des mortels eût le privilège d'y passer ni de les y suivre dans cet ordre particulier de la grâce. Ainsi elle descendit nouvelle, dès le ciel de l'entendement et des dispositions éternelles de Dieu. Et lorsque les autres enfants d'Adam descendent de la terre terrestre et souillés par cette même terre, cette Reine de l'univers vient du ciel, comme descendante seule de Dieu par l'innocence et par la grâce; car nous disons communément que quelqu'un vient de cette maison d'où il descend, et qu'il descend d'où il a reçu l'être qu'il tient. L'être naturel que la très pure Marie a reçu d'Adam, à peine se peut-il apercevoir en la considérant Mère du Verbe, et comme à côté du Père éternel par la grâce et par la participation qu'elle en reçut à cause de cette dignité. Et cet être étant en elle l'être principal, celui qu'elle tient de la nature sera comme accessoire et moins principal; et ainsi l'évangéliste regarda le principal, qui descendit du ciel, et non pas l'accessoire, qui vint de la terre.

251. Il poursuit, en disant qu'elle venait préparée comme une épouse qui s'est ornée pour son époux. L'on cherche parmi les mortels, pour le jour des épousailles, les plus riches et les plus propres ornements qu'on puisse trouver pour parer et embellir l'épouse terrestre; quoique même les pierreries se trouvent empruntées, pourvu que rien ne manque ni à sa qualité ni à son état. Or, si nous avouons, comme il le faut nécessairement, que la très pure Marie fut en telle sorte Épouse de la très sainte Trinité, qu'elle était aussi Mère de la personne du Fils, et que pour être disposée à ces dignités elle fut ornée par le même Dieu Tout Puissant, infini, riche, sans borne et sans mesure; quels furent donc les ornements, les préparatifs et les bijoux avec lesquels il embellit et orna son Épouse et sa Mère, afin qu'elle fût digne de lui? En aurait-il peut-être réservé quelqu'un dans ses trésors? Lui aurait-il refusé quelque grâce dont la puissance de son bras la pouvait parer et enrichir? L'aurait-il laissée laide, difforme, en désordre et tachée en quelque endroit ou pour quelques instants? Serait-il avare envers sa Mère et envers son Épouse, lui qui verse avec tant de profusion les trésors de sa divinité sur les autres âmes, qui sont à son égard moins que les servantes et les esclaves de sa maison? Elles avouent toutes, avec le même Seigneur, que l'élue et la parfaite est unique (1), et que toutes les autres la doivent reconnaître, déclarer et glorifier pour l'immaculée et la très heureuse entre toutes les femmes; et, ravies d'admiration en la considérant, elles s'interrogent pénétrées de joie et de ses louanges : Qui est celle qui paraît comme l'aurore, qui est belle comme la lune, élue comme le soleil, et terrible comme une armée bien rangée (2)? C'est la très pure Marie, l'unique Épouse et la Mère du Tout Puissant, qui descendit au monde comme l'Épouse de la très sainte Trinité, ornée et disposée pour son Époux et pour son Fils. Cette venue et cette entrée se firent avec tant de dons de la Divinité, que sa lumière la fit plus agréable que l'aurore, plus belle que la lune, plus singulière que le soleil et sans Égale, plus forte et plus puissante que toutes les armées du ciel et des saints. Elle descendit ornée et enrichie pour Dieu, qui lui donna tout ce qu'il voulut, et lui voulut donner, tout ce qu'il put, et lui put donner tout ce qui n'était pas l'être de Dieu; mais il lui accorda tout ce qu'une pure créature était capable de recevoir de plus immédiat à sa divinité, et de plus éloigné du péché. Cet ornement fut très achevé et très parfait; il ne le serait pas s'il lui manquait quelque chose, comme il lui manquerait s'il eût été quelques instants sans l'innocence et sans la grâce. Que si les richesses et les ornements de la grâce eussent été appliqués sur une personne souillée du péché, ils n'auraient pas pu la faire si belle qu'on la dit; car on aurait beau travailler et embellir un habit de la plus riche broderie, si son étoffe était difforme et tachée, on y découvrirait toujours quelque vilaine marque qui le rendrait désagréable. Le tout serait indigne de la pureté de Marie, et indécent à sa dignité de Mère et d'Épouse de Dieu; et étant injurieux à elle-même, il le serait aussi à cette Majesté infinie, qui ne l'aurait pas ornée ni enrichie avec cet amour d'Époux ni avec cette tendre prévoyance de Fils, si, ayant en son pouvoir les plus beaux, les plus propres et les plus précieux

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

ornements, il n'avait employé que les pires et les plus malpropres pour revêtir sa Mère, son Épouse et soi-même.

(1) Cant., VI, 8. — (2) *Ibid.* 3.

252. Il est déjà temps que l'entendement humain se tire de son assoupissement et s'étende sur l'honneur de notre grande Reine; et que ceux qui, étant fondés en une opinion s'opposant à son honneur, se taisent et cessent de la dépouiller et de lui ravir l'ornement de son immaculée pureté dans l'instant de sa divine conception. Je déclare une et plusieurs fois, par la force de la vérité et de la lumière en laquelle je vois ces mystères ineffables, que tous les privilèges, toutes les grâces, toutes les prérogatives, toutes les faveurs et tous les dons de la très pure Marie, y comprenant la dignité de Mère de Dieu, tous dépendent et tirent leur origine, selon qu'on me le découvre, d'avoir été immaculée, pleine de grâce en sa conception très pure; de sorte que sans ce privilège tous les autres paraîtraient défectueux, ou comme un superbe édifice sans fondement solide et sans proportion. Ils se rapportent tous, par un certain ordre et par un enchaînement inséparable, à la pureté et à l'innocence de la conception. C'est pourquoi il a été nécessaire de toucher si souvent ce mystère dans le récit de cette histoire, dès les décrets divins et la formation de Marie et de son très saint Fils en tant qu'homme. Je ne m'y étends plus présentement, mais je vous avertis tous, que la Reine du ciel estima si fort l'ornement et la beauté qu'elle avait reçue de son Fils et de son Époux en sa très pure conception, que c'est par rapport à cette insigne faveur que se règlera l'indignation qu'elle aura contre ceux qui prétendront de la lui ôter et de la noircir par leurs disputes et par leur opiniâtreté, dans le temps que son très saint Fils a bien voulu la manifester au monde avec un si riche appareil et avec tant de beauté, pour sa propre gloire et pour l'espérance et la consolation des mortels. L'évangéliste poursuit :

253. Et j'ouïs une grande voix du trône qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et il habitera avec eux, et ils seront son peuple, etc. (1). La voix du Très Haut est grande, forte, douce et efficace pour émouvoir et pour attirer à soi toute la créature. Telle fut cette voix qui sortait du trône de la très sainte Trinité et qui se fit entendre à saint Jean, de sorte qu'elle captiva toute l'attention qu'elle lui demandait, en lui disant de considérer avec attention le tabernacle de Dieu, afin de recevoir par cette même attention une connaissance parfaite du mystère qui lui était manifesté dans la vision du tabernacle de Dieu avec les hommes, qu'il demeurerait avec eux, qu'il serait leur Dieu et qu'eux seraient son peuple. Tout cela était renfermé dans la vue de l'heureuse descente du ciel de la très pure Marie en la forme que j'ai déjà dite; car ce divin tabernacle de Dieu étant au monde, il s'ensuivait que le même Dieu serait aussi avec les hommes, puisqu'il résidait dans son tabernacle sans s'éloigner jamais de lui. Et ce fut comme si l'on eût voulu dire à l'évangéliste : Le Roi de l'univers ayant son palais et sa cour sur la terre, il n'y a point de doute que ce ne soit pour y venir demeurer. Et Dieu devait habiter d'une telle façon dans ce sien tabernacle, qu'il en prît la forme humaine, en laquelle il devait converser dans le monde, habiter avec les hommes, être leur Dieu et eux son peuple (2), comme un héritage que son Père lui donnait et à sa Mère aussi. Le Père éternel nous donna pour héritage, à son très saint Fils, non seulement parce qu'en lui et par lui il créa toutes choses, et lui en donna la possession dans l'éternelle génération; mais aussi parce qu'en tant qu'homme il nous racheta en notre même nature, nous acquit pour son peuple et pour son héritage paternel, et nous fit ses propres frères (3). Par la même raison de la nature humaine, nous fîmes et nous sommes l'héritage et la légitime de sa très sainte Mère; parce qu'elle donna au Verbe éternel la forme du corps humain, de sorte qu'elle nous fit son acquisition. Et étant la Fille du Père éternel, la Mère du Verbe et l'Épouse du Saint-Esprit, elle était par conséquent la maîtresse de toutes les

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

créatures, car son Fils unique devait hériter de toutes choses; et ce que les lois humaines établissent pour de bonnes raisons naturelles, ne devait pas moins être établi par les lois divines.

(1) Apoc., XXI, 8. — (2) Gal., IV, 4. (3) Tit, II, 14.

254. Cette voix sortit du trône céleste par l'organe d'un ange qui disait à peu près, avec une sainte émulation, à l'évangéliste : Considérez avec toutes vos attentions le tabernacle de Dieu avec les hommes, il doit demeurer avec eux, et eux doivent être son peuple; il sera leur frère et il prendra leur même forme par le moyen de ce tabernacle, l'auguste Marie, que vous voyez descendre du ciel par sa conception et par sa formation. Mais nous pouvons répondre à ce courtisan céleste d'une manière agréable et pleine de joie, que le tabernacle de Dieu est fort Bien avec nous, puisqu'il est à nous, et que par lui Dieu doit aussi être à nous en y recevant la vie et le sang qu'il doit offrir pour nous; et que par cette vie il doit nous acquérir et nous faire son peuple, et demeurer avec nous comme dans son domicile (1), puisque nous le recevrons au très saint Sacrement, et qu'il nous fera par cette heureuse réception son tabernacle. Que ces divins esprits se contentent d'être nos aînés et dans de moindres nécessités que les hommes. Nous sommes les faibles cadets, et d'une santé si fragile, que nous avons besoin des caresses et des faveurs de notre Père et de notre Frère. Qu'il vienne donc au tabernacle de sa Mère et de la nôtre; qu'il prenne de son sein virginal la forme de la chair humaine; que la Divinité y soit couverte comme dans un voile sacré, et qu'il demeure avec nous et en nous. Ayons-le si proche, qu'il soit notre Dieu, et que nous soyons son peuple et son habitation. Que les esprits angéliques soient ravis d'admiration et le bénissent de tant de merveilles; et nous en devons jouir en les imitant dans leur reconnaissance, dans leurs louanges et dans leur amour. Le texte poursuit

(1) Jean., VI, 57.

255. *Et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et il n'y aura plus de mort, de gémissements, de cris ni de douleurs, etc.* (1). Les larmes que le péché tirait des yeux des mortels, furent essuyées par le fruit de la rédemption humaine, dont nous eûmes des gages assurés en la conception de la très pure Marie; car il n'est point de mort, point de douleurs ni de pleurs pour ceux qui profiteront des miséricordes du Très Haut, du sang et des mérites de son Fils, de ses sacrements, des trésors de sa sainte Église et de l'intercession de sa très sainte Mère pour les obtenir; parce que la mort du péché n'est plus, et tout son ancien venin et ses fatales suites sont arrivées à leur fin. Les véritables larmes ont suivi les enfants de perdition dans le profond de l'abîme, où elles ne tariront jamais. La douleur des travaux n'est pas une vraie douleur, ni les larmes qu'elle cause, mais plutôt apparentes, car elles peuvent se trouver avec la souveraine et véritable joie, et étant reçues avec tranquillité et résignation, elles sont d'un prix inestimable (2), le Fils de Dieu les ayant choisies pour soi, pour sa Mère et pour ses frères, comme un gage de son amour

(1) Apoc., XXI, 4. — (2) Rom., V, 3.

256. Il n'y aura aussi ni cris ni voix turbulentes, parce que les justes, comme de douces et de tendres brebis qui vont être sacrifiées (1), doivent apprendre à se taire à l'exemple de leur divin Maître et de sa très humble Mère. Car les amis de Dieu doivent renoncer au droit que la faible et délicate nature a de chercher quelque soulagement dans ses plaintes et dans ses gémissements, en voyant sa Majesté, qui est leur chef et leur modèle, humiliée jusqu'à la mort honteuse de la croix (2), pour réparer les dommages de nos impatiences et de nos

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

inquiétudes. Avec quelles raisons pourrait-on accorder à notre nature, qu'à la vue d'un tel exemple, elle se troublât et se plaignit dans les travaux? Comment lui peut-on permettre d'avoir des mouvements déréglés et contraires à la charité, lorsque Jésus-Christ vient établir la loi de l'amour fraternel ? L'évangéliste ajoute qu'*il n'y aura plus de douleurs*, parce que, s'il en devait rester quelque une parmi les hommes, ce serait la douleur de la mauvaise conscience; mais l'incarnation du Verbe dans le sein de la très sainte Vierge lui fut un si doux remède, que cette douleur est à présent une cause de consolation et de joie, ne méritant plus le nom de douleur, puisqu'elle contient la plus douce et la plus agréable de toutes les joies, et que par sa venue au monde les choses premières disparurent, qui étaient les douleurs et les rigueurs inefficaces de l'ancienne loi, parce que toutes choses furent radoucies et achevées par la surabondance de la loi évangélique qui nous comblait de grâce. C'est pourquoi l'évangéliste dit ensuite : *Voici, je fais toutes choses nouvelles* (3). Cette voix sortit de Celui qui était assis sur le trône, parce que, lui-même se déclara l'auteur de tous les mystères de la nouvelle loi de l'Évangile. Et donnant le principe à cette nouveauté si admirable et si inouïe parmi les créatures, que le fut de faire incarner le Fils unique du Père éternel, que de lui donner une Mère vierge et très pure, il était nécessaire que toutes choses étant nouvelles; il n'y eût rien de vieux en sa très sainte Mère; et ne pouvant pas nier que le péché originel ne fût quasi aussi ancien que la nature, nous devons inférer de là que, s'il se fût trouvé en la Mère du Verbe incarné, il n'aurait pas fait toutes choses nouvelles.

(1) Isa., LIII, 7. — (2) Phil., II, 8. — (3) Apoc., XXI, 5.

257. *Et il me dit : Écrivez, car ces paroles sont très fidèles et véritables; puis il ajouta : Tout est fait*, etc. (1). Selon notre manière de parler, Dieu est fort outré qu'on oublie les marques du grand amour qu'il nous a témoigné dans son incarnation et dans la rédemption du genre humain; et afin de laisser une perpétuelle mémoire de tant de faveurs, et pour suppléer à notre ingratitude, il commande qu'on les écrive. Ainsi les mortels les devraient écrire et graver dans leurs cœurs, et craindre l'offense qu'ils commettent contre Dieu par un oubli si brutal et si exécrationnel. Et quoique à la vérité les catholiques conservent la foi et la créance de ces mystères, ils semblent néanmoins, par le mépris qu'ils témoignent à les reconnaître, et par celui qu'ils supposent en les oubliant, les nier tacitement, vivant comme s'ils ne les croyaient pas. Et afin qu'ils aient un accusateur de leur très noire ingratitude, le Seigneur dit que *ces paroles sont très fidèles et véritables*. Et puisqu'il n'y a rien de si constant, qu'on considère avec indignation l'infâme brutalité que les mortels pratiquent en dissimulant et en méconnaissant ces vérités, qui, étant en effet très fidèles, seraient aussi très efficaces pour émouvoir le cœur humain et pour vaincre sa dureté, si on s'en remplissait la mémoire, et si on les ruminait et pesait comme fidèles, certaines et infaillibles, considérant que Dieu les opéra toutes pour chacun de nous.

(1) Apoc., XXI, 5.

258. Mais comme les dons de Dieu ne sont pas sujets au repentir (1), car il ne révoque point le bien qu'il fait, quoiqu'il y soit provoqué par les offenses des hommes, il dit que tout est déjà fait (2). Comme s'il nous disait que, bien que nous l'ayons irrité par notre ingratitude, il ne veut pas suspendre les effets de son amour; ou disons plutôt qu'ayant envoyé la très sainte Vierge au monde sans péché originel, il donne pour certaines toutes les choses qui regardent le mystère de l'incarnation; puisque, Marie se trouvant très pure en la terre, il semblait que le Verbe éternel fût comme forcé de descendre du ciel pour prendre chair humaine dans son sein, et que cette vaste demeure ne lui suffisait pas. Il nous en donne de plus fortes preuves lorsqu'il dit : Je suis l'alpha et l'oméga, la première et la dernière

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

lettre, qui, comme le principe et la fin, renferment la perfection de toutes les œuvres écrites; parce que, si je leur donne un commencement, ce n'est que pour les conduire jusqu'à la perfection de leur dernière fin; comme je le ferai par le moyen de cet ouvrage admirable, Jésus et Marie; car j'ai commencé par cet ouvrage, et par lui j'achèverai toutes les œuvres de la grâce, et j'attirerai à moi toutes les créatures en l'homme, comme à leur dernière fin et à leur unique centre, où elles doivent trouver leur véritable repos.

(1) Rom., XI, 29. — (2) Apoc., XXI, 6.

259. *Je donnerai gratuitement à boire de la fontaine de vie à celui qui aura soif. Celui qui aura vaincu possèdera ces choses, etc.* (1). Laquelle des créatures a prévenu toutes les autres pour donner des conseils à Dieu, ou pour lui faire quelque don qui l'obligeât au retour (2)? L'Apôtre nous fait cette proposition afin que nous soyons persuadés que tout ce que Dieu fait et a fait pour les hommes a été fait gratuitement et sans qu'il y fût obligé. La source des fontaines ne doit son cours à qui que ce soit de ceux qui y vont boire; ses eaux se donnent gratuitement à tous ceux qui les abordent. Que si tous ne participent pas à ses liquides trésors, ce n'est pas la faute de la source, mais de ceux qui sont assez négligents pour n'y pas aller étancher leur soif, puisqu'elle les convie avec tant de profusion et de complaisance (3). Et pour épargner encore nos peines, elle-même sort et va chercher les nécessiteux par des courses continuelles, s'offrant à tous d'une manière très agréable. O tiédeur insupportable des mortels ! O ingratitude abominable ! Si le véritable Seigneur ne nous doit rien et s'il nous a tout donné par grâce, et qu'entre toutes la plus grande fut de s'être fait homme et de mourir pour nous, parce qu'en cette faveur il se donna entièrement à nous, l'impétuosité de la Divinité ne cessant point jusqu'à ce qu'elle eût trouvé notre nature pour s'unir à elle et par elle à nous (4); comment est-il possible, qu'étant si avides d'honneur, de gloire et de plaisirs, nous ne nous adressions pas à cette fontaine pour y puiser toutes ces choses qu'elle nous offre si libéralement (5) ? Mais j'en découvre la cause : c'est que nos avidités ne sont pas pour la véritable gloire, ni pour le véritable honneur, ni pour les véritables plaisirs; que nous ne soupirons qu'après les félicités trompeuses et apparentes, et que nous méprisons et négligeons les fontaines de la grâce et de toute consolation que notre Seigneur Jésus-Christ nous a ouvertes par ses mérites et par sa mort. A celui qui aura soif de la divinité et de la grâce, le Seigneur dit qu'il lui donnera gratuitement de la fontaine de vie. Hélas ! quel spectacle digne de nos larmes et de notre compassion est celui de voir que la fontaine de vie s'étant découverte et même offerte, il y en ait si peu qui en soient altérés, et qu'il s'en trouve tant qui courent après les eaux de la mort (6) ! Mais courage, car celui qui vaincra en lui-même le diable, le monde et sa propre chair, possèdera ces choses. Et il dit qu'il les aura, parce que, les recevant par grâce, il pourrait craindre d'en être privé, ou qu'on ne les lui révoquât dans quelque temps. C'est pourquoi, pour l'en assurer, on lui dit qu'on lui en donnera la possession sans restriction.

(1) Apoc., XXI, 6 et 7. — (2) Rom., V, 34 et 35. — (3) Jean., VII, 37. — (4) Ps. XLV, 5. — (5) Isa., LV, 1. — (6) Jerem., II, 13.

260. Et il y est encore plus affermi par une nouvelle et plus grande assurance, le Seigneur voulant bien ajouter ces paroles : *Je serai son Dieu, et il sera mon fils* (1) ; que s'il est notre Dieu et si nous sommes ses enfants, il s'ensuit de là que nous devons être héritiers de ses biens; étant héritiers (quoique tout l'héritage soit gratuit), nous le possédons pourtant avec sûreté, comme les enfants possèdent les biens de leur père (2). Et étant Père et Dieu tout ensemble, infini en ses attributs et en ses perfections, qui pourra exprimer ce qu'il nous offre en nous faisant ses enfants? car cette qualité renferme l'amour paternel, la

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

conservation, la vocation, la vivification, la justification, les moyens pour y arriver et pour la fin du tout, la glorification et l'état bienheureux que les yeux n'ont point vu, ni les oreilles n'ont point entendu, ni le cœur de l'homme n'a pu concevoir (3). Et le tout est pour ceux qui vaincront et qui seront des enfants courageux et véritables.

(1) Apoc., XXI, 7. — (2) Rom., VIII, 17. — (3) I Cor., II, 9.

261. Mais pour les lâches, les incrédules, les abominables, les homicides, les fornicateurs, les sorciers, les idolâtres et tous les menteurs, etc. (1). Tous ces innombrables enfants de perdition ont écrit leurs noms de leurs propres mains dans ce registre formidable; car le nombre des insensés qui ont préféré la mort à la vie, est infini (2). Ce n'est pas que les voies qui conduisent à cette vie soient cachées à ceux qui ont des yeux pour s'en servir; mais parce que ceux-là les ferment à la lumière, et se sont laissés et se laissent tromper et aveugler par les embûches de Satan, qui offre aux différentes inclinations et aux appétits dépravés des hommes, le mortel venin déguisé sous les diverses douceurs apparentes des vices qui flattent leurs passions (3). Aux lâches, qui sont continuellement agités et irrésolus, parce qu'ils n'ont pas goûté la douce manne de la vertu, et ne sont pas entrés dans le chemin de la vie éternelle; à ceux-là, il la représente insipide et terrible; et cependant le joug du Seigneur est doux et son fardeau fort léger (4). Ainsi trompés par cette terreur panique, ils sont plutôt vaincus par la paresse que par le travail. Pour ce qui est des incrédules, ou ils n'admettent point les vérités révélées, et ne leur donnent aucune créance, comme les hérétiques, les païens et les infidèles; ou, s'ils les croient, comme les catholiques, il semble qu'ils ne les entendent que de fort loin, et qu'ils les croient plutôt pour les autres que pour eux-mêmes. Ainsi leur foi étant morte, ils opèrent comme des incrédules (5).

(1) Apoc., XXI, 8. — (2) Eccles., I, 15. — (3) Sag., IV, 12. — (4) Matth., XI, 30. — (5) Jacob., II, 25.

262. *Les abominables*, qui s'abandonnent à toutes sortes de vices avec impudence, se glorifiant de leurs méchancetés, Dieu les a en horreur, il les méprise et les regarde comme des exécrables et des rebelles qui sont presque dans l'impuissance de faire le bien; et s'éloignant du chemin de la vie éternelle, comme s'ils n'étaient pas créés pour elle, ils se séparent de Dieu, renoncent à ses faveurs et à ses bénédictions, et sont maudits du Seigneur et des saints. Quant aux homicides, qui usurpent sans crainte ni respect de la justice divine, le droit que le souverain Seigneur a de gouverner cet univers et d'y châtier et venger les injures, ils seront mesurés et jugés avec la même mesure qu'ils ont voulu mesurer et juger les autres (1). *Les fornicateurs*, qui, pour un plaisir sale et passager dont la fin est toujours accompagnée de regret et d'horreur, sans pourtant que l'appétit désordonné en soit rassasié, renoncent à l'amitié de Dieu et méprisent les voluptés éternelles, qui plus elles rassasient, plus elles sont désirées, et qui, en remplissant tous nos souhaits, ne finiront jamais. *Les sorciers*, qui croient et se confient aux fausses promesses du dragon, caché sous les apparences d'ami, sont trompés et pervertis pour tromper et pervertir les autres. *Les idolâtres*, qui ne trouvèrent pas cette divinité qu'ils cherchaient et qui est si proche de tous (2), l'attribuant à qui ne la pouvait pas avoir, parce qu'ils en voulaient être eux-mêmes les distributeurs et l'appliquer à leurs propres ouvrages, qui n'étaient que des ombres inanimées de la vérité, incapables de contenir la grandeur de l'être du véritable Dieu. *Les menteurs*, qui s'opposent à la suprême vérité, qui est Dieu, et qui, pour s'en éloigner davantage, se privent de sa rectitude et de sa vertu, ayant plus de confiance au mensonge trompeur qu'à l'auteur de la vérité et de tout bien (3).

(1) Luc., VI, 38. — (2) Act., XVII, 27. — (3) Jerem., II, 13.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

263. L'évangéliste dit, parlant de tous ces malheureux, avoir ouï que *leur partage serait dans l'étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort (1)*. Personne ne se peut plaindre de l'équité et de la justice divine; puisque ayant justifié sa cause par la multitude de ses bienfaits, et par tant d'effets de son infinie miséricorde; descendant du ciel pour vivre et pour mourir parmi les hommes, et les racheter par sa propre vie et par son propre sang; nous laissant dans sa sainte Église tant de fontaines de grâces pour nous les distribuer, sans que nous les eussions méritées, et surtout la Mère de la même grâce et la fontaine de la vie, la très pure Marie, par le moyen de laquelle nous la pussions obtenir; les mortels n'ont pas voulu profiter de tous ces trésors, et qu'ils ont renoncé à la vie pour courir après l'héritage de la mort par un plaisir d'un moment; il ne faut donc pas être surpris s'ils recueillent ce qu'ils ont semé, et si leur partage est le feu éternel dans cet abîme formidable de soufre, où il n'est point de rédemption ni aucune espérance de vie, pour avoir encouru la peine de la seconde mort. Et, quoique cette mort soit infinie par son éternité, néanmoins la première mort du péché, dont les réprouvés ont fait le choix, est bien plus terrible, parce qu'elle fut une mort à la grâce que le péché leur causa, lui qui s'oppose à la bonté et à la sainteté infinies de Dieu, qu'ils offensaient lors qu'ils étaient dans les plus fortes obligations de l'adorer et de le servir. Et la mort de la peine est une juste punition de celui qui mérite d'être condamné à ces flammes dévorantes, que l'attribut de sa justice très équitable lui applique; et par les effets de cette même justice, il est exalté et glorifié, comme par le péché il avait été méprisé et offensé. Que ce miséricordieux et juste Seigneur soit craint et adoré par tous les siècles. Amen.

(1) Apoc., XXI, 8.

CHAPITRE XVIII.

Il poursuit le mystère de la conception de la très pure Marie par la seconde partie du chapitre vingt et unième de l'Apocalypse. Deuxième partie du chapitre.

264. La lettre du chapitre vingt et unième de l'Apocalypse, que je poursuis, est celle-ci: Aussitôt il vint un des sept anges qui avaient les fioles pleines des sept dernières plaies, et, parlant à moi, il me dit : « Venez, et je vous montrerai l'épouse qui est mariée avec l'Agneau. Et il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me fit voir la ville sainte de Jérusalem, qui descendait du ciel et venait de Dieu; elle était vêtue de la clarté de Dieu, et sa lumière était semblable à une pierre précieuse, comme une pierre de jaspé transparente comme le cristal. Elle avait une grande et haute muraille ayant douze portes, où étaient douze anges et des inscriptions qui contenaient les noms des douze tribus des enfants d'Israël. Il y avait vers l'orient trois portes; vers l'aquilon, trois portes; vers le midi, trois portes; et vers l'occident, trois portes. La muraille de la ville avait douze fondements, où étaient écrits les douze noms des douze apôtres de l'Agneau. Et celui qui parlait à moi avait pour règle une canne d'or, dont il devait mesurer la ville, et ses portes et sa muraille. Et la ville était d'une figure carrée, aussi longue que large. Et il mesura la ville avec la canne d'or par douze mille stades, et la longueur, la largeur et la hauteur en étaient égales. Il mesura aussi les murailles, qui étaient de cent quarante-quatre coudées, avec la mesure de l'homme, qui est celle de l'ange. Et ses murailles étaient bâties de pierre de jaspé; mais la ville était d'or très pur, semblable à du verre fort clair (1). »

(1) Apoc., XXI, 9-18.



LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

265. Ces anges, dont l'évangéliste parle en cet endroit, sont sept, de ceux qui assistent particulièrement devant le trône de Dieu, et auxquels sa Majesté a donné la charge et le pouvoir de châtier certains péchés des hommes (1). Cette vengeance de la colère du Tout Puissant arrivera dans les derniers siècles du monde, et la punition sera si extraordinaire, qu'il ne s'en sera jamais vu de semblable. Ces mystères sont si fort cachés, que je ne les puis pas tous pénétrer; et parce que tous ne regardent pas cette histoire, et qu'il n'est, pas même convenable que je m'y arrête, je passe à ce qui est de mon sujet. Cet ange qui parla à saint Jean est celui par lequel Dieu vengera singulièrement, d'une manière formidable, les injures qu'on aura faites à sa très sainte Mère, pour avoir irrité, en la méprisant par une folle témérité, l'indignation de sa toute puissance. Car la très sainte Trinité s'étant engagée d'honorer et d'élever cette Reine du ciel sur toutes les créatures humaines et angéliques, et de la donner au monde comme un miroir de la Divinité et pour la médiatrice incomparable des mortels, Dieu même prendra un soin particulier de venger les hérésies, les erreurs, les blasphèmes et toutes les injures qu'on aura commises contre elle, comme aussi de ne l'avoir pas glorifié, reconnu et adoré en ce sien tabernacle, et de n'avoir pas profité d'une si grande faveur. Toutes ces punitions sont prophétisées dans la sainte Église. Et quoique l'énigme de l'Apocalypse couvre par son obscurité cette rigueur, malheur, néanmoins, à ceux qui se l'attireront! Hélas! que je l'appréhende, moi qui ai offensé un Dieu si fort et si puissant à punir! Je suis abîmée dans la connaissance de tant de calamités dont il nous menace.

(1) Apoc., XV, 1.

266. *L'Ange parla à l'évangéliste, et il lui dit : Venez, et je vous montrerai l'Épouse qui est mariée à l'Agneau, etc.* (1). Il déclare ici que la sainte cité de Jérusalem, qu'il lui montra, est cette femme qui est l'Épouse de l'Agneau, prétendant de parler sous cette métaphore (comme j'ai déjà dit) de la très sainte Vierge, que saint Jean regardait Mère et Épouse de l'Agneau, qui est Jésus-Christ; parce que notre Reine eut ces deux offices et les exerça divinement. Elle fut digne Épouse de la Divinité, et singulière par la grande foi (2) et par l'amour particulier avec lequel ces épousailles se firent et s'achevèrent; elle fut Mère du même Seigneur incarné, en lui donnant sa propre substance, la chair mortelle, la nourriture et l'entretien dans les nécessités de la forme humaine qu'elle lui avait donnée. L'évangéliste fut transporté en esprit sur une haute montagne de sainteté et de lumière, pour y être mieux disposé à y apercevoir et à pénétrer des mystères si relevés; car il ne les pouvait pas comprendre sans être élevé au-dessus de la faiblesse humaine, comme pour cette raison nous, qui sommes des créatures imparfaites, terrestres et lâches, n'y pouvons rien découvrir. Et dans ce transport, il dit : *Il me fit voir la ville sainte de Jérusalem qui descendait du ciel* (3), comme n'étant pas construite ni formée sur la terre, où elle n'était que comme passagère et étrangère, mais dans le ciel, où elle ne pouvait être formée par les seuls matériaux d'une terre commune; et quoiqu'elle en reçût la nature, ce fut néanmoins pour l'élever au ciel, où cette cité mystique se devait construire sur le modèle céleste, angélique et divin, semblable à la Divinité.

(1) Apoc., XXI, 9. — (2) Cant., VI, 8. — (3) Apoc., XXI, 10.

267. C'est pourquoi il ajoute qu'elle était vêtue de la clarté de Dieu (1) ; parce que l'âme de la très sainte Vierge eut une participation de la Divinité, de ses attributs et de ses perfections; que s'il nous était possible de la voir comme elle est, elle nous paraîtrait rayonnante de la clarté éternelle de Dieu. Il nous est dit de grandes et glorieuses choses dans l'Église catholique de cette Cité de Dieu (2), et de la clarté qu'elle reçut du Seigneur; mais tout ce qu'on en dit est fort peu de chose, et tous les termes humains ne suffisent pas pour

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

en exprimer la vérité. L'entendement créé étant vaincu et accablé de ses grandeurs, dit que la très pure Marie eut un je ne sais quoi de la Divinité; déclarant en cela la vérité en substance, et son ignorance à exprimer ce qu'il avoue pour véritable. Si elle fut construite dans le ciel, le seul ouvrier et le souverain artisan qui la forma, connaîtra sa grandeur et l'alliance qu'il contracta avec la très sacrée Marie, en comparant les perfections qu'il lui donna avec celles que sa divinité et sa grandeur infinie renferment.

1) Apoc., XXI, 11. — (2) Ps. LXXXVI, 9.

268. *Sa lumière était semblable à une pierre précieuse, comme une pierre de jaspe transparente comme le cristal*, etc. (1). Il nous est plus facile de voir qu'elle est comparée au cristal et au jaspe tout ensemble, entre lesquels il y a si peu de proportion, que d'être persuadés qu'elle soit aussi semblable à Dieu; mais par cette similitude nous comprendrons quelque chose de celle-ci. Le jaspe renferme plusieurs couleurs, plusieurs aspects et quelque diversité d'ombres dont il est composé; et le cristal est fort clair, très pur et uniforme, et tout cela uni ensemble ne peut que former une agréable et charmante variété. La très pure Marie reçut en sa formation la variété des vertus et des perfections, dont il semble que Dieu ait formé son âme, composée et enrichie de ces divers ornements. Toutes ces grâces, toutes ces perfections, cette ressemblance qu'elle a avec un cristal très pur, sans tache et sans vestige du péché, cette clarté et cette pureté qui l'embellissent (2), nous donnent des rayons et des traits de la Divinité, comme le cristal, qui, frappé du soleil, paraît le contenir en lui-même, et le représente en rayonnant comme lui. Mais ce jaspe cristallin a quelques ombres, parce qu'elle est fille d'Adam et une pure créature, et que toute cette splendeur qu'elle a du soleil de la Divinité est participée; et quoiqu'elle ressemble au soleil divin, ce n'est pas par nature, mais par participation et par une communication de sa grâce; elle est créature formée par la puissante main de Dieu, mais pour devenir sa propre Mère.

(1) Apoc., XII, 11. — (2) Ps. XLIV, 10.

269. *La ville avait une grande et haute muraille ayant douze portes* (1). Les mystères renfermés dans cette muraille et aux portes de cette Cité mystique, la très pure Marie, sont si cachés et si grands, que je ne pourrai pas exprimer aisément ce qui m'en a été découvert, moi qui ne suis qu'une femme ignorante et grossière. Je le dirai pourtant le mieux qu'il me sera possible, devant présupposer que dans le premier instant de la conception de la très sainte Vierge, lorsque la Divinité lui fut manifestée par cette vision, et en cette manière que j'ai dite ci-dessus, alors la très sainte Trinité, à notre façon de concevoir, comme si elle eut voulu renouveler ses premiers décrets de la créer et de l'exalter, fit comme un contrat en faveur de cette Reine, sans pourtant le lui faire connaître alors; et ce fut comme si les trois personnes divines eussent conféré ensemble en cette matière.

(1) Apoc., XXI, 12.

270. « La dignité que nous donnons à cette pure créature de notre Épouse et de Mère du Verbe, qui doit naître d'elle, mérite que nous l'établissions Reine et Maîtresse de tout l'univers. Et outre les dons et les richesses de notre divinité, que nous lui donnons pour dot, il est convenable de lui accorder le pouvoir de manier les trésors de nos infinies miséricordes, afin qu'elle puisse distribuer et communiquer selon sa volonté les grâces et les faveurs nécessaires aux mortels, et singulièrement à ceux qui, comme ses enfants affectionnés, l'invoqueront, et qu'elle puisse enrichir les pauvres, secourir les pécheurs, accroître les justes et être le refuge universel de tous. Et afin que toutes les créatures la

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

reconnaissent pour leur Reine, pour leur Supérieure et pour la dépositaire de nos biens infinis, avec puissance de les pouvoir dispenser, nous lui consignons les clefs de notre cœur et de notre volonté, et elle sera en toutes choses l'exécutrice de notre bon plaisir envers les créatures. Nous lui donnerons de plus le domaine et la puissance sur le dragon notre ennemi, et sur tous les démons ses alliés, afin qu'ils craignent sa présence et son nom, et que par lui leurs tromperies s'évanouissent; et que tous les mortels qui se retireront sous la protection de cette ville de refuge, se trouvent en assurance, sans crainte des démons ni de leurs embûches. »

271. Le Seigneur ordonna à l'âme de la très pure Marie, sans lui manifester tout ce qui était contenu dans ce décret ou cette promesse, de prier avec affection pour toutes les âmes, et de leur procurer par ses sollicitations le salut éternel, et singulièrement pour ceux qui se recommanderaient à elle dans le cours de leur vie. Et la très sainte Trinité lui promit que rien ne lui serait refusé en ce tribunal très équitable, et qu'elle commanderait au démon et l'éloignerait de toutes les âmes avec force et empire, puisque le bras du Tout Puissant la seconderait en tout. Mais on ne lui découvrit pas le sujet pour lequel elle recevait cette faveur et toutes les autres qui s'y trouvaient renfermées, qui était de la faire Mère du Verbe. Saint Jean, en disant que la sainte cité avait une grande et haute muraille, y comprit cette faveur que Dieu fit à sa Mère en la constituant le sacré refuge et la protectrice de tous les hommes, afin qu'ils trouvassent en elle toutes sortes de secours, comme en une forte ville et un invincible rempart contre leurs ennemis, et que tous les enfants d'Adam recourussent à elle comme à la puissante Reine et Maîtresse de tout l'univers, et comme à la dispensatrice des trésors du ciel et de la grâce. Il dit aussi que cette muraille était fort haute, parce que le pouvoir qu'a la très sainte Vierge de vaincre le démon et d'élever les âmes à la grâce est si haut, qu'il est immédiat à Dieu; cette sainte cité étant si bien pourvue et d'une défense si assurée, autant pour elle-même que pour ceux qui s'y vont réfugier, qu'il n'est que Dieu seul qui puisse franchir ses murailles inaccessibles à toutes les forces créées.

272. *Il y avait douze portes à cette muraille* (1) de la sainte cité, parce que son entrée est libre et générale à toutes les nations, sans en exclure aucune; mais au contraire elles y sont toutes conviées, afin qu'aucun (s'il ne le veut) ne soit privé de la grâce des dons et de la gloire du Très Haut par le moyen de la Reine et de la Mère de miséricorde. Et aux douze portes, il y avait douze anges. Ces princes célestes sont les douze dont j'ai déjà fait mention, et qui furent choisis d'entre les mille pour la garde de la Mère du Verbe incarné. Le ministère de ces douze anges, outre qu'il était d'assister à notre Reine, fut aussi pour lui servir particulièrement à inspirer et à défendre les âmes qui invoquent avec dévotion la protection de cette puissante Reine, et se distinguent en son service, en son honneur et en son amour. C'est pourquoi l'évangéliste dit qu'il les vit aux portes de cette cité, parce qu'ils sont ministres et comme agents qui aident, excitent et conduisent les mortels, afin qu'ils entrent à la félicité éternelle par les portes de la charité de la très sainte Vierge. Et elle les envoie bien des fois avec des inspirations et des faveurs singulières, pour retirer des dangers et des travaux d'esprit et de corps ceux qui l'invoquent, délivrant par leur moyen ses affectionnés enfants de plusieurs peines et de beaucoup de périls.

(1) Apoc., XXI, 12.

273. L'évangéliste dit, *qu'ils avaient des inscriptions qui contenaient les noms des douze tribus des enfants d'Israël* (1), parce que les anges bienheureux participent aux noms du ministère et de l'office pour lesquels ils sont envoyés au monde. Et comme ces douze princes assistaient singulièrement la Reine du ciel, afin que selon les ordres qu'ils en

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

recevraient ils aidassent les hommes à opérer leur salut, et tous les élus compris dans les douze tribus d'Israël, qui forment le peuple choisi de Dieu; c'est pourquoi il est dit que ces anges avaient les douze noms des tribus, comme étant chacun destiné pour sa tribu, recevant sous leur protection et sous leur conduite tous ceux qui devaient entrer par ces portes de l'intercession de la très pure Marie dans la Jérusalem céleste de toutes les générations.

(1) Apoc., XXI, 12..

274. Étant dans l'admiration de cette grandeur et de cette puissance de Marie, et de ce qu'elle était la médiatrice et la porte de tous les prédestinés, il me fut découvert que cette prérogative répondait à la dignité de Mère de Jésus-Christ, et à l'office qu'elle avait exercé comme Mère envers son très saint Fils et envers les hommes; car elle lui donna un corps humain de son très pur sang et cette substance en laquelle il devait souffrir pour racheter les hommes. Ainsi, en quelque façon, elle souffrit et mourut en Jésus-Christ par cette union de la chair et du sang; outre qu'elle l'accompagna en sa passion et en sa mort, qu'elle souffrit par sa volonté en la manière qu'elle le pouvait avec une sublime humilité et une force divine. Et comme elle coopéra à la passion de son Fils et lui donna le corps qu'il sacrifiait pour tout le genre humain, de même le Seigneur voulut lui communiquer la dignité de rédemptrice, et lui donner les mérites et le fruit de la rédemption, afin qu'elle les distribuât et que ceux qui étaient rachetés les reçussent de ses mains. O admirable trésorière de Dieu, combien les richesses de la droite du Tout Puissant sont assurées entre vos divines et libérales mains ! Cette sainte cité avait *trois portes vers l'orient, trois portes vers le midi, et trois portes vers l'occident*, etc. (1). Trois portes qui répondent à chaque partie du monde; et le nombre de trois nous facilite la possession de tout ce que le ciel et la terre renferment, et de Celui-là même qui a donné l'être à toutes les créatures, et ce sont les trois divines personnes, Père, Fils, et Saint-Esprit, chacune des trois voulant et prétendant que la très sainte Marie ait trois portes par où elle puisse libéralement offrir et distribuer aux mortels les trésors de Dieu; et quoique ce Dieu soit en trois personnes, chacune néanmoins lui donne un accès et une porte libre, afin que cette très pure Reine entre au tribunal de l'Être immuable de la très sainte Trinité, pour y intercéder, demander et puiser des dons et des grâces pour enrichir tous ceux qui auront recours avec dévotion à sa protection; afin qu'en nul endroit de l'univers aucun ne puisse former des plaintes et des excuses; puisqu'en chacune de ses parties il n'y a pas seulement une porte, mais trois, qui convient toutes les nations. Car il est si aisé d'entrer dans une ville par une porte publique et ouverte à tous, que si quelqu'un n'y entre ce ne sera pas par le défaut des portes, mais par la faute de ceux qui par leur négligence n'auront pas voulu s'y réfugier. Que nous répondront ici les infidèles, les hérétiques et les païens? Quelle excuse auront les mauvais chrétiens et les pécheurs obstinés? Si les trésors du ciel sont à la disposition de notre Mère, si elle nous y appelle par ses anges et nous sollicite d'en profiter, et si elle n'est pas seulement la porte, mais plusieurs portes du ciel; comment se peut-il faire que le nombre de ceux qui restent dehors soit si grand, et celui de ceux qui y entrent soit si petit?

(1) Apoc., XXI, 13.

275. *La muraille de cette ville avait douze fondements, où étaient écrits les douze noms des douze apôtres de l'Agneau* (1). Les fondements solides et inébranlables sur lesquels Dieu construisit cette sainte Cité, Marie sa très pure Mère, furent toutes les vertus qui y répondaient par une conduite particulière du Saint-Esprit. Il y en eut douze avec les noms des douze apôtres, parce qu'elle fut fondée sur leur plus grande sainteté comme étant les plus grands des saints, selon David, qui nous dit que les fondements de la cité de Dieu furent

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

jetés sur les saintes montagnes (2); parce que la sainteté et la sagesse de Marie servirent aussi de fondement et d'appui aux apôtres, après la mort de Jésus-Christ et après son ascension. Car, outre qu'elle fut toujours leur maîtresse et leur modèle, elle fut aussi alors le plus grand appui de la primitive Église. Et parce qu'elle y fut destinée par ce ministère dès son immaculée conception avec toutes les vertus et les grâces nécessaires, c'est pour ce sujet que l'évangéliste dit quelle avait douze fondements :

(1) Apoc., XXI, 14. — (2) Ps. LXXXVI, 2.

276. *Celui qui parlait à moi avait pour règle une canne d'or, et il mesura la ville avec cette canne par douze mille stades, etc.* (1). Saint Jean renferme dans ces mesures; de grands mystères de la dignité, des grâces, des dons et des mérites de la Mère de Dieu. Et quoiqu'elle fût mesurée en la dignité et en toutes les faveurs qu'elle reçut du Très Haut avec une fort grande mesure, néanmoins la mesure s'accommoda malgré un retour possible avec tant d'égalité, qu'elle fut trouvée *aussi longue que large* (2), étant proportionnée et uniforme en toutes ses parties, sans aucune irrégularité. Je ne m'arrête pas ici sur ce sujet, parce que j'en dois parler dans toute la suite de cette histoire. Je me contente seulement de dire que cette règle, avec laquelle on mesura la dignité, les mérites et la grâce de la très pure Marie, fut l'humanité sacrée de son Fils très béni, unie au Verbe divin.

(1) Apoc., XXI, 15. — (2) Apoc., XXI, 16.

277. La règle est appelée par l'évangéliste canne, à cause de la fragilité de notre nature, composée d'une chair faible et débile; il la nomme d'or à cause de la divinité de la personne du Verbe. Avec cette dignité de Jésus-Christ, Dieu et homme véritable, avec les dons de la nature humaine, unie à la personne divine, et avec les mérites qu'il opéra, sa très sainte Mère fut mesurée par le même Seigneur. Il la mesura avec lui-même; et l'ayant mesurée, elle parut être égale et proportionnée en la hauteur de sa dignité de Mère, en la longueur de ses dons et de ses faveurs, et en la largeur de ses mérites; elle fut égale en tout, sans diminution et sans disproportion. Et quoiqu'elle ne put, absolument parlant, égaler à son très saint Fils d'une égalité que les docteurs appellent mathématique, parce que notre Seigneur Jésus-Christ était homme et vrai Dieu, et elle une pure créature, et par cet endroit la règle excédait infiniment ce qu'elle mesurait en elle; néanmoins, la très pure Marie eut une espèce d'égalité de proportion avec son très saint Fils; car comme il ne lui manqua rien de ce qu'il devait avoir et lui convenait comme véritable Fils de Dieu, ainsi il se trouva en elle tout ce qui lui était dû et tout ce qu'elle devait à Dieu comme sa véritable Mère. De sorte que la très sainte Vierge comme mère, et Jésus-Christ comme fils, eurent une égale proportion de dignité, de grâce, de dons et de mérites, puisqu'il n'y avait aucune grâce créée en Jésus-Christ qui ne fut aussi avec proportion en sa très pure Mère.

278. *Il mesura la ville avec cette canne par douze mille stades* (1). Cette mesure de stades et le nombre de douze mille dont notre divine reine fut mesurée en sa conception, renferment des mystères très relevés. L'évangéliste appelle stade la mesure parfaite avec laquelle la hauteur de la sainteté des prédestinés est mesurée selon les dons de grâce et de gloire que Dieu a résolu et ordonné en son entendement et en son décret éternel de leur communiquer par le moyen de son Fils incarné, les mesurant et les déterminant par son infinie équité et par sa miséricorde paternelle. Le Seigneur mesure avec ces stades tous les élus, et la hauteur de leurs vertus et de leurs mérites. Malheur à celui qui ne se trouvera pas juste à cette mesure quand le Seigneur le mesurera. Le nombre de douze mille contient tout le reste des prédestinés et des élus compris dans les douze chefs de ces milliers, qui sont les

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

douze apôtres, princes de l'Église catholique, ainsi qu'ils le sont au chapitre septième de l'Apocalypse dans les douze tribus d'Israël, parce que tous les élus se devaient soumettre à la doctrine que les apôtres de l'Agneau enseignèrent comme je l'ai dit ci-dessus sur le même chapitre.

(1) Apoc., XXI, 16.

279. L'on peut arriver à la connaissance de la grandeur de cette cité de Dieu, Marie sa très sainte Mère, par tout ce que je viens de dire; car si nous donnons à chacun de ces stades pour le moins cent vingt-cinq pas géométriques, une ville qui aurait douze mille stades de circuit paraîtrait immense. Or, notre auguste Reine fut mesurée avec la règle et les stades dont Dieu se sert pour mesurer tous les prédestinés; mais la hauteur, la longueur et la largeur de tous ensemble ne la surpassèrent en rien, parce que celle qui était Mère de Dieu, Reine et Maîtresse de tout l'univers, les égala tous, pouvant elle seule contenir plus de grandeur que toutes les autres créatures.

280. *Il mesura aussi les murailles, qui étaient de cent quarante-quatre coudées, avec la mesure de l'homme, qui est celle de l'ange* (1). Cette mesure des murailles de la cité de Dieu n'était pas pour mesurer la longueur, mais la hauteur qu'elles avaient, parce que si les stades du carré de la ville étaient douze mille en largeur et en longueur, le carré étant égal par tous les endroits, il fallait nécessairement que les murailles eussent plus de circonférence, et que cette circonférence fût plus grande, si on les mesurait par la superficie extérieure pour enfermer dans leur circuit toute la ville; ainsi la mesure de cent quarante-quatre coudées (de quelque manière qu'elles eussent été) n'était pas proportionnée pour la longueur des murailles d'une si grande ville, mais bien pour la hauteur de ce rempart assuré pour ceux qui s'y trouvaient. Cette hauteur nous signifie la grande sûreté avec laquelle la très pure Marie devait garder tous les dons et toutes les grâces de sainteté et de dignité qu'elle avait reçues du Très Haut. C'est pourquoi il est dit que la hauteur était de cent quarante-quatre coudées, qui est un nombre inégal; y comprenant trois différentes murailles, grande, médiocre et petite, qui répondaient aux œuvres de la Reine du ciel, dont il y en eut de très grandes, de médiocres et de petites. Ce n'est pas qu'il se trouvât rien de petit en elle, mais à cause que les matières auxquelles elle s'occupait étaient différentes, et par conséquent les œuvres l'étaient aussi. Les unes étaient miraculeuses et surnaturelles, les autres d'une vertu morale; et celles-ci se partageaient en intérieures et en extérieures; et elle les pratiquait toutes avec une si grande plénitude de perfection, qu'elle n'omettait point les petites d'obligation pour les plus grandes, ni les plus relevées pour les moindres; mais elle les exerça toutes dans un si haut degré de sainteté et de complaisance du Seigneur, qu'elles furent toutes justes à la mesure de son très saint Fils, tant aux dons naturels qu'aux surnaturels. Et cette mesure fut celle de l'Homme-Dieu, qui est l'ange du grand conseil, supérieur à tous les hommes et à tous les anges, que la Mère surpasse avec le Fils dans quelque proportion.

(1) Apoc., XXI, 17.

281. L'évangéliste dit que ses murailles étaient bâties de pierre de jaspé (1). Les murailles sont les premiers objets que rencontre la vue de ceux qui abordent une ville; et la diversité des aspects, des couleurs et des ombres, qui se trouvent dans le jaspé, dont les murailles de cette cité de Dieu, la très pure Marie, étaient composées, nous signifient l'humilité ineffable qui servait de voile pour cacher toutes les grâces et toutes les excellences de cette grande Reine; car, étant digne Mère de son Créateur, exempte de toute sorte de tache de péché et d'imperfection, elle parut néanmoins à la vue des hommes comme

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

tributaire et sous les ombres de la loi commune des autres enfants d'Adam, se soumettant aux lois pénibles de la vie commune, comme je le dirai en son lieu. Mais cette muraille de jaspe, qui découvrait les mêmes ombres que les autres femmes ont, n'était en elle que selon les apparences, servant en effet à cette sainte cité d'un invincible rempart. L'intérieur de la ville *était d'or très pur semblable à du verre fort clair*, parce qu'il ne se trouva jamais ni en la formation de la très pure Marie, ni durant tout le cours de sa vie très innocente, aucune tache (2) qui pût obscurcir sa pureté cristalline. Car, comme la moindre paille (fût-elle comme un atome) qui tomberait dans le verre quand on le forme, ternirait pour toujours sa clarté transparente, sans qu'on la pût jamais tirer qu'il n'y restât quelque vestige désagréable; de même si la très pure Marie eût contracté en sa conception la tache et la souillure du péché originel, sa difformité n'en sortirait jamais, elle en serait noircie pour toujours, et ne pourrait pas être un verre très net, ni un or si pur qu'on le dit, puisqu'il se trouverait en sa sainteté et en ses dons ce noir alliage du péché originel, qui amoindrirait sa valeur; mais cette sainte cité fut comparée à l'or et au verre, parce qu'elle fut très pure et semblable à la Divinité.

(1) Apoc., XXI, 18. — (2) cant., IV, 7.

CHAPITRE XIX.

Qui contient la dernière partie du chapitre vingt et unième de l'Apocalypse sur la conception de la très sainte Vierge. Troisième partie du chapitre.

282. Le texte de la troisième et dernière partie du chapitre vingt et unième de l'Apocalypse, que je vais expliquer, est celui-ci : « Les fondements des murailles de la ville étaient embellis de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement était de jaspe, et le second de saphir, le troisième de calcédoine, le quatrième d'émeraude, le cinquième de sardonix, le sixième de sardoine, le septième de chrysolithe, le huitième de béryl, le neuvième de topaze, le dixième de chrysoprase, le onzième d'hyacinthe, le douzième d'améthyste. Et les douze portes étaient de douze perles, chaque porte d'une seule perle; et la place de la ville était d'or pur, comme du verre fort transparent. Et je ne vis point de temple en elle; car le Seigneur Dieu Tout Puissant est son temple et l'Agneau. Cette ville n'a pas besoin du soleil ni de la lune pour l'éclairer, parce que la gloire de Dieu l'éclaire, et que l'Agneau en est la lampe. Et les nations marcheront dans sa lumière; et les rois de la terre apporteront leur honneur et leur gloire en elle. Et ses portes ne seront point fermées de jour; car il n'y aura point là de nuit. Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent des choses exécrables et des faussetés, mais seulement ceux qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau (1). » Voilà la lettre de cette dernière partie, que je dois expliquer.

(1) Apoc., XII, 19-21.

283. Le très haut Seigneur ayant élu cette sainte cité, l'auguste Marie, pour la plus propre et la plus agréable demeure qu'il pouvait avoir au dehors de lui-même, entre les pures créatures, il ne faut pas s'étonner s'il tira des trésors de sa divinité et des mérites de son très saint Fils les plus riches matériaux pour construire *les fondements des murailles de sa ville*, embellis de toutes sortes de pierres précieuses (1); afin que la force et la sûreté, signifiées par les murailles, l'excellence de sa beauté, la hauteur de sa sainteté et des dons, qui sont les pierres précieuses, et sa très pure conception, qui en est le fondement, fussent avec une égale correspondance proportionnées en elles-mêmes, et à la fin pour laquelle il la fondait, qui

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

était de demeurer en elle par amour et par l'humanité sacrée de son Fils, qui la reçut dans son sein virginal. L'évangéliste nous dit tout ceci, selon qu'il le découvrit en notre très sainte Reine, parce qu'il était convenable à la dignité, à la sainteté et à la sûreté qu'exigeait l'habitation que Dieu devait faire en elle, comme dans un invincible rempart, que les fondements de ses murailles, qui étaient les premiers principes de son immaculée conception, fussent construits de toutes sortes de vertus, en un degré si éminent et si précieux, qu'il ne se pût trouver d'autres pierres plus riches pour les fondements de cette muraille.

(1) Apoc., XXII,19.

284. Il est dit que le premier fondement ou la première pierre était de jaspe (1), dont la variété et la force marquent la constance et la fermeté que cette grande dame reçut au moment de sa très sainte conception, afin qu'avec cette habitude elle fût disposée à pratiquer durant le cours de sa vie, toutes les vertus avec une magnanimité et une constance invincible; et parce que ces vertus et ces habitudes, qui furent accordées et infuses à la très pure Marie dans l'instant de sa conception, signifiées par ses pierres précieuses, eurent des privilèges singuliers que le Très Haut avait accordés à chacune de ces douze pierres, je les déclarerai selon ma faible portée, afin que l'on pénètre le mystère que renferment les douze fondements de la cité de Dieu. Il lui fut donné en cette habitude de force une supériorité spéciale, et comme un empire sur l'ancien serpent, afin qu'elle pût l'humilier, le vaincre et l'assujettir, et qu'elle donnât une si grande terreur aux démons, qu'ils prissent honteusement la fuite, et craignissent si fort ses approches, que la seule pensée d'aborder sa présence les fit trembler. C'est pourquoi ils ne s'approchaient jamais de la très sainte Vierge que leurs tourments n'en fussent redoublés. La divine Providence lui fut si libérale, que non seulement elle ne la comprit point dans les lois communes des enfants du premier père en la délivrant du péché originel et de la servitude du démon, que ceux qui s'y trouvent renfermés contractent; mais aussi l'éloignant de tous ces malheurs, elle lui accorda l'empire que tous les hommes perdirent sur les démons, pour ne s'être pas conservés dans l'heureux état d'innocence. Il fut de plus accordé à cette divine princesse, en qualité de Mère du Fils du Père éternel, qui descendit dans son sein pour détruire l'empire d'iniquité de ces ennemis de tout bien (2), une puissance royale, participant de l'être de Dieu, par laquelle elle soumettait les démons et les envoyait plusieurs fois dans les abîmes de l'enfer, comme je le dirai en continuant cette histoire.

(1) Apoc., XXII,19. — (2) Jean., XII, 31.

285. Le second est de saphir (1). Cette pierre représente la couleur d'un ciel serein et clair, et elle marque certains petits points ou atomes d'or reluisant; elle signifie la tranquillité que le Très Haut accorda aux dons et aux grâces de la très pure Marie, afin qu'elle jouît toujours, comme un ciel immuable, d'une paix sereine exempte des nuages turbulents, découvrant dans cette sérénité des traits de la Divinité dès l'instant de son immaculée conception, tant à cause de la participation et de la ressemblance que ses vertus avaient avec les attributs divins, singulièrement avec celui de l'immutabilité, que parce qu'étant encore voyageuse, le voile lui fut plusieurs fois tiré pour lui faire voir clairement Dieu, comme je le dirai dans la suite; sa Majesté lui accordant en ce don singulier la vertu et le privilège de communiquer le repos et le calme d'esprit à ceux qui le demanderaient par son intercession. Que si tous les catholiques qui sont agités et étourdis par les funestes orages que les vices excitent en eux, demandaient comme il faut ce calme, ils en éprouveraient des effets merveilleux.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Apoc., III, 19.

286. *Le troisième est de calcédoine* (1). Cette pierre prend son nom de la province où elle se trouve, qui s'appelle Calcédoine. Sa couleur approche fort de celle de l'escarboucle, et sa lueur paraît de nuit comme celle d'une lampe. Le mystère de cette pierre est de manifester le très saint nom de Marie et sa vertu. Elle le prit de cette province du monde où elle se trouva, s'appelant fille d'Adam, comme les autres, et Marie, dont le nom et l'accent changé en latin, signifie les mers, parce qu'elle fut l'océan des grâces et des dons de la Divinité. Elle vint au monde par la voie de sa très pure conception, qui l'inonda de ses eaux salutaires, détruisant la malice et les effets du péché, et bannissant les ténèbres de l'abîme par la lumière de son esprit éclairé des rayons de la sagesse divine. Le Très-Haut lui accorda par rapport à ce fondement une vertu particulière, afin qu'elle dissipât, par le moyen de son très saint nom de Marie, les épais nuages de l'infidélité, et détruisit les erreurs des hérésies, du paganisme, de l'idolâtrie, et tous les doutes formés sur la foi catholique. Et si les infidèles avaient recours à cette lumière en l'invoquant, il est assuré qu'en fort peu de temps ils secoueraient de leurs entendements les ténèbres de leurs erreurs, qui se noieraient toutes dans cette mer par la vertu du Très Haut, qui à cette fin la lui communiqua.

(1) Apoc., III, 19.

287. *Le quatrième fondement est d'émeraude* (1), dont la couleur est d'un vert fort agréable, qui récrée la vue sans la fatiguer; il nous découvre avec beaucoup de mystères la grâce que la très sainte Vierge reçut en sa conception, afin qu'étant très aimable et très agréable aux yeux de Dieu et des créatures, elle conservât sans jamais l'offenser, ni perdre son très doux souvenir, la belle verdure et la force de la sainteté, des vertus et des dons qu'elle recevait et qu'on lui accordait. Et le Très Haut lui donna actuellement en cette correspondance le pouvoir de distribuer cette même faveur et de la communiquer à ses fidèles serviteurs qui l'invoqueraient pour obtenir la persévérance et la fermeté dans l'amitié de Dieu.

(1) Apoc., XXI, 19.

288. *Le cinquième est de sardonix* (1). Cette pierre est transparente, et sa couleur tire plus vers l'incarnat clair, approchant de la nacre, que sur le noir et le blanc qu'elle renferme, et dont elle reçoit une agréable variété. Le mystère de cette pierre et de ses couleurs nous représente tout à la fois la Mère et le très saint Fils qu'elle devait concevoir. Le noir signifie en Marie la partie terrestre du corps, noirci par la mortification et par les travaux qu'elle endura; il signifie la même chose de son très saint Fils, défiguré par nos péchés. Le blanc marque la pureté de l'âme de la Mère vierge et de notre Seigneur Jésus-Christ. Et l'incarnat manifeste en l'humanité la Divinité unie hypostatiquement; et en la Mère, il déclare l'amour de son très saint Fils avec tous les brillants de la Divinité qui lui furent communiqués. Il fut accordé par ce fondement à la grande Reine du ciel qu'elle pût rendre par son intercession et par ses prières le mérite de l'incarnation et de la rédemption, qui est suffisant à tous, efficace à ses fidèles serviteurs; et que pour obtenir cette grâce, elle leur procurât aussi une dévotion particulière aux mystères et à la vie de notre Seigneur Jésus-Christ.

(1) Apoc., XXI, 20.

289. *Le sixième de sardoine* (1). Cette pierre est aussi transparente, et comme elle a du rapport avec la plus claire flamme du feu, elle fut le symbole du don que le cœur de la Reine du ciel reçut, de brûler incessamment du feu de l'amour divin comme une flamme

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

inextinguible; car cet amoureux embrasement n'eut jamais aucun intervalle de diminution en elle; mais au contraire, dès l'instant de sa conception, auquel ce feu céleste commença de s'allumer, il ne cessa de croître jusqu'à ce qu'il fût arrivé au plus haut degré où une pure créature pouvait parvenir, dans lequel elle brûle et brûlera heureusement pendant toute l'éternité. Il fut ici accordé à la très pure Marie un privilège singulier de distribuer avec cette correspondance les influences du Saint-Esprit, son amour et ses dons, à ceux qui les demanderaient par son intercession.

(1) Apoc., XXI, 20.

290. *Le septième de chrysolithe* (1). La couleur de cette pierre ressemble à un or reluisant avec quelque brillant qui a un grand rapport avec le feu, qu'on découvre plus facilement pendant la nuit que pendant le jour. Elle déclare en la très pure Marie l'ardent amour qu'elle eut pour l'Église militante, pour ses mystères, et singulièrement pour la loi de grâce. Cet amour brilla davantage dans la nuit que la mort de son très saint Fils causa à toute l'Église, par le gouvernement que cette grande Reine eut aux commencements de la loi évangélique, et par la fervente affection avec laquelle elle demanda son établissement et celui de ses sacrements; coopérant à tout (comme je le dirai en son lieu), avec cet amour très ardent qu'elle avait pour le salut de tout le genre humain, elle fut la seule qui sût et qui pût dignement estimer la très sainte loi de son Fils autant qu'elle le méritait. Avec ce même amour elle fut destinée dès son immaculée conception, pour être la coadjutrice de notre Seigneur Jésus-Christ. Il lui fut aussi accordé un privilège particulier pour procurer à ceux qui l'invoqueraient, la grâce de se bien disposer à recevoir avec fruit les sacrements de la sainte Église, sans porter aucun obstacle à leurs divins effets.

(1) Apoc., XXI, 20.

291. *Le huitième de beryl* (1). Cette pierre précieuse est de couleur verte et jaune, mais elle participe plus du vert, de sorte qu'elle approche fort de l'olive, brillant avec beaucoup d'éclat. Elle représente les vertus singulières de foi et d'espérance que la très sainte Vierge reçut en sa conception avec une particulière clarté, afin qu'elle entreprît des choses très sublimes, comme en effet elle le fit pour la gloire de son Créateur. Il lui fut accordé avec ce don le pouvoir de communiquer à ses dévots serviteurs la force et la patience dans les tribulations, dans leurs peines, et dans leurs difficultés, aussi bien que de disposer de ces vertus et de ces dons en vertu de la fidélité et de la présence du Seigneur.

(1) Apoc., XXI, 20.

292. *La neuvième de topaze* (1). Cette pierre est transparente, de couleur du violet, d'un grand prix et fort estimée. Elle fut le symbole de la virginité de la très pure Marie, notre bonne Reine et Mère du Verbe incarné. Elle en fit un si grand cas, qu'elle en rendit de très humbles actions de grâces au Seigneur pendant toute sa vie. Dès l'instant de sa conception elle demanda au Très Haut la vertu de chasteté, et elle lui en fit un sacrifice pour tout le reste de ses jours; elle connut alors que sa demande lui était accordée selon ses désirs; cette grâce ne se limitant pas à elle seule, puisque le Seigneur mit sous sa conduite et sous sa protection toutes les personnes vierges et chastes, et prétendit que ces fidèles serviteurs obtinssent ces précieuses vertus et le don d'y persévérer par son intercession.

(1) Apoc., XXI, 20.

293. *Le dixième est de chrysoprase* (1), dont la couleur est verte, tirant quelque peu sur

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

celle de l'or. Elle signifie la forte espérance qui fut accordée à la très pure Marie en sa conception, et qu'étant animée de l'amour de Dieu, elle en fut divinement rehaussée. Cette vertu a toujours été inébranlable en notre Reine, ainsi qu'elle le devait être pour communiquer le même effet à toutes les autres; car leur stabilité s'appuyait sur la force immuable et la constante magnanimité de son âme dans toutes les souffrances et dans tous les exercices pénibles de sa très sainte vie, et principalement dans cette affliction qui la pénétra en la mort et en la passion de son Fils très béni. Elle reçut avec cette faveur le pouvoir d'être la médiatrice efficace auprès du Très Haut, pour obtenir à ses serviteurs cette vertu de fermeté dans leur espérance.

(1) Apoc., XXI, 20.

294. *Le onzième d'hyacinthe* (1), qui est d'une couleur d'un parfait violet. Ce fondement renferme l'amour qui fut infus à la très sainte Vierge en sa conception, et qu'elle devait avoir pour tout le genre humain, le recevant comme l'avant-coureur de celui que son Fils devait avoir en mourant pour les hommes. Et comme de cet amoureux principe tous les remèdes de nos péchés et la justification de nos âmes devaient prendre leur origine, cette grande Reine reçut un singulier privilège avec cet amour, qu'elle conserva toujours dès ce premier instant, afin que par son intercession aucune sorte de pécheurs, pour grands et abominables qu'ils pussent être, ne fussent exclus du fruit de la rédemption et de la justification s'ils l'invoquaient avec confiance, et que par le moyen de cette puissante avocate ils obtinssent la vie éternelle.

(1) Apoc., XXI, 20.

295. *Le douzième d'améthyste* (1), de couleur reluisante tirant sur le violet. Le mystère de cette pierre ou de ce fondement a quelque correspondance avec le premier, parce qu'il signifie une certaine vertu qui fut accordée à la très pure Marie en sa conception, contre les puissances de l'enfer, afin que les démons ressentissent et éprouvassent qu'il en sortait une force (sans pourtant leur commander ni agir contre eux) qui les tourmentait lorsqu'ils voulaient approcher de sa personne. Ce privilège lui fut accordé par rapport au zèle incomparable que cette princesse avait d'exalter et de défendre la gloire et l'honneur de Dieu; la très sainte Vierge ayant en vertu de cette faveur spéciale une puissance particulière de chasser les démons des corps humains par la prononciation de son très saint nom, qui est si puissant contre ces malins esprits, qu'en l'entendant prononcer toutes leurs forces s'évanouissent. Voilà enfin les mystères des douze fondements sur lesquels Dieu construisit sa sainte cité, l'auguste Marie; et quoiqu'ils renferment plusieurs autres mystères des faveurs qu'elle reçut et que je ne puis expliquer, j'en déclarerai pourtant quelque chose dans la suite de cette histoire, selon les lumières et les forces que j'en recevrai du Seigneur.

(1) Apoc., XXI, 20.

296. L'évangéliste poursuit : *Que les douze portes étaient de douze perles, chaque porte d'une seule perle* (1). Le grand nombre des portes de cette ville déclare que l'entrée de la ville éternelle devint aussi facile que libre à tous par la très pure Marie et par sa dignité ineffable. Car il était comme dû et convenable à l'excellence de cette auguste Reine, que la miséricorde infinie du Très Haut s'exaltât en elle et par elle, en ouvrant tant de chemins pour communiquer à sa Divinité, et pour faire entrer en sa possession tous les mortels par le moyen de la très sainte Vierge, s'ils voulaient se prévaloir de ses mérites et de sa puissante intercession. Mais le prix inestimable, la prodigieuse grandeur, la beauté et l'éclat de ces

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

douze portes, qui étaient autant de perles, découvrent l'inestimable dignité et les charmants attrait de cette Impératrice du ciel, et les ravissants appâts de son très doux nom pour attirer à Dieu les mortels. La très pure Marie connut cette faveur du Seigneur, qui la faisait la médiatrice sans égale du genre humain, et la dispensatrice des trésors de sa divinité par son fils unique. Et par cette connaissance, la prudente et charitable dame sut rendre les mérites de ses œuvres et de sa dignité si précieux et si beaux, qu'elle est l'admiration de tous les esprits bienheureux. C'est pourquoi les portes de cette sainte cité furent des perles précieuses devant le Seigneur et devant les hommes.

(1) Apoc., XXI, 21.

297. Et dans ce rapport saint Jean dit que *la place de cette ville était d'or pur comme du verre fort transparent* (1). La place de cette cité de Dieu, la très pure Marie, est son intérieur, où (comme dans une place publique) toutes les puissances de l'âme et tout ce qui y entre par les sens, concourent pour se trouver dans cet important commerce. Cette place fût, en la très auguste Marie, un or très pur et très reluisant, car elle était comme construite de sagesse et d'amour divin; il n'y eut jamais ni tiédeur, ni ignorance, ni aucune légèreté; toutes ses pensées furent très relevées et ses affections toujours ardentes d'une immense charité. Ce fut en cette place qu'on consulta les très hauts mystères de la Divinité ; en cet heureux endroit a été accordé ce *fiat mihi*, etc. (2), qui donna le principe au plus grand ouvrage que Dieu ait fait et qu'il fera; on y projeta les demandes innombrables qui devaient être présentées au tribunal de Dieu en faveur du genre humain. Et si tous veulent participer au commerce de cette place, ils y trouveront assez de richesses pour se tirer de leur état misérable, et suffisantes même pour bannir toute sorte de pauvreté (3). Elle sera aussi une place d'armes contre les démons et contre tous les vices, puisque dans l'intérieur de la très pure Marie se trouvaient les grâces et les vertus qui la rendirent terrible à l'enfer, et qui nous devaient animer et nous donner des forces pour le vaincre.

20. (1) Apoc., XXI, 21. — (2) Luc., I, 38. — (3) Prov., VIII, 18.

298. L'évangéliste dit aussi qu'il ne vit point de temple en cette ville, car le Seigneur Dieu Tout Puissant est son temple et l'Agneau (1). Les temples sont destinés dans les villes pour la prière et pour le culte que nous devons rendre à Dieu. Ce serait donc un grand défaut dans la cité de Dieu, s'il y en avait un tel que sa grandeur et sa Majesté l'exigent. C'est pourquoi il y eut en cette Cité, la très pure Marie, un temple si auguste et si sacré, que le même Dieu Tout Puissant et l'Agneau, qui sont la divinité et l'humanité de son Fils unique, lui servirent de temple (parce qu'ils se trouvèrent en elle comme en leur propre et légitime lieu), auquel temple ils furent adorés et honorés en esprit et en vérité (2), bien plus dignement qu'en tous les temples du monde. Ils furent aussi le temple de la très sainte Vierge, parce qu'elle fut comprise, environnée et comme enfermée dans la divinité et dans l'humanité, l'une et l'autre lui servant d'habitation et de tabernacle dans cette heureuse demeure; elle ne cessa jamais d'adorer, de prier et de rendre un culte agréable au même Dieu et au Verbe incarné dans son sein virginal (3); ainsi elle était en Dieu et en l'Agneau comme dans un temple, puisque le temple ne demande pas moins qu'une sainteté continuelle en tout temps. Pour contempler dignement cette divine Princesse, nous la devons toujours considérer renfermée dans la même Divinité et en son très saint Fils comme dans un temple; et là nous comprendrons quels actes et quelles opérations d'amour, d'adoration et d'honneur elle rendait à Dieu, quelles devaient être les délices qu'elle ressentait avec le même Seigneur, et les demandes qu'elle lui faisait dans ce temple en faveur du genre humain; car, comme elle voyait en Dieu le grand besoin que les hommes avaient du remède, elle s'enflammait en

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

sa charité, demandait avec des clameurs ardentes, et priaït du plus profond et du plus tendre de son cœur pour le salut des mortels.

(1) Apoc., XXI, 22 — (2) Jean., IV, 23. —(3) Ps. XCII, 5.

299. Notre saint secrétaire ajoute que cette ville n'a pas besoin de soleil ni de lune pour l'éclairer, parce que la gloire de Dieu l'éclaire, et que l'Agneau en est la lampe (1). En la présence d'une clarté plus grande et plus rayonnante que celles du soleil et de la lune, celles-là n'y sont nullement nécessaires, comme il arrive dans le ciel empyrée, qui est éclairé par des soleils infinis, sans avoir besoin de celui qui nous illumine sur la terre, quoiqu'il soit d'une beauté si éclatante. La très pure Marie pouvait se passer du soleil et de la lune qui servent aux mortels; elle n'en devait pas être enseignée ni éclairée, car elle fut la seule et sans exemple qui plut au Seigneur, sa sagesse, sa sainteté et la perfection de ses œuvres ne pouvant pas avoir d'autre maître et d'autre arbitre que le même Soleil de justice, son très saint Fils. Toutes les créatures ne furent pas capables de lui enseigner les moyens de mériter d'être la digne Mère de son Créateur. Ce fut dans cette même école où elle apprit à être la plus humble et la plus obéissante de toutes ses servantes, puisque étant instruite de Dieu même, elle ne laissa pas de consulter les plus inférieurs et de leur obéir dans les choses les plus petites de bienséance; apprenant d'un tel maître cette divine philosophie, se montrant en cela la plus digne disciple de Celui qui corrige les sages. Aussi elle en devint si sage et si prudente, que l'évangéliste a dit :

(1) Apoc., XXI, 23.

300. *Que les nations marcheront dans sa lumière* (1). Car si notre doux Rédempteur Jésus-Christ a appelé les docteurs et les saints des flambeaux allumés, et mis sur le chandelier de l'Église afin qu'ils l'éclairassent (2), la lumière et l'éclat que les patriarches et les prophètes, les apôtres, les martyrs et les docteurs ont répandus, ayant rempli l'Église catholique de tant de clarté; qu'elle paraît un ciel orné de plusieurs soleils et de plusieurs lunes, que pouvait-on dire de la très sainte Vierge, dont la resplendissante lumière surpasse incomparablement celle de tous les saints, de tous les docteurs et même de tous les esprits angéliques? Si les mortels avaient des yeux assez pénétrants pour voir les lumières de la très pure Marie, ils avoueraient qu'elle seule suffirait pour éclairer tous les hommes qui viennent au monde, et pour les conduire par les voies assurées de l'éternité bienheureuse. Et d'autant que tous ceux qui sont arrivés à la connaissance de Dieu ont marché en la lumière de cette sainte Cité, saint Jean dit que *les nations marcheront dans sa lumière* Et il s'ensuivra ainsi

(1) Apoc., XXI, 24. — (2) Matth., V, 14.

301. *Que les rois de la terre apporteront leur honneur et leur gloire en elle* (1). Les rois et les princes qui travailleront avec une heureuse vigilance pour accomplir cette prophétie en leurs personnes et en leurs monarchies, seront fort heureux. Tous le devraient faire, mais ceux qui y contribueront le plus seront les plus dignes d'envie, s'ils se dévouent avec une sincère affection de leur cœur à la très pure Marie, employant leur vie, leur honneur, leurs richesses et la grandeur de leurs forces et de leurs États pour la défense de cette cité de Dieu, pour étendre sa gloire par tout le monde, et pour faire exalter son saint nom dans toute l'Église, en dépit de la folle témérité des infidèles et des hérétiques. Je m'étonne avec douleur que les princes catholiques ne fassent tous leurs efforts pour mériter la protection de cette auguste Dame, et ne l'invoquent avec ardeur dans leurs périls (qui sont toujours plus grands à l'égard des princes qu'à l'égard de tous les autres hommes), afin de trouver en elle un lieu

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

de refuge, une protectrice et une puissante avocate. Que si les rois et les princes sont exposés à de grands dangers, qu'ils se souviennent donc que les obligations et la reconnaissance qu'ils doivent à leur libératrice en sont d'autant plus grandes, puisque cette divine Reine parlant d'elle-même, dit que c'est par elle que les rois sont élevés et maintenus sur leur trône, que par elle les princes commandent et les puissants de la terre administrent la justice (2), qu'elle aime ceux qui l'aiment, et que ceux qui l'invoquent jouiront de la vie éternelle (3), parce qu'en opérant en elle ils ne pècheront point.

(1) Apoc., XXI, 24. — (2) Prov., VIII, 15 et 16. — (3) Eccl., XXIV, 31.

302. Je ne veux point cacher la lumière qui m'a été si souvent communiquée, et principalement celle que je reçois en cet endroit avec ordre de la manifester. Il m'a été découvert en Dieu que toutes les afflictions de l'Église catholique et tous les travaux que le peuple chrétien souffre, se sont toujours dissipés par l'intercession de la très pure Marie, et que dans ce malheureux siècle où nous sommes, auquel l'orgueil des hérétiques s'élève avec tant d'impudence contre Dieu et contre son Église affligée, il n'y a qu'un seul remède pour mettre fin à des misères si déplorables, qui est que les rois et les royaumes catholiques adressent leurs vœux et leurs prières à la Mère de la grâce et de la miséricorde, la très sainte Vierge, et se la rendent favorable par quelque service signalé, qui augmente sa dévotion et étende sa gloire par toute la terre; afin qu'elle nous regarde avec miséricorde, et nous obtienne de son très saint Fils la grâce de nous corriger et de détruire le grand nombre de vices énormes que l'ennemi commun a semés parmi le peuple chrétien, apaisant par son intercession la colère du Seigneur qui nous châtie avec tant de justice, et nous menace de plus grandes afflictions et de plus grands malheurs. Et de ce retranchement de nos crimes s'ensuivra la victoire contre les infidèles, et l'extirpation des hérésies et des fausses sectes qui oppriment la sainte Église, parce que la très auguste Marie est une épée qui les doit vaincre et les exterminer dans le monde.

303. Le monde ressent aujourd'hui le funeste effet de cet oubli, et si les princes catholiques ne prospèrent pas dans le gouvernement de leurs royaumes, dans leur conservation, à augmenter la foi, à résister à leurs ennemis, et dans les guerres contre les infidèles; tout cela arrive parce qu'ils ne se sont pas conduits par ce nord, et n'ont pas dédié leurs actions et leurs pensées à Marie, oubliant que cette Reine se trouve dans les chemins de la justice pour la leur enseigner, pour les conduire par ses voies (1), et pour enrichir tous ceux qui l'aiment.

(1) Prov., VIII, 20.

304. O prince et chef de la sainte Église catholique, et vous prélats qui recevez aussi le titre de princes ! ô prince catholique et monarque d'Espagne! à qui par une obligation naturelle, par une affection singulière et par un ordre du Très Haut, j'adresse cette humble mais néanmoins charitable et solide exhortation, mettez votre couronne et votre monarchie aux pieds de cette Reine du ciel et de la terre; adressez-vous avec confiance à la restauratrice de tout le genre humain; ayez recours à celle qui est par le pouvoir divin au-dessus de toutes puissances des hommes et de l'enfer; tournez vos affections vers celle qui a en main les clefs de la volonté et des trésors du Seigneur ; apportez votre gloire en cette sainte Cité de Dieu (1), qui ne vous la demande point par un besoin d'augmenter la sienne, mais pour accroître et pour étendre la vôtre. Efforcez-vous avec votre piété catholique et de tout votre cœur de lui rendre quelque important et agréable service, en récompense duquel Dieu a destiné des biens infinis, comme la conversion des gentils, la victoire contre les hérétiques et les païens,

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

la paix et la tranquillité de l'Église, une nouvelle lumière et des secours efficaces pour réformer les mœurs dépravées de vos sujets, et pour faire un grand roi, glorieux en cette vie et en l'autre.

(1) Apoc., XXI, 24.

305. O monarchie catholique d'Espagne! et en ce glorieux titre, très heureuse, si vous ajoutiez à la fermeté et au zèle de la foi que, vous avez reçue de la droite du Tout Puissant au-dessus de vos mérites, la sainte crainte de Dieu, qui répondit à la possession de cette foi si distinguée entre toutes les nations de la terre; oh ! si pour arriver à cette fin et à cette couronne de vos félicités, tous vos habitants s'appliquaient avec une ardente ferveur à la dévotion de la très sainte Vierge, quel serait l'éclat de votre gloire! quelle illumination, quelle protection et quelle défense ne recevriez-vous pas de cette Reine ! de quels trésors célestes vos rois catholiques ne seraient-ils point enrichis, et par leur moyen la douce loi de l'Évangile étendue par toutes les nations! Sachez que cette auguste princesse honore ceux qui l'honorent, enrichit ceux qui la recherchent (1), glorifient ceux qui la glorifient, et défend ceux qui espèrent en elle. Et je vous assure que pour pratiquer à votre égard ces faveurs de Mère singulière, elle attend et désire que vous l'obligiez et que vous excitiez son amour maternel. Mais prenez garde aussi que Dieu n'a besoin de personne, qu'il est puissant pour faire naître des pierres mêmes des enfants à Abraham (2); et que si vous vous rendez indigne d'un si grand bien, il peut réserver cette gloire pour ceux qui lui plairont et la mériteront davantage.

(1) Prov., VIII, 21. — (2) Luc., III, 8.

306. Et afin que vous n'ignoriez pas le service que vous pouvez rendre aujourd'hui à cette Reine de l'univers, et par lequel vous la devez sensiblement obliger, entre plusieurs que votre dévotion et votre piété vous pourront inspirer, voyez en quel état se trouve le mystère de son immaculée conception dans toute l'Église, et ce qui manque pour assurer avec solidité les fondements de cette Cité de Dieu. Ne croyez pas que cet avis vienne d'une femme ignorante et faible, ou soit inspiré d'une particulière dévotion et d'un amour de l'état que je professe sous ce nom et dans la religion de Marie sans péché originel, puisque ma créance et la lumière que j'ai reçue dans cette histoire me suffisent. Cette exhortation n'est pas pour moi, je ne la donnerais pas aussi de mon propre mouvement; j'obéis en elle au Seigneur qui donne la parole aux muets et rend les langues des enfants éloquentes. Et si quelqu'un est surpris de cette libérale miséricorde, qu'il considère avec attention ce que l'évangéliste ajoute touchant cette grande Reine, disant :

307. *Que ses portes ne seront point fermées de jour, car il n'y aura pas là de nuit* (1). Les portes de la miséricorde de la très glorieuse Marie ne furent ni ne sont jamais fermées, comme aussi dès le premier instant de son être et de sa conception, il n'y eut en elle aucune nuit du péché qui fermât les portes de cette Cité de Dieu comme aux autres saints. Et comme dans une ville, où les portes sont toujours ouvertes, tous ceux qui y veulent entrer et en sortir le peuvent faire en toutes sortes de temps avec une grande liberté; ainsi il n'est aucun d'entre les hommes qui ne puisse entrer avec la même franchise dans la communication de la Divinité par les portes de la miséricorde de notre auguste Reine, où les trésors du ciel tiennent leur bureau, sans aucun égard de temps, de lieu, d'âge ni de sexe. Tous ont eu la liberté d'y entrer dès sa fondation; c'est pourquoi le Très Haut l'a fondée avec tant de portes, qui sont toujours ouvertes, libres et au jour; car dès sa très pure conception les miséricordes et les faveurs commencèrent de sortir par ces portes pour tout le genre humain. Mais

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

quoiqu'elle ait un si grand nombre de portes, afin que les richesses de la Divinité en sortent, elle ne laisse pas d'être très assurée contre ses ennemis. Et partant le texte ajoute :

(1) Apoc., XXI, 25.

308. Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent des choses exécrables et des faussetés, mais seulement ceux qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau (1). L'évangéliste met fin à ce chapitre vingt et unième en renouvelant le privilège des immunités de cette Cité de Dieu, la très sacrée Vierge nous assurant qu'aucune chose souillée n'entrera jamais en elle, parce qu'elle reçut une âme et un corps immaculés; car on ne pourrait point dire qu'il n'y est rien entré de souillé, si elle avait eu la tache du péché originel, puisque les souillures des péchés actuels n'entrèrent pas même par cette porte. Tout ce qui entra dans cette sainte Cité fut ce qui était écrit en la vie de l'Agneau; parce que l'on prit le modèle et l'original de son très saint Fils pour la former, aucune des vertus de la très pure Marie n'ayant pu se tirer d'aucun autre principe pour petite qu'elle fût, s'il était possible de trouver quelque chose de petit en elle. Et si Marie étant cette porte, elle est encore une ville de refuge pour les hommes, c'est avec cette condition que ceux qui commettront des choses exécrables et des faussetés n'y auront aucune part ni entrée. Mais il n'est pas pour cela défendu aux souillés et aux pécheurs enfants d'Adam d'approcher des portes de cette sainte Cité de Dieu; car, s'ils s'en approchent contrits et humiliés pour y chercher la netteté de la grâce, ils la trouveront aux portes de notre grande Reine, et non point en d'autres. Elle est nette, elle est pure, elle est abondante, et surtout elle est Mère de la miséricorde, douce, amoureuse et puissante pour nous enrichir dans nos pauvretés et pour nettoyer les taches de tous nos péchés.

(1) Apoc., XXI, 27.

Instruction que la Reine du ciel me donna sur ces chapitres.

309. « Ma fille, les mystères de ces chapitres renferment une grande doctrine et beaucoup de lumière, quoique vous y ayez omis bien des choses. Tâchez de profiter de tout ce que vous avez ouï et écrit, afin que vous ne receviez pas en vain la lumière de la grâce (1). Je veux bien vous avertir en peu de mots que, quoique vous ayez été conçue dans le péché, et soyez sortie de la terre avec des inclinations terrestres, vous ne perdiez pas courage en combattant vos passions, et ne vous rebutiez point jusqu'à ce que vous les ayez tout à fait vaincues, et détruit vos ennemis en elles; puisque par les forces de la grâce du Très Haut qui vous secondera, vous pouvez vous élever au-dessus de vous-même et devenir fille du ciel, d'où la grâce descend; et afin que vous puissiez arriver à ce bonheur, vous ne devez plus vivre que dans la sainteté la plus relevée, ayant toujours votre entendement occupé à la connaissance de l'être immuable et des perfections de Dieu, sans permettre qu'aucune autre application aux choses même nécessaires vous en fasse déchoir. Par ce souvenir continuel et cette vue intérieure des grandeurs de bien, vous serez disposée en tout le reste pour pratiquer la plus haute perfection des vertus, pour recevoir les influences et les dons du Saint-Esprit, et pour arriver à cet étroit lien d'amitié et de communication avec le Seigneur. Afin donc que vous ne mettiez en cela aucun empêchement à sa sainte volonté, qui vous a été si souvent manifestée et déclarée, travaillez à mortifier la partie inférieure de l'âme où résident les inclinations perverses et les passions sinistres. Mourez à tout ce qui appartient à la terre, sacrifiez en la présence du Très Haut tous vos appétits sensuels; sans condescendre à aucun; que votre volonté n'agisse que par l'obéissance, et gardez-vous bien

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

de sortir de votre intérieur, où la clarté de l'Agneau vous illuminera. Préparez-vous pour entrer dans le lit nuptial de votre Époux, et laissez-vous orner selon, que la droite du Tout Puissant a destiné de faire, si vous y concourez de votre part et n'y portez aucun obstacle. Purifiez votre âme par plusieurs actes de douleur de l'avoir offensé, et qu'elle le loue et le glorifie avec un amour très ardent. Cherchez-le avec de saintes et perpétuelles inquiétudes, jusqu'à ce que vous ayez trouvé Celui que votre âme désire (2); et l'ayant une fois trouvé, ne l'abandonnez point. Je veux aussi que vous viviez dans cette vie passagère comme ceux qui l'ont achevée, attachant toutes vos vues sans discontinuer à l'objet qui les rend bienheureux. Cet objet doit être la règle de votre vie, afin que par la lumière de la foi et de la clarté du Tout Puissant, qui vous illuminera et remplira votre esprit, vous l'aimiez, l'adoriez et l'honoriez toujours. Voilà ce que le Très Haut demande de vous. Faites de sérieuses réflexions sur ce que vous pouvez acquérir et sur ce que vous devez perdre. Ne mettez point par votre négligence la chose au hasard, mais soumettez votre volonté, et réduisez-vous entièrement à la doctrine de votre Époux, à la mienne et à celle de l'obéissance, que vous devez consulter en toutes choses. Telle fut l'instruction que la Mère du Seigneur me donna, à laquelle je répondis, toute pleine de confusion, ce qui suit

(1) II Cor., VI, 1. — (2) Cant., VIII, 4.

310. « Reine et Maîtresse de l'univers, à qui j'appartiens et à qui je désire d'appartenir éternellement, je loue la toute-puissance du Très Haut, qui vous a si fort exaltée, et rendue si riche et si puissante auprès de lui; je vous supplie, mon auguste Princesse, de regarder avec miséricorde votre pauvre servante, de réparer ma lâcheté avec ces dons que le Seigneur a mis entre vos mains pour les distribuer aux misérables, de m'enrichir dans mon extrême pauvreté, et de me forcer, comme maîtresse absolue, jusqu'à ce que je veuille et opère efficacement ce qui est le plus parfait, et que je sois agréable aux yeux de votre très saint Fils, mon Seigneur. Procurez-vous cette gloire d'avoir élevé de la poussière la plus inutile de toutes les créatures. J'abandonne mon sort entre vos mains (1); rendez-le-moi favorable, Vierge sainte, et travaillez-y efficacement; rien n'est impossible à votre volonté, qui est toute sainte et puissante par les mérites de votre très saint Fils, et par la parole irrévocable que la très sainte Trinité vous a donnée de vous accorder tout ce que vous lui demanderiez. Je ne puis mériter cette grâce de vous, et j'en suis très indigne; mais je vous la demande, ô ma Souveraine, par votre sainteté même et par votre clémence royale. »

(1) Ps. XXX, 16.

CHAPITRE XX.

Ce qui arriva pendant les neuf mois de la grossesse de sainte Anne, et les opérations de la très pure Marie dans son sein, et ce que sa mère fit durant ce temps-là.

311. La très sainte Vierge ayant été conçue sans péché originel, comme nous avons déjà dit par cette première vision qu'elle eut de la Divinité, son esprit fut tout absorbé et ravi de cet objet de son amour, qui commença de l'enflammer dès l'instant que son âme très heureuse fut créée dans cet étroit tabernacle du sein maternel, pour ne cesser jamais ses ardeurs, mais bien pour les continuer pendant toute l'éternité dans la gloire la plus relevée d'une pure créature, dont elle jouit à la droite de son très saint Fils. Et afin qu'elle s'avancât dans la contemplation et dans l'amour divin, outre les espèces infuses qu'elle reçut des choses créées et de celles qui rejaillirent de la première vision de la très sainte Trinité, par

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

lesquelles elle exerça plusieurs actes des vertus proportionnées à l'état où elle se trouvait alors, le Seigneur lui renouvela la merveille de cette vision abstractive de sa divinité, en la lui accordant deux autres fois; de sorte que la très sainte Trinité se manifesta à elle en cette manière trois fois avant qu'elle naquît : l'une dans le premier instant qu'elle fut conçue, l'autre environ au milieu des neuf mois, et la troisième le jour qui précéda sa naissance. Il ne faut pas inférer de là que, parce que cette manière de vision ne lui était pas continuelle, elle n'en eût point d'autre, car elle en reçut une plus inférieure, quoique très grande et fort élevée, en laquelle elle voyait par la foi et par une illustration singulière l'être de Dieu; cette manière de contemplation n'abandonna jamais notre auguste Reine, et surpassa toutes celles qu'eurent tous les voyageurs ensemble.

312. Mais bien que cette vision abstractive de la Divinité fût conforme à l'état de voyageuse, elle était toutefois si relevée et si immédiate à la vision intuitive, qu'elle ne devait pas être continuelle en cette vie mortelle à celle qui devait mériter la gloire intuitive par d'autres actes; elle lui fut néanmoins un souverain secours de grâce pour arriver à cette fin, parce qu'elle laissait dans l'âme des espèces imprimées du Seigneur, l'élevait et absorbait toute la créature dans cet heureux embrasement de l'amour divin. Par ces visions, ces saintes affections se renouvelèrent dans l'âme de la très pure Marie pendant qu'elle fut dans le sein de sainte Anne; d'où s'ensuivit, qu'ayant l'usage très parfait de la raison, et s'occupant à des demandes continuelles en faveur du genre humain, à des actes héroïques d'adoration, d'honneur et d'amour de Dieu, et à une sainte communication avec les anges, elle ne ressentit point la clôture de la naturelle et étroite prison du sein maternel; l'interdiction de l'usage des sens extérieurs ne lui causa aucune peine, et les incommodités ordinaires de cet état ne lui furent point à charge. Elle ne s'aperçut point de tout cela, parce qu'elle était plus en son Bien-Aimé que dans le sein de sa Mère, et même plus qu'en elle-même.

313. La dernière de ces trois visions qu'elle eut fut accompagnée par de nouvelles et par de plus admirables faveurs du Seigneur, parce qu'il lui manifesta qu'il était déjà temps de sortir à la lumière du monde et à la conversation des mortels. Et, se soumettant à la divine volonté, la princesse du ciel dit au Seigneur : « Dieu de très haute majesté, Maître absolu de tout mon être, âme de ma vie et vie de mon âme, infini en attributs et en perfections, incompréhensible, puissant et riche en miséricordes, mon divin Roi et mon Seigneur, je n'étais rien, et vous m'avez fait ce que je suis; et, sans l'avoir pu mériter, vous m'avez enrichie de votre divine grâce et de votre lumière, afin que par elle je connusse aussitôt votre être immuable et vos perfections divines, et qu'en vous connaissant, vous fussiez le premier objet de ma vue et de mon amour, afin que je ne cherche point d'autre bien que vous, qui en êtes le souverain, le véritable, et toute ma consolation. Vous me commandez, Seigneur, que je sorte pour jouir de la lumière matérielle et de la conversation des créatures; et j'ai vu dans votre être même, comme dans un très clair miroir, l'état dangereux de la vie mortelle et toutes ses misères. Si en elle je dois manquer (par ma faiblesse et par ma nature débile) d'un seul point à votre amour et à votre service, et que je doive y mourir alors, que je meure ici présentement plutôt que de passer à un état où je puisse vous perdre. Mais, Seigneur, si votre sainte volonté se doit accomplir en m'exposant sur la mer orageuse de ce monde, je vous supplie, très haut et très puissant protecteur de mon âme, de diriger ma vie, de conduire mes pas, et de rendre toutes mes actions agréables à votre bon plaisir. Ordonnez en moi la charité, afin que par le nouvel usage des créatures, par vous et par elles, elle se perfectionne. « J'ai connu en vous l'ingratitude de plusieurs âmes, et je crains avec sujet (moi qui suis de leur même nature) de commettre par quelque malheur cette faute. J'ai joui dans cette étroite demeure, le sein de ma mère, des espaces infinis de votre divinité; je

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

possède ici l'unique et le souverain bien (1) en vous possédant, mon bien-aimé, et n'ayant présentement que vous seul pour mon partage et pour ma possession, je ne sais si, étant hors de cette clôture, je ne perdrai point mon trésor à la vue d'une autre lumière, et par l'usage de mes sens. S'il était possible et convenable de renoncer au commerce de la vie qui m'attend, j'y renoncerais volontiers et je m'en priverais; mais que votre volonté soit faite, et non la mienne. Et puisque vous l'ordonnez ainsi, donnez-moi votre bénédiction et votre agrément pour naître au monde, et continuez-moi votre divine protection dans l'état où vous me mettez. » Cette prière ayant été faite par la très douce et tendre Marie, le Très Haut lui donna sa bénédiction, et lui commanda, comme avec empire, de sortir à la lumière matérielle de ce soleil visible, et l'éclaira sur ce qu'elle devait faire pour l'accomplissement de ses désirs.

(1) Cant., VI, 8.

314. Sa très heureuse mère sainte Anne, toute spiritualisée par des effets divins, laissait couler le temps de sa grossesse avec une grande douceur qu'elle ressentait en ses puissances; mais la divine Providence voulut, pour augmenter sa gloire et pour assurer la prospérité de son pèlerinage, qu'elle eût le contrepoids de quelques afflictions; car sans ce pénible secours on ne profite pas assez des fruits de la grâce et de l'amour. Et pour mieux pénétrer ce qui arriva à cette très sainte dame, il faut savoir qu'après que Lucifer et tous les anges rebelles furent précipités dans les abîmes, ce chef de la révolte était toujours aux aguets pour sonder toutes les plus saintes femmes de l'ancienne loi et tâcher de découvrir parmi elles celle dont il avait vu le signe (1), et qui le devait fouler aux pieds et lui écraser la tête (2). Et sa rage était si grande, qu'il ne voulait pas laisser tout le soin de cette découverte à ses inférieurs; mais il s'y employait lui-même, quoiqu'il se servit d'eux contre quelques vertueuses femmes, réservant toujours ses attentions pour découvrir et attaquer celles qui se distinguaient le plus dans la pratique des vertus et en la grâce du Très Haut.

(1) Apoc., XII, 1. — (2) Gen., III, 15.

315. Par de telles méchancetés et par ces embûches, il découvrit avec beaucoup d'étonnement la grande sainteté de notre illustre dame, et remarquait avec assiduité tout ce qui lui arrivait; et, quoiqu'il ne lui fût pas possible de pénétrer l'importance du trésor que son sein bienheureux renfermait (parce que le Seigneur lui cachait ce mystère et plusieurs autres), il se sentait néanmoins repoussé par une grande force et par une vertu extraordinaire qui rejaillissait de sainte Anne; et ne pouvant découvrir la cause de cette puissante efficacité, il s'en troublait, et s'inquiétait bien souvent dans sa propre fureur. D'autres fois il s'apaisait un peu, croyant que cette grossesse était selon le même ordre et les mêmes causes naturelles que les autres, et qu'il n'avait en elle rien à craindre de nouveau, parce que le Seigneur le laissait chanceler dans sa propre ignorance, et permettait qu'il fût agité dans les superbes flots de son indignation. Mais son esprit très pervers s'étonnait fort, nonobstant cela, de voir tant de quiétude en sainte Anne pendant sa grossesse, et que plusieurs anges l'assistaient, ce qui lui était quelquefois découvert; et surtout il avait un sensible dépit de voir que ses forces étaient inutiles pour résister à Celle qui sortait de notre bienheureuse sainte, commençant de douter qu'elle ne provint pas d'elle seule.

316. Le dragon, étant tout alarmé par ces soupçons, détermina d'ôter la vie, s'il pouvait, à la très heureuse Anne, ou du moins de faire ses efforts, s'il n'y pouvait réussir, pour empêcher qu'elle n'accouchât heureusement de son fruit. Car l'orgueil de Lucifer était si démesuré, qu'il se flattait de pouvoir vaincre ou faire périr (si la chose ne lui était cachée)

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Celle qui devait être Mère du Verbe incarné, et même le Messie, le restaurateur du monde. Il fondait cette suprême audace sur ce que sa nature angélique était supérieure en qualité et en forces à la nature humaine; comme si la grâce n'eût point été au-dessus de l'une et de l'autre, et qu'elles ne fussent pas soumises à la volonté de leur Créateur. Avec cette folle et téméraire présomption il osa tenter sainte Anne par plusieurs fausses persuasions, par des terreurs, des troubles et des défiances de sa grossesse, en lui représentant le nombre de ses années et celles qu'elle avait passées sans enfants; le démon pratiquant tout cela pour sonder la vertu de la sainte, et pour voir si l'effet de ses persuasions lui donnerait quelque jour pour lui ravir la volonté par quelque consentement.

317. Mais notre invincible dame résista courageusement à ces attaques avec une force admirable, une patience constante, une prière continuelle, et par une vive foi au Seigneur, se servant de ses armes pour rendre inutiles et vains tous les efforts du dragon, qui, à sa grande confusion, augmentaient en elle la grâce et la protection divine; car outre les grands mérites que la sainte mère s'acquerrait, les princes célestes, qui gardaient sa très sainte fille, la défendaient et chassaient les démons de sa présence. L'insatiable malice de cet ennemi ne se rebutant point pour cela, et comme sa témérité et son orgueil surpassent ses forces (1), il entreprit de se servir des moyens humains, parce qu'il se promet toujours par de telles voies des victoires plus assurées. Ayant donc tâché en premier lieu d'abattre la maison de saint Joachim et de sainte Anne, afin qu'elle se troublât et s'inquiétât par cette alarme, et n'y ayant pu réussir, parce que les anges bienheureux lui résistèrent, il suscita et irrita certaines femmelettes d'un esprit faible de la connaissance de sainte Anne, afin qu'elles eussent du bruit avec elle, comme elles le firent véritablement, s'acharnant contre notre sainte avec beaucoup de rage, lui vomissant mille injures, et lui faisant de sensibles affronts. Elles firent entre elles de grandes moqueries et de grandes railleries de sa grossesse, lui disant que c'était une tromperie du démon de croire d'être enceinte dans l'âge où elle était.

(1) Isa., XVI, 6.

318. Sainte Anne ne fut point troublée par cette tentation; au contraire elle supporta toutes ces injures avec une grande douceur et une charité admirable, obligeant celles qui les lui faisaient; et dès lors elle regarda ces femmes avec plus d'affection, et leur rendit des services plus considérables. Leur animosité pourtant ne se modéra pas sitôt, parce que le démon les avait déjà possédées pour les animer contre la sainte; et quand on s'est une fois abandonné à ce cruel tyran, son empire s'accroît pour maîtriser avec plus de violence ceux qui s'y sont soumis. Il incita donc ces furieuses à machiner quelque trahison contre la personne et la vie de sainte Anne; ce qu'elles firent, sans pouvoir pourtant exécuter leurs mauvais desseins, parce que la vertu divine rendait toujours plus faibles et plus vaines les forces de ces méchantes femmes, qui ne purent rien faire contre la sainte; au contraire elle les rangea à la raison par ses douces remontrances, et les convertit par ses charitables prières.

319. Ainsi le dragon fut vaincu, mais non pas désabusé, parce que, persistant toujours dans sa téméraire obstination, il se servit d'une servante de nos deux saints mariés, et l'irrita de telle sorte contre sainte Anne, qu'elle devint plus méchante que les autres, étant ennemie domestique, et partant plus obstinée et plus dangereuse. Je ne m'arrête point à raconter ce que l'ennemi essaya par le moyen de cette servante, parce que c'était la même chose que ce qu'il venait d'entreprendre, quoique ce fût avec bien plus d'affliction et de péril pour notre sainte dame; elle sortit néanmoins par le secours divin victorieuse de cette tentation, et beaucoup plus glorieusement que des autres, parce que le défenseur d'Israël, qui gardait sa

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

sainte Cité, ne dormait pas (1), l'ayant environnée des plus valeureux de sa milice céleste pour sa garde, qui mirent en fuite Lucifer et ses ministres, afin qu'ils ne troublassent plus le repos de la victorieuse mère, qui se préparait déjà pour son très heureux accouchement de la Princesse du ciel, s'y étant disposée par les actes héroïques des vertus et par les mérites qu'elle s'était acquis dans ces combats, car cette fin tant désirée s'approchait toujours davantage. Et je souhaite aussi celle de ces chapitres pour ouïr les salutaires instructions de ma Reine et ma Maîtresse; car, bien qu'elle me fournisse tout ce que j'écris, ses avis maternels me sont néanmoins d'un très grand profit. Aussi je les attends avec une joie inconcevable et une consolation particulière de mon âme.

(1) Ps. CXX, 4..

320. Parlez donc, ma divine Princesse, car votre servante écoute. Et si vous me donnez la permission, bien que je ne sois que poussière et que cendre (1), je prendrai la liberté de vous proposer un doute qui m'est venu sur ce chapitre, puisque je veux soumettre à votre bénignité de mère, de reine et de princesse tous ceux qui me pourront survenir. Le doute où je suis est celui-ci : Comment est-il possible, Princesse de l'univers, qu'ayant été conçue sans péché et avec une si sublime connaissance de toutes choses que votre âme très sainte reçut dans la vision de la Divinité, la crainte et les douleurs si grandes que vous aviez de perdre l'amitié de Dieu et de l'offenser, se trouvassent et compatissent avec cette grâce ? Si dans le premier instant de votre être la grâce vous prévint, comment appréhendiez-vous de la perdre dans un commencement si tendre? Et si le Très Haut vous exempta du péché, comment pouviez-vous tomber en d'autres et offenser Celui qui vous préserva du premier?

(1) Gen., XVIII, 27.

Instruction et réponse de la Reine du ciel.

321. Ma fille, écoutez la réponse à votre doute. Quand j'aurais connu mon innocence et ma conception immaculée dans la vision que j'eus de la Divinité au premier instant de mon être, les faveurs et les dons de la main du Seigneur sont d'une telle nature, que plus ils affermissent et sont connus, plus les applications qu'ils excitent à les conserver sont grandes, aussi bien que les soins de ne pas offenser leur Auteur, qui les communique à la créature par sa seule bonté; et ils sont accompagnés de tant de lumières, qu'on ne peut douter qu'ils ne proviennent de la seule vertu divine, et par les mérites de mon très saint Fils; l'insuffisance et la bassesse de la créature s'y découvrent si fort, qu'elle est très clairement convaincue qu'elle ne mérite point ce qu'elle reçoit, et qu'elle ne peut ni ne doit se l'approprier, ne lui appartenant en aucune manière. Connaissant aussi qu'il y a un Seigneur et une cause suprême qui le lui accorde par pure libéralité, et que Celui qui le lui donne, le lui peut ôter et le distribuer à qui bon lui semblera; de là naissent absolument les applications et les soins qu'on prend pour ne pas perdre ce que l'on a reçu par grâce, et de faire tout son possible pour le conserver et pour augmenter le talent (1), puisque l'on connaît que c'est le seul moyen de ne point perdre ce que nous avons en dépôt, et qu'on le donne à la créature afin qu'elle le fasse valoir et travailler à la gloire de son Créateur. Car le plus juste moyen que nous ayons pour conserver les bienfaits de la grâce reçue, est d'agir pour cette fin.

(1) Matth., XXV, 16.

322. Outre cela on connaît dans cet état la fragilité de la nature humaine, et son libre arbitre pour le bien et pour le mal. Le Très Haut ne m'ayant point privée de cette

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

connaissance, ne l'ôtant même à personne dans cette vie passagère; au contraire, il la laisse à tous comme il est convenable, afin que par cette vue la sainte crainte de tomber dans le moindre petit péché s'enracine davantage. Cette lumière fut plus grande en moi, car je connus qu'une petite faute dispose à une plus grande, et que, la seconde est un châtiment de la première. Il est vrai que par les faveurs et les grâces que le Seigneur avait opérées en mon âme, il n'est pas possible que je tombasse en aucun péché. Mais sa providence disposa de telle sorte ce bienfait, qu'il me cacha l'assurance absolue de ne point pécher, connaissant qu'il m'était possible de tomber par moi seule, et qu'il dépendait seulement de la divine volonté de ne le faire pas. Ainsi il réserva pour lui la connaissance et ma sûreté, me laissant l'heureuse méfiance et la sainte crainte de pouvoir pécher comme voyageuse, la conservant toujours depuis ma conception jusqu'à la mort; et plus j'avais dans la vie, plus elle augmentait.

323. Le Très Haut me donna aussi la discrétion et l'humilité, afin que je ne m'informasse point de ce mystère par une recherche trop curieuse ; ma seule application était de me confier à sa bonté et à son amour, dont j'attendais tout mon secours pour ne point l'offenser. Et de là résultaient deux effets nécessaires à la vie chrétienne, l'un qui procurait la tranquillité à mon âme, et l'autre, qui me maintenait dans la crainte de perdre mon trésor, et dans la vigilance pour le conserver. Et comme c'était une crainte filiale, elle ne diminuait en rien l'amour; au contraire, elle l'enflammait et l'augmentait toujours plus. Ces deux effets d'amour et de crainte faisaient en mon âme un accord divin, qui réglait toutes mes actions pour m'éloigner du mal et m'unir au souverain bien.

324. Ma chère amie, c'est la plus grande preuve des choses qui concernent l'esprit, quand elles viennent avec une véritable lumière et une sainte doctrine, quand elles enseignent la plus haute perfection des vertus, et meuvent avec une sainte violence à la chercher. Les bienfaits qui descendent du Père des lumières ont cette propriété d'assurer en humiliant, et d'humilier sans faire perdre l'espérance; de mêler la confiance avec les applications et les soins, et ceux-ci avec la tranquillité et la paix, de telle sorte qu'il ne se trouve dans ces affections aucun obstacle qui puisse empêcher l'accomplissement de la divine volonté. Et vous, âme favorisée, offrez au Seigneur de ferventes et humbles actions de grâces, pour avoir été si libéral à votre égard lorsque vous le méritiez si peu; pour vous avoir illustrée de sa divine lumière, introduite dans le cabinet de ses secrets, et prévenue de la sainte crainte de sa disgrâce. Usez-en pourtant avec modération, et excellez davantage en amour, vous élevant avec ces deux ailes au-dessus de tout ce qui est terrestre et au-dessus de vous-même. Tâchez de vous dépouiller maintenant de toutes les affections désordonnées qu'une crainte excessive pourrait émouvoir en vous; abandonnez votre cause au Seigneur, et prenez la sienne pour la vôtre. Craignez jusqu'à ce que vous soyez purifiée et nettoyée de vos péchés et de vos ignorances; aimez le Seigneur jusqu'à ce que vous soyez toute transformée en lui, faites-le maître de tout et l'arbitre de vos actions, sans que vous le soyez de personne. Défiez-vous de votre propre jugement, et ne faites point la sage avec vous-même (1), parce que les passions aveuglent facilement le propre sentiment, l'entraînent après elles, et ce sentiment, de concert avec les passions, ravit la volonté; de façon que l'on craint ce qu'on ne devrait pas craindre, et qu'on a de vaines complaisances pour ce qui est préjudiciable. Assurez-vous de telle sorte que vous ne vous complaisiez point en vous-même par de légères et vaines satisfactions ; doutez et craignez jusqu'à ce que par une tranquillité soigneuse et agissante vous ayez trouvé le juste équilibre de toutes choses; et vous le trouverez toujours si vous vous soumettez à l'obéissance de vos supérieurs et à ce que le Très Haut vous enseignera et opérera en vous. Et bien que les effets soient bons en la fin que l'on

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

désire, ils doivent néanmoins être tous examinés et réglés par l'obéissance et par le conseil, car sans cette direction ils deviennent des avortons et inutiles. Appliquez-vous donc, ma fille, en toutes choses à ce qui est le plus saint et le plus parfait.

(1) Prov., III, 7.

CHAPITRE XXI.

De l'heureuse naissance de la très pure Marie, notre auguste Reine, des faveurs qu'elle y reçut de la main du Très Haut; et comme on lui imposa le nom au ciel et en la terre.

325. L'agréable jour du très heureux accouchement de sainte Anne vint réjouir le monde par la naissance de celle qui le venait honorer de sa présence, étant sanctifiée et consacrée pour être la Mère de Dieu. Cet accouchement arriva le huitième jour de septembre, les neuf mois après la conception de l'âme très sainte de notre Reine et Maîtresse ayant été accomplis. Sa mère Anne fut prévenue d'une illustration intérieure en laquelle le Seigneur l'avertit que l'heure de son accouchement s'approchait. Et étant remplie de la joie de l'Esprit divin, elle donna toutes ses attentions à sa voix; et se prosternant dans sa prière, elle demanda au Seigneur de l'assister de sa grâce et de sa protection, afin qu'elle accouchât heureusement. Dans cet instant elle ressentit un mouvement dans son sein, que les enfants excitent naturellement au temps de leur naissance. Et alors cette très heureuse fille Marie fut élevée par une providence et une vertu divines en une extase très sublime, en laquelle se trouvant absorbée et abstraite de toutes les opérations sensibles, elle naquit au monde sans s'en apercevoir par les sens, comme par eux elle l'aurait pu connaître, si, étant joints à l'usage de la raison qu'elle avait, on les eût laissés agir naturellement dans cette heure favorable; mais le pouvoir du Très Haut le disposa ainsi, afin que la Princesse du ciel ne ressentit point ce qu'il y avait de naturel dans le progrès de cet enfantement.

326. Elle naquit pure, nette, belle et toute pleine de grâces, nous donnant à connaître par là qu'elle venait exempte de la loi et du tribut du péché. Et quoiqu'elle naquît comme les autres filles d'Adam en la substance, ce fut néanmoins avec de telles circonstances et des accidents si particuliers de grâces, qu'ils rendirent cette naissance miraculeuse et admirable pour toute la nature, et pour une éternelle louange de Celui qui en était l'auteur. Cette divine étoile avant-courrière du jour parut donc au monde sur la minuit, commençant à diviser celle de l'ancienne loi et des premières ténèbres, du nouveau jour de la grâce qui se disposait à paraître. On l'enveloppa de ses langes, et celle qui avait toutes ses pensées et tous ses désirs en la Divinité, fut emmaillottée comme les autres enfants et traitée comme une petite créature, quoiqu'elle surpassât en sagesse et les hommes et les anges. Sa mère ne voulut point permettre alors que d'autres mains que les siennes s'employassent à l'accommoder; elle en prit elle-même tout le soin, n'étant nullement embarrassée de ses couches, parce qu'elle fut délivrée des tributs incommodes que les autres mères paient ordinairement.

327. Sainte Anne reçut entre ses bras celle qui étant sa propre fille était aussi le plus riche trésor du ciel et de la terre, entre les pures créatures, dont elle était la Reine, n'étant inférieure qu'à Dieu seul. Sa mère l'offrit avec ferveur et avec des larmes de joie à sa divine Majesté, disant intérieurement : « Seigneur, dont la sagesse et le pouvoir sont infinis, créateur de tout ce qui a l'être, je vous offre le fruit que je viens de recevoir de votre divine bonté, et je vous rends des actions éternelles de grâces de me l'avoir donné sans l'avoir pu mériter. Faites, Seigneur, de la fille et de la mère selon votre très sainte volonté, et daignez

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

regarder de l'inaccessible trône de votre gloire notre petitesse. Soyez éternellement béni d'avoir enrichi le monde d'une créature qui est si fort agréable à votre bon plaisir, et d'avoir préparé en elle la demeure et le tabernacle du Verbe éternel (1). J'en félicite mes saints pères et les prophètes, et en eux tout le genre humain, à cause du gage assuré que vous leur donnez de leur rédemption. Mais comment me comporterai-je avec celle que vous me donnez pour fille, ne méritant pas d'être sa servante? Comment oserai-je toucher à la véritable Arche du Testament? Donnez-moi, mon Seigneur et mon Roi, la lumière qui m'est nécessaire pour découvrir votre sainte volonté et pour l'exécuter selon votre bon plaisir, et dans les services que je dois rendre à ma fille. »

(1) Sag., IX, 4.

328. Le Seigneur répondant intérieurement à la sainte dame, lui dit de traiter cette divine créature comme de mère à fille en ce qui concernerait l'extérieur, sans lui témoigner aucun sensible respect; mais qu'elle le conservât dans son intérieur, et que dans son éducation elle accomplit les devoirs d'une véritable mère, élevant sa fille avec autant de soin que d'amour. L'heureuse mère pratiqua tout cela, et usant de ce droit et de cette permission sans manquer pourtant à l'honneur qui lui était dû, elle s'égayait avec sa très sainte fille, la traitant et la caressant selon la coutume des autres mères, y observant néanmoins une certaine estime et retenue dignes du mystère si caché et si divin qui se trouvait renfermé entre la fille et la mère. Les anges de la garde de la très douce fille, accompagnés d'une autre grande multitude, l'adorèrent, lui rendirent leurs honneurs entre les bras de sa mère, et lui chantèrent une musique céleste que la bienheureuse Anne ouït en partie; les mille anges destinés pour la garde de notre auguste Reine s'offrirent et se dédièrent à elle pour la servir, et ce fut la première fois que la divine Princesse les vit en forme corporelle avec les devises et les marques que je dirai dans un autre chapitre; et l'enfant leur demanda qu'ils louassent le Très Haut avec elle et en son nom.

329. A l'instant que notre Reine Marie naquit, le Très Haut envoya le saint archange Gabriel afin qu'il annonçât aux saints pères des Limbes une nouvelle si heureuse et si consolante pour eux. L'ambassadeur céleste descendit incontinent, illustrant cette profonde caverne et réjouissant les justes qui s'y trouvaient détenus. Il leur annonça que le jour de la félicité éternelle tant désiré et attendu par les saints pères commençait déjà à paraître, que la réparation du genre humain, si fort prédite par les prophètes, s'approchait, parce que celle qui devait être Mère du Messie promis venait de naître, et qu'ils ne tarderaient pas de voir le salut et la gloire du Très Haut. Le saint prince leur fit connaître les excellences de la très sainte Marie, et ce que la main du Tout Puissant avait commencé d'opérer en elle, afin qu'ils pénétrassent mieux l'heureux principe du mystère qui devait mettre fin à leur longue prison; de sorte, que tous ces pères, ces prophètes et tous les autres justes qui étaient aux Limbes se réjouirent et louèrent le Seigneur par des cantiques nouveaux pour cette faveur.

330. Tout ce que je viens de raconter étant arrivé en fort peu de temps, auquel notre Reine vit la lumière du soleil matériel, elle connut ses parents naturels et plusieurs autres créatures par ses propres sens; et ce fut le premier pas qu'elle fit dans ce monde en naissant. Le puissant bras du Très Haut commença alors d'opérer en elle de nouvelles merveilles au-dessus de tout ce que les hommes peuvent s'imaginer; et la première et fort surprenante fut d'envoyer une multitude innombrable d'anges, afin qu'ils enlevassent dans le ciel empyrée, en corps et en âme, celle qui était élue pour être la Mère du Verbe éternel, pour la cause que le Seigneur avait déterminée. Les princes bienheureux exécutèrent cet ordre; et ayant pris cette aimable enfant des bras de sa mère sainte Anne, ils ordonnèrent une solennelle et

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

nouvelle procession, enlevant avec des cantiques d'une joie incomparable la véritable Arche du Nouveau Testament, afin qu'elle fût pour quelque espace, non en la maison d'Obededom, mais dans le temple du souverain Roi des rois, et Seigneur des seigneurs, où elle devait être ensuite éternellement placée. Voilà le second pas que la très pure Marie fit en sa vie, depuis ce monde inférieur jusqu'au ciel de la gloire.

331. Qui pourra dignement exalter ce merveilleux prodige de la droite du Tout Puissant? Qui racontera la joie et l'admiration des esprits célestes, lorsqu'ils contemplaient cette merveille si étrange entre les œuvres du Très Haut, et la célébraient par des cantiques nouveaux? Ils reconnurent dans cette occasion leur Reine, et rendirent hommage à leur Maîtresse, qui était élue pour être la Mère de Celui qui devait être leur chef, et qui était la cause de la grâce et de la gloire qu'ils possédaient, puisqu'il les leur avait acquises par ses mérites prévus en la divine acceptation. Mais qui peut pénétrer le secret du cœur de cette tendre et aimable enfant dans le progrès et les effets d'une si rare faveur? Je le laisse à penser à la piété catholique, et beaucoup plus à ceux qui le connaîtront dans le Seigneur, et à nous, quand par sa miséricorde infinie nous arriverons à jouir de lui face à face.

332. La petite Marie entra par le ministère des anges dans le ciel empyrée; et étant prosternée par affection devant le trône royal du Très Haut, il y arriva (à notre façon de concevoir) la vérité de ce qui se fit auparavant en figure, lorsque Bethsabée entrant en la présence de son fils Salomon, qui de son trône jugeait le peuple d'Israël, il se leva, et recevant sa mère il l'exalta et l'honora, en lui donnant une place de reine à son côté (1). La personne du Verbe éternel pratiqua avec bien plus de gloire et d'admiration la même chose en faveur de l'enfant Marie, qu'il avait élue pour être sa Mère, la recevant dans son trône et la mettant à son côté en possession du titre de sa propre Mère et de Reine de toutes les créatures, bien qu'elle ignorât alors cet avantage et la fin de ces mystères et de ces faveurs si ineffables; mais ses tendres forces furent augmentées par la vertu divine pour les recevoir. Elle reçut de nouvelles grâces et des dons extraordinaires, par lesquels ses puissances extérieures et intérieures furent élevées à proportion, et les intérieures reçurent encore une nouvelle grâce et une lumière distinguée, par lesquelles elles furent disposées, Dieu les élevant et les proportionnant par ces moyens à l'objet qu'il lui devait manifester; et lui ayant donné cette lumière nécessaire, il découvrit sa divinité, et la lui manifesta intuitivement et clairement en un degré très sublime ce fut la première fois que cette très sainte âme de Marie vit la très heureuse Trinité par une vision claire et béatifique.

(1) III Rois., II, 19.

333. Le seul auteur d'un miracle si inouï, et les anges, qui connaissaient avec admiration quelque chose de ce mystère en lui, furent témoins de la gloire que l'enfant Marie reçut dans cette vision, des nouveaux secrets qui lui furent révélés, et des effets qui en rejaillirent dans son âme très pure. Mais notre divine Reine étant à la droite du Seigneur, qui devait être son Fils, et le voyant face à face, lui demanda bien plus heureusement que Bethsabée à son fils Salomon, qu'il donnât la Sunamite Abysag (1) pure et sans tache, qui était son inaccessible divinité, à la nature humaine sa propre sœur, et qu'il accomplit sa parole en descendant du ciel en terre pour y célébrer le mariage de l'union hypostatique en la personne du Verbe, puisqu'il l'avait si souvent engagée aux hommes par l'organe des patriarches et des anciens prophètes. Elle le pria de hâter le remède du genre humain, qui l'attendait depuis tant de siècles, pour empêcher par là que les péchés, seule cause de la perte des âmes, ne se multipliasent toujours plus. Le Très Haut écouta cette demande si agréable, et promit à sa Mère avec bien plus de bonté que Salomon à la sienne, qu'il ne tarderait pas d'effectuer ses

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

promesses et qu'il descendrait au monde, y prenant chair humaine pour le racheter.

(1) III Rois., 11, 21.

334. Il fut déterminé dans ce consistoire et ce tribunal divin de la très sainte Trinité, de donner le nom à l'enfant Reine; et comme il n'en est point de légitime et de propre que celui qui est imposé dans l'être immuable de Dieu, où toutes choses se distribuent et s'ordonnent avec équité, poids et mesure, et avec une sagesse infinie, sa Majesté le lui voulut imposer et donner par lui-même dans le ciel, où elle manifesta aux esprits angéliques que les trois personnes divines, dès le commencement et avant tous les siècles, avaient décrété et formé le très doux nom de Jésus pour le Fils, et celui de Marie pour la Mère, et que dans toutes les éternités elles avaient pris leur complaisance en eux, et les avaient gravés en leur mémoire éternelle, les ayant présents en toutes les choses auxquelles elles avaient donné l'être, parce qu'elles les créaient pour leur service. Les saints anges connaissaient ces mystères, et plusieurs autres ouïrent une voix sortant du trône, qui disait en la personne du Père éternel ; « Notre élue se doit appeler Marie, et ce nom doit être merveilleux et magnifique; ceux qui l'invoqueront avec une affection sincère et dévote, recevront des grâces très abondantes ; ceux qui l'auront en vénération et le prononceront avec respect seront consolés et vivifiés, et tous trouveront en lui le remède à leurs maux, des trésors pour s'enrichir, et la lumière pour les conduire à la vie éternelle. Il sera terrible contre l'enfer, il écrasera la tête du serpent, et remportera d'insignes victoires sur les princes des ténèbres. » Le Seigneur commanda aux esprits angéliques d'annoncer cet heureux nom à sainte Anne, afin que ce qui avait été confirmé dans le ciel fût exécuté sur la terre. La divine enfant, prosternée par affection devant le trône, rendit de très humbles actions de grâces à l'être éternel, et elle reçut le nom avec d'admirables et très doux, cantiques. S'il fallait écrire les prérogatives et les grâces qui lui furent accordées, il en faudrait faire plusieurs volumes à part. Les saints anges adorèrent, et reconnurent encore dans le trône du Très Haut la très sainte Marie, pour celle qui devait être la Mère du Verbe, leur Reine et leur Maîtresse; et ils en honorèrent le nom en se prosternant à la prononciation que la voix du Père éternel en fit; et cette voix sortait du trône, et ceux qui avaient ce nom sur leur sein pour devise, s'y distinguèrent, chantant tous des cantiques de louanges pour de si grands et si cachés mystères; cette jeune Reine ignorant toujours la cause de tout ce quelle connaissait, parce que la dignité de Mère du Verbe incarné ne lui fut manifestée qu'au temps de l'incarnation. Les mêmes anges qui l'avaient portée dans le ciel empyrée, la remirent avec la même joie et le même honneur entre les bras de sainte Anne, à laquelle ce succès et l'absence de sa fille furent aussi cachés; parce qu'un ange de sa garde occupa sa place, ayant pris un corps aérien pour cet effet. Outre que pendant un assez long temps que la divine enfant fut dans le ciel empyrée, sa mère Anne eut une extase d'une très haute contemplation, en laquelle (bien qu'elle ignorât ce qui se passait en sa fille) de très grands mystères lui furent découverts touchant la dignité de Mère de Dieu pour laquelle elle était choisie. Et la prudente dame les conserva toujours dans son cœur pour régler sur leur importance tout ce qu'elle devait pratiquer à l'égard de sa très sainte Fille.

335. Huit jours après la naissance de la grande Reine, un très grand nombre de très beaux anges descendit du ciel d'une manière très magnifique, ayant chacun un bouclier lumineux où le nom de MARIE était gravé tout éclatant et rayonnant de lumière; ils se manifestèrent tous à l'heureuse mère Anne, et lui dirent que le nom de sa fille était celui de Marie, qu'elle y voyait marqué, que la divine Providence le lui avait donné, et voulait qu'elle et Joachim le lui imposassent sans différer. La sainte l'appela, et ils conférèrent ensemble sur la volonté de Dieu pour donner le nom à leur fille; le bienheureux père reçut ce nom avec une joie particulière et une dévote affection. Ils déterminèrent de convoquer leurs parents

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

et un prêtre, et ils imposèrent avec beaucoup de solennité, et dans un banquet fort somptueux, le nom de Marie à celle qui venait de naître. Les Anges le célébrèrent avec une très douce et admirable musique, qui ne fut ouïe que de la mère et de sa très sainte fille; de sorte que le même nom qui avait été donné à notre divine Princesse par la très sainte Trinité dans le ciel, lui fut pareillement donné sur la terre huit jours après sa naissance. Il fut écrit sur le registre commun, lorsque sa mère monta au temple pour y accomplir la loi, comme nous le dirons dans la suite. Ce fut là le plus extraordinaire enfantement et le plus nouveau que l'on eût jamais vu jusqu'alors au monde, et qui se puisse trouver en une pure créature. Ce fut la plus heureuse naissance que la nature pût connaître, puisqu'elle ne se trouva pas seulement exempte des souillures du péché dans le premier jour de son enfance et de sa vie; mais aussi plus pure et plus sainte que les plus hauts séraphins. La naissance de Moïse (1) fut célébrée à cause de la beauté et des charmes que l'on découvrait en lui; mais tout cela n'était qu'apparent et corruptible. Oh! que notre petite Marie est belle ! oh! qu'elle est belle! Elle est toute belle (2) et très douce en ses délices, parce qu'elle possède toutes les grâces et toutes les beautés sans qu'il lui en manque aucune. La naissance d'Isaac promis, et conçu d'une mère stérile, fut le rire et la joie de la maison d'Abraham (3) ; mais cet enfantement n'eut rien de plus grand, qu'en ce qu'il participait et dérivait de notre divine Reine, à laquelle toute cette joie tant désirée s'adressait. Et s'il causa tant d'admiration et tant de réjouissances dans la famille du patriarche, c'est parce qu'il était comme les prémices de la naissance de la très douce Marie; en celui-ci le ciel et la terre se doivent réjouir, puisqu'il nous donne celle qui doit réparer les ruines du ciel et sanctifier le monde. Noé (4) consola son père Lamech en naissant, parce que Dieu le destinait pour assurer en lui la conservation du genre humain dans l'arche, et la restauration de ses bénédictions dont les hommes s'étaient rendus indignes par leurs péchés; mais le tout ne se faisait que pour préparer les voies à la venue au monde de notre divin enfant, qui était aussi l'Arche mystique qui porta le nouveau et le véritable Noé, l'ayant attiré du ciel pour remplir de bénédictions tous les habitants de la terre. O heureux enfantement ! ô agréable naissance ! qui pendant tous les siècles passés avez été la plus grande complaisance de la très heureuse Trinité, la réjouissance des anges, le soulagement des pécheurs, la joie des justes et la singulière consolation des saints qui vous attendaient dans les limbes.

(1) Exod., II, 2. — (2) Cant., IV, 1 et 7. — (3) Gen., XXI, 6. — (4) *Id.*, V, 29.

336. O précieuse et riche perle! qui parûtes au soleil enfermée dans la grossière nacre de ce monde. O grande enfant ! si les yeux terrestres peuvent à peine apercevoir votre petitesse à la faveur de la lumière matérielle, vous ne laissez pas de surpasser en cet état, aux yeux du souverain Roi et de ses courtisans, en dignité et en grandeur, tout ce qui n'est pas Dieu ! Que toutes les générations vous bénissent; que toutes les nations reconnaissent et louent vos grâces, vos charmes et vos beautés. Que la terre soit illustrée par cette naissance, et que les mortels se réjouissent, parce que leur réparatrice est née, qui doit remplir le vide que le premier péché causa, et dans lequel il les laissa. Que l'excès de bonté que vous avez pratiqué envers moi, qui ne suis qu'un petit ver de terre que poussière et que cendre, soit béni et exalté. Si vous me permettez, mon aimable princesse, de parler en votre présence, je vous proposerai un doute qui m'est venu sur ce mystère de votre sainte et admirable naissance, et sur ce que le Très Haut opéra envers vous à l'heure qu'il vous mit dans cette lumière matérielle du soleil.

337. Comment pourra-t-on concevoir que vous fûtes portée en corps par le ministère des anges bienheureux jusque dans le ciel empyrée et en vue de la Divinité? puisque selon la doctrine de la sainte Église et de ses docteurs, le ciel fut fermé et comme interdit aux

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

hommes jusqu'à ce que votre très saint Fils l'eût ouvert par sa vie et par sa mort, et y eût fait son entrée comme leur rédempteur et leur chef, lorsque après être ressuscité, il y monta le jour de son admirable et glorieuse Ascension, étant le premier pour lequel s'ouvrirent ces portes éternelles qui étaient fermées par le péché.

Réponse et instruction de la Reine du ciel.

338. Ma très chère fille, il est vrai que la divine justice ferma le ciel aux mortels à cause du premier péché, jusqu'à ce que mon très saint Fils l'ouvrit en satisfaisant par sa vie et par sa mort surabondamment pour les hommes, puisqu'il était très juste et très convenable que le Réparateur, qui comme chef avait uni à soi les membres rachetés et leur ouvrait le ciel, y entrât avant les enfants d'Adam. Car si ce premier homme n'eût pas péché, il ne serait pas nécessaire de garder cet ordre, afin que les hommes montassent dans le ciel empyrée pour y jouir de la Divinité; mais la très sainte Trinité ayant vu la chute du genre humain, détermina ce qui s'exécute et s'accomplit maintenant. Et ce grand mystère fut celui que David renferma dans le psaume XXIII, lorsqu'il dit deux fois en parlant avec les esprits célestes : *Ouvrez, princes, vos portes; et vous, portes éternelles, élevez-vous, et le Roi de gloire entrera* (1). Il dit aux anges que les portes étaient les leurs, parce qu'elles n'étaient ouvertes que pour eux, étant fermées pour les hommes mortels. Et bien que ces courtisans du ciel n'ignorassent pas que le Verbe incarné ne leur eût déjà ôté les verrous et les serrures du péché, le voyant monter enrichi et glorieux par les dépouilles de la mort et du péché, et même par les prémices qu'il recevait de sa passion en la gloire des saints pères des limbes qu'il conduisait en sa compagnie; néanmoins les saints anges vont au-devant de lui, comme émerveillés et ravis de cette aimable nouveauté, se demandant les uns les autres : *Qui est ce Roi de gloire* (2), étant homme et de la nature de celui qui perdit pour soi et pour tous ses descendants le droit de monter au ciel?

(1) Ps. XXIII, 7. — (2) *Ibid.*, 8.

339. À ce doute, ils se répondent en disant que *c'est le Seigneur fort et puissant en bataille, et le Seigneur des vertus, Roi de gloire* (1). Et c'était comme déclarer qu'ils étaient déjà convaincus que cet homme qui venait du monde pour ouvrir les portes éternelles, n'était pas seulement homme et nullement compris dans la loi du péché, mais qu'il était homme et Dieu véritable, qui, étant fort et puissant en bataille, avait vaincu le fort armé qui régnait dans le monde, et l'avait dépouillé de son royaume et de ses armes. Il était aussi Seigneur des vertus, parce qu'il les avait pratiquées comme en étant le maître, avec empire et sans opposition du péché et de ses effets. Et comme Seigneur de la vertu et Roi de gloire (2), il venait triomphant, et distribuant les vertus et la gloire à ses rachetés, pour lesquels, en tant qu'homme, il avait souffert et était mort; et en tant que Dieu il les élevait dans l'éternité de la vision béatifique, ayant brisé les serrures et les empêchements que le péché y avait mis.

(1) Ps. XXIII, 8. — (2) *Ibid.*, 10.

340. Ce fut, ma fille, ce que fit mon Fils bien-aimé, Dieu et homme véritable ; il m'éleva comme Seigneur des vertus et des grâces, dont il m'orna dès le premier instant de ma conception; et comme je ne fus point atteinte de la souillure du premier péché, je n'eus pas aussi cet empêchement des autres mortels pour entrer par ces portes éternelles; au contraire, le puissant bras de mon Fils agit avec moi comme avec la Maîtresse des vertus et la Reine du ciel. Et parce que je le devais revêtir de ma chair et de mon sang et le faire homme, sa divine bonté voulut me prévenir et me faire semblable à lui en la pureté, en

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

l'exemption du péché, et en d'autres dons et privilèges divins. Car n'étant pas esclave du péché, je ne pratiquais point les vertus comme lui étant soumise, mais comme maîtresse avec empire et sans contradiction; non point comme semblable aux enfants d'Adam, mais comme semblable au Fils de Dieu, qui était aussi le mien.

341. C'est pourquoi les esprits célestes m'ouvrirent les portes éternelles, qu'ils gardaient comme les leurs, reconnaissant que le Seigneur m'avait créée plus pure qu'eux tous, pour être leur Reine et la Maîtresse de toutes les créatures. Et sachez, ma très chère fille, que Celui qui avait fait la loi, en pouvait absolument dispenser, comme le souverain Seigneur et Législateur le fit envers moi, étendant bien plus loin le sceptre de sa clémence qu'Assuérus ne le fit à l'égard d'Esther (1), afin que je ne fusse point comprise, devant être Mère de l'auteur de la grâce, dans les lois communes du péché, qui comprenaient les autres enfants d'Adam. Et bien que je ne pusse pas mériter ces faveurs, n'étant qu'une pure créature; néanmoins la clémence et la bonté divine s'inclinèrent avec libéralité, et me regardèrent comme une humble servante, afin que je louasse éternellement l'auteur de telles œuvres. Et je veux, ma fille, que vous l'en bénissiez, et que vous l'exaltiez aussi.

(1) Esth., IV, 11.

342. L'instruction que je m'en vais vous donner est que, comme je vous ai choisie par une bonté libérale pour être ma disciple et mon associée, toute pauvre, inutile et faible que vous étiez, vous vous efforciez de m'imiter dans un exercice que j'ai pratiqué toute ma vie depuis ma naissance, sans l'avoir jamais omis pour quelques occupations, quelques soins et quelques travaux que j'eusse. Cet exercice fut qu'au commencement de chaque jour je me prosternais en la présence du Très Haut, je lui rendais des actions de grâces, et le louais pour son être immuable, pour ses perfections infinies et pour m'avoir tirée du néant; et, me reconnaissant créature et ouvrage de ses mains, je le bénissais, je l'adorais, lui donnant l'honneur, la gloire et la divinité, comme à mon souverain Seigneur et créateur de tout ce qui a l'être. J'élevais mon esprit pour l'abandonner entièrement entre ses mains, et je m'offrais en elles à sa divine Majesté avec une profonde humilité et une parfaite résignation; je le priais de disposer de moi pendant ce jour-là et pendant tous ceux qui me restaient à vivre, selon sa sainte volonté, et qu'il m'enseignât ce qui lui serait le plus agréable, afin de l'accomplir avec exactitude. Je réitérais plusieurs fois tout cela dans mes occupations extérieures de ce jour, consultant toujours en premier lieu sa Majesté dans les intérieures, et lui demandant son conseil, sa permission et sa bénédiction pour toutes, mes actions.

343. Vous serez fort dévote à mon très doux nom, et je veux que vous sachiez que toutes les prérogatives et toutes les grâces que le Tout Puissant lui accorda furent si nombreuses, que la connaissance que j'en eus à la vue de la Divinité m'engagea et m'obligea à un continuel retour; de sorte que, toutes les fois que MARIE se présentait à ma mémoire (ce qui arrivait assez souvent), et lorsque je m'entendais nommer, mon affection se sentait excitée à la reconnaissance, et à entreprendre de grandes choses pour le service du Seigneur, qui me l'avait donné. Vous avez, ma fille, le même nom; c'est pourquoi je veux qu'il produise en vous les mêmes effets, et que vous m'imitiez avec ponctualité dans l'instruction de ce chapitre, sans y manquer dès à présent, quoi qu'il puisse arriver. Et si comme faible vous vous négligez, revenez incontinent à vous, et avouez votre faute en la présence du Seigneur et en la mienne, la reconnaissant avec douleur. Par ce soin, et en réitérant divers actes dans ce saint exercice, vous éviterez les imperfections, et vous vous accoutumerez à pratiquer les vertus les plus éminentes et ce qui est le plus agréable au Très Haut, qui ne vous refusera pas sa divine grâce, par laquelle vous viendrez à bout de toutes choses, pourvu que vous

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

donniez toutes vos attentions à sa lumière et à l'objet le plus agréable, qui est celui de vos affections et des miennes; attentions qui doivent consister à vous appliquer entièrement à ouïr la voix de votre époux et de votre Seigneur, à le servir, et à vous soumettre à sa divine volonté, qui demande de vous ce qui est le plus pur, le plus saint et le plus parfait, et une intention prompte et fervente pour l'exécuter.

CHAPITRE XXII.

Comment sainte Anne accomplit dans ses couches ce qui était ordonné par la loi de Moïse, et comme Marie se comportait dans son enfance.

344. C'était un précepte de la loi dans le douzième chapitre du Lévitique, que si la femme enfantait une fille, elle fût tenue pour immonde pendant deux semaines, et qu'elle demeurât soixante-six jours dans la purification de l'enfantement (où elle n'en devait employer que trente-trois quand elle avait enfanté un mâle), et ayant accompli ceux de sa purification, il lui était ordonné d'offrir en holocauste à la porte du tabernacle un agneau d'un an pour les filles ou pour les mâles, et un pigeonneau ou une tourterelle pour le péché, le consignant au prêtre, afin qu'il l'offrît au Seigneur et priât pour elle, et qu'avec cela elle fût purifiée. L'accouchement de la très heureuse Anne fut aussi pur et aussi privilégié qu'il était convenable à sa divine fille, dont la pureté rejaillissait sur la mère. Bien qu'elle n'est pas besoin pour cette raison d'aucune autre purification, elle satisfit pourtant à la loi, qu'elle accomplit fort ponctuellement; ainsi cette mère, qui était exempte des charges que la loi imposait touchant la purification, passa pour immonde aux yeux des hommes.

345. Les soixante-six jours de la purification étant passés, sainte Anne alla au temple tout enflammée d'une divine ardeur, et portant elle-même sa très bénie fille; elle se présenta à la porte du tabernacle avec l'offrande que la loi exigeait, étant accompagnée d'une multitude innombrable d'anges, et y eut quelque conférence avec le souverain prêtre, le vénérable Siméon, qui, étant toujours fort assidu au temple, reçut par privilège cette singulière faveur, que toutes les fois que l'enfant Marie était présentée et offerte au Seigneur dans le temple, ce fut en sa présence et par son ministère; quoique le saint prêtre ne pénétrât point dans toutes ces occasions la dignité de cette divine Reine, comme nous le dirons dans la suite; mais il eut toujours de grands mouvements et de fortes impulsions dans son âme que cette fille était très grande aux yeux de Dieu.

346. Sainte Anne lui offrit l'agneau et la tourterelle avec les autres choses qu'elle portait, et le conjura fort humblement et avec beaucoup d'ardeur de prier le Seigneur pour elle et pour sa fille, afin que, s'il se trouvait en elles quelque défaut, il le leur pardonnât. Sa divine Majesté n'eut rien à pardonner ni en la fille ni en la mère, auxquelles la grâce était si abondante; mais il trouva plutôt des sujets de récompenses en leur profonde humilité, puisque, étant l'une et l'autre très saintes, elles se croyaient pécheresses et se présentaient comme telles. Le saint prêtre reçut l'offrande, et en la recevant son âme fut enflammée et éprise d'une joie extraordinaire, et d'une consolation sensible; et, sans en comprendre la cause ni manifester ce qu'il ressentait, il dit en lui-même: Quelle nouveauté est celle-ci? Il pourrait bien être que ces femmes fussent parentes du Messie, qui doit venir? Demeurant dans cette agréable suspension, et pénétré de cette joie intérieure, il leur témoigna une grande bienveillance. Et la sainte mère Anne entra alors avec sa très sainte fille, qu'elle avait entre ses bras, et l'offrit au Seigneur avec des larmes de dévotion et de tendresse, comme étant la seule au monde qui connaissait le trésor qu'on lui avait donné en dépôt.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

347. Sainte Anne renouvela alors le vœu qu'elle avait déjà fait d'offrir au temple sa première-née, lorsqu'elle serait arrivée à l'âge convenable; et étant illustrée dans ce renouvellement de vœu par une nouvelle grâce et une lumière spéciale du Très Haut, elle entendit alors une voix qui lui disait intérieurement d'accomplir dans trois ans ce même vœu, de porter et d'offrir sa fille au temple. Cette voix fut comme l'écho de la très sainte Reine, qui toucha le cœur de Dieu, afin qu'il résonnât dans celui de sa mère; car elles ne furent pas plutôt entrées dans le temple, que cette aimable enfant, voyant par ses yeux corporels la majesté et la grandeur de cet auguste temple consacré au culte et à l'adoration de la Divinité, son esprit en reçut des effets merveilleux, et elle aurait bien voulu s'y prosterner et en baiser le pavé, pour y adorer le Seigneur avec plus de marques d'humilité. Mais, ne pouvant pas effectuer par des actions extérieures ce quelle désirait, son affection intérieure y suppléa en adorant et bénissant Dieu avec un amour le plus sublime et un respect le plus profond qui se soient jamais trouvés ni qui se trouveront en aucune pure créature; et parlant dans son cœur au Seigneur, elle lui fit cette prière :

348. « Dieu très élevé et incompréhensible, mon Roi et mon Seigneur, digne de toute gloire, de toute louange et de tout honneur, je vous adore dans ce saint lieu, qui est votre temple; moi qui ne suis qu'une vile et abjecte poussière, mais pourtant l'ouvrage de vos mains, je vous exalte et je vous glorifie pour votre être et pour vos perfections infinies; je rends grâces, autant que ma faiblesse me le peut permettre, à votre libérale bonté de m'avoir accordé le bonheur de voir ce saint temple et cette maison d'oraison où vos prophètes et mes anciens pères vous ont loué et béni, et où votre miséricorde magnifique a opéré envers eux de si grandes merveilles et des mystères si profonds. Daignez, Seigneur, m'y recevoir, afin que je puisse vous y servir au temps que votre sainte volonté l'a déterminé. »

349. Celle qui était la Reine de tout l'univers fit cette très humble offrande en qualité de servante du Seigneur; et, en témoignage de l'acceptation que le Très Haut en faisait, une très claire lumière descendit du ciel d'une manière sensible sur l'enfant et sur la mère, les remplissant de nouvelles splendeurs de grâce. Alors il fut redit à sainte Anne qu'elle offrît sa fille en sa troisième année dans le temple; parce que la grande complaisance que le Très Haut en devait recevoir ne permettait pas un plus long délai, non plus que l'ardente affection et le désir extrême que la divine enfant avait de se consacrer entièrement à sa Majesté. Les saints anges de sa garde, et une multitude innombrable d'autres qui l'assistèrent à cette cérémonie, chantèrent de très douces louanges à l'auteur de tant de merveilles; mais il n'y eût, de toutes les personnes qui s'y trouvaient, que notre auguste Princesse et sa sainte mère Anne qui entendissent cette céleste musique, y apercevant intérieurement et extérieurement ce qu'il y avait de spirituel et de sensible qui l'accompagnait; le vénérable Siméon reconnut pourtant quelque chose de cette lumière sensible. Après quoi sainte Anne s'en retourna chez elle, enrichie de son trésor et des nouveaux dons du Très Haut.

350. A la vue de toutes ces merveilles, l'ancien serpent avait un désir ardent d'y découvrir la vérité; mais le Seigneur la lui cacha, ne lui permettant d'y pénétrer que ce qu'il avait déterminé pour sa plus grande gloire, afin que, détruisant toutes ses vaines prétentions, il s'en servît comme d'instrument dans l'exécution de ses justes et impénétrables jugements. Cet ennemi de tout bien tirait plusieurs conjectures sur les nouveautés qu'il découvrait dans la mère et dans la fille. Mais voyant qu'elles portaient des offrandes au temple, qu'elles observaient comme pécheresses ce que la loi commandait, et qu'elles demandaient au prêtre qu'il priât pour elles, afin que le Seigneur leur pardonnât; tout cela fut cause qu'il se méprit, et qu'il apaisa sa fureur dans la créance que cette mère et

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

cette fille étaient comprises sous son empire comme les autres femmes, et que toutes étaient dans le même état, quoique les unes fussent plus parfaites et plus saintes que les autres.

351. Notre auguste et tendre Reine était traitée comme les autres enfants de son âge. Sa nourriture était commune, quoique fort petite pour la quantité; il en était de même de son sommeil, auquel il fallait la provoquer. Mais elle n'était point fâcheuse, et ne pleura jamais par les petits chagrins des autres enfants, ses larmes étant extrêmement douces et paisibles; elle pleurait et sanglotait souvent (quoiqu'en Reine et en Maîtresse, et en la manière que la tendresse de son âge le permettait) pour les péchés du monde, pour en obtenir le remède, et pour la venue du Rédempteur des hommes, sans qu'on en découvrit la cause merveilleuse. Son air était (même dans son enfance) ordinairement joyeux, agréable, mêlé néanmoins de quelque sévérité, et l'on y découvrait une rare majesté sans qu'il y eût jamais rien de puéril; elle recevait pourtant dans de certaines rencontres les caresses qu'on lui faisait; mais à l'égard de celles qui n'étaient point de sa mère (étant par conséquent moins réservées), elle en modérait ce qu'il y avait d'imparfait par une vertu singulière et par le sérieux qu'elle témoignait. La prudente et vénérable mère Anne traitait sa fille avec un soin incomparable et avec des marques de l'amour le plus tendre; son père Joachim l'aimait aussi d'une affection sainte et paternelle, bien qu'il ignorât alors le mystère que sa fille renfermait; et cette aimable enfant lui témoignait une grande amitié comme celle qui le connaissait déjà pour père et pour celui qui était si fort aimé de Dieu. Et, quoi qu'elle en reçût plus de caresses que des autres, Dieu inspira néanmoins dès lors et au père et à tous les autres un respect si extraordinaire et une si grande pudeur pour celle qu'il avait choisie pour être sa Mère, que même la sincère affection et l'amour de son père étaient toujours fort réservés et modérés dans les démonstrations sensibles qu'elle en recevait.

352. La Reine enfant était en toutes choses reconnaissante, très parfaite et admirable. Et, bien qu'elle passât dans son enfance par les lois communes de la nature, elles ne causèrent pourtant aucun empêchement à la grâce, puisque, lors même qu'elle dormait, les actions intérieures de l'amour et les autres effets de la même grâce, qui ne dépendent point des sens extérieurs, ne cessaient point en elle et n'étaient nullement interrompus. Et, quoique plusieurs autres âmes aient pu aussi recevoir cette insigne faveur, le pouvoir divin nous en ayant donné divers exemples, il est néanmoins très certain que Dieu départit cette grâce à celle qu'il avait élue pour être sa Mère et la Reine de toutes les créatures, en un degré si haut, que personne d'entre elles n'y pourra jamais arriver ni le concevoir, Dieu parla à Samuel (1), à d'autres saints et à d'autres prophètes dans leur sommeil, et suscita à plusieurs des visions ou des songes mystérieux (2), car il importe fort peu à son pouvoir, quand il veut éclairer un entendement, que les sens extérieurs dorment d'un sommeil naturel ou qu'ils soient suspendus par la force, qui les ravit dans l'extase, puisque dans tous les deux ils cessent, et que l'esprit peut sans leur concours entendre, agir et parler avec ses objets proportionnés. Ce privilège fut perpétuel en notre Reine dès sa conception jusqu'à présent, et le sera pendant toute l'éternité, son état n'étant point un état de voyageuse dans ces grâces, n'y ayant aucun intervalle, comme il y en a à l'égard des autres créatures. Lorsqu'elle était seule ou qu'on la mettait dans son berceau pour dormir, ce qu'elle ne faisait que fort sobrement, elle conférait sur les mystères et les louanges du Très Haut avec les saints anges de sa garde, et jouissait des divines visions et des entretiens de sa Majesté. Et, parce que ses conversations avec les anges étaient très fréquentes, je dirai dans le chapitre suivant en quelles manières ils se manifestaient à elles, et quelque chose de leurs excellences.

(1) 1 Rois., III, 4. — (2) Gen., XXXVII, 5 et 6.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

353. Reine du ciel, Vierge sainte, si vous écoutez comme mère pitoyable et comme ma charitable maîtresse, mes ignorantes grossièretés sans vous en offenser, je proposerai à votre bonté magnanime quelques doutes qui me sont venus sur ce chapitre. Que s'il se trouve dans mon ignorance et dans ma trop grande hardiesse quelque manquement, au lieu de me répondre, corrigez- moi, ma divine Princesse, par votre miséricorde maternelle. Mon doute est, si vous sentiez en votre enfance la nécessité et la faim que les autres enfants ressentent naturellement? Et supposé que vous endurassiez ces peines, comment demandiez-vous les aliments et les secours nécessaires, ayant une patience si admirable, pendant qu'aux autres enfants les pleurs servent de langue et de paroles? J'ignore aussi si les sujétions de cet âge étaient pénibles à votre Majesté, comme de vous emmailloter et développer votre corps virginal, vous donner la nourriture infantine et autres choses semblables que tous les enfants reçoivent sans avoir; pour les connaître, l'usage de la raison, dont vous étiez pourtant douée, ma divine Dame, pour faire discerner tout ce qui vous arrivait? Car il me semble presque impossible qu'il n'y eût quelque excès ou quelque manquement en la manière, au temps, en la quantité et en d'autres circonstances, vous y considérant dans votre enfance, très grande en sagesse, pour donner à toutes choses leur juste poids. Votre prudence céleste vous y faisait conserver un maintien majestueux; votre âge, la nature et ses lois exigeaient le nécessaire; et si pourtant vous ne le demandiez pas en pleurant comme une enfant, ni en parlant comme une grande fille, si l'on ne pénétrait pas vos pensées et l'on ne vous traitait point selon l'usage de la raison que vous aviez, ni votre sainte mère ne le pouvait pas connaître, ni toujours rencontrer son heure, ignorant le temps et la manière, ne pouvant non plus servir votre Majesté en toutes choses. Tout cela me cause de l'admiration, et me fait naître le désir de connaître les mystères que toutes ces choses renferment.

Réponse et instruction de la Reine du ciel.

354. Ma fille, je réponds fort agréablement à votre admiration. Il est vrai que j'eus la grâce et l'usage de la raison dès le premier instant de ma conception, comme je vous l'ai déjà si souvent fait connaître, que j'ai passé par les sujétions de l'enfance comme les autres enfants, et qu'on m'éleva selon l'ordre commun de tous. Je fus sujette à la faim, à la soif, au sommeil et aux autres peines corporelles, ayant été soumise à ces accidents comme fille d'Adam; parce qu'il était juste que j'imitasse mon très saint Fils, qui reçut ces disettes et ces peines, afin qu'il méritât par leur moyen et que je servisse d'exemple avec sa Majesté aux autres mortels qui le devaient imiter. Comme je me réglais par la divine grâce, je prenais la nourriture et le sommeil avec la discrétion requise, et avec plus de sobriété que les autres, n'en recevant que ce qui était précis et nécessaire pour mon accroissement, et pour la conservation de ma vie et de ma santé; parce que l'excès de ces choses n'est pas seulement contraire à la vertu, mais il est aussi ennemi de la nature, qui en est altérée et détruite. La faim et la soif m'étaient plus sensibles qu'aux autres enfants, à cause de mon juste tempérament et de ma complexion délicate c'est pourquoi le défaut de nourriture m'était plus dangereux; mais si on ne me la donnait pas en son temps, ou qu'on y excédât, je prenais patience jusqu'à ce que l'occasion se présente de la demander par quelque décente démonstration. Je me passais aussi plus facilement du sommeil à cause de la liberté que j'avais dans ma petite solitude, de voir les anges et de conférer avec eux des mystères divins.

355. Je ne ressentais aucune peine de me voir enveloppée, pressée et attachée dans mon maillot, mais au contraire, une joie particulière à cause de la lumière que j'avais que le Verbe incarné devait souffrir une mort très honteuse et être ignominieusement attaché. Lorsque j'étais seule dans cet âge, je me mettais en forme de croix, priant à son imitation, parce que

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

je savais que mon Bien-Aimé devait mourir en elle, bien que j'ignorasse alors que le divin crucifié dût être mon Fils. Je souffris toutes les incommodités qui m'arrivèrent durant toute ma vie, avec résignation et avec joie, parce que je fus toujours intérieurement pénétrée d'une considération, que je veux être inviolable et perpétuelle en vous, c'est que vous pesiez dans votre cœur et dans votre entendement les vérités infaillibles que je contemplais et que je méditais, afin que vous fassiez le discernement et le jugement solide de toutes choses, et que vous donniez à chacune son juste prix, sans qu'il s'y trouve aucune tromperie ni injustice, dans lesquelles les enfants d'Adam sont ordinairement plongés ; et je ne veux point, ma fille, que vous soyez dans cet aveuglement.

356. Je ne fus pas plutôt venue au monde, et je n'eus pas plutôt vu le jour, que je sentis les effets des éléments, les influences des planètes et des astres, la terre qui me recevait, les aliments qui me nourrissaient, et toutes les autres causes de la vie. Je rendis des actions de grâces infinies à Celui qui en était l'auteur, reconnaissant ces œuvres pour un bienfait singulier qu'il me faisait, et non point pour une obligation qu'il me dût. C'est pourquoi, lorsqu'il me manquait ensuite quelque chose de celles dont j'avais besoin, je déclarais et j'avouais sans me troubler, au contraire avec une sensible joie, que l'on pratiquait à mon égard ce qui était raisonnable, parce que tout ce que l'on me donnait était par grâce, sans l'avoir mérité, et que l'on m'aurait fait justice de m'en priver. Or sachez, ma fille, qu'en me faisant ce discours à moi-même, je reconnaissais une vérité que la raison humaine ne peut nier ni ignorer; quel est donc le jugement des hommes, lorsque manquant de quelque chose qu'ils souhaitent avec plus de passion et qui leur est le plus souvent nuisible, ils s'attristent et s'emportent les uns contre les autres, s'irritant même contre Dieu, comme s'ils en recevaient quelque tort?

Qu'ils s'interrogent eux-mêmes, de quels trésors et de quelles richesses ils étaient en possession avant que de recevoir la vie. Quels services rendirent-ils au Créateur afin qu'il la leur donnât? Et si le néant ne pouvait acquérir autre chose que le néant, ni mériter l'être qu'on lui donna dans ce même néant, quelle obligation de justice y a-t-il de lui conserver ce qu'on lui a donné par grâce? Lorsque Dieu l'eut créé, ce ne fut pas un bienfait que sa Majesté se fit à elle-même, mais au contraire il le fut aussi grand pour la créature que l'étaient l'être et la fin pour laquelle on le lui donnait. Et si en recevant l'être il contracta une dette qu'il ne pourra jamais payer, qu'il dise le droit qu'il a maintenant, afin que lui ayant donné l'être sans l'avoir mérité, l'on soit dans l'obligation de le lui conserver après s'en être si souvent rendu indigne? D'où tirera-t-il le contrat et la caution, afin que rien ne lui manque?

357. Que si avec le premier mouvement et avec la première opération qu'il reçut en la création, il contracta une dette qui l'obligea plus étroitement, comment ose-t-il demander avec impatience ce second mouvement ou cette opération de la conservation? Et si nonobstant tout cela la souveraine bonté du Créateur lui fournit gratuitement le nécessaire, pourquoi se trouble-t-il, lorsque le superflu lui manque? O ma fille! quel désordre si exécrable et quel aveuglement si odieux est celui des mortels! Ils reçoivent ce que le Seigneur leur donne par une pure grâce sans le connaître et sans y satisfaire; ils s'inquiètent et s'enorgueillissent sur ce qu'il leur refuse par justice et bien souvent par une grande miséricorde, se le procurant même par des voies injustes et illicites, courant ainsi avec précipitation après le dommage qui les suit. Par le seul premier péché que l'homme commet en perdant Dieu, il perd aussi l'amitié de toutes les créatures; et si le même Seigneur ne les retenait, elles s'uniraient toutes pour venger son injure, et refuseraient à l'homme les opérations et les secours par lesquels elles le conservent et lui donnent la vie. Le ciel le

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

priverait de sa lumière et de ses influences, le feu de sa chaleur, l'air lui refuserait la respiration, et toutes les autres choses à leur manière en feraient de même, parce qu'elles y seraient obligées avec justice.

Que l'homme donc, ingrat et abject, s'humilie, et qu'il prenne garde de ne point thésauriser l'ire du Seigneur pour ce jour assuré des grandes assises et des comptes universels, lorsque la terre refusera ses fruits, les éléments leur doux accord et leur concours, et que toutes les autres créatures s'armeront pour venger les injures qu'on aura faites au Créateur (1), jour auquel toutes ses obligations lui paraîtront si formidables.

(1) Sag., V, 18.

358. Et vous, ma chère amie, évitez une si noire ingratitude, reconnaissez avec humilité que vous avez reçu l'être et la vie par grâce, et que c'est aussi par grâce que Celui qui en est l'auteur vous la conserve; que vous recevez gratuitement tous les autres bienfaits sans les avoir mérités, et qu'en recevant beaucoup et payant toujours moins, vous vous en rendez tous les jours plus indigne, pendant que la libéralité du Très Haut s'augmente à votre égard, et que vos obligations s'augmentent par conséquent à l'égard de sa Majesté (1). Je veux que vous fassiez continuellement cette considération, afin qu'elle vous anime et vous excite à pratiquer plusieurs actes de vertus. Si les créatures qui sont dépourvues de raison manquent à vous secourir dans vos nécessités, je veux aussi que vous vous en réjouissiez au Seigneur, que vous en rendiez grâce à sa Majesté, et que vous les bénissiez de ce qu'elles obéissent au Créateur. Et si les raisonnables vous persécutent, aimez-les de tout votre cœur, les regardant comme les instruments de la justice divine, afin qu'elle se satisfasse en quelque chose de ce que vous lui devez. Et soyez persuadée que la miséricorde infinie se sert bien souvent des afflictions, des adversités et des tribulations pour vous enflammer davantage à son amour et pour vous consoler; car outre que vous les avez méritées par vos péchés, elles servent d'ornement à votre âme, et vous sont comme des bijoux fort précieux dont votre Époux vous enrichit.

(1) Rom., II, 5.

359. Voilà la réponse à votre doute : je vais vous donner maintenant l'instruction que je vous ai promise à la fin de tous les chapitres. Considérez donc, ma fille, avec quelle ponctualité ma sainte mère Anne accomplit le précepte de la loi du Seigneur, à qui cette exactitude fut très agréable. Vous la devez imiter en cela, en observant inviolablement tout ce que votre règle et vos constitutions vous ordonnent; car Dieu récompense libéralement cette fidélité, et se sent extrêmement offensé quand on le sert avec négligence. Je fus conçue sans péché, c'est pourquoi il n'était pas nécessaire que j'allasse trouver le prêtre, afin que le Seigneur me purifiât; ma mère n'était point non plus dans cette nécessité, puisqu'elle était fort sainte et sans péché. Nous obéîmes néanmoins avec humilité à la loi, et par cette soumission nous méritâmes de grands accroissements de vertus et de grâce. Le mépris que l'on fait des lois justes et bien ordonnées, et la dispense que l'on en donne à tout moment, font perdre le culte et la crainte de Dieu, confondant et détruisant aussi le gouvernement humain. Prenez garde de n'être point trop facile à la dispense des obligations de votre religion ni pour vous ni pour les autres. Et lorsque la maladie ou quelque autre chose juste et raisonnable le permettra, que ce soit avec discrétion et par le conseil de votre confesseur, justifiant toujours votre conduite devant Dieu et devant les hommes par la vertu de l'obéissance. Si vous vous trouvez quelquefois fatiguée, ou que vos forces soient diminuées, ne relâchez point sitôt de vos rigueurs, car Dieu vous les donnera selon votre foi; mais ne

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

donnez jamais aucune dispense à cause des occupations, préférez le plus essentiel à ce qui l'est moins, et le Créateur aux créatures; car en qualité de supérieure vous aurez moins d'excuses, puisque dans l'observation des lois, vous devez être la première par votre exemple; vous n'aurez jamais pour vous de considérations humaines, quoique vous en ayez quelquefois pour vos sœurs et pour vos inférieures. Et sachez, ma très chère, que j'exige de vous le bien le plus grand le plus parfait ; c'est pourquoi cette sévérité est nécessaire; parce que l'étroite observation des préceptes est une dette que l'on a contractée à l'égard de Dieu et des hommes. Que personne ne se flatte d'avoir satisfait ce qu'il doit au Seigneur, s'il reste redevable envers son prochain, auquel il doit encore le bon exemple, en lui évitant aucune occasion d'un véritable scandale.

— Reine et maîtresse de tout ce qui a été créé, je voudrais acquérir la pureté et la vertu des esprits angéliques, afin que cette partie de moi-même qui appesantit l'âme fût plus prompte à pratiquer ce que vous me marquez dans votre céleste instruction. Je suis pesante à moi-même, mais je tâcherai ma divine Princesse, avec le secours de votre intercession, et avec la faveur de la grâce du Très Haut, d'obéir à votre volonté et à la sienne avec promptitude et avec la plus forte affection de mon cœur. Continuez-moi, Vierge sacrée, votre protection et votre très sainte et très relevée instruction.

CHAPITRE XXIII.

Des devises avec lesquelles les saints anges de la garde de la très sainte Marie se manifestaient à elle, et de leurs perfections.

360. Nous avons déjà dit qu'il y eut mille anges destinés pour la garde de notre Reine, quoique les autres personnes particulières n'en aient ordinairement qu'un. Mais selon la dignité de la très auguste Marie, nous devons être persuadés que ses mille anges la gardaient et l'assistaient avec encore bien plus de vigilance et de soins que les autres anges ne gardent et n'assistent les âmes des personnes du commun qui leur sont recommandées. Outre ce nombre de mille, qui étaient pour sa garde ordinaire et les plus assidus, elle en avait dans de diverses occasions plusieurs autres à son service, principalement après qu'elle eut conçu le Verbe incarné. J'ai dit aussi que Dieu fit le choix de ces mille anges au commencement de la création de tous, de la justification des bons et de la chute des méchants, lorsqu'après leur avoir proposé l'objet de la Divinité comme voyageurs, la très sainte humanité que le Verbe devait prendre, et sa très pure Mère, qu'ils devaient reconnaître pour leurs supérieurs, leur furent aussi proposées et manifestées.

361. Lorsque j'ai parlé ci-dessus de la punition des anges apostats et de la récompense des fidèles, dans laquelle le Seigneur garda la due proportion en sa très juste équité, j'ai dit qu'il y eut dans cette récompense accidentelle quelque diversité entre les saints anges, causée par les affections différentes qu'ils eurent sur les mystères du Verbe incarné et de sa très pure Mère, arrivant selon l'ordre de ces mêmes affections à la connaissance de ces mystères, avant et après la chute des mauvais anges. Et le choix qu'on en fit pour accompagner et pour servir la très pure Marie et le Verbe incarné, est renfermé dans cette récompense accidentelle aussi bien que la manière de se manifester en la forme qu'ils prenaient, quand ils se rendaient visibles à notre grande Reine et quand ils la servaient. Voilà ce que je prétends déclarer dans ce chapitre, en avouant mon incapacité; car il est bien difficile de réduire à des raisonnements et à des termes matériels les perfections et les opérations des esprits intellectuels, et si fort élevés au-dessus de nos faibles conceptions. Mais si je passais sous silence cet article, j'omettrais dans cette histoire une grande partie des plus excellentes

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

occupations que la Reine du ciel eut dans le temps qu'elle fut voyageuse; parce qu'après les œuvres qu'elle exerçait envers le Seigneur et avec lui, la plus continuelle de ses applications et ses plus fréquents entretiens étaient avec les esprits angéliques, ses ministres; et si nous ne touchions cet illustre endroit, le récit de cette très sainte vie serait imparfait.

362. Supposant tout ce que j'ai dit jusqu'à présent touchant les ordres, les hiérarchies et la différence de ces mille anges, je parlerai, ici de la forme en laquelle apparaissaient à leur Reine et Maîtresse, réservant les apparitions intellectuelles et imaginaires pour un autre chapitre, auquel je raconterai expressément les manières des visions qu'avait notre auguste Princesse. Les neuf cents anges qui furent élus et pris d'entre les neuf chœurs, au nombre de cent de chaque chœur, furent choisis et tirés d'entre ceux qui se portèrent et se distinguèrent le plus en la vénération, en l'amour et en la révérence admirable pour l'auguste Marie. Et lorsqu'ils lui apparaissaient, ils avaient la forme de jeunes hommes d'une excellente et charmante beauté. Ce merveilleux corps manifestait fort peu du terrestre, parce qu'il était très pur et comme un cristal animé et rayonnant de cette heureuse lumière de l'empyrée; de manière que les corps de ces princes célestes ressemblaient à des corps glorieux et brillants de gloire. Ils joignaient à cette beauté une gravité noble, un air majestueux et un aimable Sérieux. Leurs vêtements étaient pompeux et magnifiques, enrichis d'une agréable splendeur, semblables à un or émaillé et embelli des plus fines couleurs, causant à la vue une admirable et très belle variété; l'on découvrait pourtant que toute cette parure en forme visible n'était point proportionnée à l'attouchement, et que les mains n'y pouvaient rien discerner, quoique la vue en aperçût les merveilles comme elle aperçoit les rayons majestueux du soleil qui, entrant par nos fenêtres, nous découvrent les atomes ; la splendeur de ces anges était incomparablement plus agréable et plus belle.

363. Outre ce brillant Ornement, ils avaient sur leurs têtes des couronnes de fleurs les plus exquises et les plus rares; qui exhalaient des odeurs très douces, n'ayant rien de terrestre; mais elles étaient toutes spirituelles et célestes. Ils portaient en leurs mains, des palmes tissées, de variété et de beauté, qui signifiaient les vertus que la très sainte Marie devait pratiquer, et les couronnes qu'elle devait acquérir en un très haut degré de sainteté et de gloire ; ils semblaient les lui offrir par avance d'une manière cachée, quoiqu'avec des effets d'un enjouement sensible. Ils portaient aussi en leurs poitrines certaines devises, qui avaient quelque rapport à ces glorieuses marques des ordres militaires, et qui signifiaient par des chiffres éclatants et mystérieux ces Mots : Marie, Mère de Dieu, dont ces aimables princes célestes se tenaient fort glorifiés et se servaient comme d'un de leurs plus beaux ornements ; mais ce merveilleux secret ne fut manifesté à notre auguste Reine que dans l'instant qu'elle conçut le Verbe incarné.

364. La devise que ces chiffres marquaient causait une singulière admiration à la vue par la splendeur extraordinaire qui en sortait, et qui se distinguait sur tout ce qui servait d'ornement et d'éclat aux anges ses aspects et ses brillants, variaient aussi d'une manière très agréable, cette variété nous signifiant la diversité des mystères et des excellences que cette sainte Cité de Dieu renfermait. Elle contenait le titre le plus auguste et la dignité la plus haute qu'une pure créature pût recevoir : Marie, Mère de Dieu, parce qu'avec ce titre ils honoraient plus leur Reine et la nôtre, et ils en étaient aussi eux-mêmes fort honorés, le portant comme sa livrée et comme le prix que la dévotion et la vénération distinguée qu'ils eurent pour celle qui fut digne d'être honorée de toutes les créatures, leur avaient acquis. Heureuses mille fois celles qui mériteront le singulier retour de l'amour de Marie et de son très saint Fils!

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

365. Les effets que ces princes célestes, aussi bien que leurs ornements, causaient à notre auguste Marie, ne peuvent être exprimés que par elle seule. Ils lui manifestaient par des emblèmes mystérieux la grandeur de Dieu, ses attributs et les faveurs qu'elle en avait reçues et qu'elle en recevait, l'ayant créée, élue, enrichie et rendue bienheureuse par tant de dons du Ciel et des trésors de la divine droite, ce qui la mouvait et l'enflammait dans de très grands embrasements de l'amour divin et de ses louanges. Toutes sortes de vertus et de perfections croissaient en elle avec l'âge et avec ces heureux événements; mais dans l'incarnation du Verbe elles eurent une bien plus grande étendue, parce que ses anges lui expliquèrent les glorieux et mystérieux chiffres qu'ils portaient, et dont l'intelligence avait été cachée jusqu'alors à notre aimable Reine. Dans la connaissance qu'elle eut de sa dignité et des grandes obligations qu'elle avait à Dieu par la déclaration de ces chiffres amoureux; l'on ne peut assez dignement exagérer combien d'amour, d'humilité et de tendres affections ces considérations causaient et excitaient dans le cœur candide de la très pure Marie, qui se connaissait incapable et indigne d'un mystère si ineffable, et de cette si haute dignité de Mère de Dieu.

366. Les soixante-dix séraphins d'entre les plus proches du trône de la Divinité qui assistaient notre jeune Reine, furent de ceux qui se distinguèrent le plus en la dévotion et en l'admiration de l'union hypostatique des deux natures, la divine et l'humaine, en la personne du Verbe; parce qu'étant plus proches de Dieu par la connaissance et par l'amour, ils désirèrent plus particulièrement et avec plus de zèle que ce mystère s'opérât dans le sein d'une femme; la récompense de leur gloire essentielle et accidentelle répondit à cette singulière et distinguée affection. Et c'est à cette gloire accidentelle, dont je fais ici mention, qu'appartient d'assister la très sainte Marie, et aux mystères qui s'opérèrent en elle.

367. Lorsque ces soixante-dix séraphins se rendaient visibles, la divine Reine les voyait en la même forme qu'Isaïe (1) en vit dans une vision imaginaire, ayant six ailes, deux qui voilaient leur face; nous signifiant par cette humble figure l'obscurité de leur entendement, pour pénétrer les mystères au service desquels ils étaient destinés, et, qu'étant prosternés devant la majesté et la grandeur de leur Auteur, ils croyaient ces mystères et les découvraient à travers le voile de l'obscurité connaissance qu'ils en recevaient, et par cette même connaissance ils exaltaient les saints et incompréhensibles jugements du Très Haut par des louanges éternelles. Deux autres, qui voilaient leurs pieds, parties du corps les plus basses, et qui touchent la terre; et en cela ils signifiaient la Reine et Maîtresse du ciel, qui était d'une nature humaine et terrestre; ils la voilaient pour marquer la vénération qu'ils lui portaient, comme à la plus relevée de toutes les créatures, et à cause de son ineffable dignité et de sa grandeur immédiate à celle de Dieu et au-dessus de tout entendement créé; ils couvraient aussi leurs pieds pour signifier que, quoiqu'ils fussent des séraphins et si élevés en la gloire, leurs pas néanmoins ne pouvaient être comparés à ceux de Marie, non plus qu'à ceux de sa dignité et de ses excellences.

(1) Isa., VI, 2.

368. Ils volaient avec les deux ailes qu'ils avaient à leur poitrine, ou ils étendaient ces deux mêmes ailes, pour donner à entendre par là deux choses. L'une, le mouvement continu, ou le vol de leur amour pour Dieu, des louanges et du profond respect qu'ils lui rendaient; l'autre, qu'ils découvraient, l'intérieur de leur cœur à la très sainte Marie, dans lequel elle découvrait comme dans un miroir très pur les rayons de la Divinité; car il n'était pas convenable, ni quasi-possible, qu'elle lui fût si souvent manifestée en elle-même pendant qu'elle était voyageuse. C'est pourquoi la très heureuse Trinité ordonna que sa Fille

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

et son Epouse eût les séraphins qui sont les créatures les plus proches de la Divinité afin que cette grande Reine y vit représenté, comme dans une vive image ce qu'elle ne pouvait pas toujours voir en son original.

369. La divine Épouse jouissait par ce moyen comme du portrait de son bien-aimé, dans l'absence où elle en était en qualité de voyageuse, et, par la vue et les conférences qu'elle avait, avec ces ardents et suprêmes princes, elle était toute pénétrée des flammes de son saint amour. La manière de communiquer avec eux, outre la sensible, était la même qu'ils gardaient entre eux, les supérieurs illuminant les inférieurs selon leur ordre, comme j'ai dit ailleurs ; car bien que la Reine du ciel leur fût supérieure et plus grande qu'eux tous en dignité et en grâce, néanmoins en la nature, selon David (1), l'homme a été fait moindre que les anges, et l'ordre commun d'illuminer et de recevoir ces influences divines suit la nature, et non point la grâce.

(1) Ps VIII, 6

370. Les autres douze anges, qui sont ceux, des douze portes dont saint Jean a fait mention dans le chapitre 21 de l'Apocalypse, comme j'ai dit ci-dessus, se distinguèrent en amour et en louanges en voyant que le Fils de Dieu s'incarnait pour être le Maître des hommes; pour converser avec eux, pour les racheter, et pour leur ouvrir les portes du ciel par ses mérites, sa très sainte Mère étant coadjutrice de cet admirable mystère. Ces saints anges s'arrêtèrent particulièrement à des œuvres si merveilleuses, et aux voies que Dieu devait enseigner, afin que les hommes arrivassent à la vie éternelle, lesquelles étaient signifiées par les douze portes qui répondent aux douze tribus. Pour récompense de cette singulière dévotion, Dieu destina ces saints anges pour être témoins et comme secrétaires des mystères de la Rédemption, et afin qu'ils coopérassent avec la Reine du ciel au privilège d'être Mère de miséricorde et médiatrice de ceux qui auraient recours à elle pour arriver à leur salut. C'est pourquoi j'ai dit ci-dessus que notre auguste Reine se sert particulièrement de ces douze anges, afin qu'ils protègent, illuminent et défendent ses dévots serviteurs dans leurs besoins, singulièrement pour les retirer du péché lorsqu'ils invoquent la très sainte Vierge et qu'ils implorent leur protection.

371. Ces douze anges lui apparaissaient corporellement, comme les premiers dont j'ai déjà parlé, si ce n'est qu'ils portaient plusieurs couronnes et plusieurs palmes, qu'on découvrait en quelque manière qu'ils réservaient pour les dévots de cette divine Dame. Ils la servaient, et leur emploi particulier était de lui faire connaître la charité ineffable du Seigneur envers le genre humain, l'excitant à l'en louer et à le prier de l'exercer en faveur des hommes. Elle les envoyait, pour cette charitable négociation, porter ces demandes devant le trône du Père éternel; les envoyant aussi pour inspirer et secourir ceux qui l'invoquaient avec dévotion, ou ceux qu'elle voulait protéger et assister dans leurs besoins, comme il arriva ensuite plusieurs fois aux apôtres, qu'elle favorisait par le ministère des anges dans les persécutions et dans les afflictions de la primitive Église; et jusqu'à présent ces douze anges exercent le même emploi, quoiqu'ils soient dans le ciel, assistant les dévots serviteurs de leur Reine aussi bien que la nôtre.

372. 372 Les dix-huit anges, qui restent pour accomplir le nombre de mille, furent de ceux qui se distinguèrent en leur affection envers les travaux du Verbe incarné; c'est pourquoi ils acquirent une très grande gloire. Ces anges apparaissaient à la très sainte Marie avec une admirable beauté; ils étaient ornés de plusieurs devises de la Passion et d'autres mystères de la Rédemption; ils avaient particulièrement à leur poitrine une croix, et entre

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

leurs bras une autre, l'une et l'autre d'une beauté singulière, d'un éclat et d'une splendeur extraordinaire. Un si rare ornement causait une grande admiration, des affections de compassion, et un tendre souvenir en notre divine Reine sur ce que le Rédempteur du monde devait souffrir, et l'excitait à rendre de ferventes actions de grâces et à reconnaître les bienfaits que les hommes devaient recevoir par les mystères de la Rédemption et par le rachat de leur captivité. La Princesse du ciel se servait plusieurs fois de ces anges pour les envoyer faire diverses demandes et ambassades à son très saint Fils pour le bien des âmes.

373. J'ai déclaré, sous ces différentes formes et devises quelque chose des perfections et des opérations de ces esprits célestes, mais la déclaration en a été fort médiocre en comparaison de ce qu'ils contiennent véritablement; parce qu'ils sont des rayons invisibles de la Divinité, très agiles en leurs mouvements et en leurs opérations, très puissants en leur vertu, très parfaits en leur connaissance, et en leur volonté ; ce qu'ils apprennent une fois en leur connaissance, et sans y pouvoir rencontrer aucune erreur, immuables en leur nature et en leur volonté ; ce qu'ils apprennent une fois, ils ne l'oublient jamais et ne le perdent point de vue. Ils sont déjà remplis de grâce et de gloire sans danger de les perdre; et, parce qu'ils sont incorporels et invisibles, lorsque le Très Haut veut favoriser quelqu'un d'entre nous de leur présence sensible, ils prennent un corps aérien, apparent et proportionné aux sens et à la fin pour laquelle ils le prennent. Tous ces mille anges de la Reine Marie avaient été choisis parmi les plus éminents de leur ordre; et cette supériorité consiste principalement en la grâce et en la gloire. Ils assistèrent à la garde de cette grande Reine, sans y jamais manquer, durant le cours de sa très sainte vie ; et ils jouissent maintenant dans le ciel d'une joie accidentelle et fort singulière par sa présence et par sa compagnie. Et, bien qu'elle se serve en particulier de quelques-uns d'entre eux pour les envoyer, tous les mille néanmoins servent aussi dans certaines occasions pour ce ministère, selon la disposition de la divine Providence.

Instruction que la Reine du ciel me donna.

374. Ma fille, je veux vous partager l'instruction de ce chapitre en trois articles. Le premier, que vous reconnaissiez par des louanges éternelles et par de continuelles actions de grâces la faveur que Dieu vous a faite en vous donnant des anges pour vous assister, vous enseigner, et vous conduire dans vos tribulations et dans vos peines. Les hommes oublient ordinairement ce bienfait par la plus noire de toutes les ingratitude et par une très lourde grossièreté, sans faire réflexion que le Très Haut, par un effet de sa divine miséricorde et de son infinie bonté, a ordonné à ces princes célestes d'assister, de garder et de défendre les autres créatures terrestres, remplies de misères et de péchés, bien qu'ils soient d'une nature si spirituelle et si fort au-dessus de la leur, et ornés de tant de gloire, de dignité et de beauté; et par cet oubli ces malheureux ingrats se privent de plusieurs faveurs qu'ils en recevraient, et provoquent l'indignation du Seigneur; mais pour vous, ma très chère fille, reconnaissez ce bienfait, et donnez-lui un juste et fervent retour.

375. Le second article est que vous portiez, en toutes sortes de temps et de lieux, un amour plein de respect et de reconnaissance à ces esprits célestes, comme si vous les voyiez de vos yeux corporels, afin que vous viviez, par ce moyen, dans cette modestie et circonspection qu'exige la présence de ses nobles et saints courtisans; que vous ne vous hasardiez point de faire en leur présence ce que vous ne voudriez pas faire en public, et que vous tâchiez de les imiter autant qu'il vous sera possible dans le service du Seigneur, et de pratiquer fidèlement tout ce qu'ils demandent de vous. Or, sachez qu'étant bienheureux

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

comme ils le sont, ils voient toujours la face de Dieu (1), et, lorsqu'ils vous regardent aussi, il n'est pas juste qu'ils y aperçoivent rien d'indécent. Remerciez-les de ce qu'ils vous gardent, vous défendent et vous protègent.

(1) Matth., XVIII, 10

376. Enfin l'article troisième est que vous soyez fort attentive à leurs inspirations et à leurs avis, par lesquels ils vous meuvent et vous éclairent, pour conduire votre entendement et votre volonté dans la pratique de toutes les vertus par le souvenir du Très Haut. Considérez combien de fois vous les avez appelés, et qu'ils vous ont répondu; combien de fois vous les avez cherchés, et que vous les avez trouvés; combien de fois vous leur avez demandé des nouvelles et des marques de votre bien-aimé, et qu'ils vous les ont données; combien de fois ils vous ont sollicitée d'aimer votre Époux, et reprise avec beaucoup de douceur de vos nonchalamces et de vos lâchetés; et lorsque, par vos tentations et par vos faiblesses, vous avez perdu le pôle de la véritable lumière, ils vous ont charitablement attendue, soufferte et désabusée, en vous remettant dans le droit chemin des justifications du Seigneur et de ses témoignages. N'oubliez pas, ma chère fille, les grandes obligations que vous avez à Dieu de vous avoir si souvent favorisée par ses anges, et au-dessus même de plusieurs nations et générations ; tâchez donc d'être reconnaissante à votre Seigneur et aux anges ses ministres.

CHAPITRE XXIV

— Des saintes occupations et des exercices de la Reine du ciel pendant les dix-huit premiers mois de son enfance.

377. Le silence nécessaire des autres enfants dans leurs premières années, et leur état engourdi et bégayant, ne sachant ni ne pouvant parler, tout cela fut une vertu héroïque en notre Reine naissante; car, comme les paroles sont des productions de l'entendement et des indices de la raison, que l'auguste Marie eut très parfaite dès l'instant de sa conception, si elle ne parla pas dès sa naissance, ce n'est pas qu'elle ne pût le faire, mais c'est quelle ne le voulut pas. Et quoique les forces naturelles manquent à tous les enfants pour ouvrir la bouche, pour remuer leur tendre langue et pour prononcer les paroles, ce défaut ne se trouva point néanmoins dans l'enfance de Marie, parce que sa constitution était plus robuste, et que, si elle eût voulu se servir de l'empire et du domaine qu'elle avait sur toutes les créatures, toutes ses puissances et ses propres organes auraient obéi à sa volonté. C'est pourquoi le silence fut une très grande vertu et une très particulière perfection en elle, cachant par son moyen et avec beaucoup de prudence la science aussi bien que la grâce, et évitant l'admiration qu'on aurait eue d'ouïr parler un enfant qui ne faisait que de naître. Que si c'est un sujet d'admiration d'entendre parler quelqu'un qui est dans une impossibilité naturelle de le faire, je doute fort s'il ne fut pas plus admirable de voir dans le silence pendant dix-huit mois Celle qui pouvait parler en naissant.

378. Ce fut par une disposition du Très Haut que notre jeune Maîtresse garda le silence durant le temps que les autres enfants ne peuvent pas ordinairement parler. Elle se dispensa seulement de cette loi envers les saints anges de sa garde, ou lorsque dans sa solitude elle priait vocalement le Seigneur; car, quand il fallait qu'elle parlât à Dieu, auteur de ce bienfait, et avec les anges ses envoyés, lorsqu'ils conversaient visiblement avec elle, la raison qui

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

l'obligeait de se taire avec les hommes n'avait aucun lieu dans cette occasion; au contraire, il était à propos qu'elle priât et conversât alors d'une voix articulée, puisque, n'ayant aucun empêchement en cette puissance, les organes qui la contenaient ne devaient pas être si longtemps oisifs. Sa sainte mère Anne fut même comprise parmi ceux qui n'eurent pas le bonheur de l'ouïr parler en cet âge, et elle n'eut aucune connaissance aussi que sa sainte fille eût le pouvoir de le faire; et par là l'on comprend mieux que ce fut une vertu qu'elle pratiqua en se taisant durant ces premiers dix-huit mois de son enfance. Pendant ce temps-là, et lorsque sa sainte mère le jugea à propos, elle délia les mains à sa fille Marie, qui ne les eut pas plutôt en liberté qu'elle prit celles de son père et de sa mère, et les leur baisa avec une grande soumission et un très profond respect; elle continua cette sainte pratique durant toute leur vie, leur demandant par quelques démonstrations, dans cet âge si tendre, leur bénédiction, et, pour en obtenir ce qu'elle souhaitait, elle adressait sa demande tacite au cœur de ses saints parents, ne voulant pas se faire entendre autrement. L'amour, le respect et l'obéissance qu'elle leur portait furent si grands, qu'elle n'y manqua jamais d'un seul point; elle ne leur donna non plus aucun chagrin ni aucune peine, parce qu'elle connaissait leurs pensées et prévenait leur volonté.

379. Elle était conduite en toutes ses actions et dans tous ses mouvements par le Saint-Esprit, de façon que tout ce qu'elle opérait était très parfait; et en le pratiquant elle ne satisfaisait point néanmoins son très ardent amour, car elle renouvelait continuellement ses ferventes affections pour tâcher d'acquérir de plus grandes grâces et de plus riches dons. Les révélations divines et les visions intellectuelles étaient fort fréquentes en notre jeune Reine, le Très Haut l'assistant toujours de sa protection. Et lorsque sa Providence suspendait pour elle quelquefois certaines visions ou intelligences, elle s'occupait alors à d'autres, parce que la claire vision de la Divinité (dont j'ai fait mention ci-dessus, en racontant comment les anges l'enlevèrent dans le ciel aussitôt qu'elle fut née) lui laissa de merveilleuses espèces de ce qu'elle avait connu; et dès lors, comme elle sortit de cet heureux cellier ornée et enrichie de charité (1), son cœur en fut si amoureusement pénétré, qu'en s'appliquant à cette contemplation elle en était toute embrasée; et comme son corps était tendre et faible, et son amour aussi fort que la mort (2), cet amour lui causait des douleurs inconcevables dont elle serait morte, si le Très Haut ne l'eut fortifiée et ne lui eût conservé la vie par un miracle de sa toute-puissance. Néanmoins le Seigneur permettait plusieurs fois que ce très pur et tendre corps tombât dans de grandes défaillances par la violence de l'amour, et que les anges la soutinssent et la soulageassent, afin d'accomplir ce qui est dit de l'Épouse *Fulcite me floribus, quia aurore langueo* (3); Appuyez-moi par des fleurs, car je languis d'amour. Ce fut un très noble genre de martyre qui se réitéra une infinité de fois en notre divine Princesse, par lequel elle surpassa tous les martyrs en mérite aussi bien qu'en douleur.

(1) Cant. II, 4. — (2) Id., VIII, 6. — (3) Id., II, 5.

380. La peine de l'amour est si douce et si désirable, que plus le sujet qui la cause en est digne, plus la personne qui la ressent souhaite qu'on lui en parle, prétendant guérir sa plaie en la renouvelant. Cette très agréable tromperie entretient une âme entre une vie pénible et une douce mort. C'est ce qui arrivait à notre aimable enfant lorsqu'elle parlait avec ses anges de son bien-aimé; car elle les interrogeait plusieurs fois et leur disait ; « Ministres et envoyés de mon Seigneur, très beaux ouvrages de ses mains, étincelles de ce feu divin qui embrase mon cœur, puisque vous jouissez sans voile et sans énigme de sa beauté éternelle, donnez-moi quelques nouvelles de mon bien-aimé; dites-moi quelles sont les inclinations de Celui pour qui je soupire. Avertissez-moi si par malheur je ne lui aurais point déplu; apprenez-moi ce qu'il désire et ce qu'il demande de moi, et ne tardez pas de soulager ma peine, car je

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

languis d'amour. »

381. Sur quoi ces esprits suprêmes lui répondaient : « Très chaste Épouse du Très Haut, votre bien-aimé est le seul qui est seul par lui-même; il n'a besoin de personne, et tous ont besoin de lui. Il est infini en ses perfections, immense en ses grandeurs, sans limite en pouvoir, sans borne en sagesse, sans mesure en bonté; c'est lui qui a donné le principe à tout ce qui est créé, sans en avoir aucun; c'est lui qui gouverne le monde sans se fatiguer, qui le conserve quoiqu'il n'en ait nul besoin; qui orne toutes les créatures de beauté, sans qu'aucune puisse comprendre la sienne, et qui rend par elle bienheureux tous ceux qui arrivent à la contempler face à face. Toutes les perfections de votre Époux sont infinies, divine Princesse; elles surpassent notre entendement, et ses très hauts jugements sont impénétrables à la créature. »

382. La très sainte Marie passait son enfance en ces entretiens et en plusieurs autres que toutes nos connaissances ensemble ne peuvent pénétrer, tant avec ses anges qu'avec le Très Haut, en qui elle était toute transformée. Comme il s'ensuivait de là que la ferveur et les véhéments désirs qu'elle avait de voir le souverain bien, qu'elle aimait au-dessus de toutes nos expressions, s'augmentaient, elle était plusieurs fois enlevée corporellement par la volonté du Seigneur et par le ministère des anges dans le ciel empyrée, où elle jouissait de la présence de la Divinité; la voyant quelquefois clairement, et d'autres fois seulement par des espèces infuses, mais très relevées et très claires dans cette sorte de vision. Elle y connaissait aussi clairement et intuitivement les anges, leurs degrés de gloire, leurs ordres, leurs hiérarchies, et découvrait d'autres grands mystères et secrets dans cette insigne faveur. Cette grâce lui étant très souvent accordée, elle acquit par ces fréquentes visions de la gloire et de la divinité, et par les actes des vertus éminentes qu'elle pratiquait, une si grande et si ardente habitude d'amour de Dieu, qu'elle paraissait plutôt divine qu'humaine. Il n'y avait aussi qu'elle seule qui pût être capable de cette admirable faveur et de tant d'autres qui l'accompagnaient; la nature mortelle de notre aimable Reine ne les aurait pas même pu recevoir sans mourir, si elle n'eut été fortifiée et conservée par un miracle de la toute-puissance.

383. Quand elle était obligée de recevoir dans cette enfance quelque secours et quelque bienfait de ses parents ou de quelque autre créature, elle les recevait toujours avec une humilité et une reconnaissance intérieure, et priait le Seigneur de récompenser le bien qu'on lui faisait pour son amour. Bien qu'elle fût en un si haut degré de sainteté, et remplie de la divine lumière du Seigneur et de ses mystères, elle se croyait néanmoins la moindre des créatures; et, par cet humble sentiment qu'elle avait d'elle-même, elle se mettait au dernier rang de toutes; se réputant encore indigne des aliments qu'elle prenait pour conserver sa vie naturelle, toute Reine et Maîtresse de l'univers qu'elle était.

Instruction de la Reine du ciel.

384. Ma fille, celui qui reçoit le plus, doit s'estimer le plus pauvre, parce que ses dettes sont plus grandes; et si tous ont sujet de s'humilier, parce qu'ils ne sont rien d'eux-mêmes, qu'ils ne peuvent rien et qu'ils ne possèdent rien; pour cette même raison, celui qui n'est que poussière, et que la puissante main du Très Haut n'a pas laissé d'élever, se doit abaisser davantage vers son centre, puisque n'étant par lui-même et en lui-même que néant, il se trouve plus obligé et plus endetté de ce qu'il reçoit, ne le pouvant point satisfaire de son propre fonds. Que la créature connaisse donc ce qu'elle est, puisqu'il n'en est aucune qui

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

puisse dire : Je me suis faite moi-même, je me conserve par mon pouvoir, je puis prolonger ma vie et m'empêcher de mourir. Puisque tous les êtres et leur conservation dépendent de la main du Seigneur, qu'on s'anéantisse donc en sa présence ; et vous, ma très chère fille, profitez de ces avis.

385. Je veux aussi que vous estimiez comme un très grand trésor la vertu du silence, que je commençai de garder fort religieusement dès ma naissance, parce que je connus dans le Seigneur toutes les vertus par la lumière que je reçus de sa main toute-puissante, et je m'attachai à celle-ci avec beaucoup d'affection, me proposant de l'avoir, pour ma fidèle compagne et pour ma bonne amie durant toute ma vie; c'est pourquoi je l'ai pratiquée avec une exactitude inviolable, quoique j'eusse pu parler dès le premier moment que je vins au monde. Les paroles démesurées et indiscrètes sont des couteaux à deux tranchants, qui blessent celui qui parle aussi bien que celui qui écoute, et l'un et l'autre détruisent la charité ou pour le moins l'empêchent, et servent aussi d'obstacle à toutes les vertus. Vous comprendrez par là, ma fille, combien Dieu est offensé par le vice d'une langue effrénée et inconsidérée, et avec combien de justice il éloigne son esprit et sa présence du murmure et des folles conversations, où dans la multitude des paroles il n'est pas possible d'éviter de très grands péchés. On, peut seulement parler avec sûreté à Dieu et à ses saints, et cet entretien doit être encore avec une grande circonspection. Mais avec les créatures il est fort difficile de conserver ce milieu, où consiste la perfection, sans passer du juste et du nécessaire dans l'injuste et le superflu (1).

(1) Prov., I, 19.

386. Le remède qui vous préservera de ce danger, est de pencher toujours vers l'extrémité contraire, excédant plutôt en silence, parce que le milieu prudent de parler se trouve plus proche de se taire beaucoup, que de parler avec excès. Sachez, ma fille, que vous ne pouvez aller à la recherche des conversations volontaires des créatures, sans tourner le dos à Dieu et sans le chasser de votre intérieur; c'est pourquoi gardez-vous bien de pratiquer envers votre Seigneur, et le Seigneur de tous, ce que vous ne feriez pas sans honte et sans une notable marque d'incivilité avec vos semblables. Eloignez donc vos oreilles de ces entretiens trompeurs, qui vous peuvent porter à dire ce que vous devez taire; car il n'est pas juste que vous parliez plus que ce que vous commande votre Maître et votre Seigneur. Soyez attentive à sa sainte loi, qu'il a écrite et gravée dans votre cœur avec une main si libérale; écoutez ici la voix de votre Pasteur, et répondez à lui seul. Je veux vous avertir aussi que, si vous devez être ma disciple et mon associée, vous devez vous distinguer singulièrement en cette vertu du silence. Parlez peu, et taisez beaucoup de choses; gravez maintenant cet avis dans votre cœur, et affectionnez-vous toujours plus à cette vertu; car je veux en premier lieu établir en vous ce fondement et cette affection, et ensuite je vous enseignerai la manière de parler.

387. Je ne vous défends point de parler, lorsqu'il faudra que vous repreniez et consoliez vos filles et vos inférieures. Parlez aussi avec ceux qui vous peuvent donner des nouvelles et vous entretenir de votre Bien-Aimé, et qui vous renouvellent et vous enflamment en son divin amour; car par ces entretiens vous acquerrez le silence tant désiré et si avantageux à votre âme, puisqu'ils vous causeront de l'horreur et du dégoût pour les conversations humaines, en vous laissant dans une sainte intention de ne parler que du seul bien éternel que vous désirez; et par la force de l'amour qui vous transformera en votre Bien-Aimé, cette agitation funeste des passions se dissipera, et alors vous éprouverez quelque chose de ce doux martyre que j'endurais, lorsque je me plaignais du corps et de la vie, parce qu'ils me

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

semblaient de cruelles prisons qui empêchaient mon vol, sans pouvoir pourtant arrêter mon amour. O ma chère fille, oubliez et ensevelissez tout ce qui est terrestre dans le secret de votre silence, et suivez-moi de toutes vos forces et de toutes vos ardeurs, afin que vous arriviez dans l'état où votre Époux vous désire, et dans lequel vous puissiez avoir cette consolation d'entendre ce qui charmait les douleurs de mon amour : « Disposez, ma très chère colombe, votre cœur à recevoir cette douce peine, car le mien est blessé de votre amour. C'est ce que le Seigneur me disait, et ce que vous avez ouï plusieurs fois, parce que sa Majesté parle dans la solitude et dans le secret.

CHAPITRE XXV.

Comme la très sainte Marie commença de parler après ces dix-huit mois, et de ses occupations jusqu'à ce qu'elle fût au temple.

388. Le temps convenable arriva auquel le pieux silence de la très pure Marie se devait entièrement rompre, et auquel nous devons ouïr en notre terre la voix de cette divine tourterelle (1), qui devait être la très fidèle avant-courrière du printemps de la grâce. Mais avant que de recevoir la permission du Seigneur de commencer à parler avec les hommes (qui fut au dix-huitième mois de sa plus tendre enfance), elle eut une vision intellectuelle de la Divinité, qui ne fut point intuitive, mais par des espèces, en laquelle vision, celles qu'elle avait reçues autrefois lui furent renouvelées, y recevant aussi un accroissement de dons, de grâces et de faveurs. Il se passa encore dans cette divine vision entre la sainte enfant et le souverain Seigneur, un très doux entretien que j'entreprends avec crainte de raconter par des expressions faibles et grossières.

(1) Cant., II, 12.

389. Notre aimable Reine dit à sa divine Majesté « Très haut Seigneur et Dieu incompréhensible, comment favorisez-vous tant la plus inutile et la plus chétive de vos créatures? Comment votre grandeur s'abaisse-t-elle avec tant de bonté vers sa servante incapable de retour? Le Très Haut daigne regarder son esclave? Le Puissant enrichit la misérable? Le Saint des saints se familiarise avec la poussière? « Moi, Seigneur, qui suis la plus petite d'entre toutes vos créatures, et celle qui mérite le moins vos faveurs, comment paraîtrai-je en votre divine présence? Que peut-il y avoir en moi qui puisse me donner le moyen de m'acquitter de ce que je vous dois? Que puis-je avoir, Seigneur, qui ne vous appartienne, puisque c'est de vous que je tiens l'être, la vie et le mouvement? Mais je me réjouirai, mon Bien-Aimé, que tout le bien soit vôtre, et que la créature n'en ait point d'autre que vous-même, et que ce soit votre propre inclination, aussi bien que votre gloire, d'élever ce qui est le plus bas, de favoriser ce qui est le plus inutile, et de donner l'être au néant; afin que votre magnificence en soit plus connue et plus exaltée. »

390. Le Seigneur lui répondit et lui dit : « Mes yeux ont découvert vos grâces, ma très chère colombe, et vous les avez trouvées en ma présence; vous êtes mon amie et mon élue en mes délices. Je veux vous faire connaître ce qui me sera en vous le plus agréable et de mon bon plaisir. » Ces discours du Seigneur renouvelaient par la force de l'amour les plaies et les défaillances du tendre mais toujours fort et robuste cœur de notre jeune Reine; et le Très Haut poursuivant dans ses complaisances, lui dit ; « Je suis le Dieu des miséricordes, et j'aime d'un amour immense les mortels, et parmi le grand nombre des ingrats qui m'ont outragé par leurs péchés, je rencontre pourtant des justes et des amis qui m'ont servi et me servent avec fidélité et avec amour. C'est pourquoi j'ai résolu de les secourir, en leur

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

envoyant mon Fils unique, afin qu'ils ne soient pas si longtemps privés de ma gloire, ni moi de son éternelle louange. »

391. A quoi la très sainte enfant Marie répondit Très haut Seigneur et puissant Roi, les créatures sont à vous, et la puissance vous appartient; vous êtes le seul saint et Celui qui régit souverainement tout ce qui est créé; que votre même bonté vous excite d'avancer les pas de votre Fils unique pour la rédemption des enfants d'Adam. Que cet heureux jour, tant désiré de mes anciens pères arrive, et que les mortels ne tardent point de voir votre salutaire éternel. Eh ! pourquoi, mon aimable Maître, étant, comme vous êtes, un si pitoyable Père de miséricorde, retardez-vous tant celle que vos enfants affligés et captifs attendent avec tant de besoins? Que si ma vie leur peut être de quelque utilité, je vous l'offre, Seigneur, et je suis prête à la donner pour eux. »

392. Le Très Haut lui ordonna avec une grande bienveillance qu'elle commençât de lui demander plusieurs fois chaque jour l'avancement de l'incarnation du Verbe éternel et le remède de tout le genre humain, et qu'elle pleurât les péchés des hommes qui retardaient leur salut et leur réparation. Il lui déclara ensuite qu'il était déjà temps qu'elle fit agir tous ses sens, et qu'il fallait pour sa plus grande gloire qu'elle parlât avec les créatures humaines. Avant que d'exécuter cet ordre, la sainte enfant dit à sa divine Majesté :

393. « Très haut Seigneur d'une grandeur incompréhensible, comment celle qui n'est que poussière et la moindre de toutes les créatures qui sont nées, osera-t-elle traiter de mystères si cachés et si sublimes, et que votre cœur estime d'un prix infini? Comment vous pourra-t-elle obliger de les opérer? et que peut mériter de vous une créature qui ne vous a rendu encore aucun service? Mais j'espère, mon Bien-Aimé, que vous vous y tiendrez obligé par la même nécessité; c'est pourquoi la malade cherchera la santé, l'altérée désirera les fontaines de votre miséricorde et obéira à votre divine volonté. Et si vous ordonnez, Seigneur, que je délie mes lèvres pour converser et parler avec d'autres que vous, qui êtes tout mon bien et mon unique désir, ayez, je vous supplie, égard à ma fragilité et au danger auquel je m'expose; car il est bien difficile à la créature raisonnable de ne pas excéder en paroles; je me tairais volontiers toute ma vie pour éviter ce danger, si c'était votre bon plaisir, et pour ne pas me mettre au hasard de vous perdre; car si ce malheur m'arrivait, il me serait impossible de survivre un moment à cette perte. »

394. Ce fut la réponse que la très sainte enfant Marie fit dans la crainte où elle était touchant le nouveau et dangereux mystère de parler qu'on lui ordonnait; et si elle eût consulté sa propre volonté, elle aurait souhaité (si Dieu l'eût voulu permettre), de garder un silence inviolable durant toute sa vie. C'est une grande confusion, aussi bien qu'un grand exemple pour l'imprudence des mortels, que celle qui ne pouvait pécher en parlant, craignit si fort le péril de la langue, pendant que nous, qui ne pouvons parler qu'en péchant, nous tourmentons et mourons d'envie de le faire ! Mais, très douce et très aimable enfant et Reine de toutes les créatures, comment voulez-vous vous abstenir de parler? Vous ne prenez pas garde, ma divine Princesse, que votre silence serait la ruine du monde, la tristesse du ciel, et même, selon notre faible manière de concevoir, il ferait un grand vide pour la très sainte Trinité? Ignorez-vous que par cette seule réponse que vous devez faire au saint Archange, *Fiat mihi*, etc. (1), vous donnerez cette agréable plénitude à tout ce qui a l'être : au Père éternel une fille, au Fils éternel une Mère, et au Saint-Esprit une Épouse; la réparation aux anges, le remède aux hommes, la gloire aux cieux, la paix à la terre, une avocate au monde, la santé aux malades et la vie aux morts, et que vous accomplirez aussi la volonté et le bon plaisir de tout ce que Dieu peut vouloir hors de lui-même. Or, si le plus grand ouvrage du

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

pouvoir infini dépend de votre seule parole, comment prétendez-vous, mon auguste Maîtresse, vous taire, vous qui devez si bien parler? Parlez, parlez donc, aimable enfant, et que votre voix s'entende par toute l'étendue de l'univers.

(1) Luc., I, 38.

395. Le Très Haut agréa fort la très prudente précaution de son Épouse, et son cœur fut nouvellement blessé par l'amoureuse crainte de notre incomparable enfant. La très sainte Trinité étant comme satisfaite de sa bien-aimée, et comme conférant en elle-même sur sa demande, les trois personnes divines se servirent de ces paroles des Cantiques : *Notre sœur est petite et n'a point de mamelles, que ferons-nous à notre sœur au jour qu'elle parlera? Puisqu'elle est un mur invincible, construisons-lui des tours d'un argent le plus pur.* « Vous êtes petite à vos yeux, notre chère sœur, mais vous êtes grande et le serez toujours aux nôtres. Dans ce mépris de vous-même vous avez blasé notre cœur par un de vos cheveux. Vous vous estimez petite, et c'est ce qui redouble notre amour pour vous. Vous n'avez point de mamelles pour nourrir par vos paroles (2); mais aussi vous n'êtes pas une femme par la loi du péché, auquel je n'ai pas voulu vous comprendre, ni ne prétends que vous soyez comprise. Vous vous êtes humiliée bien que vous fussiez grande au-dessus de toutes les créatures, vous craignez étant assurée, et vous prévoyez le danger qui ne pourra pas vous nuire. Que ferons-nous envers notre sœur le jour qu'elle ouvrira par notre volonté ses lèvres pour nous bénir, pendant que les mortels ouvrent les leurs pour blasphémer notre saint nom? Que ferons-nous pour célébrer un jour aussi solennel que l'est celui auquel elle doit parler? Comment récompenserons-nous cette si humble précaution de Celle qui fut toujours agréable à nos yeux? Son silence fut doux, et sa voix sera très douce à nos oreilles. Puisqu'elle est une forte muraille pour avoir été bâtie par la vertu de notre grâce, et cimentée par la puissance de notre bras, construisons sur une telle forteresse de nouveaux boulevards d'argent, ajoutons de nouveaux dons aux passés, et qu'ils soient d'argent, afin qu'elle en soit plus enrichie et plus précieuse, et que ses paroles, quand elle devra parler, soient très pures, très polies et très harmonieuses à nos oreilles (3); versons dans sa bouche notre grâce, et que notre puissante protection l'accompagne partout. »

(1) Cant., VIII, 8 et 9 (2) Cant., IV, 9. — (3) Ps. XLIV, 3.

396. Dans le même temps que cette conférence se passait, selon notre manière de parler, entre les trois personnes divines, notre jeune Reine fut animée et consolée touchant les peines qu'elle avait sur ce qu'elle devait commencer de parler; car le Seigneur lui promit de régler ses paroles et de lui être toujours présent, afin que tout ce qu'elle dirait lui fût agréable et pour son service. Après quoi elle demanda à sa divine Majesté une permission et une bénédiction nouvelle pour ouvrir ses lèvres pleines de grâce. Comme elle était très prudente en toutes choses, elle adressa ses premières paroles à saint Joachim et à sainte Anne pour leur demander leur bénédiction, les reconnaissant pour ceux qui lui avaient donné, après Dieu, l'être qu'elle avait. Son père et sa mère eurent le bonheur et la consolation d'ouïr sa douce voix, et de voir en même temps qu'elle commençait de marcher toute seule; et la bienheureuse mère Anne, la prenant avec une grande joie entre ses bras, lui dit ; « Ma chère fille et mon plus tendre amour, que ce soit à la bonne heure et pour la gloire du Très Haut que nous entendions votre voix et vos paroles, et que vous commenciez aussi de marcher pour son plus grand service. Que vos paroles soient mesurées et d'un grand poids, et que tous vos pas soient droits et consacrés au service et à l'honneur de notre Créateur »

397. La très sainte enfant fut fort attentive aux discours que sa sainte mère Anne lui tint,

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

et les grava dans son tendre cœur, pour pratiquer avec une profonde humilité et une très exacte obéissance tout ce qu'elle lui disait. Elle parla fort peu pendant cette année et demie qui restait pour achever les trois ans, après lesquels elle devait être consacrée au Temple, n'ouvrant presque jamais la bouche que pour répondre à sa sainte mère, qui l'appelait et lui commandait plusieurs fois de parler, pour avoir le plaisir de s'entretenir avec elle de Dieu et de ses mystères, ce que la divine enfant faisait en écoutant, et interrogeant avec beaucoup de modestie et d'humilité sa vénérable mère. Car celle qui surpassait en sagesse tous les enfants d'Adam voulait bien être enseignée et instruite; et la fille et la mère, dans ces occasions, s'occupaient en de très doux entretiens du Seigneur.

398. Il n'est pas possible de raconter tout ce que la divine enfant Marie fit pendant ces dix-huit mois qu'elle fut avec sa mère, qui considérait quelquefois cette sainte fille comme celle qui était plus digne de vénération que l'arche du Testament; et, dans cette considération, elle versait de douces larmes d'amour, et de reconnaissance. Elle ne lui découvrit jamais néanmoins le mystère qu'elle tenait caché dans son cœur, sur ce qu'elle avait été élue pour être la Mère du Messie, quoiqu'elles en fissent le plus fréquent sujet de leurs entretiens, auxquels la sainte fille s'enflammait par de très ardentes affections, et disait des choses merveilleuses sur ce mystère aussi bien que sur sa propre dignité, qu'elle ignorait par une providence mystérieuse; ce qui augmentait à sainte Anne, sa très heureuse mère, la joie, l'amour et les soins envers son trésor aussi bien que sa fille.

399. Les tendres forces de notre jeune Reine étaient fort inégales aux exercices et aux pratiques d'humilité que son ardent amour et sa profonde humilité lui inspiraient; car la Maîtresse de toutes les créatures, s'en estimant la moindre, la voulait être dans les fonctions les plus basses et les plus serviles de sa maison; croyant ne point satisfaire au Seigneur ni à son devoir si elle ne rendait quelque service à tous ceux qui s'y trouvaient, quoiqu'elle ne manquât à rien autre qu'à satisfaire sa fervente affection, parce que les forces de son petit corps ne pouvaient point seconder ses désirs, et les plus hauts séraphins, admirant ses vertus, auraient souhaité de baiser la terre où ses sacrés pieds avaient marché; nonobstant tout cela, elle entreprenait souvent de pratiquer les choses les plus humbles, comme de nettoyer et de balayer sa maison; mais, comme on ne voulait pas le lui permettre, elle tâchait de le faire quand elle se trouvait seule, et alors les saints anges l'aidaient, pour quelle reçut en quelque chose le fruit de son humilité.

400. La maison de Joachim n'était pas fort riche, mais aussi elle n'était pas des plus pauvres; c'est pourquoi sainte Anne souhaitait de parer sa très sainte fille selon le rang honorable de sa famille, et avec le plus bel habit qu'elle aurait pu, d'une manière pourtant fort honnête et fort modeste. La très sainte enfant reçut, pendant qu'elle ne parlait point, cette marque de l'affection de sa mère sans aucune résistance; mais, quand elle commença de parler, elle la pria très humblement de ne lui mettre aucun habit de prix ni d'aucune ostentation, mais au contraire qu'il fût grossier, pauvre et déjà porté (s'il se pouvait), et de couleur de cendre (telle que les religieuses de Sainte Claire s'en servent aujourd'hui). La sainte mère, qui commençait de regarder et de respecter sa propre fille comme sa Maîtresse, lui répondit ; « Ma fille, je vous accorderai ce que vous me demandez en la forme et en la couleur de votre habit; mais la faiblesse de votre âge ne vous permettra pas de le porter aussi grossier que vous le désirez, et en cela vous devez m'obéir. »

401. La très sainte et très obéissante enfant ne résista point à la volonté de sa mère, car elle ne le faisait jamais; et partant elle se laissa habiller comme il plut à sainte Anne, qui la satisfait néanmoins en la couleur et en la forme qu'elle demandait, avec quelque rapport aux

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

habits qu'on met par dévotion aux enfants pour qui on a fait quelque vœu. Quoiqu'elle le souhaitât plus rude et plus pauvre, elle récompensa pourtant l'un et l'autre par son obéissance, qui est une vertu plus excellente que le sacrifice (1); c'est pourquoi la très sainte fille fut obéissante à sa mère et pauvre en ses désirs, se croyant indigne de tout ce dont elle se servait, pour conserver sa vie naturelle. Elle excella beaucoup en cette obéissance à ses parents, et elle y fut très prompte pendant ses trois premières années qu'elle demeura avec eux, parce que, par la divine science qui lui faisait pénétrer leurs intentions, elle était toujours disposée à obéir au moindre signe de leur volonté. Quand elle voulait faire quelque chose de son mouvement, elle en demandait la bénédiction et la permission à sa mère, lui baisant ensuite la main avec une grande humilité et révérence. Ce que la prudente mère permettait selon l'extérieur, car intérieurement elle honorait avec un très grand respect la grâce et la dignité de sa très sainte fille.

(1) I Rois., XV, 22.

402. Elle se retirait quelquefois, lorsque le temps le lui permettait, pour jouir avec plus de liberté dans la solitude de la vue et des divins entretiens de ses saints anges, et pour leur découvrir par des marques extérieures l'ardent amour qu'elle portait à son Bien-Aimé. Elle se prosternait aussi dans quelques-unes de ses occupations, pleurant et macérant ce très innocent, très délicat et très parfait corps, pour les péchés des hommes; en cette posture elle suppliait et provoquait la miséricorde du Très-Haut, afin qu'elle opérât les grands bienfaits qu'elle commençait de mériter. Bien que la douleur intérieure des péchés qu'elle connaissait et la force de l'amour, que cette connaissance lui causait, opérassent en cette aimable enfant des effets d'un martyr inconcevable, elle ne laissa pas, dans cet âge si tendre et si faible, de donner les prémices de ses forces corporelles à la pénitence et à la mortification; afin d'être en toutes les manières la mère de miséricorde et la médiatrice de la grâce, sans perdre aucun moment, aucune opération, ni aucune occasion de la mériter pour soi-même, aussi bien que pour nous.

403. Ayant passé ses deux premières années, elle commença de se signaler en l'affection et en la charité envers les pauvres. Elle demandait pour eux l'aumône à sa sainte mère; et la pitoyable mère satisfaisait et les pauvres et sa très sainte fille tout ensemble, et l'exhortait à les aimer et à les honorer, elle qui était maîtresse de la charité et de toutes les perfections. Outre ce qu'elle recevait pour distribuer aux pauvres, elle retranchait encore quelque chose de ses repas, dans cet âge, pour leur donner, afin de pouvoir mieux dire que Job : « La miséricorde crût avec moi dès mon enfance (1). » Elle ne donnait point l'aumône au pauvre comme en lui faisant un bienfait par grâce, mais comme en lui payant une juste dette; et en lui donnant, elle disait dans son cœur : L'on doit à ce mien frère ce qu'il n'a pas, pendant que j'ai ce que je ne mérite pas; et après avoir fait l'aumône, elle baisait la main du pauvre, et si elle se trouvait seule, elle lui baisait les pieds, et ne le pouvant pas faire, elle baisait la terre où il avait marché. Mais elle ne donna jamais l'aumône à aucun pauvre qu'elle n'en fit une bien plus grande à son âme, en priant pour elle, et ainsi il partait de sa très sainte présence, avec le secours de l'âme et du corps.

(1) Job, XXXI, 18.

404. L'humilité et l'obéissance de la très sainte fille ne furent pas moins admirables lorsqu'elle se laissait enseigner à lire, ou à faire les autres choses qu'on enseigne ordinairement aux autres enfants de cet âge. Car les parents la traitèrent ainsi, lui enseignant à lire et plusieurs autres choses; à quoi elle se soumettait avec une grande

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

docilité, bien qu'elle fût remplie d'une science infuse de toutes les matières créées; elle écoutait tous les avertissements qu'on lui donnait sans réplique, mais non pas sans l'admiration des anges, qui étaient ravis de voir une si rare prudence en une si jeune fille. Sainte Anne, selon l'amour et les lumières qu'elle avait, prenait un grand soin de notre divine Princesse, et bénissait le Très Haut des merveilles qu'elle y découvrait; mais comme le temps de la conduire au Temple approchait, la crainte et la douleur s'augmentaient avec l'amour, de voir qu'immédiatement après le terme de trois ans, que le Tout Puissant avait déterminé, il fallait qu'elle accomplit son vœu. C'est pourquoi cette aimable fille commença de prévenir et de disposer sa mère, lui découvrant six mois auparavant le désir qu'elle avait de se voir déjà dans le Temple; et pour préparer son esprit à cette sensible séparation, elle lui représentait des bienfaits qu'elles avaient reçus de la main du Seigneur, combien il était juste de faire ce qui lui était le plus agréable, et qu'étant consacrée à Dieu dans le Temple, elle lui appartiendrait plus étroitement que dans sa propre maison.

405. Sainte Anne ayant ouï les prudentes raisons de sa très sainte fille, quoiqu'elle fût soumise à la volonté divine, et qu'elle voulût bien accomplir la promesse qu'elle avait déjà faite de lui offrir ce tendre objet de ses amours, néanmoins la force de l'amour naturel pour un gage si unique et si cher, jointe à la connaissance qu'elle avait du trésor inestimable que ce gage renfermait, combattait dans son très fidèle cœur avec la douleur de l'absence, qui la menaçait déjà de si près; et il n'y a point de doute qu'elle ne fût morte dans une si dure et si vive peine, si la puissante main du Très Haut ne l'eût fortifiée; car la grâce et la dignité qu'elle seule connaissait de sa divine fille, lui avaient ravi le cœur; et elle aimait et désirait bien plus sa présence et sa conversation que sa propre vie. Étant abîmée dans cette douleur, elle répondait quelquefois à notre auguste enfant ; « Ma très chère fille, je vous ai souhaitée durant plusieurs années, et je ne mérite pas de jouir longtemps de la consolation de votre compagnie, car il faut que la volonté de Dieu se fasse; mais quoique je ne résiste point à la promesse que j'ai faite de vous mener au Temple, il me reste encore assez de temps pour l'accomplir attendez avec patience, ma fille, que le jour arrive auquel vos désirs seront satisfaits. »

406. Peu de jours avant que la très pure Marie achevât les trois ans, elle eut une vision abstractive de la Divinité, en laquelle il lui fut manifesté que le temps s'approchait auquel sa divine Majesté ordonnait de la mener à son Temple, pour y être consacrée et dédiée à son service. Cette nouvelle remplit son très pur esprit d'une nouvelle joie et son cœur de reconnaissance ; et adressant son discours au Seigneur, elle lui rendit des actions de grâces, et lui dit : « Grand Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; mon éternel et souverain bien, puisque je ne puis vous louer dignement, je souhaite que tous les esprits angéliques le fassent au nom de votre très humble servante, de ce que mon immense Seigneur n'ayant besoin de personne, vous daignez néanmoins regarder par la grandeur de votre libérale miséricorde cette vile enfant de la terre. Hé ! d'où puis-je mériter une telle faveur, que vous me receviez dans votre maison et à votre service, puisque je ne mérite pas seulement que l'endroit le plus abject de la terre me soutienne? Mais si c'est votre propre grandeur qui vous oblige de me l'accorder, je vous supplie, mon Dieu, de porter le cœur de mes parents à exécuter l'ordre de votre sainte volonté. »

407. Dans le même temps sainte Anne eut une autre vision en laquelle le Seigneur lui commanda d'accomplir le vœu qu'elle avait fait de mener sa fille au Temple pour l'offrir à sa divine Majesté dès qu'elle serait arrivée au jour qui terminerait la troisième année de son âge. Ce commandement causa bien plus de douleur à cette tendre mère que ne le fit à

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

Abraham celui qu'il reçut de sacrifier son fils Isaac. Mais le Seigneur la consola et la fortifia, lui promettant sa grâce, et de ne pas l'abandonner dans la solitude que l'absence de sa chère fille lui causerait. La sainte dame témoigna d'être soumise, et prompte à faire ce que le souverain Seigneur lui ordonnait, et dans cette humble disposition elle fit cette prière : « Seigneur, Dieu éternel, maître absolu de tout mon être, j'ai voué à votre temple et à votre service la fille que vous m'avez donnée par une miséricorde ineffable; elle vous appartient, et par conséquent je vous la rends avec actions de grâces pour le temps que je l'ai gardée et pour l'avoir conçue et nourrie; mais souvenez-vous, mon Seigneur et mon Dieu, que j'étais riche par le seul dépôt de votre trésor inestimable; que j'avais une douce compagnie dans cet exil et dans cette vallée de larmes; une sensible joie dans ma tristesse, un soulagement dans mes peines, un miroir dans lequel je pouvais régler ma vie et un modèle de la plus haute perfection, qui échauffait ma tiédeur et enflammait mon affection; j'espérais, Seigneur, de recevoir votre grâce et votre miséricorde par cette seule créature, et je crains que tout ne me manque si j'en suis privée un seul moment. Guérissez, mon Dieu, la blessure de mon cœur, et ne me traitez point selon mes mérites, mais regardez-moi en pitoyable père de miséricordes; je conduirai, Seigneur, exactement ma fille dans le Temple comme vous me l'ordonnez. »

408. Saint Joachim fut aussi visité dans ces temps-là par une autre vision du Seigneur, qui lui commandait la même chose qu'à sainte Anne, dont ayant conféré ensemble, ils déterminèrent dans la connaissance qu'ils eurent de la divine volonté, de l'exécuter avec beaucoup d'exactitude et de soumission, arrêtant le jour auquel ils devaient mener cette aimable enfant au Temple; et quoique ce fût avec une très grande douleur du saint vieillard, elle ne fut pas néanmoins si forte que celle de sainte Anne, parce qu'il ignorait alors ce très haut mystère, que sa fille dût être Mère de Dieu.

Instruction de la Reine du ciel.

409. Sachez, ma très chère fille, que tous les vivants naissent pour mourir, et qu'ils ignorent le terme de leur vie, mais ce qu'ils savent avec certitude, est que ce terme leur est fort court, et que l'éternité n'a point de fin, et que dans cette éternité l'homme doit seulement recueillir le fruit des bonnes ou des mauvaises œuvres qu'il aura semées dans le temps, car alors elles lui donneront le fruit de mort ou de vie éternelle; que Dieu ne veut point que personne connaisse avec certitude, dans un si dangereux passage, s'il est digne de son amour ou de sa haine (1) ; parce que, s'il lui reste tant soit peu de jugement, ce doute lui doit servir d'un aiguillon pour l'exciter à faire tous ses efforts pour acquérir son amitié; et que le Seigneur justifie sa cause dès que l'âme commence d'avoir l'usage de la raison, car dès lors il allume dans cette âme un flambeau, et lui donne des impulsions qui la meuvent, la dirigent à la vertu et la détournent du péché, lui enseignant à distinguer entre le feu et l'eau, à approuver le bien, à condamner le mal, à élire la vertu et à éviter le vice (2). Outre cela, il l'excite et l'appelle par lui-même, se servant de ses saintes inspirations et de mouvements continuels; l'appelant aussi par le moyen des sacrements, de la foi et des commandements; par le ministère des anges, des prédicateurs, des confesseurs, des supérieurs et des docteurs; par les afflictions ou par les bienfaits qu'elle reçoit; par l'exemple de ses semblables, par des tribulations, par des morts funestes, par des événements fâcheux, et par plusieurs autres vicissitudes et moyens que sa providence dispose pour attirer tous les hommes à sa divine Majesté, parce qu'elle veut que tous soient sauvés (3); faisant de toutes ces choses un heureux assemblage de très grands secours et de faveurs très singulières, dont la créature se peut et se doit servir pour en faire son profit.

LA CITÉ MYSTIQUE DE DIEU

(1) Eccles., II, 1. (2) Eccl., IV, 17. — (3) I Tim., II, 4.

410. La rébellion de la partie sensitive s'élève contre tout ce que je viens de dire; car par ce malheureux germe du péché qui s'y trouve, elle s'incline aux objets sensibles, et meut les appétits concupiscible et irascible, afin qu'après avoir troublé la raison, ils entraînent la volonté aveugle, pour la plonger avec plus de liberté dans les voluptés criminelles. Le démon, par ses illusions et par ses fausses et trompeuses persuasions, obscurcit les puissances de l'âme et lui cache le mortel venin qui se trouve dans ces plaisirs passagers (1). Mais le Très Haut n'abandonne pas pour cela incontinent ses créatures; au contraire, il leur renouvelle ses miséricordes et ses assistances, par lesquelles il les rappelle à soi de nouveau. Et si elles répondent aux premières vocations, il leur en communique d'autres plus grandes, selon son équité, les augmentant et les multipliant à proportion de cette correspondance; et en récompense des victoires que l'âme a remportées sur elle-même, ses passions sont affaiblies, aussi bien que la loi du péché, et alors l'esprit est plus disposé à s'élever aux choses du ciel, à réprimer ses mauvaises inclinations, et à résister au démon.

(1) Sag., IV, 12.

411. Mais si l'homme donne entrée à l'ennemi de Dieu et au sien en s'abandonnant aux voluptés, à l'ingratitude et à l'oubli, alors il s'éloigne de la bonté divine et plus il s'en éloigne, plus il se rend indigne de ses impulsions et de ses vocations; c'est pourquoi il profite moins de ses secours, quoiqu'ils soient très grands, et se trouve presque insensible à ses divins attraites, parce que le démon et les passions ont pris un plus grand empire sur la raison, et par cet ascendant tyrannique, ils la rendent moins disposée et presque incapable de recevoir la grâce du Très Haut. Le point le plus important du salut ou de la perte des âmes se trouve, ma très chère fille, dans cette instruction car cette grande affaire dépend de rejeter ou de recevoir avec les dispositions requises les secours du Seigneur dans le commencement. Je veux, ma fille, que cette instruction vous fasse impression, et que vous vous en souveniez toute votre vie, afin que vous puissiez répondre aux grandes grâces que vous avez reçues de la main du Très Haut. Tâchez de résister fortement à vos ennemis et d'être ponctuelle à faire tout ce que le Seigneur demande de vous, et par ce moyen vous lui serez agréable et accomplirez sa volonté, qui vous est connue par sa divine lumière. Je portais un grand amour à mes parents, et les entretiens et les tendresses de ma mère me pénétraient jusqu'au cœur; mais sachant que c'était la volonté du Seigneur que je m'en séparasse, j'oubliai leur maison et toutes mes connaissances pour suivre mon seul Époux (1). La bonne éducation et les saintes instructions que l'on reçoit dans l'enfance sont d'une très grande utilité pour tout le reste de la vie, et disposent les enfants à pratiquer la vertu avec moins de répugnance, en commençant de les conduire dès le port de la raison par ce nord très infaillible et très assuré.

(1) Ps. XLIV, 11.

Fin du Tome 1

